

GUIDE

DE

L'AMATEUR & DE L'ÉTRANGER

A LYON

ET

DANS LES ENVIRONS

Historique , Archéologique, Scientifique , Monumental, Commercial et Industriel,

Sur un plan tout nouveau,
et renfermant ce qui peut intéresser l'habitant
de Lyon et l'Étranger,

D'après les plus récentes données de la
science archéologique, etc.,

Avec un Plan de la Ville, et une lettre
de Joséphin SOULARY à l'Auteur,

PAR

Adrien PELADAN fils



PARIS

Benjamin-Duprat, Maisonneuve et C^{ie},
Rue Fontanes, 7. Quai Voltaire, 15.

LYON

Aux Bureaux de la France Littéraire
Rue Ste-Hélène, 23.

—
1864.

LETTRE

DE JOSÉPHIN SOULARY

A M. Adrien Peladan fils.

MON CHER AMI,

Vous avez bien voulu me communiquer les premières feuilles de votre *Guide de l'amateur et de l'étranger à Lyon*, et me demander de vous faire connaître mes impressions sur ce petit ouvrage.

Peut-être serais-je plus compétent pour juger un livre de pure fantaisie, fût-ce même ce *Poème des fleurs*, que vous me promettez depuis si longtemps, et qui sera le bien-venu, s'il fait son apparition avec la prochaine violette. Néanmoins, je m'exécute de bonne grâce, me sou-

venant que je suis Lyonnais, et que rien de ce qui intéresse ma ville natale ne saurait m'être indifférent.

J'ai donc lu votre *Guide*, avec toute l'attention dont je suis capable, et j'ai hâte de vous dire que si j'y ai revu avec grand plaisir tout ce que je savais par cœur de la cité Lyonnaise, j'y ai rencontré aussi, çà et là, pas mal de choses tout-à-fait nouvelles pour moi.

La curiosité, vous le savez, n'est pas le côté saillant du caractère lyonnais. Nous sommes gens de labeur, de coin du feu, et d'habitude, partant peu flâneurs. L'autre jour encore, n'ai-je pas été chercher au fond de la Guillotière une rue qui se trouve à la Croix-Rousse, à deux pas de chez moi ?

A ce propos, m'est avis que si vous aviez intitulé votre livre : *Guide du Lyonnais à Lyon*, vous auriez, pléonasme à part, décoché à l'adresse de mes chers concitoyens une spirituelle malice et une épigramme bien méritée.

Je leur recommande donc votre livre, comme un aide-mémoire excellent à consulter à toute occasion, comme un *vade-mecum* indispensable pour toute personne qui, ne pouvant consulter

nos volumineux historiens, se pique néanmoins de connaître d'une façon courante les origines, les chroniques, les monuments et les transformations successives de notre bonne ville.

Le plus bel éloge à faire de votre *Guide*, et cet éloge, je ne vous le marchanderais pas, c'est de dire qu'au contraire de ce qui s'est publié dans ce genre jusqu'à ce jour, ce livre n'est pas une sèche nomenclature de faits, un froid répertoire chronologique, une façon de matrice cadastrale intelligente, une manière d'inventaire, dont l'exactitude est tout l'esprit. Ce n'est pas que les exigences du format ne vous eussent fourni de bonnes excuses pour ne faire qu'une compilation banale ou qu'un racourci à vol d'oiseau. Mais point, vous avez accentué d'un trait personnel chaque ligne de ce grand et beau panorama qui s'appelle Lyon, si bien que l'étranger qui parcourra notre ville en votre compagnie, ne séparera pas l'esprit incisif de son *cicérone* des impressions qu'il rapportera de sa promenade.

Et vraiment, vous contentez-vous de montrer et de narrer ? La belle affaire ! Un bon *cicérone* est toujours doublé d'un critique. Et Dieu sait comme vous faites la chasse aux erreurs adop-

tées, aux abus naturalisés, à nos respects de tradition, à nos admirations de commande ou de confiance. Ici, c'est une origine suspecte que vous rétablissez dans sa vérité; là, c'est un classement scientifique dont vous ébranlez la base vicieuse; ailleurs, c'est une erreur d'épigraphie que vous relevez; plus loin, c'est une opinion historique à laquelle vous infligez un démenti flagrant.

Et bien, franchement, j'aime en vous cette belle ardeur à redresser les torts. Elle est autorisée, je le sais, par vos fortes études; et puis elle est de votre âge et je suis grand partisan de la maxime: *maxima debetur puero reverentia*, ce qui ne signifie pas, comme l'avait traduit un de mes condisciples de septième, qu'on doit faire à l'enfant la plus grande révérence possible.

Au résumé, une exposition claire, un style facile, une grande variété de faits, une sage réserve dans leur appréciation, une sobriété de bon goût dans les digressions historiques, une recherche curieuse dans les étymologies, que peut-on demander de plus à un *Guide*? Le vôtre a tout cela, et plus encore. Il a, au fond, cette honnêteté qui est le vrai coin de tout bon livre

qu'il soit un simple *Guide* ou un traité de morale.

Il est à regretter que vous n'ayez pu y intercaler çà et là quelques vues du vieux Lyon et du Lyon régénéré. Dans ces sortes de livres, le crayon n'est pas seulement la justification de la plume ; c'est aussi un point de repère pour la mémoire du lecteur. Vous auriez trouvé mille jolis motifs dans les archives de tels peintres nos contemporains. Mon vieil ami Thierriat, entre autres, un fervent adorateur de tout ce qui s'en va, vous aurait exhumé de ses cartons toute une résurrection de ces pittoresques loques de pierre, de boue et de verdure, merveilles admirées de notre enfance, et que nous regrettons malgré nous, pour les avoir aimées à cet âge où l'on aime de si bon cœur.

Votre *Guide* aura certainement plus d'une édition : voyez donc à le compléter sous ce rapport. Chaque jour apporte et emporte, et ce qui n'est aujourd'hui qu'un inventaire sera demain un memento. Faisons pour notre ville bien-aimée ce que nous faisons pour notre famille, — une galerie des portraits qui nous sont chers.

- X -

Recevez, mon cher ami, l'assurance de mes
sentiments les plus affectueux.

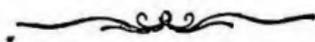
Joséphin SOULARY.

Lyon, le 20 novembre 1863.

GUIDE DE L'AMATEUR ET DE L'ÉTRANGER

A LYON

ET DANS LES ENVIRONS.



LYON.

Au premier siècle de l'ère chrétienne, un éminent géographe, Strabon, prédisait la prospérité de la France, et appréciait en ces termes son admirable configuration :

« Il semble qu'une Providence tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves, *pour faire un jour de la Gaule le pays le plus florissant du monde....* Toute la Gaule est arrosée par des fleuves qui descendent des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, et qui vont se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée.... Les lits de tous ces fleuves sont, les uns à l'égard des autres, si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée, et réciproquement... Le Rhône

surtout a un avantage marqué sur les autres fleuves, pour le transport des marchandises, non-seulement parce que ses eaux communiquent avec celles de plusieurs fleuves, mais encore parce qu'il se jette dans la Méditerranée, qui l'emporte sur l'Océan, comme nous l'avons indiqué, et parce qu'il traverse d'ailleurs les plus riches contrées de la Gaule.....

» Une si heureuse disposition de lieux, par cela même qu'elle paraît être l'ouvrage d'un être intelligent, *suffirait pour prouver la Providence* ; car on peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons, qu'on transporte en divers endroits du pays par d'autres fleuves qu'il reçoit, et qui peuvent également porter des bateaux pesamment chargés..... »

Jetez en effet un coup d'œil sur la carte de France, et vous verrez qu'entre les divers bassins de cette contrée, celui du Rhône est le plus important, et que Lyon en est la capitale. On peut même avancer que la position de Lyon est peut-être unique. Où trouverait-on en effet une grande ville placée dans la région centrale d'un bassin aussi important, et situé en même temps au point où un autre bassin, lui aussi d'une grande richesse, vient apporter ses tributs au fleuve dont il est l'affluent ?

Lyon est divisé en trois parties inégales par les fleuves qui la traversent. Ce sont, en allant de l'ouest à l'est : 1° celle qui s'élève sur la rive droite de la Saône ; 2° celle qui s'étend entre le Rhône et la Saône ; 3° celle qui se trouve sur la rive gauche du Rhône. Telle est la division que nous observerons dans notre description.

La vaste cité se développe sur des points divers. Le centre d'activité du commerce est en ce jour sur cette presqu'île, d'environ 5000 mètres de longueur du nord au midi, qui s'étend depuis le confluent des deux fleuves jusqu'à la colline de la *Croix-Rousse*. A l'ouest, sur la rive gauche de la Saône, la ville s'étage sur les collines de Saint-Just et de Fourvières ; cette dernière projette vers le fleuve le rocher de Pierre-Scize. Fourvières, qui domine la ville à une hauteur de 410 pieds, est couronnée par un célèbre sanctuaire de la Mère de Dieu ; le clocher, surmonté d'une colossale statue de la Vierge, est vu de tous les points de la ville, et frappe encore les regards à la distance de plusieurs lieues. A la vue de ce temple, dont la célébrité est universelle, vers lequel montent sans cesse des pèlerins, et qui s'élève à l'horizon comme un monument de la protection céleste, nul ne peut s'empêcher d'éprouver une émotion profonde.

La Saône traverse d'abord la ville de l'est à l'ouest, puis du nord au midi. Avant de s'unir au Rhône, elle décrit une grande courbe, aux pieds de la pittoresque balme des Etroits. A son entrée dans nos murs, ce fleuve sépare deux collines, *Fourvières* et la *Croix-Rousse*. Cette dernière hauteur, qui ne domine la ville que de 270 pieds, regarde le midi. Son plateau est occupé par un riche faubourg. Sur les flancs des Chartreux et de Saint-Clair, s'étagent des maisons de campagne, qui présentent des accidents variés.

Le Rhône baigne la ville à l'orient dans toute son étendue; il coule de l'est à l'ouest; mais après avoir décrit un contour, il roule ses eaux du nord au sud. Sur sa rive gauche, s'étendent la *Guillotière* et les *Broteaux*, les plus vastes et les plus peuplés de tous les faubourgs de Lyon; ils sont à eux seuls déjà des villes importantes.

Au sud, le Rhône, ce fleuve qui a un caractère si spécial de majesté, prend une largeur imposante au confluent, d'où il poursuit sa course vers la Méditerranée, accru des eaux de la Saône.

Quiconque visitera le vaste ensemble que nous venons de décrire, emportera la conviction qu'on peut bien citer de plus *jolies* villes que Lyon, mais qu'assurément on ne saurait en trouver de plus *belles*.

Remontez la Saône, depuis Oullins jusqu'à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, vos regards se reposeront sur l'agreste coteau de Sainte-Foy, qui produit un vin renommé, sur les constructions si variés qui s'échelonnent sur les hauteurs de Saint-Just, de Fourvières et des Chartreux, et sur les vertes pentes des collines de la Saône, aux rives délicieusement accidentées, et couvertes de propriétés de produit et d'agrément.

L'ancien bois de la Tête-d'Or, devenu un parc public, sur la rive gauche du Rhône, à l'issue des Broteaux, est le rendez-vous des cavaliers et des équipages.

Les quais du Rhône et de la Saône ont un aspect grandiose. De récentes restaurations en ont accru la beauté. Bellecour est une place dont la célébrité est européenne, de même que pour l'Hôtel-de-ville et l'Hôtel-Dieu. La rue Impériale et celle de l'Impératrice rivalisent d'éclat avec la rue de Rivoli.

La ville de Lyon a le bonheur de posséder des monuments qui offrent des types de presque tous les styles usités depuis le I^{er} siècle de notre ère jusqu'à nos jours. Elle n'a pas moins de sept monuments antérieurs au XI^e siècle. La cathédrale Saint-Jean et l'église Saint-Nizier sont de superbes édifices de style français ogival. Le portail de cette dernière église est l'ouvrage de

la Renaissance. Divers monuments, que nous décrirons en leur lieu, achèveront de nous montrer toutes les architectures adoptées jusqu'à ce jour.

Les campagnes qui environnent Lyon sont riches en aspects variés et pittoresques. Elles sont bien cultivées, très-productives et parsemées d'un très-grand nombre de maisons de plaisance, où la société lyonnaise va passer la belle saison. Parmi les sites les plus charmants, on peut signaler les bords de la Saône, et principalement les environs de l'Île-Barbe, le vallon de Roche-Cardon, et Champvert.

La capitale du Lyonnais est située dans un pays riche en productions végétales, pays que circonscrivent, au nord les montagnes du département de l'Ain, à l'ouest et un peu au midi celles du Beaujolais et celles qui séparent le Forez du Lyonnais jusqu'au mont *Pilat* ; et enfin, à l'orient, les vastes plaines du Dauphiné, que les travaux de l'homme rendent si fertiles, malgré leur nature ingrate.

Au point géographique qu'il occupe, Lyon est à 45 degrés 45 minutes 52 secondes de latitude nord et à 2 degrés 30 minutes de longitude est. Cette ville est par conséquent plus orientale que Paris de 9 minutes 59 secondes. Elle est à 468 kilomètres sud-est de

Paris (distance légale), et à 31 myriamètres et 5 kilomètres nord-ouest de Marseille.

L'élévation de Lyon au-dessus du niveau de la mer a été déterminée à 162 mètres. Celle de Mâcon est seulement de 168 mètres, tandis que celle de Genève est de 372. Cette différence de hauteur entre ces trois points sur lesquels coulent nos fleuves, explique la lenteur de la Saône et l'impétuosité du Rhône dans nos murs.

Lyon est dans un climat assez clément. On peut dire qu'il a une *température de transition*, étant placé entre le nord et le midi de la France. La ville, pendant tout l'hiver, est fréquemment enveloppée de brouillards épais. Il y tombe en moyenne environ 20 pouces d'eau par an, car les pluies sont fréquentes, abondantes et souvent de longue durée ; ce qui tient à la fréquence des variations de l'état atmosphérique, aux montagnes qui arrêtent les nuages autour de la ville, à la Croix-Rousse qui s'oppose à l'action directe du vent du nord, et aux eaux des deux fleuves qui offrent de larges surfaces évaporatoires.

15 degrés (thermomètre Réaumur) au-dessous de zéro, 27 degrés au-dessus, c'est-à-dire 42 degrés de différence marquent à peu près la distance de nos deux extrêmes. Dans les saisons moyennes, les variations de 8 degrés dans une seule journée ne sont pas rares.

Lyon est la seconde ville de France, le chef-lieu du département du Rhône, qui a deux arrondissements : Lyon et Villefranche, 26 cantons, 259 communes, 625,991 habitants et 270,424 hectares de superficie.

Lyon est le siège d'un archevêché, dont les départements du Rhône et de la Loire forment le diocèse, et qui a pour suffragants les évêchés d'Autun, Langres, Dijon, Saint-Claude et Grenoble. Le métropolitain prend le titre d'archevêque de Lyon et de Vienne et de primat des Gaules.

Lyon est le siège d'une cour impériale qui comprend dans son ressort les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

Lyon est le siège d'une académie (Ain, Loire, Rhône, Saône-et-Loire), et possède des facultés de théologie, des lettres et des sciences.

17^e arrondissement forestier (Mâcon).

Le vaste système de fortifications de Lyon est le plus formidable de la France. Depuis la dernière division militaire qui ait été faite de l'empire, Lyon est le quartier général du 4^e corps d'armée (8^{me}, 9^{me}, 10^{me}, 17^{me}, 20^{me}, et 22^{me}), et le quartier de la 8^{me} division, formée des départements du Rhône, de la Loire, de la Drôme, de l'Ain, de Saône-et-Loire et de l'Ardèche.

Cette ville possède de nombreux établisse-

ments charitables, des institutions utiles. Elle a de puissants éléments intellectuels ; une action généreuse qui en réunirait les rayons dans un même foyer, lui donnerait une splendeur prodigieuse.

De nombreux bateaux à vapeur et d'autres modes de transport mettent Lyon en rapport avec le nord et le midi de la France, au moyen de ses deux cours d'eau. Les relations commerciales sont encore favorisées par plusieurs routes, telles que celles de Paris, au nombre de deux, l'une par le Bourbonnais et l'autre par la Bourgogne, celles de Strasbourg, de Genève, de Marseille et d'Italie.

L'importance commerciale de Lyon est arrivée à son apogée, depuis qu'aux avantages de ses cours d'eau et de ses routes, se joignent ceux de ses lignes ferrées, de Paris, de la Méditerranée, du Forez, du Dauphiné, de Genève, et du Bourbonnais.

Après la fabrication des soieries, celle des mousselines, qui se fabriquent et s'apprêtent à Tarare, est la plus importante de l'industrie lyonnaise. La filature et les manufactures de toiles de fil et de coton de Thizy et d'Amplepuis ont une grande importance. La chapellerie de Lyon est fort estimée, et donne lieu à des exportations considérables. Il en est de même de la corroierie. Cette ville a un

très-grand nombre d'ateliers de construction de machines. Le tirage d'or est y supérieurement exécuté. On y fait de grands envois de merrain. Le département renferme des verreries, des papeteries, des fabriques de papiers peints, etc.

Après Paris, Lyon est la ville de France où le commerce de la librairie a le plus d'activité. La librairie ancienne y a une véritable importance. Au Moyen-Age, Lyon était renommé pour son orfèvrerie religieuse. Il a reconquis le rang qu'il avait perdu au siècle dernier sous ce rapport. Il est un centre de fabrication qui fournit de meubles liturgiques, non-seulement de nombreuses églises de France, mais aussi l'Italie, l'Espagne et surtout l'Amérique.

La seconde ville de France offre une vaste agglomération de plus de 300,000 habitants. Là se trouvent des milliers de comptoirs, de manufactures, d'usines, de magasins, dont souvent les principaux sièges ou les points de production sont à deux, quatre, six et dix lieues de distance. Saint-Etienne et les autres villes du département de la Loire, bien qu'avec leur existence propre, ont cependant à Lyon d'abondants dépôts de leur double industrie houillère et métallurgique. Il en est de même des métaux de la Bourgogne, et des denrées et marchandises que les départ-

tements du sud-est, de la Savoie et d'une partie de la Suisse, destinent à la consommation lyonnaise et au transit pour les provinces méridionales, ainsi que pour l'exportation maritime.

Lyon est la ville de France dont le commerce est le plus riche, et le marché le plus sûr. Son industrie est immense. La fabrication des soieries, pour laquelle elle est au premier rang en Europe, en est la principale. Les étoffes de soie pour la soldat dans cette ville sont renommées du dessin. On y dit de la teinture et les mêlées de soie et y fabrique aussi de la laine, des châles, des de coton, de soies, des rubans, des bas de tulle, des étoffes d'or et d'argent, des galons, soie, soieries : tels sont les produits les plus importants que la reine du commerce de la France orientale répand dans le monde.

Lyon est la métropole provinciale la plus opulente de l'Empire. Il serait difficile de dire combien cette cité compte de millionnaires. Un certain nombre de ces fortunes considérables se rencontrent parfois sans avoir d'héritiers directs. Que d'utiles institutions, que d'heureux encouragements pourraient découler d'une intelligente distribution de ces biens ! Ce qu'il faudrait donner à notre siècle matérialisé, sans lui ôter aucunement le soin des

intérêts matériels, c'est l'amour du beau dans toutes ses applications. C'est peut-être dans cette aspiration élevée, qui pallierait l'excès du soin des choses positives, que se trouverait le retour à une marche sociale, qui cesserait de faire craindre une révolution
~ les dix ans !



Précis de l'histoire de Lyon.

On ne saurait supposer de Lyon, sous un climat favorable, l'emplacement au confluent de deux grands fleuves, du ciel, point central où ont convergé de tous côtés les productions et les richesses de la Gaule, n'ait pas de bonne heure attiré l'attention des hommes. L'antiquité de cette ville doit donc être considérée comme très-reculée, et l'on doit penser qu'elle existait en réalité bien avant l'époque à laquelle nous commençons à en avoir quelques nouvelles. A tous les âges le principal organisateur d'une cité a reçu le titre de fondateur. C'est ainsi que Romulus peut être justement appelé fondateur de Rome, quoiqu'on pense que les Etrusques, dont la civilisation s'éleva si haut, se fussent établis avant lui dans la magnifique position de la

ville aux sept collines. Ce qui est arrivé pour Rome, s'est aussi rencontré pour Lyon. Momorus et Atépomarus ainsi que Plancus l'ont colonisé tour à tour, les deux premiers sur le plateau des collines de l'occident de Lyon, l'autre au confluent. L'importance à laquelle ils ont fait parvenir le lieu de leur établissement leur a fait décerner le titre de fondateur.

Plutarque (1) raconte la venue de deux princes rodhiens à Lyon, d'après Clitophon, historien estimé des anciens (2). Il résulte de son récit, que nous complétons par les faits acquis à l'histoire, que Momorus et Atépomarus, princes rodhiens, ayant été chassés du royaume de Séséron par les Phocéens de Marseille, s'arrêtèrent sur la montagne appelée depuis de Saint-Just et de Saint-Irénée, laquelle se trouvait en partie aux bords du Rhône, la presqu'île lyonnaise ne s'avancant certainement pas alors au-delà d'Ainay. Les deux frères bâtirent une ville dans cet endroit, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu d'un oracle qu'ils avaient consulté. Pendant

(1) *Traité des fleuves*, dernier chapitre.

(2) Vossius, *De hist. Græc.* — Clitophon était né dans la ville de Rodha (*), aujourd'hui Peccais, dans le département du Gard, sur le rivage de la Méditerranée.

(*) On sait que des Rhodiens vinrent s'établir près d'une des embouchures du Rhône, où ils fondèrent la ville de Rodha ou Rhodhé.

qu'ils en traçaient l'enceinte, des corbeaux s'élevèrent tout-à-coup dans les airs, et allèrent se percher sur les arbres qui s'élevaient encore dans cette enceinte. C'est pourquoi Momorus, très-expert dans la science augurale, donna le nom de *Lugdunum* à sa nouvelle ville ; car, dans son dialecte, *Lugu* signifiait *corbeau* et *dunum*, montagne.

C'est dans le 6^e siècle avant Jésus-Christ qu'ont dû arriver ces événements, car on sait que la colonie phocéenne de Marseille, dont le caractère était dominateur, parvint promptement au comble de la prospérité, et domina rapidement sur tout le cours de l'Hérault.

Quoique Momorus et Atépomarus fussent rodhiens d'origine, ils étaient en quelque sorte naturalisés Gaulois, et donnèrent en conséquence un nom celtique à leur ville. Ceci nous amène à l'examen de l'étymologie de *Lugdunum*.

Il est hors de doute que *dunum* est une racine celtique signifiant colline, *petite éminence*. Le breton, identique pour le fond à l'ancien celtique, emploie *dunur* avec le sens de *monticule*. Ce mot est passé dans la langue française pour désigner les *dunes*, basses collines de sable des plaines qui bordent la mer. Nous le retrouvons dans le nom de Dunkerque, *Dunkercanus*, *l'église des Dunes*. L'étymologie que nous donnons est

plus que suffisamment prouvée par la position élevée de plusieurs anciennes villes de la Gaule, dont le nom renferme le mot *dunum*, savoir : Augustodunum, Castrodunum, Cæsarodunum, Melodunum, Noviodunum, Saverdunum, Uxellodunum, Virodunum, etc.

Nous allons plus loin encore : trois villes de France ont porté autrefois le nom de *Lugdunum*, que *Lugudunum* reçut plus tard : ce sont Lyon, Lyon de Comminges et Laon. La première a été d'abord assise sur une montagne; la seconde est sur un monticule isolé, et enfin la troisième est placée sur un mamelon calcaire.

Quand à *Lugu*, nous préférons le traduire par *corbeau*, comme Clitophon et Plutarque, auxquels leur ancienneté donne une certaine autorité, que de lui attribuer les sens nombreux supposés par plusieurs auteurs modernes. Il est bon d'observer que si Laon, Lyon de Comminges et Leyde ont été nommés *Lugdunum*, *Lugdunum Convenarum* et *Lugdunum Batavorum*, aucune ville, autre que Lyon, ne s'est appelée *Lugudunum* (1).

(1) Plutarque, qui nous a déjà raconté une des origines de Lyon, nous dit, dans sa vie d'*Annibal*, que « Plancus fonda une ville qui fut appelée *Lugdunum*. » D'après divers auteurs, qui s'appuient d'ailleurs sur un assez grand nombre de faits, *Lugudunum* aurait été le nom de la ville de la montagne, et *Lugdu-*

De Momorus à Plancus, l'histoire de Lyon n'offre que des conjectures plus ou moins fondées. C'est seulement à ce dernier que les documents commencent à devenir abondants.

Lucius Munatius Plancus était certainement un homme supérieur sous beaucoup de rapports. La haute importance de ses charges, ainsi que les honneurs qui lui furent rendus, en sont les meilleures preuves. Il vint d'abord à *Lugudunum*, sur l'ordre du sénat, pour y favoriser l'établissement des Viennois, qui, chassés par les Allobroges, s'étaient réfugiés au confluent du Rhône et de la Saône, et y amena plus tard une colo-

-num celui de la ville du confluent. Ce nom prévalut sur le premier. Dion Cassius, historien renommé par sa véracité et son exactitude, nous apprend que Lyon portait le nom de *Lugudunum* avant de s'appeler *Lugdunum* (*). De tous ceux qui ont cherché le sens de cette dernière appellation, le savant Bulet paraît être celui dont l'explication est la meilleure. « *Lugdun*, dit-il, est un nom celtique, non-seulement dans la dernière syllabe, comme tout le monde en convient, mais encore dans la première. *Lug*, eau, rivière. *Dun*, union, jonction. *Lugdun*, union, jonction de rivières. » Dans ce cas, *um* ne serait plus qu'une terminaison latine. L'étymologie proposée par Bulet est si naturelle, qu'on doit regretter de ne pouvoir s'assurer qu'elle est vraie.

(*) *Hist. rom.*, XLVI, 50.

nie romaine, afin d'achever de le peupler.

Lugdunum s'accrut rapidement depuis cette époque. La presqu'île et le coteau de Saint-Sébastien reçurent son développement. Les Romains en firent le centre de leur domination dans la Gaule celtique. Vers l'an 40 avant Jésus-Christ, on croit qu'il fut doté d'une partie de ces aqueducs célèbres dont les restes sont encore si dignes d'admiration. La construction en est attribuée au triumvir Marc-Antoine, qui, après la mort de César, eut le gouvernement des Gaules, et paraît y avoir fait un assez long séjour.

Dès-lors Lyon battait monnaie. La plus ancienne pièce romaine de cette ville qui soit arrivée jusqu'à nous, est une monnaie d'argent, portant d'un côté le nom de Marc-Antoine, et de l'autre un lion, avec le mot *Lugduni*, la lettre A et le chiffre XL. On sait que Marc-Antoine avait adopté le lion pour emblème. Pour plaire à leur protecteur, les Lyonnais purent aussi l'accepter. Encore en ce jour, le lion est le signe essentiel des armoiries de notre ville, dont le nom fut écrit par un *i*, *Lion*, jusqu'au commencement du XVII^e siècle (1).

(1) L'orthographe est assez moderne, comme on le voit, et la préférence qu'on lui a donnée n'est guère rationnelle.

Auguste, dans la nouvelle division qu'il fit des Gaules, l'an 28 avant Jésus-Christ, nomma Lugdunum métropole de toute la Gaule celtique, laquelle prit dès-lors le nom de Gaule lyonnaise, et qui, d'abord divisée en deux Lyonnaises, le fut ensuite en cinq, mais dont la première eut toujours Lyon pour métropole. Elle fut dès-lors considérée comme le boulevard des Romains dans l'est de la Gaule. Agrippa, gendre d'Auguste, plaça à Lyon le centre des quatre grandes voies, qui traversaient ce vaste pays. Afin d'être plus à portée de tenir en respect les nations soumises, Auguste vint résider avec toute sa cour à Lyon. Il combla cette ville de bienfaits, en achevant de l'embellir, pendant un séjour de trois ans. Quatre années après son retour à Rome, les soixante nations des Gaules, qui tenaient à Lyon leurs foires et leurs assemblées de commerce, érigèrent à frais communs un magnifique temple dédié à Rome et à Auguste, au-dessus du confluent du Rhône et de la Saône, sur l'emplacement actuel de l'église d'Ainay.

Le palais des empereurs s'élevait sur la colline de Fourvières, à l'endroit nommé *l'Antiquaille*. C'est là que naquirent Germanicus, et son frère Claude, ainsi que Caracalla et peut-être Marc-Aurèle.

Tibère augmenta l'importance du temple

de Rome et d'Auguste , en lui donnant des prêtres augustaux. Caligula y établit ces prix d'éloquence et de poésie dont les anciens ont tant parlé, ainsi que divers jeux qui devinrent célèbres sous le nom de *Jeux mêlés*.

Voulant achever d'illustrer sa patrie, Claude, de municipe qu'elle était, l'éleva au rang de colonie romaine, ce qui donna aux Lyonnais le droit d'entrer dans toutes les charges et les dignités de Rome. Il ordonna que Lugdunum s'appelât *Colonia Claudia Augusta*, nom auquel on ajouta celui de *Copia*.

Pilate et Hérode ayant été exilés à Vienne, ont pu venir parfois à Lyon ; leur présence ne pouvait manquer de faire chercher la cause de leur disgrâce, et partant l'histoire du Christ qu'ils avaient laissé crucifier. Sous le règne de Néron, la foi chrétienne était certainement répandue dans le monde entier. L'an 63, saint Paul, parcourant la Gaule, établit à Vienne son disciple saint Crescent, comme premier évêque. Comme le veulent des traditions orales encore vivantes, et d'anciens récits consignés dans Claude de Rubys et André Duchesne, saint Paul, après avoir quitté Vienne, vint annoncer la loi de grâce dans les murs de Lugdunum. Il y laissa un évêque, nommé saint Irénée, qui fut plus tard confondu avec saint Irénée, successeur de saint Pothin, mais dont l'existence est

suffisamment attestée par la tradition orale d'*Irigny*, qui tire son nom de celui de ce premier évêque, un vieux manuscrit de l'église Saint-Irénée de Lyon, ainsi que par Raban-Maur et Pierre-le-Vénéral, qui citent, sous le nom d'Irénée, le premier évêque de Lyon.

Les habitants de Lugdunum, plongés dans le faste et l'éclat de la civilisation romaine, et qui craignaient de déplaire à Néron, l'ennemi déclaré des chrétiens, furent révoltés par la parole austère de saint Paul, qu'ils osèrent chasser de leur ville.

Peut-être que les chrétiens de Lyon allèrent alors se retirer à *Ireniacum*, aujourd'hui *Irigny*. La tradition locale veut que ce village ait été fondé par des chrétiens lyonnais qui auraient fui la persécution, et auraient donné à la localité le nom du premier évêque de Lyon, nom conservé même en ce jour, car on sait que saint Irénée a été nommé *saint Irigny* jusqu'au XVI^e siècle.

Le sensualisme de la cité romaine avait comblé la mesure, et, ayant refusé le bienfait de la foi chrétienne, qui l'aurait sauvée, le Ciel résolut de la frapper d'un châtement terrible. La même année, en effet, Lugdunum fut entièrement détruit en une seule nuit, par un incendie, dont les vieux historiens de notre cité attribuent la cause au feu du ciel.

Le sol de Lyon abonde en traces incontes-

tables de ce formidable embrasement, dont Sénèque fait un récit éloquent dans une lettre restée fameuse, et où se trouvent ces mots : *Una nox interfuit inter maximam urbem et nullam* (1). Il ne s'écoula qu'une seule nuit entre une grande ville et rien. « Une seule nuit, dit-il encore, a jeté à terre tant d'édifices d'une beauté admirable, dont chacun en particulier aurait pu embellir une ville. »

L'an 64, Néron envoya quarante grands sesterces aux Lyonnais, pour les aider à relever leur ville. Aussi fut-elle toujours fidèle à cet empereur, et se déclara-t-elle en sa faveur contre Vienne, quand cette dernière embrassa le parti de Galba.

Domitien, fils de Vespasien et frère de Titus, voulant dissiper les craintes que son ambition démesurée avait fait concevoir à son frère et à son père lui-même, se retira à Lyon, où il s'appliqua uniquement à la poésie et à l'étude des belles-lettres. Ceci est une preuve que la littérature florissait dans notre ville.

Trajan fit beaucoup pour donner à Lyon une nouvelle splendeur. Il ordonna la construction du célèbre marché de Fourvières, nommé *Forum Trajani*.

Hadrien s'arrêta à Lyon, dans son voya-

(1) Epist. 92, *ad Lucil*.

ge dans les Gaules. Il diminua les impôts dont cette ville était surchargée, remit des sommes considérables dont elle était redevable au fisc impérial, et fit de grandes largesses à quiconque avait quelque titre pour y prétendre. Une médaille romaine, plus commune à Lyon qu'ailleurs, offre Hadrien debout, ayant la Gaule à ses pieds, avec cette légende d'une énergique concision : *Restitutori Galliaë*.

Sous Antonin, les chrétiens lyonnais furent persécutés. Cet empereur se vit ériger un temple, qui fut nommé : *Ara Cæarum*. Il s'élevait auprès de l'emplacement actuel de la cathédrale.

L'église de Lyon était florissante, quand, sous l'empire de Marc-Aurèle, une violente persécution s'alluma contre elle. L'an 177, on vit périr, avec 48 compagnons, le saint évêque Pothin, alors plus que nonagénaire. Bien loin d'être amoindrie par tous ces malheurs, l'Eglise de Lyon ne fit qu'augmenter en importance. C'est au point que saint Irénée, successeur de saint Pothin, présida un concile à Lugdunum, l'an 196.

En 197, Septime-Sévère, après la bataille sanglante où il fut vainqueur d'Albin, son compétiteur à l'empire, renversa Lyon, dont il fit égorger les habitants, pour les punir d'avoir embrassé le parti de son rival. Sévère, qui avait

épargné les chrétiens au commencement de son règne, publia contre eux un édit sanglant, l'an 202. L'église de Lyon subit une persécution terrible, où saint Irénée souffrit le martyre avec plus de dix-neuf mille chrétiens de tout âge et de tout sexe. Cet événement si glorieux, qui donna à Lugdunum des peuples de martyrs, suivant l'expression de saint Eucher, eut lieu l'an 202 ou 208.

Après tous les maux que lui avait fait souffrir Septime-Sévère, Lugdunum ne put se relever insensiblement que sous le règne de Constantin.

Au commencement du III^e siècle, saint Zacharie, successeur de saint Irénée, fonda une crypte en l'honneur des Machabées, et déposa dans celle de Saint-Irénée les reliques de son prédécesseur et des chrétiens qui avaient été martyrisés avec lui. On le voit, la population de notre cité embrassait avec enthousiasme la religion du Christ.

Au commencement du IV^e siècle, S. Radulphe se retira dans une crypte, qui fut l'origine de l'église et de l'abbaye d'Ainay.

Au IV^e siècle, le christianisme fut librement professé à Lugdunum. Ce que nous avançons a pour preuves irréfragables les murs latéraux de l'église d'Ainay, restes précieux de cette magnifique basilique que la tradition fait fonder par Constantin.

Au V^e siècle, saint Patient, évêque de Lyon, éleva au-dessus de la crypte des Machabées une vaste basilique ; chantée par Sidoine Apollinaire comme un édifice d'une magnificence merveilleuse.

Dans le même siècle, nous voyons Lyon deux fois ravagé, d'abord par les Huns, sous la conduite d'Attila, ensuite par les Vandales, qui dévastèrent la Bourgogne à la fin de ce siècle.

Les rois de Bourgogne établirent à Lyon le siège de leur pouvoir, à la fin du V^e siècle. Ils en furent les maîtres durant 80 ans environ, pendant lesquels l'amour des lettres régna dans cette ville au plus haut degré. Le second de ces rois fut ce Gondebaud, dont sainte Clotilde, femme de Clovis, était la nièce.

Les rois francs acquirent la possession de Lyon dans le VI^e siècle. En 580, une inondation de la Saône et du Rhône détruisit la moitié de la ville, dont la peste avait décimé les habitants, peu de temps auparavant.

Dans le siècle suivant, les Lombards envahirent Lyon, sous le règne de Gontran. Au VIII^e siècle, les Sarrasins s'emparèrent de notre ville, dont ils massacrèrent les habitants, et saccagèrent les églises ; mais, sous la puissante influence de Charlemagne, la ville se releva de ses ruines. Sous ce règne glo-

rieux et si bien rempli, Leydrade éleva et restaura plusieurs églises, travaux qui lui donnent la première place dans l'histoire monumentale de Lyon.

Lorsque Lothaire, renonçant à l'empire pour aller finir ses jours dans une abbaye voisine de Trèves, partagea ses états entre ses trois enfants, Lyon, qui se trouva la capitale du royaume situé entre les Alpes, le Rhône et la Méditerranée, fut donné à Charles, le plus jeune de ses fils.

En 879, Lyon sortit de la maison de Charlemagne pour passer sous la domination de Bozon, le fondateur du royaume d'Arles ou de Provence. Cette ville resta en possession de ce royaume sous Louis l'Aveugle, fils de Bozon; mais Hugues la céda à Rodolphe II, roi de la Bourgogne cis-jurane.

Lyon vit son territoire ravagé par les Hongrois, au X^e siècle.

En 954, le roi de France Lothaire II, à qui notre ville appartenait alors, la céda pour la dot de Mathilde, sa sœur, qui se mariait avec Conrad-le-Pacifique. Lyon fit ainsi momentanément partie de l'Empire. Après que Rodolphe III, fils de Conrad, fut mort sans enfants, en 1032, Lyon passa sous la puissance du frère de Rodolphe, Burchard, archevêque de Lyon, lequel la réclama comme l'héritage de sa mère Mathilde.

C'est à Burchard que commença la puissance temporelle des archevêques. De sa réclamation naquirent les droits de souveraineté qu'ils ont exercés si longtemps sur la ville, d'abord comme feudataires de l'Empire, auquel ils firent hommage, sous les successeurs de Conrad II; ensuite comme indépendants, en vertu d'une concession de Frédéric I^{er}, et par l'achat qu'ils firent des droits revendiqués par les comtes de Forez.

En 1079, le pape Grégoire VII, qui avait été chanoine de la métropole, accorda à l'archevêque de Lyon le titre de primat sur les quatre provinces *Lyonnaises*, c'est-à-dire sur les métropoles de Rouen, Tours et Sens.

Ce fut vers l'an 1160 que prit naissance à Lyon la secte des Vaudois, dont Pierre de Vaud ou Valdo, riche marchand de la ville, fut le premier instigateur.

L'acquisition que les archevêques firent des droits soutenus par les comtes de Forez, ne fut décidée qu'à la fin du XII^e siècle, après une guerre longue et sanglante, entre Guichard, alors archevêque, et le comte de Forez, qui vendit toutes ses prétentions sur Lyon, et céda quelques terres de sa dépendance, dont la possession valut le titre de comte aux chanoines qui les acquirent.

Le 13^e et le 14^e concile œcuménique furent tenus à Lyon, le premier en 1245, le second en 1274.

Malgré les différentes confirmations dont les droits réguliers des archevêques furent appuyés, les querelles recommencèrent sur ce point au XIII^e siècle, sous l'archiépiscopat de Raynault de Forez. Les citoyens profitèrent de ces divisions pour se soulever contre la juridiction ecclésiastique, et se créer un gouvernement municipal ou un consulat. Les rois de France appuyèrent d'abord ce mouvement, de manière que Lyon devint une sorte de ville libre royale, élisant elle-même ses magistrats, et pourvoyant à sa propre défense.

Les Lyonnais parurent alors renoncer aux habitations du quartier des archevêques, et se retirèrent en grand nombre du côté de l'église Saint-Nizier, en deçà de la Saône. Ce fut dans la petite chapelle de *Saint-Jacquême* ou de Saint-Jacques, alors située au coin méridional de la place Saint-Nizier, que se tinrent les premières assemblées municipales, en 1228.

De cette division résultèrent des hostilités continuelles entre les citoyens et les chanoines. Les habitants furent excommuniés par l'archevêque. Saint Louis fut pris pour arbitre, et entra en possession de la justice temporelle. C'est Philippe-le-Bel qui vint mettre fin à tous ces démêlés. Il réunit pour toujours la *nouvelle commune* au domaine royal, en 1372,

par une transaction avec l'archevêque Pierre de Savoie, à qui il laissa cependant une certaine juridiction sur une portion de la ville. Cette justice elle-même, après avoir été suspendue et interdite par François I^{er}, sortit tout-à-fait de la main des archevêques sous Charles IX, qui la revendiqua en 1563.

Nous ne saurions omettre de parler du consulat de Lyon, auquel Philippe-le-Bel laissa conserver un pouvoir judiciaire. Dans le XVIII^e siècle, il formait encore un tribunal connu et respecté dans toute l'Europe pour ses lumières et son esprit de justice. Sous le nom de *Juges de la Conservation*, il avait l'inspection de la police des foires, et une juridiction qui embrassait toutes les contestations entre Français et étrangers, pour des marchés faits à Lyon.

A partir de la fin du XIII^e siècle, l'industrie et le commerce de Lyon se développèrent avec une activité extraordinaire. Par suite des guerres civiles de l'Italie, où les Guelphes et les Gibelins se persécutaient tour à tour, des Italiens vinrent chercher une nouvelle patrie dans notre industrielle cité, où ils apportèrent des goûts artistiques et de grands capitaux. On dit qu'ils y inventèrent l'usage des lettres de change. Les Pazzi, forcés de céder aux Médicis, s'y retirèrent de Florence avec un grand nombre de mai-

sons de leur parti. Dans les trois siècles suivants, une foule de négociants de la même nation y attirèrent le commerce de la banque. Un grand nombre de négociants allemands et suisses vinrent aussi s'y établir.

Au temps de François I^{er}, les Génois jetèrent les fondements de ces manufactures de soie qui sont parvenues depuis à un si haut degré de célébrité. Leurs commencements sont attestés, dès le 24 novembre 1460, par des lettres-patentes de Louis XI. On pensa bientôt à s'affranchir de la nécessité d'aller chercher les matières premières dans la Chine et l'Inde. La culture du mûrier acheva de donner au commerce lyonnais les éléments de sa prospérité.

Les foires dont Charles VII gratifia Lyon en 1420, mais qui ne furent organisées définitivement que sous Louis XI, en 1463, influèrent sensiblement sur les progrès du commerce. La décadence de ces foires commença avec le XVIII^e siècle ; mais elles ne cessèrent qu'à la révolution de 1789.

Presque dès son origine, l'imprimerie fleurit à Lyon ; elle y prit naissance presque en même temps qu'à Paris. On ignore quel est le premier livre que reproduisirent les presses lyonnaises. Le plus ancien avec date est le *Lotharii Compendium*, qui fut imprimé par Guillaume Régis, ou Le Roy, dans la

maison de Barthélemy Buyer, un des plus notables habitants de la cité : il est daté du 15 octobre 1473.

La réforme fit, dès le principe, des progrès à Lyon. En 1562, la ville fut surprise par un coup de main hardi des calvinistes, auxquels le baron des Adrets vint prêter secours. Ce chef, dont la cruauté est restée célèbre, s'empara d'abord de la maison des Célestins, d'où il fit tirer le canon sur le cloître de la cathédrale, dans lequel il entra bientôt, après avoir obligé les chanoines à une humiliante capitulation.

En vertu de cet acte, les protestants chassèrent de la ville tous les ecclésiastiques et religieux, et s'emparèrent des églises dont ils se firent des temples, après en avoir déchiré les tableaux, détruit ou mutilé les statues et brûlé ou profané les reliques. Tous ces crimes, dont les églises de Lyon nous offriront tant de preuves matérielles, expliquent en partie les représailles de la Saint-Barthélemy, qui eurent lieu dix ans après, vers les derniers jours du mois d'août, et que le protestantisme avait en quelque sorte appelé par les épouvantables massacres de la *Michelade* de Nîmes.

Les temples ne furent rendus au culte, et le clergé ne rentra à Lyon qu'en 1563, après un édit de pacification.

En 1589, la ville de Lyon entra dans le parti de la Ligue; mais elle ne tarda pas à reconnaître Henri IV pour son roi légitime. Ce monarque, à qui elle donna tant de preuves d'attachement et de fidélité, la tint en grande considération, dans ce qu'il établit avec Sully, pour le bien-être du royaume. Les guerres de la Savoie firent d'ailleurs apprécier de nouveau son importance.

Lyon, qui a éprouvé plusieurs fois les horreurs de la peste, en fut surtout affligé en 1628. Quelques auteurs assurent que ce fléau y fit périr jusqu'à 70,000 personnes; mais d'autres écrivains ne portent le nombre des victimes qu'à 35,000.

En 1642, Cinq-Mars et de Thou, condamnés par la politique de Richelieu, furent exécutés sur la place des Terreaux.

Lyon avait beaucoup souffert dans les guerres de religion de la fin du XVI^e siècle; mais le XVII^e et le XVIII^e le virent de nouveau fleurir. Sous le règne de Louis XIV, sa splendeur fut portée à un haut degré. Colbert s'occupa généreusement de notre cité, qui devint définitivement une ville de fabrique de premier ordre. Elle s'embellit de nouveaux quais et d'un nombre de beaux édifices. Au moment où éclata la révolution, elle ne comptait pas moins, dit-on, de 180,000 habitants.

Les événements de 1789 furent d'abord applaudis à Lyon. Son peuple s'associa même aux démolisseurs de la Bastille, en détruisant l'antique château féodal de *Pierre-Scize*, changé en prison d'état. Mais les Lyonnais n'avaient point la soif criminelle qui entraînait Paris, et ils se refusèrent bientôt à suivre la capitale dans son formidable mouvement. Exaspérés par les vexations du *Club central* des Jacobins, dirigé par l'infame Châlier, qui avait fait jurer à tous les brigands du repaire de ce nom, de ne point se séparer avant d'avoir immolé 900 citoyens, les Lyonnais se levèrent contre une municipalité terroriste, et vinrent à bout de lui arracher l'autorité dans la nuit du 29 au 30 mai 1793. Avoir secoué ce joug affreux, c'était appeler un arrêt de mort. La terrible Convention lança aussitôt soixante mille soldats sur cette ville, qu'elle trouvait *rebelle à la liberté*, parce qu'elle n'avait point voulu supporter le despotisme le plus odieux qui se soit jamais rencontré.

Abandonnée à ses propres forces, la ville entreprit de se défendre, et soutint un siège mémorable, où ses habitants firent des prodiges de valeur. Elle éleva des retranchements, donna le commandement au brave Précý, et, avec le seul secours d'une faible artillerie et d'une garde nationale peu nom-

breuse, elle repoussa tous les efforts des assaillants. En vain ceux-ci eurent recours au bombardement ; ils essayèrent plusieurs défaites , dont la plus grande est celle de la presque île Perrache, le 29 septembre. Enfin, découragés par la pénurie des vivres , les Lyonnais renoncèrent à la défense de leur malheureuse cité , après soixante jours de siège , pendant lesquels ils avaient fait des efforts inouïs. Les plus résolus firent une sortie , mais la cavalerie assiégeante les poursuivit et la plupart furent taillés en pièces ou faits prisonniers. Collot d'Herbois , acteur sifflé à Lyon, et Couthon, monstre de cruauté, entrèrent alors dans notre ville.

D'après un décret de la Convention , ils en firent commencer la démolition; la place de Bellecour surtout fut bientôt couverte de décombres; les têtes tombèrent sous la hache permanente ; mais comme elle servait trop lentement la rage des bourreaux , elle fut remplacée par des batteries de canons chargés à mitraille. Près de 6,000 Lyonnais périrent pendant et après le siège. La ville reçut le nom de *Commune-Affranchie* , qu'elle garda jusqu'au 7 octobre 1794 , époque où un décret lui rendit le nom de Lyon.

Dans la suite de ce Guide , nous aurons souvent l'occasion de signaler les pertes irréparables que Lyon a faites , grâce à la rage

stupide des démolisseurs républicains , qui renversaient tout ce qui leur paraissait rappeler la religion et la monarchie. Plusieurs églises de Lyon furent abattues. Inutile de dire que toutes furent dévastées.

Comme son histoire nous l'a montré, Lyon a de tels éléments de prospérité, qu'il répare avec promptitude les plus grands désastres. C'est ce qu'on vit de nouveau sous le Consulat et l'Empire. Napoléon I^{er} s'occupa de faire fleurir l'industrie et le commerce de Lyon , comme l'attestent les réglemens d'administration publique qu'il rendit concernant la fabrique lyonnaise , entre autres le rétablissement de la magistrature des prudhommes.

Ce fut à Lyon que fut convoquée, le 3 décembre 1801 , la *Consulta* extraordinaire , qui posa les bases du gouvernement de la république cisalpine , dont Napoléon Buonaparte, venu tout exprès à Lyon , fut nommé le président. En 1813, la campagne du nord de Lyon fut le théâtre de plusieurs actions sanglantes entre les Français et les troupes alliées. En 1815, Lyon reçut Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Après les agitations de cette époque, le commerce et l'industrie prirent un nouvel et brillant essor ; pendant quelques années, les spéculations sur les bâtimens et sur les terrains propres aux constructions furent très-multipliées. Cette

haute prospérité s'était déjà ralentie avant les événements de 1830 et la révolte des ouvriers en soie de novembre de l'année suivante. L'insurrection du mois d'avril 1834, terrible explosion du parti républicain, qui avait choisi cette ville pour son foyer, augmenta le malaise, et causa de très-graves dommages ; la crise commerciale de 1836 et de 1837 s'y fit aussi cruellement ressentir. C'est au point que la France fut obligée, dans cette dernière année, d'organiser des souscriptions pour donner du pain à 10,000 familles de sa seconde ville.

1848 arriva. Nous n'avons pas à nous occuper des agitations qui se passèrent alors, non plus que des événements qui ont suivi ; nous nous bornons à faire des vœux pour que la cité laborieuse reste longtemps dans la paix, et trouve le bonheur dans les avantages de sa grande fortune, et ceux que lui assure la tranquillité générale.

PREMIÈRE PARTIE.

RIVE DROITE DE LA SAÔNE.

La Saône.

La Saône prend sa source à Viomenil, arrondissement de Mirecourt, au pied du mont Harel (Vosges), traverse le département de la Haute-Saône, coule à travers les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, cotoie le département de l'Ain, puis descend se jeter dans le Rhône, à l'extrémité sud de Lyon, après un cours total de 435 kilomètres environ. Elle est navigable depuis Gray.

Ce fleuve est désigné par les anciens auteurs grecs et latins sous les noms de : *Arar*, *Araris*, *Araros*. Les appellations : *Saconna*, *Sagonna* ou *Saugonna*, *Saogonna*, *Segonna*, *Saoconna*, *Saucunna*, *Seconna*, *Sao*, et toutes leurs différentes inflexions ne sont employées que par Ammien-Marcellin et les écrivains des siècles postérieurs. Tous ces noms ont été donnés à la Saône à cause de la lenteur de son cours, quand elle est dans son état habituel. Les auteurs anciens insistent tellement sur cette lenteur, qu'on se

demande si ce fleuve n'a pas accéléré sa marche depuis l'antiquité. Quoi qu'il en soit, il est certain que le mot celtique *ara* signifie *lent, tardif*. Encore en ce jour, un breton exprimerait la lenteur du cours de la Saône par le terme d'*ara*. Quant à *is* et *os*, le premier est une terminaison latine, le second une terminaison grecque. *Sah, Sach, Sag* signifie dormante en parlant de l'eau; *an* se traduit par *rivière*. *Sagona* doit donc se traduire : *rivière dormante*. De *Sagona* on a fait *Saona*, puis enfin *Saône*. Dans son *Traité des fleuves*, Plutarque nous apprend que notre cours d'eau a porté le nom de *Brigoulous*. Le celtique explique encore ce nom : *Bru, rivière, cours d'eau; goul, qui dort* (1).



Rives, quais et ponts de la Saône.

Lyon, traversé par deux fleuves, est la

(1) Ces étymologies sont prises au *Dictionnaire étymologique des Gaules*, etc. (*), par Bullet; mais elles sont accompagnées ici de nouvelles observations.

(*) Le *Dictionnaire celtique* de Bullet est trop peu consulté, car on y trouve des faits peu connus et d'un grand intérêt. Il y aurait un excellent livre à faire sur *les savants oubliés ou dédaignés*.

ville de l'Europe qui possède les plus beaux quais.

La Saône ayant dans notre ville un cours très-sinueux, ses quais présentent des aspects très-variés et sont beaucoup plus pittoresques que ceux du Rhône. La partie la plus gracieuse de son bassin est sans contredit celle qui s'étend de Fontaines-sur-Saône à Vaise. Le spectateur voit s'y succéder des sites gracieux et d'une riche végétation. Plus bas, en allant vers le midi, est le coteau des Chartreux, dont les maisons pittoresquement étagées rappellent certaines villes italiennes. Sur la rive droite, après avoir passé la colline de Montauban, on est bientôt en présence de Fourvières, couronnée par un sanctuaire vénéré de tous. A ses pieds, l'œil est frappé par la colonnade du Palais-de-Justice, l'abside franco-gothique de la cathédrale, l'élégante flèche de Saint-Georges. Sur la rive gauche, on voit l'opulent quai Saint-Antoine. Arrivé aux versants encore en partie couverts de verdure de Saint-Just et de Saint-Irénée, le regard suit enfin la longue balme des Etroits, qui s'étend jusqu'au confluent, en accusant sur le ciel une silhouette d'un beau caractère.

Il y a deux siècles, Lyon ne possédait que trois ponts : le Pont-de-Pierre et le pont de Bellecour sur la Saône, le pont de la Guillotière sur le Rhône. Sur les trois le passage

était gratuit. Jusqu'au jour où l'empereur a supprimé le péage des ponts du Rhône (1), les trois que nous venons de citer ont été les seuls où le péage n'existât pas. Cette comparaison, comme l'a remarqué M. L.-P. Gras (2), « nous montre que les administrateurs anciens de notre ville n'étaient pas en retard, pour l'intérêt public, sur les administrateurs du XIX^e siècle. »

Lyon est une des villes de l'Europe où l'on compte le plus de ponts. La position de cette cité en fait saisir aisément la cause.

Au lieu de consacrer une notice spéciale à chaque pont, nous croyons bien faire d'examiner ici tous les ponts de la Saône. On pourra avec facilité recourir à cette liste.

Pont de la Mulatière. — Ce pont a d'abord été nommé *pont de la Mulatière* ou du *Chemin de fer* ; mais il n'a conservé que le premier, qui lui vient du village de la Mulatière, auquel il aboutit, sur la rive droite. C'est le dernier monument que la main de l'homme ait élevé sur la Saône, car c'est le pont le plus rapproché du confluent. Les piles sont en pierres ; ses arches, au nombre de quatre, sont formées par neuf forts cintres de fonte,

(1) Lors de sa dernière visite à Lyon.

(2) Guide de la ville de Lyon, par Chambet aîné. 1860, p. 252.

à la Polonceau , d'une portée hardie ; des anneaux creux, du même métal, et dont le diamètre va en s'amoindrissant depuis la retombée jusqu'au sommet de l'arc, remplissent le tympan. Il est divisé en deux voies; la voie publique et celle du chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne. C'est la compagnie de cette voie ferrée qui a fait construire le pont que nous voyons. Son auteur est lyonnais , c'est l'ingénieur Joly.

Pont tubulaire du chemin de fer de Paris à Lyon. — L'aspect de ce pont surprend ceux qui le voient pour la première fois. Il a succédé à un pont de pierre qui s'écroula au moment d'être terminé. Il est d'un effet détestable, et n'a d'autres mérites que ceux de la solidité et de la bonne exécution. Qu'on songe au pont du Gard , aux aqueducs romains de Lyon , au pont de Sommières ou à celui de Saint-Chamas, etc., on jugera que les anciens avaient plus de goût que nous, et savaient mettre la beauté de l'art dans les constructions d'utilité publique.

Pont Napoléon. — Ce pont est suspendu. Il fait face à un pont semblable , jeté sur le Rhône , et qui porte également le nom de Napoléon.

Pont d'Ainay. — Il est en pierre et en bois.

Passerelle Saint-George. — Cette passerelle suspendue se fait remarquer par sa hardiesse et son élégance.

Pont Tilsitt. — Il y a un pont en cet endroit, depuis l'an 1634. Le premier, qui était de bois, fut emporté par la crue de 1711. On le rétablit alors, mais il était tellement délabré en 1779, qu'il fallut le démolir. Relevé ensuite en pierre, il fut livré à la circulation en 1811, et comme on venait de signer le fameux traité de Tilsitt, il fut nommé *pont Tilsitt*. Ce pont était solide et faisait honneur à l'ingénieur en chef Carron; mais ses voûtes étaient trop basses. Lors de l'inondation de 1840, il fut question de le faire sauter, car l'eau, ne pouvant circuler sous ses voûtes, reflua sur la ville qu'elle inondait. L'exhaussement de nos quais, pour les mettre à l'abri des inondations, a déterminé à le démolir cette année, afin de prévenir de nouveaux malheurs. Celui qui doit lui succéder est en voie de construction.

Pont du Palais-de-Justice. — Le pont suspendu que nous voyons aujourd'hui a été fait en 1842.

Pont de Nemours ou Pont-de-Pierre. — Humbert I^{er}, archevêque de Lyon, eut l'initiative de la construction du *Pont-de-Pierre*, en 1050. Ce n'était pas une construction élégante; mais sa durée de huit siècles prouve que sa solidité était à toute épreuve. Il se composait de huit arches de dimensions inégales. Il y avait des maisons aux abords du

pont et sur le pont lui-même. Chaque extrémité avait une tour ronde. Celle de l'ouest se nommait *tour de France*, et celle de l'est *tour de l'Empire*. La première arche, du côté de Saint-Nizier, se nommait l'*Arche merveilleuse*, parce que c'était sous cette arche que défilait la procession de la *fête des Merveilles*, fête fort ancienne, qui se célébrait au mois d'août, en l'honneur de S. Irénée et des 19,000 martyrs qui périrent avec lui. Le clergé de Lyon descendait la Saône dans des bateaux avec ornements, depuis Pierre-Scize jusqu'à Ainay. Pour amuser le peuple, on jetait un bœuf vivant dans la Saône par une petite porte située au-dessus de l'*arche merveilleuse*. Toutes les barques se mettaient aussitôt à sa poursuite. On l'atteignait au *Port-du-Temple*. Là, il était pris, et on allait l'abattre, l'écorcher, le dépecer et le distribuer à la foule dans la rue Ecorche-Bœuf, dont on a changé à tort le nom en celui de *rue du Port-du-Temple* (1).

Le pont de Nemours a été commencé en 1843, sous la direction de l'ingénieur Jordan. Le 23 septembre, le duc de Nemours, étant de passage à Lyon, en posa la première

(1) *La fête des Merveilles* ayant dégénéré en réjouissances païennes, fut supprimée par édit de Charles VI, en 1402. Elle fut remplacée par les célèbres foires de Lyon.

Pierre. Le feu ayant pris par accident à la charpente orientale du nouveau pont, on fut obligé de recommencer les travaux. Enfin le nouveau *Pont-de-Pierre* fut bâti en deux années, de 1844 à 1846. Il se compose de six arches, dont deux plus petites pour le halage. Sa longueur totale est de 132 mètres. Ce pont est le plus remarquable de tous ceux qui s'élèvent sur la Saône.

Pont de la Feuillée. — Ce pont date de 1837. Les chaînes sont retenues par des lions fondus en 1831. Il tire son nom de ce qu'il y avait autrefois sur le quai des berceaux de verdure faits avec des branches d'arbre entrelacées, et sous lesquels les mesureurs de blé, les bateliers et les gens du port avaient coutume de se réunir pour prendre le frais.

Passerelle Saint-Vincent. — Cette passerelle est suspendue.

Pont de Serin. — Ce pont est en pierre et en charpente. Il fut livré à la circulation en 1815.

Les ponts du *Port-Mouton*, de la *Gare-de-Vaise* et de l'*Ile-Barbe* sont suspendus.



Le chemin des Etroits.

C'est par une des plus belles entrées de Lyon que nous allons faire commencer au voyageur l'attrayante visite de la seconde ville de France. C'est le chemin des Etroits, compris entre la Mulatière et la Quarantaine, en face du quartier Perrache, sur la rive gauche de la Saône, qui sera le premier objet de nos observations. Il était autrefois fort exigü, circonstance à laquelle il doit son nom. On le citait pour ses grottes pittoresques et ses bois touffus. Jean-Jacques Rousseau se rappelait avec bonheur d'y avoir passé une nuit, pendant un séjour qu'il fit à Lyon en 1732. Nous reproduisons ici le récit qu'il en a laissé. C'est un des morceaux les plus parfaits des *Confessions* (1):

« Je me souviens même, dit-il, d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle pas lequel des deux. Des jardins élevés en terrasse bordaient le côté opposé. Il avait fait très-chaud ce jour-là; la soirée était charmante; la rosée humectait l'herbe flétrie; point de vent, une nuit tranquille; l'air était frais sans être froid;

(1) Livre IV.

le soleil en se couchant avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de rose; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre. Je me promenais dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort avant dans la nuit ma promenade sans m'apercevoir que j'étais las. Je m'en aperçus enfin. Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse; le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres; un rossignol était précisément au-dessus de moi; je m'endormis à son chant; mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux en s'ouvrant virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. Je me levai, me secouai : la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs qui me restaient encore. »

Pourquoi Rousseau n'a-t-il pas écrit un plus grand nombre de pages aussi belles, au lieu de nous raconter ses crimes, et d'attaquer les trônes et les autels ?

Le chemin des Etroits n'est plus aujourd'hui

d'hui ce qu'il était au XVIII^e siècle. Il est devenu un quai assez large, portant le nom de *Route impériale n° 3 de Lyon à la Mulatière*. Il est accompagné de glacis dans toute sa longueur. Néanmoins il offre encore des sites pittoresques et aimés des artistes.

Le revers oriental du coteau de Sainte-Foy descend jusqu'au chemin des Etroits. Il est nommé *Fontanière*, à cause de ses sources. On peut visiter une faible partie de la grotte de Fontanière, qu'un propriétaire a malheureusement close de murs. Elle faisait encore les délices des peintres dans la première moitié de notre siècle. Nous avertissons les botanistes qu'ils peuvent y recueillir deux jolies plantes : la *linaire cymbalaire* (*linaria cymbalaria*), qui tapisse la roche humide de ses feuilles réniformes et lobées, et l'*adianthe cheveux de Vénus* (*adiantum capillus Veneris*), fougère appelée autrefois *Capillaire de Montpellier*, et qui est du petit nombre de ces plantes qui habitent indifféremment nos climats et les latitudes les plus chaudes, car elle croit aux Antilles et au cap de Bonne-Espérance aussi bien qu'en France.

La balme des Etroits est un dépôt de matières de transport, où abondent les cailloux roulés, et qui a été déposé par les courants diluviens. Ces mêmes courants ont mis le sol lyonnais dans son état actuel. Nous ferons

observer quelques-uns de leurs effets les plus remarquables.

Parmi les belles villas qui ornent le chemin des Etroits, on remarque *Belle-Rive*, appartenant à MM. Périsse, libraires à Lyon. Ses jardins ont été dessinés par Lenôtre. Signalons encore celle de *Belle-Vue*, appartenant à M. Henri, et celle de M. Dugueyt, notaire.

A l'entrée du chemin des Etroits, on observe le pont tubulaire du chemin de fer, et l'ouverture de ce fameux tunnel si bien construit, qui va finir à Vaise, auprès de l'Abattoir. Il ne faut pas moins de 5 à 6 minutes à un convoi pour le traverser.

C'est au commencement du chemin des Etroits que le général Mouton-Duvernet fut fusillé, en 1816, à la suite d'une condamnation à mort, rendue par un conseil de guerre.



La Quarantaine.

A l'époque où de fréquentes pestes désolaient les provinces méridionales, ceux qui en arrivaient étaient obligés, avant d'entrer

dans Lyon , de passer quarante jours à la Quarantaine , quartier qui a tiré son nom de cet usage. L'hôpital de Saint-Laurent fournissait des secours convenables à ceux qui se trouvaient décidément pestiférés.



Montée de Choulans.

Depuis 1859, les hauteurs de Saint-Just et de Saint-Irénée ont été favorisées d'une utile voie de communication. C'est le *chemin de la Demi-Lune*, nommée aussi *montée de Choulans*, qui monte en serpentant sur la colline. Il est orné d'une plantation d'arbres. On y remarquera le château de Choulans, construction du XVI^e siècle.

Le territoire de Choulans tire son nom d'une fontaine appelée *Cholan* dans le plan de 1540, et plus tard nommée *Siolan*. Paradin, historien du XVI^e siècle, en donne une curieuse étymologie : « Il y avoit aussi une fontaine, que les antiques documens et pancartes nomment *Siloa fons* ou *Siloë*, du nom de celle qui est en la Palestine, au pied du

mont de Sion. De ce nom est demeuré un vestige dans la langue du vulgue, qui nomma ceste fontaine *Siolan*. La pancarte dit ces mots : *Terminatur à mane via publica, cum Siloa fonte.* »

Saint-Irénée.

Saint-Irénée-sur-la-Montagne, comme la désigne le Saint-Père, dans le langage imagé de la chancellerie romaine, est la première église que nous ayons à étudier. Ce lieu saint offre trois parties bien distinctes, qu'il faut voir séparément : la crypte, l'église et le calvaire.

Venu fort jeune à Lyon, un long séjour dans cette ville nous en a fait une seconde patrie. Aussi sommes-nous zélé autant que personne pour proclamer les titres de gloire des monuments si précieux qu'elle a le bonheur de posséder. C'est pourquoi, les voulant présenter sous leur véritable jour, nous avons demandé à M. le vicomte Fernand de Saint-Andéol, l'instaurateur de l'his-

toire de l'architecture religieuse en France, du I^{er} siècle au XI^e, de vouloir bien nous donner son appréciation sur les antiques édifices religieux de notre ville, dont il n'a encore décrit que trois dans la *France littéraire*. L'éminent archéologue a accédé à notre vœu, avec un empressement dont nous lui témoignons ici notre vive reconnaissance. Grâce à lui, nous sommes le premier à publier un livre où tous les monuments de Lyon sont appréciés au point de vue de l'histoire et de la bonne archéologie. La description raisonnée de la crypte de Saint-Irénée, monument que, jusqu'à ce jour, les archéologues n'ont pas jugé comme il le fallait, prouvera la vérité de nos paroles.

LA CRYPTÉ DE SAINT-IRÉNÉE.

Dans une lettre d'octobre 1863, qui a pris date dans l'histoire archéologique de notre cité, M. Fernand de Saint-Andéol nous disait : « *La crypte de Saint-Irénée est un des plus précieux monuments du monde chrétien.* » Cette opinion nous a paru lumineuse, et elle satisfera, pensons-nous, tous les bons esprits.

- Nous continuons à citer M. de Saint-Andéol, en développant ses observations :

« La crypte de Saint-Irénée est un monu-

ment plus ancien que le triomphe du christianisme sous Constantin. Sa maçonnerie, ses cordons de briques et ses fragments de mosaïque prouvent son antiquité. C'était une des églises tolérées des premiers temps chrétiens, pourvu qu'aucun insigne ne se montrât au dehors. » A Rome, comme dans plusieurs grandes villes de l'empire, les chrétiens tenaient leurs mystérieuses assemblées dans quelque crypte située dans le cimetière public. Là, ils étaient protégés par le respect des peuples pour les tombeaux (1). Les chrétiens lyonnais prirent le même moyen. Disposant d'une grotte naturelle ou artificielle, cachée au milieu d'un polyandre de Lugdunum (2),

(1) Les Romains avaient un grand respect pour les sépultures. Au rapport de Mabillon, on lisait dans une de leurs nécropoles : *Qui. hic. inxerit. aut. cecurrit. habeat. deos. superos. et. inferos. iratos.*

(2) Les Romains plaçaient leurs polyandres dans le voisinage des villes, mais jamais dans leur enceinte. C'est un point très-important pour déterminer la situation de Lugdunum, que d'être certain qu'un cimetière gallo-romain était à Saint-Irénée, qui se trouvait par conséquent en dehors et auprès de la ville. — On peut dire du sol de Saint-Irénée ce que Cicéron disait d'Athènes : *On n'y peut pas faire un pas sans mettre le pied sur quelque histoire.* On n'y a jamais creusé sans déterrer des tombeaux. Il est à regretter qu'on n'ait jamais pratiqué des fouilles considérables. Les richesses archéologiques auraient été assurément abondantes. Là plupart des tombeaux découverts dans l'en-

ils y construisirent une crypte, qui fut dédiée à S. Jean l'Évangéliste, le maître de S. Polycarpe, qui eut lui-même pour disciples S. Pothin et S. Irénée. Ce dernier en devint plus tard le patron (1).

Cette crypte a trois nefs, voûtées en berceau et séparées par six colonnes, ayant un simple tore au lieu de chapiteau. Il y a quatre travées dans la nef, et une dans le chœur. Les arceaux sont en plein cintre, légèrement rentrant, de manière à présenter la forme d'un fer à cheval. Ils sont composés de briques et de clavaux cunéiformes en pierres, placés alternativement (2). Les arceaux de nos aqueducs romains offrent ce genre de construction, qui est une preuve irrécusable d'antiquité. Dans la crypte qui nous occupe,

ceinte du calvaire et dans la cour qui précède l'église supérieure sont allés enrichir le Musée de Lyon.

(1) On dit souvent que cette crypte fut le berceau du christianisme dans les Gaules; mais on ne peut en donner aucune preuve. Cette crypte existait sous l'épiscopat de S. Irénée; mais on n'a point de titre pour la faire remonter plus haut. Les plus anciennes églises de France, d'après les monuments les plus certains, ont été celles que les apôtres de la Provence et autres provinces ont élevées dès le 1^{er} siècle. Telles sont l'église des Saintes-Maries, en Camargue, l'église souterraine de Sainte-Marthe, à Tarascon, etc.

(2) Cette observation a été faite par M. Benoît, architecte de notre ville, avant que les arceaux fussent recouverts de badigeon.

les deux fenêtres de l'abside, vues de dehors, offrent aussi la même disposition de pierres alternées avec des briques

Au milieu de la grande nef, à la hauteur de la deuxième travée, on voit un puits d'environ un mètre de diamètre. « Ce puits servait de *fontaine (fons) baptismale*. Il fournissait l'eau nécessaire pour conférer le baptême. Pendant la cérémonie, suivant une coutume romaine, des rideaux séparaient la deuxième travée de la partie supérieure de l'église. » Dans les catacombes de Rome, se trouvent plusieurs puits, qui étaient destinés à fournir l'eau pour le baptême (1).

S. Zacharie, successeur de S. Irénée sur le siège de Lyon, interrompit la destination du puits de notre crypte. Après la terrible persécution qui s'éleva sous Septime-Sévère, il le fit remplir des reliques des martyrs, ne pouvant trouver un espace suffisant pour leur donner une autre sépulture. Les martyrs étant, suivant la tradition, au nombre de 19,000, sans compter les femmes et les enfants, ce puits est sans doute très-profond. On assure que la terre qu'on en retire est encore teinte de sang. S. Grégoire de Tours nous apprend qu'on en distribuait, de son

(1) Le puits qu'on voit dans l'église souterraine de Sainte-Marthe, à Tarascon (Bouches-du-Rhône), n'aurait-il pas servi de fontaine baptismale ?

temps, comme une précieuse relique (1). Ce puits est aujourd'hui soigneusement fermé par une pierre ronde, et recouvert jusqu'à environ 1 m. 25 c. de son orifice.

« Je suis persuadé que des cellules étaient appliquées sur le flanc droit, pour le logement du *presbyter* et de son diacre ou clerc, de même qu'à Arles en France, et à la basilique de Teveste, en Afrique. »

« L'extrémité des deux nefs latérales, qui sont dépourvues d'absides, recevait les tables des oblations. »

L'abside de notre église souterraine est voûtée en cul-de-four. Elle est à cinq pans. Sur les deux premiers existent deux grandes fenêtres. Sur les deux autres sont deux niches.

L'aire du chœur est élevée d'un mètre par un mur en marbre blanc. On y monte par deux rampes d'escalier, placés dans les collatéraux, en face des autels des SS. Epipode et Alexandre.

S. Grégoire de Tours, parlant de notre crypte, dit que « S. Irénée fut enseveli sous l'autel, dans la crypte de la basilique de Saint-Jean, et que d'un côté fut déposé Epipode, de l'autre le martyr Alexandre. » La même disposition existe encore aujourd'hui. Les trois autels actuels correspondent aux

(1) *Lib. de gloria Martyrum*, cap. 4.

trois tombeaux dont parle S. Grégoire ; mais ceux des SS. Epipode et Alexandre sont tout-à-fait modernes. Celui de S. Irénée, composé de morceaux de marbre blanc, est le seul qui puisse avoir quelques fragments antiques, provenant du tombeau de ce grand pontife.

Dans les collatéraux, on remarque deux petits fragments de pavé en mosaïque, composés de carrés et de triangles alternativement noirs et blancs. On signale des mosaïques semblables dans la haute antiquité romaine.

« Du IV^e au V^e siècle, cette église n'était déjà plus assez grande, à cause du nombre croissant des fidèles. En outre, elle possédait un trésor. On lui fit donc, sur des proportions vastes relativement à l'étendue de l'église, un *secretarium* (1) muni d'une abside sur son flanc nord. On l'appelle aujourd'hui *chapelle de S. Polycarpe*. »

La porte qui existe au centre du mur occidental ne présente aucune moulure. On y monte par quatre marches. Elle s'ouvre sur un palier. Le mur d'en face offre une inscription de l'an 1863, qui indique que la sé-

(1) Le Προθεσις, *secretarium* ou *préparatoire*, était la dépendance de l'église où étaient préparées et conservées les provisions de pain et de vin nécessaires au sacrifice de la messe et à la communion des fidèles.

pulture de S. Zacharie a été découverte en cet endroit (1). Deux rampes d'escaliers s'élèvent au nord et au midi, et aboutissent à des couloirs, qui conduisent dans la cour, en avant de la façade de l'église supérieure. Sur les murs du couloir qui aboutit au nord de cette façade, près de l'issue, sont placés de précieuses épitaphes chrétiennes ou profanes. Elles nous disent : Là fut le cimetière gallo-romain.

Quant à la chapelle, de forme rectangulaire, qui est au midi, c'est une annexe postérieure au IX^e siècle, et peut-être même au XV^e. Elle servit longtemps de recluserie. On voit au pied de l'autel la tombe de la dernière recluse, Marguerite Labarge, morte en 1692.

Le lecteur a reconnu sans doute que nous avons décrit la crypte de Saint-Irénée, sans tenir compte des restaurations récentes. Nous n'avons en effet rien à en dire, si ce n'est d'exprimer nos regrets, tant sous le rapport religieux que sous le rapport archéologique, de voir le caractère de ce monument si étrangement défigurés.

Vers la fin du V^e siècle, l'évêque S. Pa-

(1) Le premier, nous avons annoncé au public la découverte du tombeau de S. Zacharie, dans la *Semaine religieuse de Lyon et de la Province*, t. I, n^o du 18 juillet 1863, p. 453 à 454.

tient , qui est resté célèbre pour avoir construit des églises d'une grande beauté , éleva, sur la crypte primitive, qu'il eut soin de décorer, une basilique d'une étonnante magnificence. Les Bollandistes (1) nous ont conservé une inscription qu'on lisait autrefois sur le pavé mosaïque du presbytère de la crypte. Elle attestait ce que nous disons. Voici la traduction des deux premiers vers : « Ici brillent deux temples élevés sous un même toit, qui ont été ornés sous la direction de S. Patient. »

En 1562 , notre crypte fut horriblement dévastée par les protestants. Ils brisèrent les tombeaux, profanèrent les reliques , enlevèrent tout ce qui excitait leur convoitise, bouleversèrent le pavé en mosaïque, pour chercher les trésors qu'ils croyaient enfouis dans le sol , et brisèrent jusqu'aux colonnes de marbre qui portaient les voûtes. Chose étonnante ! les voûtes , ainsi privées d'appui , résistèrent même à la chute de la basilique supérieure , que les huguenots renversèrent, et demeurèrent en cet état pendant plus de vingt ans (2) !

En descendant dans la crypte par l'escalier dont l'entrée est sur le Calvaire, on ob-

(1) T. V, p. 678.

(2) *Abrégé de l'histoire des martyrs de Lyon*, par Guérin, p. 7.

serve , à droite , en face de la porte de la chapelle de S. Polycarpe, un caveau défendu par une triple grille, où ont été entassés les os des martyrs , après qu'on les eut séparés des os d'animaux , avec lesquels les huguenots les avaient confondus , afin qu'ils ne pussent plus être vénérés par les catholiques.

L'ÉGLISE DE SAINT-IRÉNÉE.

Nous l'avons déjà dit, S. Patient éleva une magnifique basilique au-dessus de la crypte de S. Irénée. Au moyen-âge , ce temple fut doté d'un pavé en mosaïque , dont il subsistait encore quelques fragments au commencement de ce siècle. On y voyait les signes du zodiaque , les emblèmes des vertus théologiques, et quelques fragments d'une inscription en vers latins , destinée à conserver la mémoire du massacre des chrétiens sous l'empire de Sévère. Renversée en partie par les protestants en 1562 , puis relevée , puis de nouveau détruite , lors du siège de Lyon , l'église de Saint-Irénée a été réédifiée en ce siècle , et n'a plus rien d'antique que les substructions de l'abside. Elle est de ce style détestable, inventé par quelques médiocrités de notre époque , qui l'ont fait passer pour beau et antique en lui donnant le nom de

bysantin. Une tour carrée, servant de clocher, flanque l'édifice. Dans la première chapelle, à droite, est un autel en marbre, placé sur le tombeau de S. Jubin, quatorzième *archevêque* de Lyon (XI^e siècle), qui a été découvert à cette place en 1827. L'église n'a qu'une seule nef. Le chœur est couronné par deux coupoles et terminé par une abside en hémicycle. Au-devant de l'autel principal, on lit sur le pavé l'inscription signalée plus haut (1). C'est une louable idée de l'avoir fait reproduire..

Cette église se recommande aux fidèles par les privilèges et indulgences accordés par le Saint-Siège.

Le portail de la cour qui précède Saint-Irénée est digne de remarque. C'est le premier ouvrage du célèbre Soufflot, après son retour d'Italie.

(1) Voici la traduction de cette inscription : « En entrant dans ces lieux si sacrés, frappe ta poitrine coupable, implore le pardon en gémissant, répands des larmes en priant. Ici repose la troupe des compagnons de l'évêque Irénée, que ce pontife a conduits aux cieus par le martyre. Si tu désires en savoir le nombre, je te le manifesterai. Ils furent dix-neuf mille sous ce grand chef, sans compter les femmes et les enfants. Mis à mort par une main abominable, ils jouissent maintenant de la lumière du Christ. »

LE CALVAIRE.

Le Calvaire , qui s'étend derrière l'église de Saint-Irénée , a été établi en 1815 , grâce aux libéralités des Lyonnais , et surtout de M. Rusand , ancien imprimeur-libraire du clergé , en mémoire du rétablissement de Pie VII sur la chaire de S. Pierre , de celui de Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres , et de la conservation de la ville de Lyon , durant les invasions de 1814 à 1816. Au-dessous du Calvaire se trouve une chapelle souterraine , dans laquelle on voit un christ , sculpté en pierre , de grandeur naturelle , et couché dans un autel en forme de tombeau .

Dans la cour du calvaire sont encore deux des nombreux tombeaux romains trouvés en cet endroit .



Maison du refuge Saint-Michel.

Au sud de Saint-Irénée , est un vaste bâtiment construit en pierres de taille , vers le milieu du XVIII^e siècle , sur les dessins de

Soufflot , qui a fait là une œuvre d'un beau caractère. Il était la demeure des chanoines réguliers de l'ordre des Augustins , venus de Paris pour desservir l'église et le prieuré de Saint-Irénée. Incendié pendant le siège de Lyon, il fut restauré et agrandi en 1814. On y a formé un établissement des plus utiles, connu sous le nom de *Charité du refuge Saint-Michel*. C'est une providence pour les filles abandonnées ou repentantes, qui y travaillent sous la surveillance des sœurs de Saint-Michel. Ce *refuge* possède une église. La maison est élevée de trois étages et terminée de chaque côté par un avant-corps surmonté de balustres. La façade est à l'est , sur un joli jardin au milieu duquel est un jet d'eau. On entre du côté de l'ouest.



Aqueducs romains de Lyon.

Les archéologues et les touristes qui s'arrêtent à Lyon , ne doivent point manquer d'aller voir les imposantes ruines d'aqueducs comprises dans les constructions du fort de

Saint-Irénée. Elles ont fait partie du plus considérable de nos aqueducs, celui du *Mont-Pilat*, ainsi appelé parce qu'il avait sa prise d'eau au pied de cette montagne, où il recueillait la rivière du Gier. Dans un parcours de treize lieues de poste, il traversait les territoires de la Martinière, d'Izieux, de Saint-Chamond, de Cellieu, de Chagnon, de Saint-Genis-Terre-Noire, de Saint-Martin-la-Plaine, de Saint-Maurice-sur-Dargoire, de Mornand, de Saint-Laurent-d'Agny, de Soucieu. La commune de Chaponost en possède encore environ 90 arcades d'une bonne conservation. Au hameau de Beaunan, situé dans un vallon enchanteur, sur la petite rivière d'Izeron, les Romains furent obligés de construire un pont à siphons d'une grande étendue. Il en reste encore bon nombre de piles d'un effet très-pittoresque. Le long du chemin de Sainte-Foy à Lyon par Saint-Irénée on trouve le canal souterrain. Dans la rue de Narcel, on observe quelques arcades. Arrivé sur l'emplacement du fort Saint-Irénée, l'aqueduc traversait le vallon qui le sépare de Fourvières, où il aboutissait. Ses ruines se voient encore au commencement de la rue du Juge-de-Paix. Elles font face à celles de Saint-Irénée. Cet aqueduc venait enfin verser ses eaux dans une immense conserve, qui s'étend sous la maison Caille et le passage Gay.

Les aqueducs occupent le premier rang parmi nos antiquités romaines. Les ruines qui nous en restent suffisent pour les faire classer parmi les plus beaux monuments anciens de la Gaule. Quels travaux le seul aqueduc du *Mont-Pilat* a dû coûter ! Il a fallu, pour établir le niveau dans une si grande étendue, percer plusieurs montagnes, et élever au-dessus des vallées des arcades d'une très-grande hauteur.

Les portions encore subsistantes de l'aqueduc du *Mont-Pilat* ont un caractère grandiose, dû à leurs proportions à la fois harmonieuses et gigantesques. Les plus beaux détails ne sauraient produire un teleffet. Partout la construction est uniforme. La masse des piliers est formée de pierres brutes, noyées dans le ciment. Quand au revêtement, c'est un des plus beaux exemples connus de ce que nous appelons *maçonnerie mouillée*, le *dyctyotheton* des Grecs, l'*opus reticulatum* des Romains. Cet appareil est formé de pierres taillées carrément, et disposées de manière à ce que la ligne des jointures fasse une diagonale, ce qui donne au mur l'apparence d'un réseau. Sur nos aqueducs, les pierres sont appareillées avec une précision admirable. De quatre pieds en quatre pieds, la maçonnerie est interrompue par un lit de deux rangées de briques posées à

plat, afin de mieux conserver l'horizontalité des assises.

La solidité de ces ruines est due à la grande force du ciment, qui est telle que les piliers se sont parfois renversés tout d'une masse. Dans ces cas-là, on a toujours observé que c'est la brique qui a cédé aux efforts du temps ou des hommes.

Qui éleva l'aqueduc du *Mont-Pilat* ? Colonia soutient fortement que c'est Marc-Antoine. Suivant cet auteur, nos aqueducs sont dûs à ce triumvir, qui les fit exécuter par des légions romaines, soit dans le cours des deux ou trois années qu'il gouverna la Gaule, après l'établissement du triumvirat, soit qu'il les eût entrepris durant les neuf années où il fut *questeur*, alors qu'il ne songeait qu'à faire subsister commodément son armée, et qu'il était entièrement dévoué aux intérêts de son ami Jules-César.

Deux autres aqueducs amenaient l'eau à Lugdunum : l'aqueduc du *Mont-d'Or* et celui de la *Brévenne*.

Les eaux du *Mont-d'Or* étaient recueillies par l'aqueduc de ce nom, depuis Poleymieux. Il traversait les communes de Curis, d'Albigny, de Couzon, de Saint-Romain, de Collonges, de Saint-Cyr, de Saint-Fortunat, de Limonest, la route de Lyon à Villefranche, le plateau de Dardilly et d'Ecully, le

vallon de Grange-Blanche, et aboutissait à Lugdunum après avoir encore traversé les Massues. Son réservoir se trouvait, suivant quelques auteurs, à la porte de Saint-Just appelée *porte de Trion*, nom dérivé de celui de *porta trium fontium*, que les anciens titres lui donnent, parce que l'eau venue de l'aqueduc coulait par trois fontaines.

L'*Aqueduc de la Brévenne* recueillait les sources qui, de Duerne à Sourcieu, se jettent dans la Brévenne, et les amenait à Lugdunum en sillonnant Saint-Genis-l'Argentière, Montromand, Courzieu, Chevinay, Saint-Pierre-la-Palud, Sourcieu, Lentilly, Rivoire, Lachaux, la Tour-de-Salvigny, la Pussetière, puis la gorge de la Bessè. Là, on en perd la trace; on ignore même dans quel endroit de la ville était placé son réservoir de distribution.



Fortifications de Lyon.

« Au seizième siècle, Lyon possédait un système complet de fortifications. Elles

avaient été commencées en l'année 1512, alors que la France perdait toutes ses conquêtes d'Italie, et qu'elle se voyait menacée de l'invasion des puissances de l'Europe liguées contre elle. Ces fortifications n'avaient reçu un entier achèvement que vers 1550. Deux murs bastionnés s'étendant, l'un de la barrière Saint-Clair à celle de Serin, où il était terminé par le fort Saint-Jean, l'autre du fort de Pierre-Scise à la porte de Saint-Georges, défendaient la ville au nord et à l'ouest; au sud, elle était garantie par un rempart construit à Ainay, d'un fleuve à l'autre, et par le canal du confluent qui était en cet endroit; enfin, à l'est, le Rhône et un mur bordant sa rive droite des Terreaux à Saint-Bonaventure la mettaient à l'abri. En dehors des murs, le cloître de Saint-Just offrait un fort inexpugnable, mais que les protestants surprirent et rasèrent lorsqu'ils s'emparèrent de la ville en 1562. Pour s'opposer à de nouvelles entreprises de ce genre, Charles IX fit construire, à l'endroit des Chartreux, une citadelle qui fut démolie en 1585 par les habitants, qu'elle inquiétait beaucoup. En 1793, on détruisit le fort de Pierre-Scise et tous les autres ouvrages (1). » Il en resta

(1) Citation du *Guide de l'étranger à Lyon*, par MM. A. Combe et G. Charavey. Lyon, 1847, p. 281 à 283.

cependant quelques parties. Le génie militaire a utilisé celles qui entraient dans son plan.

Les fortifications actuelles, commencées dans les premiers mois de 1831, embrassent toute la ville, ainsi que les faubourgs de la Guillotière et de Vaise.

Une ligne défensive enlace la rive gauche de la Saône. Elle commence en face d'Ainay, entre la Quarantaine et Saint-Georges, offre, dans la direction du sud-est au nord-ouest, cinq bastions numérotés, le 1^{er}, le 2^e, le second bis, le 3^e et le 4^e, comprend le fort de Loyasse, passe entre le 2^e bastion et le second bis, par l'ancienne porte de Saint-Just, suit les chemins de Loyasse et du Télégraphe, comprend le fort de Loyasse, et va finir par le fortin de Vaise, au-dessus du faubourg de ce nom.

Les fortifications reprennent sur la rive droite de la Saône, en commençant par le fort Saint-Jean, le plus pittoresque des forts de Lyon, car il est étagé sur un rocher de granit qui domine la Saône. De ce fort part un mur d'enceinte à bastions, séparant Lyon de la Croix-Rousse, en ne laissant pour la communication que trois portes défendues chacune par un petit fort. Ce sont, de l'ouest à l'est, la porte et le fort des Chartreux, le fort et la porte des Bernardines, le fort et la

porte de Saint-Laurent. Des meurtrières sont disposées en face de chaque rue , de façon à pouvoir mitrailler la Croix-Rousse en tous sens. Le bastion d'Orléans , et une porte fortifiée , appelée porte du Boulevard , qui est placée au-dessus de la barrière Saint-Clair, complètent le système de défense.

Un vaste canal d'enceinte , s'étendant sur la rive gauche du Rhône , et s'alimentant des eaux de ce fleuve, relie six forts et deux lunettes. Suivant l'usage , ils portent chacun le nom du lieu où ils sont placés. Ce sont le fort de la Tête-d'Or , la lunette des Charpennes , le fort des Brotteaux, celui de Villeurbanne, la lunette des Hirondelles, le fort de la Motte , celui du Colombier et enfin celui de la Vitriolerie.

Le système de fortifications comprend aussi plusieurs forts détachés , savoir : à l'ouest, ceux de Sainte-Foy et de Saint-Irénée ; au nord-ouest , celui de la Duchère ; au nord, ceux de Caluire et de Montessuy.

Divers projets ont été mis en avant pour augmenter encore les fortifications de Lyon. Nous n'en parlerons point. Disons seulement que notre cité nous paraît *assez forte*.

Mais en présence de cette formidable chaîne de forts qui ceint la seconde ville de France, aimons à nous rappeler qu'Henri-le-Grand, qui nommait avec satisfaction notre cité :

ma bonne ville de Lyon, a donné les meilleures preuves de sa fidélité envers ses souverains, dans un édit de 1594, où il déclare que *n'ayant pas la moindre défiance des Lyonnais, il ne veut au milieu d'eux de citadelles que dans leurs cœurs; qu'il ne peut avoir de sujets plus fidèles, ni l'état de meilleurs citoyens.*



Porte de Saint-Just.

Les Romains plaçaient des tombeaux près des portes des villes et sur les bords des grands chemins, afin de rappeler la mémoire des morts, et de porter les habitants des cités à défendre les lieux où reposaient les cendres de leurs ancêtres. Les nombreuses pierres tumulaires trouvées à Saint-Just ne permettent pas de douter que sous les Romains, comme en ce jour, une porte de la ville fût là.



Crypte des Machabées. — Basilique de Saint-Just. — Eglise de Saint-Just.

Entre la porte de Saint-Just et l'église Saint-Irénée, S. Zacharie, au commencement du III^e siècle, établit une crypte dédiée aux Machabées (1). En même temps qu'à la crypte de Saint-Jean l'Évangéliste, aujourd'hui de Saint-Irénée, il y plaça ce qu'il put recueillir des précieux restes de nos martyrs. Ces deux églises étaient alors unies, de la même manière que le furent si longtemps les églises de Saint-Jean, de Saint-

(1) C'est sans preuve aucune que Colonia a prétendu que S. Zacharie avait dédié sa crypte aux martyrs lyonnais, en les nommant *Machabées*. Il est beaucoup plus rationnel de croire simplement qu'il s'agit ici des Machabées si célèbres de l'Ancien-Testament. Le culte de ces héros de la foi était fort développé dans les premiers siècles de l'Eglise, où ils servaient de modèle aux martyrs. Une tradition constante et immémoriale veut que S. Paul ait consacré un oratoire ou crypte dédiée aux Machabées, à Vienne. On dit également qu'il leur dédia un oratoire à Narbonne. — On a laissé construire des maisons sur l'emplacement de la basilique de Saint-Just, dont les décombres cachaient l'ouverture de la crypte des Machabées. Si on le voulait, on pourrait retrouver cette crypte, qui doit être, comme celle de Saint-Irénée, un des plus précieux monuments du monde chrétien. Nous appelons sur ce point toute l'attention des savants et des autorités de notre ville.

Etienne et de Sainte-Croix. Au V^e siècle, S. Patient fit élever au-dessus de la crypte des Machabées une basilique d'une splendeur prodigieuse. A cette époque, le corps de S. Just, évêque de Lyon au IV^e siècle, ayant été rapporté d'Egypte et déposé dans cette église, elle le prit pour patron et demeura dès-lors sous ce vocable.

En 1245, le pape Innocent IV, poursuivi par l'empereur Frédéric II, se retira dans le cloître de Saint-Just, où il tint la première séance d'un concile dans lequel il excommunia ce prince. Son séjour dans ce cloître dura jusqu'à la mort de Frédéric, c'est-à-dire sept ans, pendant lesquels il composa son commentaire sur les cinq livres des Décrétales. En quittant les chanoines, il voulut leur donner des marques de la satisfaction qu'il avait de leur bon accueil. Pour cela, il les favorisa d'indulgenes et d'exemptions, leur donna les baronies de Brignais et de Valsonne, ainsi qu'une somme considérable pour relever leur église, qui tombait en ruines. Il leur fit présent en outre d'une rose d'or, enrichie d'une cornaline antique représentant la tête d'Hercule. On la montrait au peuple le dimanche de la Passion.

Les chanoines-barons de Saint-Just reconstruisirent richement leur église. Comme la ville voulait l'affranchissement de la com-

mune, ils se hâtèrent d'ajouter aux fortifications qui les défendaient déjà. Les bourgeois les assiégèrent longtemps, mais sans succès.

Le 14 novembre 1305, le pape Clément V fut solennellement couronné dans l'église de Saint-Just, en présence de Philippe-le-Bel et de la plus illustre noblesse de France, qui s'était rassemblée pour assister à ce couronnement (1). Dans le même édifice, Clément V fit une promotion de dix cardinaux, le 15 décembre.

La mère de François I^{er}, deux fois nommée régente, deux fois tint sa cour dans le château-fort de Saint-Just, réputé inexpugnable (2). Cependant, en 1562, les protestants l'emportèrent par surprise, le démolirent de fond en comble, avec l'église, et dispersèrent les précieuses reliques qui y étaient conservées.

Après ces ravages et ces spoliations, les

(1) Lorsque le pape, après son couronnement, s'en retournait au palais de Saint-Jean, un mur chargé de spectateurs s'écroula. Plusieurs personnes de distinction furent tuées, d'autres blessées. Le pape même fut renversé. Le mur dont la chute causa cet affreux désastre était à peu près vers l'ancienne maison du *Verbe-Incarné*, dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par l'*institution* de ce nom, que dirige M. Guillard.

(2) Le cloître de Saint-Just était entouré de hautes murailles, et gardé par une citadelle.

chanoines relevèrent leur église, en 1564, mais cette fois sur de pauvres proportions. Le Chapitre se détermina enfin à en construire une autre, sous le même vocable, sur un terrain qu'il acheta près de l'ancien emplacement, mais dans l'intérieur de la cité. L'église actuelle fut donc commencée en 1661 ; mais la nef et la façade datent de 1703, et l'on n'y mit la dernière main qu'en 1747 (1).

La façade de l'église est décorée de quatre œuvres du sculpteur Legendre-Hérald. Ce sont deux statues, celle de S. Irénée et celle de S. Just, et deux bas-reliefs, l'un représentant le martyre de S. Irénée et l'autre la translation des reliques de S. Just. Depuis 1830, l'intérieur a été restauré par M. Gay. On y remarque le baptistère et le bénitier, l'un et l'autre en marbre blanc. La nef est ornée des peintures emblématiques des quatre évangélistes et des portraits de S. Just et de S. Alexandre. Des saints lyonnais sont sculptés dans la frise. Cette église possède un orgue d'un style architectural.

(1) Le Chapitre avait fait sculpter ses armes sur le fronton. Elles étaient supportées par deux grandes licornes de marbre, qui étaient considérées comme de bons morceaux de sculpture. Elles faisaient peur aux petits enfants, dit-on. Armes et licornes furent enlevés en 1791, par arrêté municipal.

Grand-Séminaire.

Avant d'être élevé sur le coteau de Saint-Just, le séminaire métropolitain, dit de Saint-Irénée, était situé sur la place Croix-Pâquet, dans le quartier Saint-Clair. Il fut créé en 1659 par l'archevêque Camille de Neufville de Villeroy, qui le mit sous la direction de MM. de Saint-Sulpice. Lors de la constitution civile du clergé, les professeurs, ayant refusé de prêter serment, furent tous remplacés par d'autres prêtres, que l'administration municipale installa elle-même. 1793 arriva; les nouveaux professeurs furent dispersés avec les élèves, et les bâtiments du séminaire furent utilisés pour un hôpital militaire. Ils furent rendus à leur première destination par le cardinal Fesch, qui rappela en même temps les Sulpiciens, auxquels la direction en est encore confiée.

En 1847, le séminaire fit l'acquisition d'un enclos occupé avant la révolution par des religieuses ursulines, et ensuite par une maison de santé, située au bas de la place des Minimes, dans l'intention de s'y établir, après y avoir élevé un édifice convenable, car l'ancienne construction était devenue incommode sous plusieurs rapports, et n'offrait

plus même des garanties de solidité. Mgr. le cardinal de Bonald obtint du gouvernement des fonds et l'autorisation de bâtir le nouvel édifice, qui fut rapidement terminé. Les plans et dessins ont été faits par M. Desjardins, et les travaux ont été dirigés par M. Hirsch.

Une large galerie règne autour de l'édifice. Le rez-de-chaussée renferme les réfectoires, les cuisines, les salles de cours, etc. Au premier étage sont de vastes corridors et 300 cellules bien meublées. Le sous-sol contient la boulangerie et les provisions. Ce vaste établissement réunit les meilleures conditions. Sa position est éminemment salubre, outre qu'elle est magnifique. Sa façade regarde les quais de la rive gauche de la Saône. La masse de l'édifice frappe le regard à une grande distance.

La chapelle est en voie de construction (1).

(1) Dans une des salles du Grand-Séminaire de Saint-Clair, se trouvaient plusieurs tableaux remarquables, qui avaient été donnés par le cardinal Fesch, si connu pour ses goûts artistiques. Ils ont été transportés au nouveau séminaire. Parmi eux, nous signalerons l'*Apothéose de S. Joseph*, par Simon Vouet; un *évêque prêchant le christianisme aux Indiens*, par Claude Corneille (*), peut-être la seule œuvre de ce peintre

(*) Ce peintre, qui a fait un long séjour à Lyon, où il est mort, fut célèbre au XVI^e siècle comme portraitiste. C'était le rival de Janet. La reine Catherine ne dédaigna pas d'aller poser chez lui.

Conserve d'eau.

L'ancien enclos des Ursulines , aujourd'hui propriété du Grand-Séminaire , renferme une conserve d'eau , construite par les Romains , qui est l'un des monuments antiques les mieux conservés de la Gaule lyonnaise. On y descend par un escalier étroit et dégradé, qui paraît avoir été refait il y a deux ou trois siècles , ainsi que l'entrée où se trouve un écu , sans doute celui du propriétaire restaurateur.

Cette conserve a 16 mètres de longueur sur 14 mètres 67 centimètres de largeur et 6 mètres 67 centimètres de hauteur. Ses murs ont un mètre d'épaisseur. Elle a quatre murs de face , et offre trois enceintes rectangulaires de portiques , élevées les unes dans les autres , et qui forment plusieurs galeries. Au milieu est une salle. On voit les trous de décharge qui servaient à introduire l'eau. La voûte est percée en différents endroits de grandes ouvertures rondes , par lesquelles on puisait de l'eau.

qu'on connaisse à Lyon; *un martyr refusant d'adorer les idoles*, par Loir; *la mort de S. Germain l'Auxerrois*, et *S. Germain présentant à la cour les plans de son abbaye*, par Cazes, etc. Nous citerons encore un *François-Xavier* traversant la mer sur son manteau, pour gagner le rivage de la contrée qu'il doit évangéliser. Il y a là une fort belle opposition entre les apôtres sur les flots et les anges dans les airs.

Tous les murs sont revêtus d'un ciment fort remarquable. A une dureté extrême, il joint la propriété de recevoir un beau poli. Il emprunte sa couleur rouge à la brique qui entre dans sa composition, et qui domine à la superficie (1).

Le clos du séminaire renferme aussi un aqueduc souterrain d'une grande étendue, qui a dû servir à conduire les eaux dans la conserve.

A la suite de fouilles faites dans ces lieux, à diverses époques, on y a trouvé plusieurs objets antiques.

Théâtre romain.

On voyait encore, au XVIII^e siècle, dans la vigne du couvent des Minimes, situé sur la place du même nom, les ruines d'un théâtre

(1) Le même ciment s'observe sur les parois de la *conserve de l'Antiquaille*, dont la couleur rouge a été faussement attribuée au séjour du vin par quelques auteurs. Les constructions romaines d'Albe d'Auguste et de Mélas, villes de l'Ardèche, offrent fréquemment le ciment contenant de la brique pilée. Il est certain qu'il a été employé au moins jusque dans le V^e siècle de notre ère. Voir *Saint-Etienne-de-Mélas*, par M. de Saint-Andéol, 8^e page, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1862.

romain. On en distinguait l'hémicycle, l'orchestre ou parterre, la place des degrés, les loges voûtées, etc. Le clos des Minimes ayant été divisé, chacun des propriétaires s'empressa de démolir ces précieux débris, pour en utiliser les matériaux. Ce fut en vain que M. Comarmond, conservateur des monuments historiques du Rhône, sollicita du ministre l'acquisition du terrain où ils se trouvaient.

Les ruines du théâtre de Lugdunum étaient désignées, au moyen-âge, sous le nom de *grottes des Sarrasins* : d'abord, parce que les loges voûtées qui restaient debout, étant garnies de plantes grimpantes, figuraient en effet des grottes; ensuite, parce que les Sarrasins ont dû s'établir dans les restes de ce monument, lorsqu'ils prirent Lyon, au VIII^e siècle (1).

(1) L'invasion des Sarrasins a laissé de grandes traces dans les bassins du Rhône et de la Saône. — M. Aimé Vingtrinier a eu la bonne pensée d'attirer l'attention sur l'invasion des Sarrasins, dans un curieux travail, publié dans la *Revue du Lyonnais*, liv. de novembre 1862, t. XXV, p. 379 (nouvelle série). — Dans les traditions des riverains de la Saône, l'invasion des Sarrasins a gardé une grande importance. Le nom de Sarrasin inspire encore la terreur dans certains villages. Les récits populaires font croire à un carnage terrible. — Les Burrins, habitants de Buz (Ain), et les Chizerots, habitants d'Huchizy (Saône-et-Loire), descendent des Sarrasins qui envahirent le bassin de la Saône, au VIII^e siècle. Dans les premières années de

Hospice de l'Antiquaille.

À l'endroit où est aujourd'hui le vaste hospice de l'Antiquaille, les Romains avaient élevé un palais grandiose (1), où habitaient les empereurs pendant leur séjour à Lugdunum. Il fut aussi la demeure des préfets du prétoire et des rois burgundes qui régnèrent à Lyon. Etant devenu plus tard la propriété des ducs de Savoie, puis d'un bourgeois de Lyon, le palais impérial fut démoli. Son emplacement resta couvert de ruines, et on l'appelait la *masse des Arcs*, sans doute à cause des arcs en plein cintre qui s'y voyaient encore (2). En 1500, un château,

ce siècle, les Chizerots portaient de larges culottes plissées, des vestes longues bordées de galons, des ceintures rappelant le costume oriental. Ils préparent avec le millet un mets qu'ils nomment *pilé*, et qui n'est autre que le *pilau* des Arabes.

(1) Une muraille de cet immense édifice se voyait encore, au XVIII^e siècle, sur la place même de l'Antiquaille, du côté opposé à l'hospice. Elle avait 48 mètres 33 centimètres de longueur et 13 mètres de hauteur. Ménestrier et Colonia en ont donné une gravure exacte dans leurs histoires. On y voit qu'elle avait un revêtement de pierres rectangulaires de petit appareil, interrompu de distance en distance par un lit de deux rangées de briques. — Si des fouilles étaient entreprises dans les jardins de l'Antiquaille, elles seraient peut-être fructueuses.

(2) Un de ces arcs subsistait encore au XVIII^e siècle. Colonia en donne la gravure dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 1^{re} partie, p. 107.

construit avec les débris romains, s'élevait en cet endroit. L'énorme quantité d'antiquités qu'on trouva en fouillant le sol, fit donner aux nouveaux bâtiments le nom d'*Antiquailles*.

En 1630, des religieuses de la Visitation achetèrent les *Antiquailles*, en modifièrent la plupart des constructions et s'y établirent. Vendu comme bien national pendant la Révolution, le couvent des Visitandines fut racheté par la ville en 1804, et consacré à un dépôt de mendicité et à un hospice pour les aliénés, les épileptiques, les vénériens, les infirmes et les teigneux. Le dépôt de mendicité ayant été dans la suite transféré dans un autre local, situé montée Saint-Barthélemy, l'*Antiquaille* ne fut plus qu'un hospice.

Vu de la ville, l'édifice est d'un effet pittoresque ; mais, quand on en visite l'intérieur, on ne voit plus qu'un amas désordonné de constructions de diverses époques, où l'on trouve toutes les choses nécessaires à l'hospice, telles que conciergerie, boulangerie, cuisines, pharmacie, réfectoires, dortoirs, chauffoirs, salles de travail, infirmeries, salles de bains et de douches, loges d'aliénés, buanderie, laboratoire, amphithéâtre, pompe à vapeur, pompe à incendie, etc. Tout cela est tenu avec un ordre et une propreté qui font l'éloge des frères et des sœurs chargés de l'entretien de l'établissement.

L'hospice est d'une très-grande importance. Il renferme environ 1,200 personnes qui se renouvellent. On y reçoit les insensés des deux sexes (1), les syphilitiques, les teigneux, les galeux, les filles repenties, qui y sont occupées à divers genres de travaux.

Après avoir franchi le portail de l'Antiquaille, on trouve à droite la chapelle de l'hospice, qui fut consacrée en 1639 à Notre-Dame et aux saints martyrs lyonnais. Elle est décorée avec luxe. On y voit une fresque de M. Janmot, représentant la Cène. Le pape Pie VII l'a visitée en montant à Notre-Dame-de-Fourvières, le 19 avril 1805.

Ce qu'on voit avec le plus d'intérêt, à l'Antiquaille, c'est la crypte, qui est au-dessous de l'église. Ce n'est qu'une excavation de 6 mètres de longueur sur 5 de largeur, soutenue par une colonne ronde, à tailloir carré, qui en occupe le centre.

Si nous lisons la célèbre épître des Eglises de Vienne et de Lyon de la Gaule, nous y verrons que les chrétiens furent interrogés au *Forum*, qui est certainement Fourvières, où le *Forum de Trajan* subsista jusqu'au IX^e siècle, et qu'ils furent ensuite jetés dans un

(1) Dans cette catégorie, la secte diabolique des spirites compte un certain nombre de ses membres. Les relations avec les esprits mauvais amènent fréquemment sur le chemin de la folie.

cachot très-obscur et très-étroit, que la tradition nous dit être à l'Antiquaille, où était alors le palais proconsulaire.

La crypte de l'Antiquaille a donc été la prison de S. Pothin. C'est là que des chrétiens souffrirent toutes sortes de tortures, c'est là que plusieurs furent étranglés.

A droite, en entrant dans la prison, est un cachot, ou plutôt un trou, dans lequel une personne ne peut se tenir qu'assise. C'est là, dit la tradition, que mourut S. Pothin, alors plus que nonagénaire, deux jours après qu'on l'eut jeté dans le cachot.

A la colonne de soutènement de la voûte existe toujours un anneau de fer, auquel S. Pothin fut lié, selon quelques auteurs (1). On a élevé un autel à l'endroit où l'on croit que se tenait le saint ainsi attaché.

L'archéologue ne sortira pas de l'hospice avant d'avoir vu une conserve d'eau de construction romaine, qui va de la place des Minimes à celle de l'Antiquaille. Sa longueur est de plus de 32 mètres, sur près de 4 mètres de largeur et 5 de hauteur. Elle est couverte d'une voûte très-bien faite. Ses murs,

(1) Quelques-uns veulent que cet anneau de fer ait servi particulièrement à torturer Ste Blandine. Rien ne s'y oppose; mais il faut aussi reconnaître que cette sainte fut mise dans une prison située à Ainay, quand on l'eut destinée aux animaux de l'amphithéâtre.

jusqu'à la naissance de la voûte, sont enduits d'un ciment rouge, poli et d'une extrême dureté, comme celui que nous avons observé à la conserve du Séminaire. Un mur très-épais divise ce souterrain en deux parties inégales.

Cette conserve était destinée assurément à recevoir une partie du volume d'eau qui était amené au palais impérial.

On voit aussi à l'hospice un aqueduc souterrain, dans la direction de Loyasse, qui a 850 mètres dans sa plus grande longueur. Cet ouvrage a été exécuté, dans le milieu du XVIII^e siècle, sous la conduite de l'architecte Billion, dans le but d'amener l'eau nécessaire au monastère des Visitandines.



Forum.

Au haut de la montagne de Fourvières, l'empereur Trajan, qui aimait à se distinguer en érigeant de beaux monuments, éleva un *forum* d'une magnificence étonnante. Il fallait bien que cet édifice fût exceptionnel, pour que l'auteur de la Chronique de Saint-

Bénigne-de-Dijon, écrivain du IX^e siècle, qui n'a fait qu'un simple abrégé, se soit cru obligé de consigner la chute de cet édifice, comme un événement mémorable : « Cette année (840), dit-il... un ouvrage mémorable et insigne, qui était appelé *Forum vetus*, s'écroula à Lugdunum, dans le premier jour de l'automne. Il était resté debout depuis le temps de l'empereur Trajan, pendant près de sept siècles. » La chronique de Verdun ou de Flavigni rapporte aussi le même fait : « La même année (840), dit-elle, Agobard, évêque de Lyon, mourut, et cet ouvrage vénérable, qui portait le nom de *Forum vetus* (*Forum vieux*) depuis le temps de l'empereur Trajan, s'écroula à Lugdunum. »

Les matériaux du forum de Lyon n'ont point été tellement dispersés, qu'on n'en puisse encore reconnaître beaucoup. Ils ont servi à bâtir en partie l'église de Fourvières et surtout la cathédrale, où leur abondance peut donner une idée de l'immensité du monument.

Vers 1831, en fouillant sur la terrasse de Fourvières, pour établir les fondations de l'Observatoire, on trouva des murs antiques, que l'on présuma avoir appartenu au forum de Trajan.

Notre-Dame-de-Fourvières.

Notre-Dame-de-Fourvières n'est signalée par l'histoire qu'à partir du IX^e siècle (1). C'est avec les débris et sur les ruines du Vieux-Forum que fut élevé l'oratoire de la Mère de Dieu, qui occupait la partie de l'église actuelle comprise sous le clocher et au-dessous.

Pendant trois siècles, la petite chapelle resta dédiée à *Notre-Dame-de-Bon-Conseil*, et attira beaucoup de fidèles.

Le nombre des pèlerins augmentant sans cesse, on dût songer à l'agrandissement de l'ancien sanctuaire. Olivier de Chavannes, alors doyen du chapitre métropolitain de Lyon, jeta, à ses frais, en 1168, les fondements de la nef du nord, qu'on fit communiquer avec l'oratoire préexistant au moyen d'un arc-boutant pratiqué à la place d'une

(1) On peut supposer avec quelque raison qu'une chapelle dédiée à la Vierge existait dans l'ancien Forum, avant le IX^e siècle. L'interrogatoire des chrétiens ayant eu lieu en cet endroit, il était bien dans l'esprit de la religion d'y élever un sanctuaire. L'existence d'un oratoire dans le Forum expliquerait peut-être la singulière épithète de vénérable, *venerabile*, donnée au Forum par la chronique de Verdun ou de Flavigny.

porte qui était au nord de la chapelle du IX^e siècle. L'édifice fut terminé en 1190. La même année, Jean de Belesme, archevêque de Lyon, la dédia à Notre-Dame et à S. Thomas de Cantorbéry, l'érigea en église paroissiale et lui donna un curé et quelques prêtres.

En 1192, Jean de Belesme, Etienne de Saint-Amour et le chapitre de la primatiale accédèrent à une requête des Lyonnais, en érigeant Notre-Dame et Saint-Thomas-de-Fourvières en collégiale.

Louis XI, qui assure dans une charte encore conservée dans les Archives de l'Hôtel-de-Ville, qu'on lui avait appris, dès sa plus tendre enfance, à honorer Notre-Dame-de-Fourvières, visita l'autel tutélaire des Lyonnais, en 1476. En échange d'une messe quotidienne, dont il fit la fondation, il dota les chanoines d'une châtellenie de 25 villages.

L'église de Fourvières fut dévastée, en 1562, par les protestants, qui en brûlèrent le toit et la démolirent en partie. Les exercices du culte n'y recommencèrent que le 21 août 1586.

En 1613, la Providence fit paraître Claude Ferrier, pour augmenter le zèle des pèlerins envers Notre-Dame-de-Fourvières. Pendant trente ans, ce chanoine de la collégiale de Fourvières fut vu à toute heure au pied de

l'autel de Marie, toujours prêt à donner aux pèlerins les secours spirituels propres à leur faire rendre des hommages plus purs. Il ne voulut pas être séparé par la mort de l'église qu'il avait si fidèlement desservie pendant sa vie. C'est pourquoi, vers la fin de sa vie, il fonda et dota richement, à droite et près de l'autel de Notre-Dame, un autel qu'il plaça sous le vocable de Notre-Dame-des-Grâces. Il l'orna, dit l'acte de fondation, d'un *tableau peint à l'huile où est despeincte l'Annonciation de Notre-Dame*. Claude Ferrier étant mort en odeur de sainteté, en 1643, il fut inhumé, selon ses désirs, sous l'autel qu'il avait fondé.

En 1643, Lyon fut ravagé par une terrible peste. Le Consulat, ayant épuisé tous les moyens humains, s'adressa enfin au ciel. Le prévôt des marchands, le vertueux Mascarani, se rendit à l'église de Fourvières, accompagné de ses collègues et d'une multitude immense de citoyens. Là, il prononça, au nom de la ville, un acte public de consécration, par lequel Lyon serait à perpétuité voué à Notre-Dame-de-Fourvières, et ratifia l'engagement sacré par lequel, tous les ans, les magistrats viendraient célébrer l'anniversaire de cette auguste cérémonie, le jour de la Nativité. Le Consulat exécuta religieusement son vœu jusqu'en 1789, époque de sa suppression.

Depuis les ravages des protestants , l'ancienne *Confrérie de Notre-Dame-de-Fourvières* avait entièrement cessé ses réunions et ses exercices , et les confrères s'étaient dispersés. Muni de l'autorisation du pape Innocent XI , Camille de Neufville rétablit la confrérie de Notre-Dame dans l'église de Fourvières, en 1682.

En 1748, un second agrandissement étant devenu nécessaire à l'église de Fourvières, il fut fait par un doyen de la primatiale , qui était de la même famille et avait le même nom que celui qui éleva la nef du nord. Des quêtes furent faites à Lyon et dans le diocèse pour élever cette nouvelle partie de l'église. On construisit une nef au midi de celle qui existait déjà , et on perça le mur oriental du clocher, près duquel étaient, depuis environ neuf siècles, l'autel et la statuette de Marie. Pour faire communiquer la nouvelle nef avec celle de Saint-Thomas, on fit un arc-boutant en haut du clocher , à peu près au milieu de cette dernière nef. C'est en 1750 que la nef du midi fut solennellement bénie.

L'église de Fourvières ayant été vendue comme bien national pendant la Révolution, le cardinal Fesch la fit racheter par le zélé abbé Caille. Le 19 avril 1805 , le pape Pie VII lui-même en fit la réconciliation. Le Saint-Père donna à cette église des indul-

gences plénières et perpétuelles, qui contribuèrent à augmenter la dévotion des Lyonnais.

A la demande de Mgr. l'archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon, le pape Grégoire XVI accorda de nouvelles indulgences au sanctuaire de Notre-Dame-de-Fourvières.

C'est grâce à Notre-Dame-de-Fourvières que Lyon a été préservé des dangers imminents dont il était menacé en 1815, des maux de la guerre civile en 1831 et en 1834, et du choléra en 1832 et en 1835.

Tous les ans, le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, la ville de Lyon présente, le soir, un spectacle unique. Toutes les familles chrétiennes illuminent et pavoisent leurs demeures. Des milliers de lumières brillent dans toutes les parties de la ville, décorent toutes les églises, ornent tous les versants des collines. La joie du peuple accompagne ces démonstrations. Jamais, on peut l'affirmer, aucun monarque ne verra se déployer pour lui une fête semblable à celle que célèbre Lyon ce jour-là en l'honneur de sa souveraine. Le soir du 8 décembre, un athée se trouverait mal à son aise dans notre religieuse cité.

Nous pourrions parler longuement des miracles de Notre-Dame-de-Fourvières; mais en disant la fête du 8 décembre nous

avons rendu ces récits inutiles. Que sont en effet toutes ces lumières, tous ces pavois, toutes ces pompes, sinon les témoignages de la reconnaissance des Lyonnais pour les bienfaits de leur céleste protectrice !

L'élévation totale de l'église de Fourvières est de 52 mètres 50 centimètres.

La façade et le clocher méritent des éloges sous le rapport de l'exécution. Nous ne dirons rien du style de fantaisie qui les caractérise, style qu'on a mal à propos nommé *roman* (1). L'ancien clocher était fort modeste, il est vrai, mais il était d'un effet pittoresque.

Du haut du clocher de Fourvières, on jouit d'une vue admirable. On peut y monter, moyennant une légère rétribution.

La colossale statue de la Vierge, en bronze doré, qui surmonte le clocher, a 5 mètres 60 centimètres de hauteur. Elle a été coulée par MM. Lanfrey et Baud, sur le modèle exécuté par M. Fabisch. C'est le 8 décembre 1852 qu'elle a été découverte, au son des cloches et au bruit du canon. Le soir, la ville fut splendidement illuminée. Aucun de ceux qui ont vu cette fête n'en perdra le souvenir.

(1) L'architecture qu'a eue le Midi de la France, de Lyon à Marseille, du commencement du Ve siècle à la moitié du VIII^e, est la seule qui doit être appelée *architecture romane* ou *romaine dégénérée*.

C'est une grande et belle idée d'avoir fait planer l'image de la Mère de Dieu au-dessus de la cité qui lui est consacrée. Lyon ayant donné l'exemple, plusieurs villes se sont mises à l'imiter. Le voyageur qui descend le Rhône remarque à Vienne, à Viviers, à Avignon, etc., une madone placée au-dessus d'une colline.

Dominant la ville, le clocher de Fourvières, grâce à sa statue, est devenu une partie essentielle du splendide panorama qui se déroule de tous les points au regard. L'étranger le remarque dès son arrivée. Le lyonnais qui revient dans sa patrie après quelque temps d'absence, éprouve une douce émotion, dès qu'il aperçoit dans le lointain le clocher de Fourvières. Ce phare protecteur de notre cité est comme la *Tour-Magne* pour Nîmes, la *Tour-Carrée* pour Beaucaire. C'est le premier point de la ville que l'on salue à l'arrivée, et le dernier que l'on regarde au départ.

Au-dessus de la porte nord de l'église on a placé une inscription en actions de grâce à Notre-Dame-de-Fourvières, pour avoir préservé Lyon du choléra, en 1832.

En entrant dans le sanctuaire, l'étranger est frappé à l'aspect des milliers d'*ex-voto* qui couvrent les murs. Ils offrent un spectacle bien touchant, et qui peut donner une idée de la multitude des pèlerins de Fourvière venus de près comme de fort loin.

Les indications que nous avons données en racontant l'histoire du pèlerinage de Notre-Dame-de-Fourvières, nous dispense de parler ici de la distribution de l'église. Faisons observer seulement que l'autel élevé par Claude Ferrier existe encore, avec le tableau qu'il y fit placer. Il est au côté droit de l'église. Quand il fut érigé, il était auprès de l'autel de Notre-Dame-de-Fourvières. Cette particularité fait comprendre en quoi consistait réellement le sanctuaire élevé au IX^e siècle, ce qui est généralement peu connu.

La chapelle de Notre-Dame-de-Fourvières, qui est au fond de la nef méridionale, est richement décorée. Elle possède une statuette précieuse : c'est l'ancienne vierge noire de Fourvières, tenant l'Enfant Jésus. On ignore absolument son origine, ce qui est une preuve excellente de son antiquité. Les précieuses étoffes qui drapent la Vierge-Mère et l'Enfant-Dieu ne permettent point d'étudier cette sculpture. Nous pensons qu'on devrait la faire graver après lui avoir ôté les draperies qui la couvrent. L'exécution de notre pensée procurerait aux fidèles une figure exacte de l'image miraculeuse, en même temps qu'elle donnerait aux archéologues le moyen d'apprécier son exécution et son âge, en la comparant aux anciennes madones de Notre-Dame de Roc-Amadour (Lot), de

Notre-Dame-des-Pommiers , de Beaucaire (Gard), etc.

A Fourvières, dans la nef du midi, il faut regarder un tableau remarquable , dans le genre espagnol. Il représente deux pauvres : un vieillard et une vieille, à genoux aux pieds de la Ste-Vierge, qui tient l'Enfant Jésus (1).

Après la funeste inondation de 1840 , des dames pieuses eurent la pensée d'ouvrir une souscription , afin de faire exécuter un tableau destiné à rappeler le souvenir de ce triste événement. La peinture, confiée à M. Martin-Daussigny , fut placée en 1843 dans l'église. Elle est exécutée à l'encaustique.

A côté de l'église de Fourvières est une terrasse célèbre , à cause de la magnifique vue dont on y jouit.

Si maintenant l'observateur considère l'église Notre-Dame-de-Fourvières par rapport à sa situation , il reconnaîtra qu'elle occupe le plus beau site de Lyon.

C'est la colline de Fourvières qui reçoit les premiers rayons de l'aurore, et c'est encore elle que les dernières lueurs du soleil illuminent. Longtemps après le crépuscule, le ciel reste clair au-dessus d'elle. Cet effet est très-remarquable pendant les belles soirées de

(1) On nous a dit que ce tableau était à l'église Notre-Dame et Saint-Louis (aujourd'hui Notre-Dame et Saint-Vincent), avant d'être à Notre-Dame-de-Fourvières.

l'été. Tous les artistes admirent les magnifiques spectacles offerts souvent à l'horizon, au-dessus de la colline de la Vierge.



Cimetière de Loyasse.

Avant la Révolution, chacune des paroisses de Lyon avait son cimetière, placé presque toujours à côté de l'église. Lorsqu'un décret du 23 prairial an XII interdit les inhumations dans l'intérieur des villes, et décida qu'elles ne pourraient se faire qu'à cent mètres des habitations, les cimetières des paroisses furent abandonnés. Ils ont servi dans la suite à élargir les voies publiques.

L'ancien cimetière du quartier Saint-Just, situé à côté des télégraphes, fut utilisé pendant quelques années, mais il devint bientôt insuffisant. En 1807, la ville acheta, à l'extrémité occidentale du plateau de Fourvières, un grand espace de terrain, qui s'est accru successivement, et qui forme aujourd'hui le cimetière de *Loyasse*. Le choix qu'on a fait est excellent. Le site est exposé à tous les

vents, qui y soufflent parfois avec violence.

Notre cimetière n'est pas seulement remarquable par la grandeur de son périmètre et la richesse de ses tombeaux, il l'est aussi par la beauté de sa situation et la magnificence des vues qui se déploient au loin.

L'entrée de ce cimetière, qui était primitivement au nord, au bas d'une petite pente, est actuellement à l'est, sur une surface plane. Elle se compose de deux pavillons carrés, reliés par un mur où se trouve, entre deux petites ouvertures, la porte principale, fermée par une barrière de fer, et surmontée d'un fronton sur lequel on lit l'inscription suivante :

MEMENTO HOMO QUIA PULVIS ES
ET IN PULVEREM REVERTERIS.

En face de l'entrée, une large avenue, bordée d'arbres, conduit à un rond-point décoré d'une croix, et duquel partent plusieurs allées. A l'extrémité du sentier qui est à droite de cette avenue, deux emplacements, soigneusement clos, sont réservés, l'un pour les sépultures des ecclésiastiques, l'autre pour celles des protestants.

Les parties les plus récentes du cimetière sont divisées régulièrement par des allées droites. La partie ancienne présentant des

sentiers, dont la direction, tantôt sinueuse et tantôt circulaire, rend les recherches fort difficiles, on a groupé les sépultures par cantons ou masses, qui sont indiquées par la date des premières et des dernières inhumations, etc.

Beaucoup de verdure donne à notre cimetière un aspect touchant.

Le style gréco-romain, mais dégénéré et alourdi par les artistes modernes, se fait remarquer dans la plupart des tombes monumentales de Loyasse. Aussi le polyandre de Lyon a-t-il un caractère païen assez prononcé. Le style ogival y revendique néanmoins plusieurs jolis tombeaux.

Nous signalerons à l'attention du visiteur quelques-uns des monuments funéraires qui méritent qu'on s'y arrête.

Le monument élevé à Berjon, le premier peintre du XIX^e siècle, consiste en une colonne en marbre blanc, présentant, sculptés sur le fût, des pinceaux, une palette et un appui-main, sortant d'un coffret, et, sur son chapiteau, une couronne de fleurs suspendue à l'un des angles, une coupe contenant des raisins, et divers fruits répandus à l'entour.

Le monument de Chinard, sculpteur éminent, est un temple dorique renfermant une chapelle.

Le tombeau de l'architecte Pollet, de style ogival, est orné de dentelures, de trèfles

découpés , de colonnettes , de statues et d'emblèmes de la profession du défunt.

Le cénotaphe du major-général Martin est un obélisque décoré d'allégories indiennes.

Le tombeau de M^{me} Pupier a une jolie flèche ogivale en marbre blanc.

Le mausolée de M^{me} Vourloud , l'un des plus gracieux du cimetière, présente un ange gardien, statue de marbre, placée au-dessus d'un riche piédestal de style ogival.

Le cippe funéraire de Pierre Casati , en marbre blanc, offre des sculptures d'une belle exécution.

Le monument funéraire de la famille Gauthier est un petit temple circulaire.

Le tombeau de la famille Blin aîné , en marbre blanc, est de style ogival. Ses niches présentent deux statues. Les trois pignons contiennent des fleurons découpés. Celui du milieu présente une rose à jour.

Le mausolée de la famille Lupin est une vaste chapelle sépulcrale, en forme de pyramide tronquée, et décorée de larves, d'attributs funèbres et de guirlandes.

Le tombeau de la famille Monnier est une sorte de temple tétrastyle ouvert, au milieu duquel est une statue en marbre blanc , de grandeur naturelle.

Le tombeau d'Antoine Pinet a été exécuté en marbre blanc par le sculpteur Legendre-

Hérald, lyonnais. C'est un piédestal surmonté d'une statue de génie dans l'attitude de la prière.

Le tombeau de Joseph Alday est une sorte de crypto-portique couvert en pignon, contenant la statue de la Vierge qui semble offrir l'Enfant Jésus. Ce monument est l'œuvre de M. Fabisch.

Le tombeau de la duchesse de Luynes-Chevreuse, en marbre blanc, est d'un dessin riche et d'une exécution soignée.

Sur plusieurs tombeaux de Loyasse, on lit des noms qui ont laissé quelque trace dans l'histoire. Tels sont, outre plusieurs que nous avons déjà nommés: Marc-Antoine Petit, savant médecin, l'un des premiers chirurgiens de l'Europe au commencement de notre siècle; Jean-Jacques de Boissieu, célèbre graveur à l'eau forte; Guindrand, peintre paysagiste; le général Mouton-Duvernét, fusillé en 1816; le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à la Porte-Ottomane; un autre ambassadeur, le marquis de la Maisonfort; une comtesse de Forbin; Delandine, député du Forez aux Etats-Généraux de 1789, et homme de lettres distingué; Chovet-Lachance, député de la Loire au Corps-Législatif, etc., etc.

Du côté du chemin opposé à l'entrée du cimetière de Loyasse est le *Nouveau cime-*

tière, ainsi nommé parce qu'il ne date que de quelques années.



De Loyasse à la maison Calle.

Nous citons le passage suivant du *Guide de l'étranger à Lyon* (1), publié en 1847, par MM. A. Combe et G. Charavay, afin de conserver le souvenir d'une construction romaine, que quelque nouvelle découverte expliquera peut-être un jour :

« En sortant du cimetière, on voit sur la gauche, à quelques pas, un massif de maçonnerie, de construction romaine. Ce débris, qui a été mis à découvert en creusant le terrain pour établir l'entrée actuelle de Loyasse, paraît être le reste d'une conserve d'eau ou d'une cave, ou, dans tous les cas, d'un édifice souterrain, car le niveau d'un ancien chemin qui passait fort au-dessus, et des renforcements circulaires voûtés qu'on y remarque, rendent ces conjectures très-probables. Nous appelons, du reste, l'attention des archéologues sur cet antique fragment, dont aucun auteur ne s'est encore occupé. »

(1) P. 207 à 208.

Le vaste champ de manœuvres de la Sarra est à remarquer.

Dans la rue des Anges est la maison Caille. C'est de la terrasse de cette propriété que Pie VII bénit la population lyonnaise, le 19 avril 1805, au son des cloches de toutes les églises et au bruit des décharges d'artillerie. M. l'abbé Caille fit placer une inscription commémorative de cette circonstance solennelle, au-dessus de la porte de sa maison, où elle se voit encore. De cette même terrasse, le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, est donnée une bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, tandis que la procession s'agenouille et que les quais de la Saône sont couverts de fidèles recueillis.

Passage Gay.

A l'époque où la puissance romaine faisait de Lyon une des plus florissantes métropoles de la Gaule, la colline de Fourvières offrait sans doute un imposant spectacle. Ce n'est point se laisser égarer par l'imagination, que de se la représenter couverte de beaux édifices. Le Forum s'élevait là où est aujourd'hui l'église Notre-Dame-de-Fourvières. A l'An-

tiquaille était le palais impérial. Le théâtre se trouvait sur l'emplacement de l'ancien clos des Minimes. Les temples portaient dans les airs des toits ou des dômes resplendissants d'or (1). Une noble architecture décorait des habitations somptueuses, qui s'étagaient sur les versants de la hauteur. L'intérieur répondait à l'aspect extérieur, car les marbres, les peintures, les mosaïques concouraient à l'orner, et les lambris étaient incrustés de feuilles d'or et d'argent. L'aqueduc du *Mont-Pilat* (2) arrivait à Fourvières, où ses eaux étant reçues dans des réservoirs, alimentaient les conserves et se rendaient par des conduites dans la ville entière, approvisionnant les bains et fournissant aux usages de la vie. Les jardins de la partie la plus élevée

(1) Voir tout ce que Bergier dit des temples de Rome, dont les dômes et les toits étaient dorés (édition de 1622, p. 812).

(2) Un habile architecte de la fin du siècle dernier, M. Delorme, de Lyon, a calculé que la quantité d'eau versée chaque jour par l'un des aqueducs de Lyon, aboutissant à Fourvières, devait être telle qu'elle eût pu couvrir la placée de Louis-le-Grand ou de Bellecour, à la hauteur de trois pieds trois pouces ; et qu'un égout pratiqué au bas de la montagne avait en dimensions quatre pieds de largeur sur six de hauteur. Qu'on juge par là de la quantité d'eau qui s'échappait des aqueducs de Lyon, lorsque toutes les vannes étaient levées. (*Lettres sur l'histoire ancienne de Lyon*, par M. de Penhouet. Besançon, 1818, in-4, p. 71).

étaient rafraîchis par les eaux qui s'échappaient des tuyaux, dont les tiges premières partaient des réservoirs. Parvenues à des régions secondaires, ces eaux servaient aussi à rafraîchir (1) les divers quartiers, et l'art les employait pour l'ornement des places et des jardins publics et privés.

De cette splendeur, aujourd'hui perdue, la colline de Fourvières garde encore dans son sein des traces imposantes, et qui prouvent que les Romains eurent pendant toute la durée de leur domination sur Lugdunum une prédilection pour Fourvières, car l'enfouissement de beaucoup de fragments antiques est certainement antérieur à l'incendie de Lyon, arrivé sous le règne de Néron. A toutes les époques, en fouillant le sol romain de Fourvières, on a rencontré d'incontestables marques du terrible embrasement de l'an 63. En 1840, on a rencontré en creusant un puits dans le clos de M. l'abbé Caille, et à la profondeur de cent vingt pieds, des débris de verre de bouteilles au milieu d'autres décombes (2). Ce fait démontrerait à lui seul qu'un

(1) Certains écrivains, disposés à nier la haute science des anciens, avaient dit que les Romains ne savaient point faire les jets-d'eau. Une fresque de Pompeï est venue prouver le contraire.

(2) *Notre-Dame-de-Fourvières et ses entours*, par l'abbé Peyronnet. Lyon, 1841, in-8°. p. 27.

bouleversement général a eu lieu ; mais l'on possède abondamment des preuves du même genre. « Toute la montagne de Fourvière , dit le P. Menestrier (4) , est remplie de vestiges de cet incendie. Dans une maison , qui n'est pas éloignée de l'Eglise , et à qui on a donné le nom de *Belle-veüe* à cause de son aspect merveilleux , et d'où l'on découvre le Daupiné, la Savoye et le Vivarets , on trouva en jettant les fondemens d'une muraille, des chambres magnifiques encrustées de marbre , de jaspe et de serpentín , avec des poutres brulées, quantité de vases de porcelaine rouge brisez , beaucoup de cuivre , de bronze, et de plomb fondu, des urnes de terre à tenir du vin, quelques restes de peintures : Et quoy que l'on eut creusé plus de vingt pieds pour jétter les fondemens de cette muraille épaisse de trois pieds, on fut obligé de la faire porter sur des Arcs , parce que l'on trouvoit des chambres encore plus basses. On y trouva plusieurs médailles de cuivre et d'argent, de Neron, de Tibere , et d'Auguste. Et l'on y découvrit aussi des forges, que l'on crut avoir servi à la fabrique des Monnoyes. Un grand Canal des aqueducs passoit au milieu de ce palais , et il sert encore à present de reser-

(4) *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon*, p. 112.

voir pour cinq ou six jets d'eau qui sont dans cette maison, dont les jardins sont tres-propres et remplis de plusieurs statues de Virgile, de Seneque, de Ciceron, et de quelques autres illustres Romains. »

C'est dans le passage Gay que nous allons conduire nos lecteurs, tant afin de leur montrer l'aspect général de Lyon et de ses environs, que pour leur faire connaître ce qu'étaient ces lieux à l'époque romaine. Les riches parties d'habitations découvertes cette année offrent plusieurs particularités intéressantes.

C'est à l'entrée supérieure du passage, sur le plateau de Fourvières, que nous supposons le visiteur : nous le ferons donc descendre de la rue des Anges à la montée des Carmes-Déchaussés.

Dans la maison même du restaurant Gay est compris un grand mur romain, d'une épaisseur fort considérable. Il est construit en moëllons de roche, et divisé horizontalement, de distance en distance, par deux rangées de briques posées à plat. Nous sommes persuadés que ce mur, de même que les murs du palais impérial de Lyon et les remparts de la ville d'Anse (1), avait un revêtement

(1) Anse (Rhône), *Asa* ou *Assa Paulini*, ou *Antium*, possède encore des ruines de ses remparts, près de la rive de l'Azergue. Nous les avons vus cette année même.

en pierres de petit appareil et de couleur blanche. Ce revêtement n'était interrompu que par les zones d'un rouge ardent formées par les briques. Ce système de construction produisait un excellent effet.

De nouvelles recherches pourront peut-être faire décider si ce mur a appartenu à un édifice important, ou s'il a fait partie des remparts de Lugdunum.

Sur ce mur est placée une lampe antique, de cette fine terre rouge dont les Romains faisaient un si grand emploi. Elle représente un cheval en mouvement. On peut croire que c'est une lampe chrétienne, car le cheval en course est un des symboles adoptés par le primitif art chrétien. « Frein des jeunes coursiers indomptés, » dit une hymne à Jésus-Christ, des premiers chrétiens, que St. Clément d'Alexandrie nous a conservée.

Parmi les monnaies romaines placées autour de cette lampe, on peut observer celle où est figuré l'autel de Rome et d'Auguste, situé au confluent du Rhône et de la Saône, sur l'endroit où l'on voit aujourd'hui l'église d'Ainay, qui, au IV^e siècle, a pris la place du temple impérial, afin de la sanctifier.

Au-dessus d'un mur il faut remarquer un morceau de la corniche d'un bel entablement corinthien, en marbre blanc.

On trouve en avançant une inscription de

l'an 1617, qui a été publiée par M. Paul Saint-Olive; une gargouille provenant, dit-on, de l'église des Jacobins; un fragment de mosaïque d'une bonne exécution; un cippe funéraire romain, dont l'inscription ne peut plus être déchiffrée, sauf à la dernière ligne, où nous lisons qu'il a été dédié sous la hache, *sub ascia*, c'est-à-dire, suivant nous, *sous la protection divine*.

Arrêtons-nous devant un fragment de marbre blanc, qui a fait partie d'une inscription exceptionnellement belle, et qui ne pouvait être plus moderne que le II^e siècle, vu la beauté des caractères et le point triangulaire. On y voit encore les lettres suivantes, qui ne sont point taillées en biseau, comme à l'ordinaire, mais ont les bords arrondis :

PRONIVSA
STVS·QFLAM

Menestrier a publié ce reste d'inscription. Voici ce qu'il en dit, immédiatement à la suite des paroles que nous avons citées plus haut : « A quelques pas de là on voit dans le mur d'un cabinet assez élevé, un morceau d'inscription de caractères d'un demy pied (1),

(1) Sur la marge, en regard de l'inscription, on lit l'indication suivante : « Dans une maison appelée l'*Angélique* qui étoit anciennement à Monsieur de Langes. »

PRONIVSA
STVS·QFLAM

que je soupçonne estre un reste du nom de Sempronius Asprenas Prestre de Jupiter, parce qu'il reste à Mets une inscription de ce Sempronius de cette forme.

<i>Aulo Sempronio</i>	AVL. SEMPR. ASPRENATI FLAMINI DIALI CONJUGI OPTIMO BENE MERENTI HECALE FLAMINICA
<i>Poni Curavit</i>	P. C.
<i>Vixit annos 81.</i>	BIX. ANN. XXCI
<i>Menses. Dies.</i>	M. IV. D. VII.
<i>Julio</i>	ET IUL. MODESTINO
<i>Liberto bene Merenti</i>	LEIB. B. M. ET SIBI ET SOVEIS (2).

— Le président de Langes possédait une maison appelée de son nom l'*Angélique*, où il avait rassemblé un grand nombre de monuments et d'inscriptions antiques, et où se réunissait l'académie de Fourvières. Fortis dit qu'elle était « au-dessus de la place de l'*Antiquaille*. » (Voyage pittoresque et historique à Lyon, 2 vol. in-8, 1822, t. II, p. 352). — Les vastes propriétés du président de Langes s'étendaient dans toute cette partie du quartier de Fourvières où se trouve la propriété Gay. — La montée des Anges, qui descend de la rue des Anges à la montée des Carmes-Déchaussés, se nommait autrefois *de Langes*. C'est en altérant le nom du président qu'on a dû finir par donner à la montée son appellation actuelle.

(2) Voici la traduction de cette inscription, dont nous venons de citer le texte tel que le donne Menes-

» C'est ainsi qu'en comparant les fragments de nos inscriptions, avec celles des recueils de Gruter, de Lipse, et de Smece, on pourroit découvrir beaucoup de choses utiles à nostre histoire. »

Par une coïncidence singulière, un fragment d'inscription de Vienne offre les mêmes caractères que celui de Lyon, sauf qu'il n'a pas le Q. Voici ce débris tel qu'il a été publié par Chorier, dans ses *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne* (1), où il observe qu'on le voyoit dans la rue de Cuvières, mais qu'il n'y étoit plus à l'époque où il écrivoit :

PRONIVSA
STVS-FLAM

La seule restitution certaine qui puisse être faite sur le fragment de Lyon et sur celui de Vienne est celle du dernier mot, qui est évidemment *flamen*.

On entre, par une ouverture pratiquée à cet effet, dans une conduite d'eau, dont la

trier : A Aulus Sempronius Asprenas, flamine Dial (ou de Jupiter), au meilleur des époux, qui le mérite si bien, qui vécut 81 ans, 4 mois, 7 jours, et à Julius Modestinus, affranchi, qui le mérite si bien, Hecale, flaminique, a pris soin d'ériger (ce monument), et pour elle, et pour les siens.

(1) P. 478, édition de 1846.

déclivité est très-prononcée, et se dirige vers le bas de la colline. De cette conduite, une brèche laisse entrer dans une immense conserve d'eau, qui s'étend dans la propriété Caille et dans celle de M. Gay, situées en face l'une de l'autre. Les murs en sont très-épais, bâtis principalement en gros *galets*, et revêtus d'un ciment d'une extrême dureté, comme ceux des constructions du même genre qui subsistent encore à Lyon. Le sol en est dallé avec des briques rectangulaires, posées à bain de ciment et dont les angles se pénètrent. Chacun des deux propriétaires a converti en cave la partie de cette conserve placée sous sa maison.

On présume que cette conserve servait de décharge à l'aqueduc qui venait du Mont-Pilat. En 1847, la démolition d'un mur, dans la partie du chemin comprise entre la place de Fourvières et le pavillon Nicolas (aujourd'hui le pavillon Gay), mit à découvert, du côté de ce pavillon, un massif de maçonnerie romaine, ayant un mètre d'épaisseur environ. Un fragment semblable, engagé dans le mur de l'autre côté du chemin, accompagnait celui-ci. MM. A. Combe et G. Charavey (1) sont portés à croire que c'étaient les soubassements d'une voûte de l'aqueduc

(1) *Guide de l'étranger à Lyon*. Lyon, 1847, p. 214.

qui conduisait les eaux dans la conserve dont nous venons de parler.

Dans la vigne qui s'étend au pied du pavillon Gay, est une salle de maison romaine. Un couloir remarquable y conduit. Ses murs étaient encadrés d'une bande peinte en *minium*, dont la couleur est encore visible. Son *pavimentum* est d'une grande élégance, et devrait être imité dans nos habitations. Il est formé de petites briques, d'environ 6 centimètres de longueur sur 2 cent. de largeur, et disposées en *opus spicatum* (1). Quant à la salle, nous savons qu'elle était fort curieuse, au moment de sa découverte. Elle avait pour pavé une mosaïque composée de fragments très-inégaux de marbre et de porphyre de diverses couleurs, et solidement liés entre eux par un ciment de couleur foncée (2). Ses murs étaient plaqués, dit-on, d'un côté d'ardoise, de l'autre de marbre blanc.

En continuant à descendre, nous observons des restes de murs épais; des blocs d'un ciment rouge, contenant beaucoup de brique

(1) L'*opus spicatum* est formé de briques posées verticalement les unes à côté des autres, de manière à former un angle entre elles, ce qui forme une disposition rappelant l'épi de blé. Recouvert d'un enduit, cet appareil servait de *pavimentum* dans les maisons.

(2) Les fragments de cette mosaïque sont placés vers la partie supérieure du passage.

pilée ; un coin déblayé de maison romaine , dont les murs , comme ceux du couloir déjà décrit , offrent encore les bandes rouges qui les décoraient (1); etc. Le sol du passage Gay pourrait évidemment être l'objet de fouilles intéressantes.

Une indication marque l'endroit où ont été trouvées plusieurs tombes, qui ont toutes offert un squelette , la tête appuyée sur un oreiller de pierre, auprès duquel était un petit vase en terre noire et grossière, contenant quelques monnaies impériales de cuivre (2).

On ne s'attendrait guère à voir signaler un humble tronc dans une causerie scienti-

(1) Le système décoratif que M. Dennelle applique aux églises modernes rappelle celui des Romains.

(2) La coutume de donner au mort de quoi payer le prix du passage dans l'autre monde est antique et commune à tous les peuples, sauf à la nation juive, que la connaissance du vrai Dieu préserva des aberrations générales. Dans la primitive écriture hiéroglyphique conservée en Chine, on trouve le caractère *Hîn* (*), qui signifie : renfermer une monnaie ou des pierres précieuses dans la bouche d'un mort. — Dans plusieurs localités des montagnes et même dans la plaine du Morvand , les paysans ont encore aujourd'hui la coutume de placer une pièce de monnaie dans le cercueil, sans bien se rendre compte de cet usage.

(*) Voir le Dictionnaire chinois de Deguignes , n° 1161 , clef 30^e, *Kheou*, bouche.

(**) Coup-d'œil sur les sépultures dans l'antiquité et au moyen-âge, par Mgr. Crosnier, dans le Bulletin de la Société Nivernaise des sciences, lettres et arts : t. III, p. 47.

fique; mais celui de l'orphelinat de Bethléem mérite qu'on s'y arrête, car son conduit n'est autre chose qu'une gigantesque patte thoracique de la première paire d'une écrevisse extraordinaire, dont voici l'histoire : M. G.... pêchait un jour sur les bords d'une île du Rhône près de Valence, (Drôme), quand une écrevisse colossale entra tout-à-coup dans son filet. On s'empessa de la capturer; mais on fut saisi d'étonnement quand on observa sa dimension inouïe; elle ne pesait pas moins de huit kilogrammes. M. Gay possède les deux pattes thoraciques de la première paire du décapode géant. Il en garde une, comme curiosité zoologique, et a refusé de la céder à un prix assez haut. Quant à l'autre, on y a pratiqué une ouverture, entre les deux pinces, et on l'a ensuite appliquée au tronc de l'orphelinat.

Entre des pierres moussues, on a placé une plaque en marbre blanc, sur laquelle sont sculptées deux têtes de lion superposées, d'un assez beau caractère. Les gueules versaient certainement de l'eau, car elles sont disposées à cet effet. Cet antique a été trouvé à l'entrée du passage Gay (1).

(1) L'Europe suit un antique usage en donnant la forme de la tête du lion aux robinets des fontaines, tant monumentales que communes. Dans le célèbre zodiaque de Dendérah, on voit, immédiatement après le centaure

Maintenant que les curiosités du passage nous sont connues, il faut remonter et visiter le pavillon Gay.

Tant que l'*observatoire Gay* s'est nommé *Pavillon Billon*, du nom de celui qui l'a construit, ou *Pavillon Nicolas*, du nom d'un de ses propriétaires, il n'a point été apprécié et n'a pas été visité par les étrangers. Depuis que M. Gay a ouvert son passage, et publié des photographies du vaste panorama vu de son observatoire, le public et les étrangers se sont empressés d'accourir. C'est qu'en effet l'*observatoire Gay* est admirablement placé pour voir la configuration générale de la ville de Lyon, qu'il est indispensable de bien connaître, si l'on veut visiter sérieusement la seconde ville de France:

Nul ne peut nier qu'on ne jouisse, de l'*observatoire Gay*, de l'un des plus admirables panoramas qu'il soit possible à l'homme de contempler. L'étranger aux yeux duquel cet immense tableau se déroule pour la première fois, est frappé d'étonnement. On pro-

égyptien, un *Lion accroupi, gardant une citerne*. « *Horapollon*, dit le chevalier de Paravey, nous apprend que le Nil se débordant pendant que le soleil parcourait la vaste constellation du *Lion*, les Egyptiens, comme nous le faisons encore, donnaient aux robinets des fontaines, aux têtes des gouttières, aux vases qui servaient à arroser, la forme de la tête ou du corps même du *Lion*. »

mène le regard sur sept riches pays de France : le Lyonnais , le Dauphiné , le Bugey , la Bresse , le Beaujolais , le Forez et le Vivarais. Si l'œil plonge jusqu'à l'horizon , il découvre, au sud , le mont Pilat ; à l'ouest , les montagnes du Forez et de l'Auvergne ; au nord , le Mont-d'Or ; enfin , à l'est , le triple rang de montagnes formées par les Alpes Dauphinoises , Savoisiennes et Suisses. Le Mont-Blanc , *King of mounts*, comme l'appelle Byron , est le dernier point que la vue puisse atteindre. Des montagnes du Dauphiné jusqu'aux bords du Rhône s'étend la belle plaine dauphinoise. La Saône surprend par les sinuosités de son lit et la lenteur de son cours. Le Rhône , dont on suit la course impétueuse sur une étendue de plus de vingt lieues, frappe par son aspect majestueux. La presque île lyonnaise se montre entre les deux fleuves qui l'entourent. Elle commence au pied de la colline de la *Croix-Rousse*, la dernière éminence qui sépare le bassin du Rhône de celui de la Saône. La ville se développe devant le spectateur , qui peut apprécier la beauté de sa situation , et en examiner les détails, comme sur un plan scénographique. On saisit les directions de toutes les artères de la grande cité. Les larges quais, les nombreux ponts et les grandes places sont animés par une population active. Le spectacle est

aussi riche qu'il est grand. Si l'on regarde au bas de la colline de Fourvières, on voit de vieilles habitations, d'une architecture pittoresque et souvent élégante. Les trois mamelons du Mont-d'Or, le Mont-Thou, la plus élevée des trois cimes, le Mont-Cindre, et le Mont-Verdun, entre lesquels, de certains points, on peut apercevoir la Côte-d'Or, ont leurs villages échelonnés sur leurs versants. Au sud, enfin, on peut contempler les vallons enchanteurs de Champvert et de Gorge-de-Loup, et le versant de la Sarra. Cette énumération rapide suffit, ce nous semble, pour justifier l'admiration générale de ceux qui contemplent ce grand spectacle.

Le touriste, avide de détails, qui emprunte le secours de l'excellente lunette de l'observatoire, s'émerveille des résultats qu'il obtient avec cet instrument. Il peut, par exemple, lire l'heure à l'horloge de Vaux-en-Velin, suivre les exercices de tir des soldats du Grand-Camp, reconnaître une personne à la laiterie du parc de la *Tête-d'Or*, etc.



Eglise Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

C'est en 1618 que les Carmes-Déchaussés s'établirent où nous les voyons aujourd'hui.

Avant la révolution, leur église était riche en beaux tableaux et avait des décorations remarquables. En 1789 elle fut transformée en caserne, et servit plus tard de logement aux troupes de passage. En 1860 cet état regrettable a cessé. Les RR. Pères en ont fait l'acquisition et l'ont rendue à sa première destination.

L'intérieur de l'église offre encore des armoiries sculptées et quelques restes de l'ornementation du XVII^e siècle.



Eglise de Saint-Pierre-aux-Liens de Vaise.

L'édifice qui a précédé l'église actuelle n'était qu'une petite chapelle d'un prieuré de bénédictins relevant de l'abbaye d'Ainay (1). Il est certain qu'il existait au milieu du XII^e siècle, et qu'il était, à cette époque, le principal théâtre de la *fête des Merveilles*. Toutes les paroisses de la ville s'y rendaient. Des laïques revêtus de divers costumes représentaient des personnages appropriés à cette fête, que l'archevêque de Lyon relevait de sa présence.

Démolie dans ce siècle, l'ancienne église, dans les fondements de laquelle on a trouvé

(1) On dit que cet édifice était du XI^e siècle.

un grand nombre de tombeaux romains, a été remplacée par un édifice, dans ce style conventionnel appelé *roman*, dont M. Desjardins, architecte, a fourni les dessins et dirigé les travaux. Elle a la forme d'une croix latine, et se compose d'une nef avec bas-côtés, d'un transept et d'une abside entourée d'un *deambulatorium*.

Derrière le chœur, dans le *deambulatorium*, est une chapelle en cul-de-four. Chacun des bras du transept a une chapelle, et est éclairé par une rose.

Vingt-huit colonnes monolithes règnent dans toute la longueur de l'édifice. Leurs chapiteaux sont l'œuvre de M. Fabisch. Ceux des colonnes qui entourent le chœur représentent chacun un fait de la vie de S. Pierre, sculpté dans un limbe.

Cinquante fenêtres distribuent la lumière dans l'église. On a remplacé la voûte intérieure par une charpente à pignons, dans le genre de celle de Saint-Vincent-de-Paul, de Paris. Comme celle-ci, elle est destinée à recevoir une peinture polychrome, décoration qui exige de grandes dépenses.

Le maître-autel est dû à M. Desjardins et à M. Fabisch. Les sculptures en marbre blanc se détachent d'une manière heureuse sur le fond doré et émaillé de leurs niches. Le tabernacle en marbre blanc est flanqué de

deux lions ailés terrassant les hérésies anti-eucharistiques d'Arius et de Bérenger. Les dessins de la garniture des chandeliers ont été fournis par M. Bossan. Derrière l'autel est une table-crédence en marbre jaune, supportée par des colonnettes.

L'archivolte et le linteau de la porte ont une ornementation bien exécutée. Les douze signes du zodiaque sont sculptés sur les chapiteaux des colonnettes. Dans le tympan est le Christ, placé dans un *vesica piscis*, et entouré des quatre symboles des évangélistes, auxquels sont joints deux anges, qui ont été placés là sans motif plausible, et qui détruisent l'unité de la représentation.

L'église de Vaise appartient à la série fantaisiste des églises romanes, byzantines et romano-byzantines. C'est pourquoi nous nous abstenons de l'apprécier.

Dans la chapelle de S. Joseph est une peinture digne d'attention. C'est la copie d'un portrait de la Mère de Dieu, qui fut peint par S. Luc l'évangéliste, suivant la tradition. La sainte Vierge est dans un appartement éclairé par deux ouvertures, placées l'une à droite et l'autre à gauche, et qui laissent voir les monts de la Judée. S. Luc l'a peinte comme elle était lorsque, se tenant aux pieds de la croix, elle compatissait aux douleurs de son Fils. Elle avait alors 48 ans. Son visage ex-

prime une grande douleur; mais le calme ne l'a pourtant point abandonnée.



Sculptures du X^e siècle.

La maison du quai de Pierre-Seize , qui porte le numéro 36, mérite qu'on s'y arrête, car on a employé dans sa construction un grand nombre de sculptures curieuses , provenant de l'ancienne abbaye de l'Île-Barbe, dont les matériaux ont été vendus comme pierres à bâtir.

L'église abbatiale de Saint-Martin et de Saint-Loup, de l'Île-Barbe, était un édifice d'une magnificence étonnante. On peut encore juger de sa beauté par les sculptures qui en restent. Les Visigoths ayant ruiné le monastère en 728, Leydrade, archevêque de Lyon de l'an 798 à l'an 816, y fit des restaurations importantes, desquelles le baptistère de l'église d'Ainay nous offrira de beaux spécimens. Les sculptures placées dans les murs de la maison qui nous occupe ne sont certainement point de la même époque. Leur grossièreté et leur dureté nous les avaient fait

présumer du X^e siècle, avant même de savoir que nous pouvions fortifier notre appréciation d'une date historique. Claude le Laboureur dit en effet, dans ses *Mazures de l'Isle-Barbe* (1) : « L'année 985 est marquée par la construction ou réparation de notre grande église. » La description qu'il ajoute signale l'édifice comme une chose nouvelle et prodigieuse, « d'une structure si régulière qu'il ne se peut rien voir de plus juste et de mieux ordonné pour la simplicité du temps. » C'est aux travaux du X^e siècle qu'appartenaient les sculptures que nous allons examiner.

Sous les fenêtres du 1^{er} étage sont placés des bas-reliefs. En allant de gauche à droite, on peut remarquer les représentations suivantes : un éléphant, symbole de la chasteté et de la force. — Un loup, comme l'indique le nom latin, *Lupus*. — Un basilic, accompagné de son nom, *Basiliscus*, comme sur un bas-relief du X^e siècle de l'église de Sainte-Foy-lez-Lyon. Il a une tête de coq, et paraît avoir quatre pattes et peut-être des ailes. Sa queue se termine par une tête de serpent, armé d'un triple dard. — Les Gémeaux sont représentés à mi-corps environ, et tiennent chacun une lance de la main droite. — Si l'on avait la certitude que le crabe a fait par-

(1) T. I, p. 68.

tie d'un zodiaque, le fait serait très-remarquable. Les Chaldéens avaient mis un crabe dans le zodiaque; mais les Egyptiens le remplacèrent par l'Ecrevisse, et les peuples européens les ont suivis en ce point. — La Vierge tient de la main droite des épis et de la gauche une balance.

Au haut de la maison, sous le toit, une série de bas-reliefs forme une frise, accompagnée de consoles à figures humaines, et surmontée d'une corniche, dont divers morceaux ont fait peut-être partie de la *corniche ornée de fleurons qui couronnait à l'extérieur* l'église abbatiale de l'Ile-Barbe, nous disent les auteurs. On peut comparer cette frise à celles qui séparent les divers étages de la tour-trésorerie de l'église d'Ainay, et qui sont également du X^e siècle.

Parmi les sculptures de la frise on voit deux bas-reliefs représentant un paon buvant dans un calice. Le paon figure l'immortalité. Nous pensons que c'est un symbole eucharistique quand il est représenté buvant dans un calice, car on le considère ainsi lorsqu'il est figuré becquetant des raisins.

Sur la facade d'une maison de la rue Roquette (1) sont placés divers bas-reliefs du X^e

(1) Cette rue va du quai Jayr à la route impériale n^o 6 de Paris à Chambéry, où elle débouche près de la place de la Pyramide.

siècle, provenant aussi de l'église abbatiale de l'Île-Barbe. On y remarque un crabe, mieux conservé que celui du quai de Pierre-Seize, un ours, un éléphant, etc.



Ecole vétérinaire.

L'école vétérinaire de Lyon est le plus ancien établissement français de ce genre. Elle fut fondée en 1762, par les soins et aux frais du célèbre Bourgelat, qui fut appelé, en 1766, à organiser et à diriger une école semblable, établie par le gouvernement à Altorf. Le célèbre vétérinaire avait conçu l'idée de ces utiles écoles, en dirigeant une académie d'équitation qui existait à Lyon, près de l'église d'Ainay, depuis le XVII^e siècle (1). L'école fut d'abord placée dans une maison de la Guillotière; mais elle fut transférée, en

(1) L'édifice où se trouvait cette académie d'équitation, a été démoli il y a quelques années. Une longue inscription était placée au-dessus de la porte. Il se trouvait sur l'emplacement de la rue Ravez, entre la place Henri IV, où était la façade, et la rue Adélaïde Perrin.

l'an 5 de la République, dans le monastère des Deux-Amants, situé près des portes du faubourg de Vaise, et que les religieuses de Sainte-Elisabeth occupaient avant la révolution. On y ajouta l'ancien claustral des religieux de l'Observance, qui était contigu, et possédait une charmante église ogivale, démolie en plein XIX^e siècle, quoique un roi et une reine de France en eussent posé la première pierre, et que des Lyonnais illustres eussent contribué à la décorer.

Un local provisoire fut d'abord affecté à l'Ecole vétérinaire. Ce n'est qu'en 1818 qu'on éleva, sur les plans et sous la direction de M. Morel, architecte, et en utilisant le cloître des religieuses, un édifice composé de trois ailes en retour, formant une cour à portiques assez spacieuse.

Il y a une vingtaine d'années qu'on a reconstruit l'édifice, sur les dessins et sous la direction de M. Flachéron. C'est aujourd'hui un monument d'un style simple et sévère. La façade principale est au fond de la cour. Elle forme, avec les deux ailes de l'édifice, une enceinte carrée, consacrée aux récréations et à certains exercices des élèves.

On visite avec satisfaction le jardin botanique, le cabinet d'histoire naturelle, la pharmacie, les salles de dissection et de clinique, le bâtiment des infirmiers, etc.

L'Ecole vétérinaire étant adossée à une montagne et comprise dans l'enceinte de la ville, ne pourra jamais devenir un établissement complet, comme celui d'Alfort, qui possède des prairies et des haras, de telle sorte que les élèves ont toujours les yeux sur les bestiaux qu'on entretient et les chevaux qu'on élève, ce qui contribue beaucoup à leur instruction. Pour lui procurer ces avantages et lui permettre de s'occuper avec fruit de l'agriculture pratique, on avait demandé son transfèrement aux Brotteaux. La place convenable de l'Ecole vétérinaire se trouverait au parc de la Tête-d'Or, où elle pourrait développer librement tous les moyens d'enseignement, et devenir le premier établissement français de ce genre.



Eglise de l'Observance.

A la place de la charmante église ogivale de l'Observance, un architecte de Paris a construit un petit pastiche de temple grec sans valeur.

Afin de compenser la pauvreté de l'exté-

rieur, on a richement orné l'intérieur. La décoration est de M. Dennelle. Les figures et les sujets religieux sont de M. Jobbé-Duval.

Les deux colonnes qui précèdent le sanctuaire devraient être surmontées de statues. Il faut que tout soit motivé en architecture, et un entablement qui ne supporte rien offre un spectacle choquant.

Au-dessus du sanctuaire, on lit l'inscription suivante :

D O M

SUB INVOCATIONE. BEATÆ MARIÆ. VIRGINIS
DEI GENITRICIS. SINE LABE CONCEPTÆ



Tombeau des Deux-Amants.

Fort près de l'église de l'Observance était un précieux monument romain, qui fut détruit en 1607, sous le prétexte d'élargir la voie publique, et dans l'espérance de trouver quelque indice sur sa destination primitive. Le plan en était carré. Sur un socle s'élevaient quatre piliers qui supportaient un entablement terminé de deux côtés par un fron-

ton. L'inter-pilier d'une des faces était muré, et les trois autres étaient ouverts.

Ce monument s'appelait le *Tombeau des Deux-Amants*. Les auteurs ont fait plusieurs conjectures pour expliquer sa destination ; mais nous rapporterons seulement une tradition , qui veut qu'il ait été le tombeau de deux amants, qui se rencontrèrent inopinément dans le même endroit , et y moururent de surprise, d'attendrissement et de joie.



Vaise.

Les anciennes portes de Vaise étaient près de l'endroit où aboutit le pont de Serin. C'est là par conséquent que commençait le faubourg.

Vaise était autrefois peu peuplé et malsain. Il portait le titre de *bourg de Saint-Pierre* , du nom du monastère de ce nom ; ou celui de *bourg d'eau* , parce qu'il était fréquemment inondé par la Saône. Pendant que le pouvoir temporel appartenait à l'archevêque de Lyon , c'était dans ce bourg qu'étaient reléguées les filles publiques. Un officier nommé

roi des ribauds ou *porte-faix* avait inspection sur elles. Lorsqu'il les surprenait hors de leur quartier, comme lorsqu'elles n'avaient pas sur une de leurs manches l'aiguillette ou nœud de rubans qu'elles étaient obligées de porter, il les arrêtait, les enveloppait d'un filet, et les promenait ainsi dans la ville, pour les exposer aux huées du public. La grande punition consistait à les mener, ainsi enveloppées, dans le cloître de Saint-Jean, lors de la foire.

Les archevêques furent les seigneurs temporels de Vaise jusqu'en 1789, époque où ce faubourg prit un grand accroissement. Plus tard, Vaise fut déclaré ville, ainsi que la Croix-Rousse et la Guillotière. Les constructions légères qu'on avait élevées à la hâte ne résistèrent pas à la terrible inondation de 1840. Un grand nombre croulèrent sur leurs fondements. Vaise devint un séjour de désolation et de ruines. Quand on se mit à réparer ces affreux désastres, la plupart des maisons furent rebâties plus solidement et avec de meilleurs matériaux. La population, que la panique avait chassée, est revenue peu à peu. Vaise est aujourd'hui un faubourg d'une grande richesse, qui profite avec activité des éléments de prospérité qu'il possède.

L'importante voie ferrée qui relie la seconde ville de France à la capitale a été ouverte

en 1854. Grâce à M. Jullien et aux ingénieurs placés sous sa direction, Paris n'est plus aujourd'hui qu'à dix heures de Lyon.

Il a fallu exécuter de grands travaux pour relier ainsi Lyon à Paris. Le percement du souterrain de la Pelonnière, de 150 mètres de longueur, de celui de Saint-Rambert, de 240 mètres, et les travaux de la gare de Vaise, qui ont nécessité un remblai de 1,200,000 mètres cubes, exécuté au moyen de dragages pris dans la Saône, sont dûs au concours de MM. Chaperon, ingénieur en chef, et Jacquemin, ingénieur ordinaire.

La gare de Vaise a de vastes proportions, en harmonie avec son importante destination. En face est la belle rue de Paris.

C'est à la gare de Vaise que sont les vastes magasins des marchandises qui doivent aller à Paris ou qui en arrivent.

La grande rue de Vaise aboutit à une place circulaire appelée place de la Pyramide, parce qu'on avait érigé au milieu une pyramide couronnée par les emblèmes de la paix, et dédiée à Louis XVI.

Sur la colline, dans une situation des plus heureuses, on aperçoit le vaste château de la Duchère, où est une assez belle galerie peinte par Sarabat.

Vaise possède un bon nombre d'usines, de manufactures et d'entrepôts de marchand-

ses. Sur la rive de la Saône est l'entrepôt général des bois de construction qui descendent par ce fleuve.



Rocher de Pierre-Scize.

Le rocher de Pierre-Scize est de granite. Vers le nord-ouest, il a un manteau de gneiss, percé de filons verticaux de granite. Nous recommandons aux géologues de ne pas omettre d'aller examiner cette curieuse particularité géologique, qui intéressa vivement le célèbre Saussure, le premier qui l'ait signalée.

On croit que le rocher de Pierre-Scize s'avancait comme un promontoire dans le lit de la Saône, avant qu'Agrippa le fit couper pour établir une des quatre voies militaires qu'il ouvrit dans les Gaules. De cette circonstance, ajoute-t-on, ce rocher fut appelé *Petra Cæsa* ou *Scissa* ou *Incisa*, d'où l'on a fait *Pierre-Encise*, *Pierre-Scise* et *Pierre-Scize*.

Avant la révolution, un château-fort s'élevait sur le rocher de Pierre-Scize. Après avoir été longtemps la demeure des arche-

vêques de Lyon , il fut converti , sous Louis XI , en prison d'état , et renferma des prisonniers fameux , parmi lesquels on signale Jacques d'Armagnac , Louis Sforce , duc de Milan , et son frère le cardinal Ascagne , Henri-Corneille Agrippa , le baron des Adrets , de Thou et Cinq-Mars , le duc de Bouillon , le maréchal de la Mothe-Houdancourt , Mirabeau , etc. Cet édifice fut rasé l'an II de la république. On fit du rocher une carrière qui fut exploitée par des spéculateurs. On se fera une idée de l'énorme diminution que le rocher a subie , quand on saura qu'il commençait sur le quai même , avant d'être miné. Tel qu'il est aujourd'hui , il n'a plus que les dimensions nécessaires pour être en rapport avec la batterie de Pierre-Scize , qui couronne son sommet.

Un statuaire avait proposé de sculpter le rocher de Pierre-Scize sous la forme d'un lion , symbole parlant de la ville. Cette idée n'a point été suivie.

Statue de l'Homme de la Roche.

C'est dans un rocher formé de grands blocs

polyédriques de granite, que se trouve la statue de l'Homme de la Roche. Elle est placée à l'entrée d'une grotte, au-dessus de laquelle pendent abondamment de vigoureuses plantes.

La statue était autrefois de bois. Elle représentait un guerrier cuirassé, armé d'une hallebarde, et tenant une bourse à la main. Chaque fois que son état l'exigeait, le peuple des faubourgs de Bourgneuf et de Vaise la renouvelait à ses frais. Quand l'étranger demandait qui on avait voulu représenter, on lui répondait : « C'est le bon Allemand qui marie les filles de Vaise et de Bourgneuf ; il leur montre sa bourse pleine d'argent pour les doter. » On disait qu'un généreux citoyen, allemand d'origine, avait marié, chaque année, les filles pauvres de Vaise et de Bourgneuf, qu'il avait légué dans ce but une somme considérable, et que, pour cela, le peuple lui avait érigé une statue, comme témoignage de reconnaissance.

La statue de *Monsieur de la Roche*, comme on l'a longtemps appelée, fut renouvelée en 1820, à la suite d'une fête populaire; mais comme elle se dégradait encore beaucoup, on résolut de la faire en bronze, afin d'élever un monument durable à la mémoire d'un homme de bien. Une souscription fut ouverte et produisit environ 30,000 francs. Cette

somme ayant été dissipée en partie en frais préliminaires, il fallut renoncer au bronze et on décida enfin que la statue serait en pierre. M. Bonnaire fut choisi comme sculpteur. La statue actuelle fut érigée en 1849. La ville a payé sa quote-part pour l'érection.

Les anciennes statues de bois étaient grossières sans doute ; mais elles devaient avoir un caractère qui manque à celle que nous voyons.

L'homme de la Roche est nommé *Jean Cléberg* dans l'inscription de sa statue , parce qu'on le croit le même que Jean Cléberg , allemand qui fit beaucoup de bien dans Lyon, et fut un des fondateurs de l'hôpital de la Charité, au XVI^e siècle.



Bourgneuf.

Au pied du rocher de Pierre-Scize était la porte ogivale de Bourgneuf, terminée par trois pyramides. Les Lyonnais y avaient fait graver leur ancienne devise :

UN DIEU , UN ROI , UNE FOI , UNE LOI.

Le quartier de Bourgneuf, composé d'une seule ligne de maisons, et s'étendant depuis la rue de l'Épine jusqu'à l'École vétérinaire, ne formait autrefois qu'une étroite rue; mais les maisons situées sur le bord de la Saône ayant été démolies à l'époque de la Révolution, il en est résulté une amélioration importante pour cette partie de la voie publique, où les accidents étaient fréquents à cause du grand nombre de voitures qui y passaient.

La plupart des constructions comprises dans le quai de Bourgneuf ne remontent pas au-delà de l'époque de Louis XIII. Plusieurs maisons sont remarquables par le caractère de leur architecture, la beauté des matériaux et la solidité.



Eglise Saint-Paul. — Eglise Saint-Vincent.

Partout où le christianisme fut vainqueur de l'idolâtrie, on sait qu'il établit ses églises sur l'emplacement où s'élevaient des temples païens, quand il ne changeait pas les temples eux-mêmes en églises, ce qu'il faisait

toutes les fois que cela était possible. La tradition affirme qu'à l'endroit où est l'église Saint-Paul, fut un temple dédié à Diane. Cette particularité n'a rien que de fort probable, car on a trouvé sous le pavé du sanctuaire des restes de mosaïque et des fondations qui révèlent la maçonnerie romaine (1). Dès le IV^e siècle peut-être le temple de Diane ou son emplacement fut consacré à Dieu sous le vocable de S. Paul. Le souvenir du passage du docteur des Gentils dans notre cité a pu même ne pas être étranger à cette dédicace.

Jusqu'au VIII^e siècle, il n'y eut généralement qu'un seul baptistère par diocèse. Il était le plus souvent isolé et voisin de la cathédrale. Dès le VI^e siècle cependant, on s'écarta de ces règles dans quelques cas fort rares. C'est ainsi que S. Sacerdos, un des plus célèbres évêques de Lyon, oncle de S. Nizier, son successeur, et ami de Childebert, fils de Clovis, établit deux baptistères dans notre ville, vers le milieu du VI^e siècle. Celui de Saint-Paul fut destiné aux hommes; celui de Sainte-Eulalie, situé à l'endroit où est en ce jour l'église Saint-Georges, fut réservé aux femmes.

(1) Joseph Bard. *Statistique générale des basiliques et du culte dans la ville de Lyon*. Lyon, 42, p. 69.

L'église-baptistère de Saint-Paul fut consacré par les anges, dit l'histoire, comme les églises de Saint-Denis, près Paris, de Notre-Dame-du-Puy-en-Velay et de Notre-Dame-d'Ensiédlein. Elle devint célèbre, et les rois de France, surtout ceux de la première race, contribuèrent à l'orner et à l'enrichir. Les Sarrasins l'ayant dévastée, Leydrade la restaura. Au XII^e siècle, elle fut considérablement agrandie et décorée par Hugues I^{er}, archevêque de Lyon. Les Mascaranni (1) la restaurèrent de nouveau et y firent bâtir une chapelle et un clocher, au commencement du XVI^e siècle. En 1653, l'édifice subit quelques réparations.

En 1760, le Chapitre voulant faire exécuter des changements à son église, confia la direction des travaux au sieur Degrinis, architecte. Ce dernier dévasta littéralement l'église qu'il avait à modifier. Des chapiteaux de marbre, sculptés avec art, furent mutilés, recouverts de plâtre, et transformés en détestables chapiteaux doriques. Les piliers furent changés en grosses colonnes rondes, au moyen d'une épaisse couche de plâtre. On se demande comment on a pu laisser dénaturer ainsi un monument remarquable, et

(1) La riche famille des Mascaranni avait quitté l'Italie pour venir s'établir à Lyon, à la suite des guerres entre les Ursins et les Médicis.

comment la dépense d'un gigantesque replâtrage n'arrêta point ceux qui en eurent l'absurde idée ? Que les architectes de nos jours, qui osent altérer par leurs travaux les caractères des édifices anciens, songent que l'histoire les citera en stigmatisant leur conduite, comme elle le fait du sieur Degrinis.

Sous la Révolution, Saint-Paul fut converti en magasin de salpêtre et eut beaucoup à souffrir de cette destination. On n'entreprit qu'en 1835 des travaux de restauration qui durèrent plusieurs années et coûtèrent de fortes sommes. Ils ont été conduits par M. Benoit, architecte.

Ce qui frappe tout d'abord dès qu'on voit Saint-Paul, c'est l'élégante coupole élevée sur trompes, qui est implantée au point d'intersection de la nef, du sanctuaire et des bras du transept. Elle se compose de deux dômes octogones superposés. Le petit dôme ou lanterne, surmontée d'une croix, offre huit petites arcades à jour. La grande coupole, qui est percée de huit ouvertures donnant de la lumière à l'église, offre deux séries d'arcatures placées l'une au-dessus de l'autre. Ces arcatures sont non-seulement irrégulières mais même dissemblables. Trois formes bien distinctes s'y remarquent en effet : le plein-cintre, l'arc surhaussé et l'ogive. Les chapiteaux des colonnettes ran-

gés autour du dôme sont sveltes et gracieux.

La partie nord de l'église présente de beaux spécimens de l'art décoratif du XII^e siècle. La porte latérale, veuve de ses colonnes, a une riche ornementation. Sous le toit sont des modillons variés, parmi lesquels on voit de singulières têtes d'hommes, de femmes et d'animaux. Entre ces modillons sont des métopes d'un excellent travail, offrant des rosaces, des feuillages bien agencés, etc., qui mériteraient d'être reproduits par la plastique et par le dessin. Le mur du nord est contrebuté par des contreforts à base engagée, d'une structure ferme.

L'église Saint-Paul offre une nef composée de quatre travées, deux bas-côtés, un transept et un chœur. Les trois nefs sont voûtées à croisées d'ogive. Les travées sont séparées par des arcs-doubleaux en tiers-point. Les piliers sont cantonnés de pilastres cannelés, comme on en voit dans plusieurs églises bourguignonnes, telles que les cathédrales de Langres et d'Autun. A la première travée, les archivolttes retombent sur des colonnes cannelées, dont les chapiteaux mutilés offriraient de belles imitations de la corbeille corinthienne.

Dans le courant du IX^e siècle, dit M. F. de Saint-Andéol, dans un de ses plus savants écrits (1), quelques églises abbatiales situées

(1) Voir la *Revue de l'Art chrétien*, t. VII, p. 362.

dans la zone de transition du Midi au Nord, composée de la partie nord de la province de Vienne et de la partie sud de celle de Lyon, jugeant convenable d'avoir plusieurs autels dans leur église, établirent, comme on le voit à l'église de Saint-Chef, cinq absides orientées, les trois centrales correspondant aux trois nefs, et les deux extrêmes placées dans les croisillons.

Ce qui fut fait à Saint-Chef et dans plusieurs églises abbatiales, dans le courant du IX^e siècle, nous pensons que Leydrade l'exécuta aussi à Saint-Paul, et que l'archevêque Hugues respecta cette disposition lorsqu'il agrandit l'église. Comme l'église de Saint-Chef, Saint-Paul avait en effet cinq absides, dont deux placées dans les collatéraux, deux en face des bas-côtés, et une, la plus grande, en face de la grande nef. Rien n'est changé aujourd'hui à cet arrangement, si ce n'est que l'abside centrale n'existe plus, car le XVIII^e siècle l'a remplacée par un chœur surajouté, qui ne mérite pas qu'on le décrive. L'abside majeure commençait à l'endroit même où le chœur actuel a été construit. M. Benoit a clairement reconnu le point de suture de la maçonnerie moderne, et trouvé nettement marquées les fondations de l'ancienne abside semi-circulaire (1) et qui était sans doute couronnée par une demi-coupole.

(1) Joseph Bard. *Op. citat.*, p. 70.

Le vaisseau est éclairé par plusieurs baies. Le mur terminal de chacun des croisillons est ajouré d'un grand oculus. L'oculus du nord a une bordure bien ornementée.

L'église Saint-Paul est orientée. Elle peut offrir 44 mètres de longueur dans œuvre, sur 13 de largeur et 16 mètres 28 centimètres de hauteur sous voûte.

A la fin du XV^e siècle, un membre de la famille Mascaranni fit édifier le clocher. Il est de forme carrée, percé sur chaque face de deux fenêtres, divisées chacune en deux ouvertures par un piédroit, et décorées de clochetons ou flambeaux. Une balustrade ouvragée à jour entourait autrefois son sommet, qui était surmonté, par une flèche remarquable, dont la ruine a menacé d'entraîner celle de la plateforme sur laquelle elle reposait.

C'est contre le clocher qu'est appliquée la porte à fronton du XVIII^e siècle, la principale de l'église.

A l'extérieur, on voit un mur en moellons de moyen appareil, rayé de zones de briques, ce qui est une marque évidente d'ancienneté.

Deux chapelles de Saint-Paul sont vraiment dignes des regards de l'observateur : la deuxième des chapelles qui s'ouvrent dans la nef méridionale, et celle qui a été élevée en face de l'abside du croisillon méridional.

Elles sont l'une et l'autre du style du XV^e siècle. La première présente à l'extérieur, sur la voussure de l'arc ogival, une série de huit médaillons elliptiques, où l'on voit six anges musiciens, et deux anges, placés au-dessus des deux retombées de l'arc, qui tiennent chacun un écusson, où devaient être autrefois les armoiries des fondateurs de la chapelle. On n'a point signalé d'autre exemple de l'idée originale de placer une suite de médaillons sur la voussure d'un arc ogival.

La seconde chapelle, édiflée l'an 1595, par Jehan du Peyrat et sa femme, offre dans sa clef de voûte un curieux spécimen de sculpture polychrome. Les nervures de la voûte sont ornées de contre-arcatures formant des combinaisons de lignes compliquées et dont les points d'intersection s'allongent en *clefs pendantes*, comparables à des stalactites.

En résumé, nous voyons à Saint-Paul un mur ancien à chaînes de briques, une disposition de cinq absides du IX^e siècle, un dôme, une porte latérale, une décoration, des piliers, des chapiteaux et une partie des dispositions de l'édifice du XII^e siècle, un clocher et deux chapelles du XV^e siècle, une porte et des modifications du XVIII^e siècle, et enfin des restaurations et des travaux du XIX^e.

L'église Saint-Paul a été tellement massacrée, qu'il est devenu vraiment difficile de

l'étudier. Nous savons que M. de Saint-Andéol se propose de la scruter avec soin. Il ne tiendra qu'à lui d'épuiser l'étude archéologique de cet intéressant édifice (1).

Dans la chapelle du Christ est la première peinture à l'encaustique sur toile qui ait été placée dans un édifice public, depuis l'abandon de la peinture à la cire. Elle représente le Christ mort sur la croix, ayant à ses pieds la Sainte Vierge, S. Jean, Ste Magdeleine, etc. Son auteur est M. Martin-Daussigny.

L'église de Saint-Paul était desservie par un chapitre collégial, qui tenait le second rang dans l'église de Lyon. Les papes lui accordèrent des privilèges et de grandes indulgences. Elle était en telle vénération, que plusieurs familles notables de Lyon tenaient à honneur d'avoir leurs sépultures dans ses chapelles.

(1) C'est à tort que plusieurs archéologues ont écrit que l'ogive n'avait guère été employée avant le XIII^e siècle dans le Lyonnais. C'est une erreur qu'il est aisé de réfuter, en citant l'église Saint-Paul et l'abside de la cathédrale Saint-Jean. Le premier de ces édifices accuse l'arc en tiers-point, non-seulement dans des cas isolés, mais même dans les formes générales de construction, en exceptant toutefois les absides. La cathédrale d'Autun, commencée dans les premières années du XII^e siècle, montre positivement l'ogive. Il faut donc admettre, comme un caractère de l'architecture du XII^e siècle, l'emploi simultané de l'ogive et du plein-cintre.

S. Thomas Becket logea dans le couvent de Saint-Paul.

Le bon roi René d'Anjou eut une affection particulière pour cette église. Le 30 juillet 1434, il lui donna un reliquaire contenant des reliques des saintes Maries Jacobé et Salomé, dont l'église des Saintes-Maries, en Camargue, se glorifie de posséder les restes.

Au nord de Saint-Paul, sur la place Saint-Laurent, aujourd'hui place Gerson, existait avant la révolution l'église de la paroisse, dédiée à saint Laurent, et qui communiquait par un cloître avec Saint-Paul. Près de la chaire, on y lisait l'épithaphe du célèbre Jean Gerson, auquel plusieurs auteurs attribuent l'*Imitation de Jésus-Christ*. Gerson s'étant attiré la colère du duc de Bourgogne, en parlant avec force, au concile de Constance, contre l'assassinat du duc d'Orléans, se retira à Lyon, où il passa le reste de sa vie à faire le catéchisme aux petits enfants, dans l'église Saint-Paul. Il mourut en 1469. On raconte que des miracles s'opérèrent à son tombeau.

Entre autres reliques, il y avait à Saint-Paul un cierge miraculeux, qui brûlait, dit-on, sans rien perdre de son poids.



Quartier Saint-Paul. — Maisons remarquables.

Le quartier Saint-Paul était le plus riche de la ville, pendant le XVI^e siècle et le XVII^e. Il était le centre du haut commerce et de la banque. Sa ruine commença lorsque sa population opulente émigra dans les quartiers des Terreaux, de Saint-Clair et des Capucins, alors que ceux-ci commençaient à prendre la grande importance qu'ils ont aujourd'hui. Le transfèrement du Change dans le palais Saint-Pierre, à l'époque de la révolution, acheva de ravir son importance à Saint-Paul. C'est encore l'un des quartiers les plus pauvres de Lyon : mais cet état de choses sera sans doute diminué, quand la nouvelle partie de la montée des Carmes-Déchaussés sera terminée, et qu'on mettra à exécution divers projets d'améliorations.

Le quartier Saint-Paul a conservé de nombreuses et incontestables traces de son opulence passée. Nous voulons parler des maisons remarquables qu'il renferme, maisons qui comptent parmi les plus belles de Lyon, malgré leur ancienneté, et auxquelles aucunes des constructions modernes ne sauraient être comparées. Nous ne connaissons que la

ville de Rouen qui puisse rivaliser avec Lyon pour le nombre et la beauté de ses vieilles habitations.

Nous n'allons indiquer ici que les demeures tout-à-fait exceptionnelles, et qui sont plus dignes d'intérêt que bien des monuments.

A la maison appelée l'*hôtel de Milan*, la première à droite (en montant) de la *montée Saint-Barthélemy*, est une ancienne porte admirablement sculptée, offrant des vues en perspectives de monuments du style gréco-romain de la Renaissance.

La rue *Juiverie* tire son nom des Juifs qui y faisaient leur résidence, à une époque très-reculée. Elle a été comptée comme une des plus belles rues de Lyon. Les principaux négociants et les plus riches citoyens y ont habité. Elle a servi de théâtre à plusieurs tournois. Il faut y remarquer plusieurs demeures : l'*hôtel Paterin* (n° 4) est la plus belle maison de la Renaissance qui ait été construite à Lyon, ce qui n'est pas peu dire. Elle a un vrai caractère de grandeur. — La maison n° 8 est de style renaissance. Elle a été habitée par le peintre Stella et Antoine Builoud. Au fond de la cour est une galerie couverte accompagnée de deux pavillons. C'est un petit chef-d'œuvre dont Philibert Delorme donna les dessins en 1536, après son retour de Rome. — La maison qui porte le n° 23

est une belle construction de l'époque de Louis XIII. Elle est dite *maison des Lions*, à cause des nombreuses têtes de lion qui la décorent.

Dans la rue Lainerie, il faut observer la maison portant le n° 14. C'est un petit chef-d'œuvre dont l'architecture accuse la transition du style français ogival au style gréco-romain de la Renaissance, car elle offre un heureux mélange de l'un et de l'autre. C'est l'habitation ancienne la plus richement décorée que possède Lyon.



**Loge du Change, aujourd'hui temple
des protestants.**

La Loge du Change fut élevée en 1749, sur les dessins de Soufflot, grand architecte, dont toutes les œuvres ont un noble style, quoique toutes les parties n'en soient pas d'un goût également pur. Le Change ou la Bourse se tint dans cet édifice jusqu'à la révolution.

Devenue sans destination, la loge du Change fut cédée par la ville aux protestants, en

1803, pour l'exercice de leur culte. Cet édifice a été restauré il y a quelques années, et on a fait disparaître du fronton la belle inscription qui caractérisait si bien l'ancien commerce lyonnais : *Virtute duce, comite fortuna*. La vertu pour chef, la fortune pour compagne.



Quartier Saint-Jean. — Maisons remarquables.

Le quartier Saint-Jean, l'un des plus anciens de la ville, en était aussi l'un des plus riches. Au moyen-âge, le clergé habitait dans les murs du cloître capitulaire. Les gens de loi étaient logés autour du palais de Roanne, où se rendait la justice. La partie nord du quartier était occupée par des négociants opulents, ainsi que la partie sud du quartier Saint-Paul. Lorsque la justice royale remplaça celle de l'archevêque, et que le bailliage fut transféré de Mâcon à Lyon, les membres du barreau devinrent plus nombreux et se répandirent dans tout le quartier. Ils y sont restés jusque vers la fin du premier tiers de

ce siècle, où ils ont commencé à se desséminer dans les autres parties de la ville.

L'ancienne opulence du quartier Saint-Jean est encore attestée par un grand nombre de belles habitations. A la *place du Change* est une maison (n° 3), présentant une façade remarquable, qui décèle la transition du style ogival à celui de la Renaissance. — Dans la *rue Saint-Jean*, sont plusieurs maisons ogivales et de la Renaissance qu'il serait trop long d'énumérer. Bornons-nous à signaler celle qui porte le n° 37. Elle est de style ogival et richement décorée à l'extérieur et à l'intérieur. Il faut voir dans la cour un très-beau puits de l'époque de la Renaissance, appelée le puits de *Philibert Delorme*. — L'ancien *Hôtel du Gouvernement*, sur la place du même nom, est de style ogival et se recommande par divers souvenirs historiques. — Dans la *rue des Trois-Maries*, est une maison de style renaissance, qui a au-dessus de sa porte les trois Maries sculptées en haut relief. Cette sculpture a fait donner à la rue son nom actuel. — Sur la place du Petit-Collège et dans la rue de Gadagne s'étend l'immense et bel hôtel de Gadagne, divisé aujourd'hui de manière à former deux maisons. Près de l'entrée placée dans la rue de Gadagne est une petite grille en fer, que l'arrangement ingénieux de ses barreaux,

passés *reciproquement* les uns dans les anneaux des autres , a fait considérer comme un chef-d'œuvre de serrurerie. — Le Petit-Collège , sur la place du même nom , a été construit au XVII^e siècle, pour l'enseignement secondaire. Il sert aujourd'hui de local à la faculté de théologie , à une mairie et à des écoles communales.

Un bœuf sculpté en pierre, placé à un angle de la rue du Bœuf et de la place Neuve, attire l'attention. Il est attribué à Jean de Bologne.

Au bas du *Chemin-Neuf* est une jolie fontaine, dont la niche a primitivement servi à une chapelle, érigée en 1618, pendant une maladie contagieuse, sur le Pont-de-Pierre, aujourd'hui pont de Nemours.

Les rues de la Bombarde et Tramassac ont chacune un gigantesque mur , d'une épaisseur considérable, qu'on croit avoir appartenu au cloître de Saint-Jean. Ils sont construits en gros moëllons irréguliers , liés avec beaucoup de mortier. Ce genre de construction ne peut déceler une date, car il a été usité depuis les Romains jusqu'à nos jours.



Palais-de-Justice.

Charles V établit la justice royale à Lyon, en 1435, dans l'hôtel dit de *Roanne*. Cet hôtel, déjà très-ancien, fut reconstruit en 1660. Il a été démoli, ainsi qu'une annexe commencée sous l'Empire et qui n'avait jamais été achevée, pour faire place au nouvel édifice.

L'architecte Baltard dressa les plans du palais actuel, dont la première pierre fut posée le 28 juillet 1835.

Les dépenses de la construction ont été supportées par l'état, le département et la ville.

Le Palais-de-Justice de Lyon a été beaucoup trop vanté. A notre grand regret, nous ne pouvons en louer que l'exécution. Comme ensemble, la critique artistique ne peut point louer, et la prétention qu'a cet édifice d'être de style grec aide encore à en reconnaître les imperfections. Les colonnes sont trop rapprochées entre elles. L'architecte n'aurait eu qu'à étudier la célèbre Maison-Carrée de Nîmes, pour apprendre comment les anciens donnaient de l'élégance et de la majesté à leurs colonnades.

Un autre défaut capital du Palais-de-Jus-

tice de Lyon, c'est la trop grande hauteur de l'attique par rapport à la dimension des colonnes : ce qui rend ce couronnement très-lourd.

En citant la spirituelle boutade qu'un écrivain a mise dans la bouche d'un canut, nous achèverons de juger l'extérieur du monument :
Façade ambitieuse et flancs que font regret.
Passons à la description.

Sur un soubassement de trois mètres cinquante centimètres environ reposent vingt-quatre colonnes corinthiennes avec un riche entablement surmonté d'un attique. Deux arrière-corps d'un goût simple accompagnent la colonnade et composent avec elle la façade. Au haut d'un large perron se présente le péristyle, puis un vestibule ouvert orné de quatre colonnes et précédant la salle des Pas-Perdus. Cette vaste salle a été munie, il y a quelques années, d'une riche clôture en fonte moulée et en fer forgé, garni d'un vitrage. Huit colonnes monolithes soutiennent trois coupes, dans les retombées desquelles sont sculptés les signes du zodiaque.

Deux vestibules s'ouvrent dans cette salle. Celui de droite dessert la partie de l'édifice destinée au Tribunal de première instance, et celui de gauche conduit aux chambres de la Cour impériale. A l'extrémité, en face de l'entrée, est un perron de quatorze marches,

qui conduit dans la salle de la Cour d'assises.

Au-dessus de l'entrée de la salle des pas-perdus est un bas-relief de Legendre-Hérald. Le fronton de la porte de la Cour d'assises est orné d'un bas-relief sorti de l'atelier de M. Bonnet.

Les chambres du tribunal de première instance et de la cour impériale sont décorées suivant leur importance respective. Quant à la salle de la Cour d'assises, dont la décoration devrait être austère, elle présente un luxe d'ornementation qu'on a eu raison de blâmer beaucoup, et dont le goût a été l'objet de nombreuses critiques. Au fond est un christ de grandeur naturelle, peint par Bonnefond.



Cathédrale de Lyon.

Les inscriptions romaines de Lyon parlent de l'*Ara Caesarum*. De même qu'un temple était joint à l'autel de Rome et d'Auguste, ainsi un temple devait être joint à l'autel des Césars. La plupart des historiens de Lyon placent ce dernier temple entre la Saône et

la colline de Fourvières, vers l'endroit où se trouve aujourd'hui la cathédrale Saint-Jean. Suivant une coutume universelle dans l'Église, on fit succéder au temple une église dédiée à S. Etienne, dont l'érection est placée par plusieurs auteurs avant la fin du IV^e siècle, mais que Papire Masson, Sirmond et Colonia mettent au V^e siècle.

Au commencement du VII^e siècle, S. Arige éleva une nouvelle église, voisine de celle de Saint-Etienne, qui servit d'église paroissiale et fut mise sous le titre de la Sainte-Croix, tandis que son baptistère fut dédié à S. Jean-Baptiste.

Vers la fin du VIII^e siècle, Leydrade transporta dans l'église de Saint-Etienne le siège épiscopal, qui avait été jusque là dans la basilique des Saints-Apôtres, à laquelle a succédé l'église Saint-Nizier. Il érigea aussi un baptistère, dédié à saint Jean-Baptiste, dont le mur latéral oriental subsiste encore.

Dans le X^e siècle, le baptistère élevé par Leydrade devint l'église métropolitaine.

On sait que la reconstruction de plusieurs cathédrales fut entreprise à la fin du XII^e siècle. Il en fut de même à Lyon, où on éleva l'église métropolitaine à la fin du XII^e siècle, alors que la puissance temporelle des archevêques, obtenue après une lutte de 300 ans, était arrivée à son apogée.

Avant d'étudier respectivement chacune des parties de Saint-Jean, il est bon de faire à grands traits l'histoire de l'édifice, et d'assigner à chaque époque les travaux qui lui reviennent. Pour cela, nous citerons M. de Saint-Andéol, qui nous a écrit ce qui suit :

« La cathédrale actuelle de Lyon a été élevée à la fin du XII^e siècle, alors que le génie français modifiait le style *franco-gothique* et commençait à former le style *français ogival*. Le chœur, le transept et les murs latéraux des six travées qui suivent sont de cette époque. Une porte était au bout de chacune des trois nefs. La nef centrale, qui avait six travées, comme je l'ai dit, était de même style que le chœur et les murs latéraux. Elle avait des piliers carrés, flanqués sur chaque face d'une colonne engagée, dont les bases avaient la même élévation que celles qui correspondaient sur les murs des bas-côtés. Le triforium y était semblable à ce qu'il était dans le chœur. Sa voûte à nervures n'était qu'à 80 pieds de haut, comme celle du chœur, tandis que la travée de l'intertransept était haute de 100 pieds comme aujourd'hui, et formait par conséquent lanterne, comme on le voit à Laon, à Lausanne, etc. Telle était l'église de Saint-Jean, quand le XII^e siècle l'eut élevée dans le style franco-gothique. Elle ne resta pas ainsi monostyle.

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, Lyon voulut construire avec autant d'art que le Nord de la France. Pour cela, après avoir démoli la nef centrale avec soin, on la reconstruisit dans les proportions les plus usitées, c'est-à-dire en lui donnant 100 pieds de haut sur 40 de large, ainsi qu'on l'a fait à Paris, à Auxerre, etc., et on l'allongea de deux travées, ce qui nécessita la reconstruction de trois portes nouvelles. Au XIV^e siècle, on travaillait encore à la cathédrale de Lyon. La partie supérieure de la façade et la travée qui y touche sont du XVI^e siècle. »

Les observations que l'on vient de lire, publiées ici pour la première fois, ne sont que le résumé d'un travail spécial sur l'église Saint-Jean, destiné à paraître prochainement dans la *France littéraire*. Comme tous les vrais savants, M. de Saint-Andéol sait exposer ses vues et ses découvertes en peu de paroles, et être court dans les monographies les plus complètes, parce qu'il rejette les détails inutiles, dont les archéologues ordinaires surchargent leurs écrits. Le peu de mots qu'il vient de dire tranche la question qui a été agitée récemment, savoir : Saint-Jean a-t-il été construit sur un seul plan, ou bien les siècles postérieurs au XII^e ont-ils suivi des plans nouveaux ? Quelques écrivains ont soutenu opiniâtement l'unité

de plan. D'autres n'ont pas daigné écrire contre l'opinion des précédents, mais se sont contentés de faire observer qu'il est impossible d'attribuer l'abside et la nef centrale au même style. Chaque opinion est en partie fausse et en partie vraie. Les deux sentiments sont erronés quant à la nef ; mais ils ne le sont l'un et l'autre qu'à demi. La vérité est que la nef centrale appartient proprement au style français ogival de la seconde moitié du XIII^e siècle, et par conséquent à un plan de cette époque, tandis que les murs latéraux des six travées qui suivent le transept ont été construits dans le style de transition de la fin du XII^e siècle, et d'après le plan primitif de la cathédrale actuelle.

L'abside de Saint-Jean est fort intéressante à étudier, comme étant à la fois un précieux type d'architecture et une œuvre d'art d'un aspect exceptionnel. Les travées en sont voûtées à arcs d'ogive. Pour contrebalancer la poussée des voûtes, ses murs, dont l'épaisseur est considérable, ont été contrebutés de contreforts à retraits. Elle est surmontée d'une plateforme avec balustrade évidée à jour. Une gargouille est placée à la partie supérieure de chaque contrefort, qui est surmonté d'un flambeau.

Des fenêtres disposées en deux rangs ajoutent le chevet de Saint-Jean. Celles de l'étage

supérieur s'ouvrent sous des baies très-profondes, deux ensemble dans la partie demi-circulaire, et au nombre de trois dans les murs latéraux, où la baie centrale est simplement ogivale, tandis que les deux autres s'amortissent en une échancrure cintrée de petite dimension, ce qui est une particularité singulière.

Une série d'arcatures aveugles, répondant à celle du triforium, sépare les deux rangs de fenêtres. Deux arcatures sont placées entre chacun des intervalles formés par deux contreforts. Les trois retombées reposent, la centrale sur un pilastre cannelé, chacune des deux autres sur une colonnette.

Des lancettes forment le rang inférieur des fenêtres.

Les deux absides latérales sont carrées.

L'appareil de l'abside et de la tour servant de clocher est d'une grande beauté. Comme les premières assises du reste de l'édifice, il se compose de blocs énormes, fort bien ajustés, provenant en grande partie du forum de Trajan. Des blocs de marbre se remarquent à l'intérieur de l'édifice, surtout dans les parties voisines du chœur.

Si nous nous occupons maintenant de l'intérieur de l'abside, nous achevons de reconnaître le vif intérêt qu'elle doit inspirer. Quand on regarde, du bas de la nef, le rond-

point de l'abside, on est frappé de son caractère à la fois majestueux et original. Le triforium, aux arcs semi-circulaires, se déroule autour du chœur, va suivre les contours du transept et, après avoir changé de style, achève d'entourer l'édifice. Sa position dans l'abside entre deux rangs de fenêtres ogivales, prouve que le XII^e siècle employait simultanément les courbures gracieuses de l'arc en tiers-point et l'arc en plein-cintre, d'un usage plus ancien. Ses arcades reposent sur des pilastres richement ornementés. Les murs offrent une décoration remarquable. On y voit des arcatures aveugles s'amortissant en trois grands lobes. Au bas des murs sont des pilastres cannelés, à chapiteaux sculptés, et dans ce cas feuillés ou historiés, ou simplement gravés, qui sont séparés entre eux par deux arcatures réunies en encorbellement. Trois frises en marbre blanc avec incrustations de ciment rouge ceignent le chœur à différentes hauteurs. Le style en est riche et singulier. On y remarque un chameau monté par son conducteur et en regard un coq battant des ailes. Les frises incrustées de ciment rouge sont particulières aux diocèses de Lyon et de Vienne.

Les caractères du style de transition de la fin du XII^e siècle sont nombreux à Saint-Jean. Il faut remarquer beaucoup de chapi-

teaux à crochets et les bases des colonnes ornées aux angles de griffes ou feuillages, de têtes humaines et une seule fois d'un lion à mi-corps qui retient la base avec ses pattes.

Les observations que nous avons données sur les caractères du style franco-gothique observé à Saint-Jean, nous dispensent de décrire la décoration intérieure des absidioles.

La tour qui surmonte le bras nord de la croisée est seule toute entière de construction primitive.

La nef centrale peut le disputer en majesté, en harmonie et en énergie à beaucoup des nefs les plus vantées, en mettant toutefois hors de comparaison celle de Saint-Ouen de Rouen, qui est peut-être le chef-d'œuvre de l'art ogival. Elle accuse bien le style pur du XIII^e siècle. Sa longueur est de 79 mètres. Sa largeur entre les piliers est de 11 mètres 30 centimètres, et sa hauteur sous clef de voûte est de 32 mètres 40 cent. (1). La maîtresse-voûte est à nervures croisées, réunies par une clef sculptée en forme de couronne, et se compose de huit travées pour la nef; seize grandes baies l'éclairent. Ses énormes piliers cylindriques sont cantonnés de quatre

(1) La longueur totale de la cathédrale de Saint-Jean est de 60 mètres, et sa largeur totale est de 26 mètres 60 centimètres.

colonnes et de quatre colonnettes admirablement taillées et au-dessus desquelles règne le triforium, dont douze arcs sont richement décorés. Les arcs ogivaux, les grandes baies et le triforium sont harmonisés par des proportions heureusement déterminées. L'exécution des diverses parties mérite également de grands éloges, depuis les nervures de la voûte jusqu'aux chapiteaux, dont les tailloirs sont carrés, et qui sont ornés de crosses végétales peu épanouies, jusqu'aux griffes des bases des colonnes.

On remarquera que le plan des piliers forme une inclinaison vers la gauche, pour figurer l'affaissement du corps du Christ sur la croix.

Nous rappelons que les murs latéraux des six travées suivant le transept sont du XII^e siècle, et que leurs piliers engagés décèlent la forme de ceux qu'avait la nef primitivement.

Si le XIII^e siècle avait eu à élever la cathédrale de Lyon, il eût certainement mis le transept en rapport avec les dimensions de la nef. Ayant trouvé le transept établi, il le laissa tel qu'il est encore aujourd'hui.

La toiture actuelle de Saint-Jean a été élevée cette année. Elle se compose d'une immense charpente recouverte d'ardoises fort épaisses et surmontée d'une crête en plomb. Elle est de tout point disgracieuse, et altère

profondément le caractère de l'édifice, dont les tours et la balustrade du toit évidée à jour se découpaient autrefois sur le ciel, et n'étaient point d'un aspect désagréable.

Comme pour la dispute sur l'unité du plan, nous dirons que les torts sont partagés entre les partisans et les ennemis de la toiture actuelle. Pour discerner la vérité, il faut établir les faits, et considérer dans quelles conditions Saint-Jean a été terminé.

Si la cathédrale de Lyon mérite de grands éloges pour l'originalité de son abside, la majesté de sa nef centrale et la richesse de son portail, il n'en est pas moins certain qu'elle n'offre point d'unité ni d'harmonie dans son ensemble. Quand Lyon, voulant faire aussi bien que le Nord, rejeta le plan primitif, au XIII^e siècle, pour imposer une nouvelle nef à sa cathédrale, il fit le sacrifice de l'unité de plan. Les siècles suivants retinrent le même esprit. Ils imposèrent leur style propre, le XIV^e siècle sur le portail, le XV^e sur la partie supérieure de la façade et de la tour qui surmonte le croisillon méridional. A cette dernière époque le style ogival perdait son caractère religieux, avant de disparaître entièrement devant la réaction gréco-romaine de la Renaissance. Tous les travaux faits aux églises dans cet âge témoignent de l'indécision qui envahissait les esprits, et

l'église Saint-Jean de Lyon en est un fameux exemple. Les artistes du siècle de Louis XI, au lieu d'édifier avec assurance sur un plan arrêté, comme on le fit jusqu'au XIV^e siècle, travaillaient en tâtonnant et faisaient des essais. C'est ainsi qu'ils élevèrent au-dessus de la façade de notre cathédrale un pignon ou galbe aigu, afin de donner le profil du toit aigu qu'on devait faire, comme le voulait d'ailleurs le style ogival (1), et qu'ils disposèrent la plateforme de trois tours de manière à pouvoir élever une flèche (2). Quand ces essais furent terminés, nous sommes persuadés que les architectes reconnurent que les tours de Saint-Jean étaient trop peu éle-

(1) On a maladroitement attaqué, à notre avis, la toiture de Saint-Jean, lorsqu'on a prétendu que le Nord seul devait mettre des toits aigus à ses édifices, et qu'on a avancé que les toits aigus avaient été inventés pour les climats du Nord. Nous croyons que le style français ogival, créé par le christianisme, comporte les toits et les pignons aigus, par la raison que son caractère prédominant c'est l'élanement, la direction vers le ciel. Ce style a été accepté par le Midi tel qu'il a été créé par le Nord, car un style d'architecture ne se modifie pas suivant les latitudes, quand ses principes ont été fixés. Il serait aussi absurde de faire à Lyon des églises ogivales sans toit aigu, qu'il le serait de faire à Rouen un temple grec avec toit aigu.

(2) La plateforme de trois des quatre clochers de Saint-Jean a été disposée pour recevoir les bases d'une flèche.

vées et d'un style trop lourd pour recevoir des flèches, et qu'une toiture aiguë devenait par conséquent inadmissible, car elle aurait détruit l'effet des tours en les dépassant, et serait venue finir brusquement au point où commence l'abside, par une terminaison semblable à une coupe (1).

Ce qu'ont pensé si sagement les artistes du XV^e siècle, ce qu'ils se sont scrupuleusement abstenus de faire, les architectes de notre époque l'ont exécuté. La vieille toiture de Saint-Jean devait forcément être renouvelée; mais au lieu de la refaire avec les mêmes inclinaisons, de la laisser presque cachée, comme elle l'était, les modernes ont voulu que leur œuvre attirât les regards. Un jour on a vu commencer une toiture à la hauteur et dans les mêmes inclinaisons que le pignon de la façade. On l'a complètement terminée, en dépensant plus de 100,000 francs, malgré les articles virulents de plusieurs archéologues lyonnais. Cette immense

(1) Les architectes du XV^e siècle avaient bien senti que la toiture aiguë de Saint-Jean se terminerait par un talus ignoble. — L'abside de Saint-Jean étant franco-gothique, est moins élevée que la nef. Les toits aigus ne conviennent qu'aux édifices de style français ogival, car il faut que l'abside soit aussi élevée que la nef, pour que le toit aigu l'entoure et soit d'un bon aspect. Le toit de Notre-Dame de Paris remplit ces conditions.

sottise est aujourd'hui entièrement accomplie ! Passons (1).

La façade de Saint-Jean a deux tours flanquées chacune d'un tourillon servant de contrefort , dont la partie supérieure est octogone. Chaque tour a sur sa face principale deux ouvertures séparées par un piédroit, et dont les arcs sont garnis de menaux simulant des ramifications. Au-dessous de ces ouvertures règne une galerie ornée de flambeaux , à partir de laquelle les deux tours occidentales se confondent tout-à-fait avec le massif de la façade. La surface lisse du second étage de l'église est décorée de chaque côté par quatre consoles destinées à supporter des statues, comme l'attestent les dais encore subsistants , qui sont surmontés par

(1) On dit, pour excuser ceux qui ont fait la toiture de Saint-Jean , qu'ils élèveront des flèches , et que la toiture ne sera plus alors d'un aspect désagréable. Nous faisons des vœux pour que ces flèches ne s'exécutent jamais , 1^o parce que les tours ne sauraient convenablement porter des flèches ; 2^o parce que les tours ne sont pas assez fortes pour supporter des flèches en pierre, ce qui obligerait à les faire en bois ou autre matière moins lourde que la pierre, ce qui ne conviendrait jamais à un monument important ; 3^o parce que nous craindriens fort qu'on fit des flèches dans un style de fantaisie , ou bien dans un style plus ancien qu'il ne le faut à des tours du XV^e siècle ; 4^o parce qu'il faut laisser Saint-Jean comme il est , sans lui imposer de nouvelles surcharges.

deux pinacles. Elle offre une des plus belles rosaces que l'art chrétien ait exécutées. Des lignes flexueuses partent du centre et forment de nombreux compartiments, dont l'ensemble étonne et charme le spectateur.

En quittant l'étage supérieur pour examiner l'étage inférieur, nous laissons bien l'architecture du XV^e siècle pour celle du XIV^e; mais nous ne cessons pas de voir le style décoratif du XV^e siècle, époque où l'on a sculpté les bas-reliefs des stéréobates des portes, les culs-de-lampe des voussures, les guirlandes des feuillages et les armoiries de Sixte IV et celles de France, qui ont été placées à la partie supérieure du premier étage, pour attester qu'on n'a cessé de travailler à Saint-Jean que sous le pontificat de Sixte IV.

Une galerie, avec balustrade percée dans toute son étendue d'ouvertures tétrapétales, et décorée de petits clochetons élancés (1) sépare le second étage du premier, qui est beaucoup plus en saillie, se prolonge devant les tourillons, sur les flancs desquels il se replie, pour se détacher en porte-à-faux sur les flancs des deux clochers, ce qui rachète l'excédant de largeur qu'il présente par rapport à l'étage supérieur. Au-dessous est

(1) Que dire des pierres d'évier placées en guise de gargouilles au bas de cette galerie?

une série d'arcs en tiers-point tréflés, reposant sur des colonnettes, et interrompue par les écussons cités plus haut.

Les trois grandes portes sont surmontées de pinacles richement décorés, mais qui ne sont pas d'un effet heureux.

L'art décoratif du XV^e siècle a prodigué ses richesses sur les trois portes de Saint-Jean, que le XIV^e siècle avait construites. Les voussures offrent des culs-de-lampe dont les figurines en ronde-bosse sont d'une excellente construction. Les stéréobates sont extrêmement remarquables, à cause des bas-reliefs en médaillon dont ils sont couverts.

Une plate-forme, à laquelle on arrive par trois degrés, précède la façade de Saint-Jean.

Les murs latéraux sont contrebutés par des arcs-boutants qui s'appuient sur des contreforts. Les contreforts méridionaux portent des statues.

Maintenant que nous avons étudié la cathédrale dans son architecture, il faut voir les divers objets intéressants qu'elle renferme, pénétrer dans ses chapelles et scruter les enseignements sculptés sur ses murs, parmi les caprices de l'art.

Les statuette des archivolttes des portails de Saint-Jean sont d'une finesse exquise. Les draperies, qui modèlent bien le corps, sont étudiés avec un soin qui dénote l'esprit du

XV^e siècle. On remarquera, au portail central, des rangées d'anges musiciens, exécutés avec une grâce exquise, et qui jouent d'instruments variés.

Il faut observer cette magnifique guirlande de feuillage qui enlace tout le grand portail, et dont les deux extrémités sont tenues par deux personnages aujourd'hui mutilés.

Les ébrasements des trois portails sont garnis de stéréobates couverts de bas-reliefs en caisson. Chacune des portes latérales a six stéréobates, trois de chaque côté. Le portail central en a huit, quatre de chaque côté. Chacune des faces des stéréobates offre une sculpture, souvent fort délicate, placée sous l'arc tréflé du haut, puis cinq grands bas-reliefs en caisson, puis deux petits bas-reliefs occupant chacun la moitié de la face du stéréobate. Ce qui fait en tout 142 sculptures distinctes répandues sur les vingt stéréobates des trois portails de Lyon.

Pour saisir le sens des bas-reliefs, il faut suivre l'ordre horizontal, et aller de dedans en dehors, c'est-à-dire en commençant par le bas-relief le plus voisin de la porte. Il faut en outre, après avoir vu une série placée à gauche, en chercher la suite dans la série correspondante de droite, ou bien voir la série de gauche après avoir vu celle de droite.

Nous avons été le premier à publier des

descriptions de plusieurs séries des bas-reliefs des portails de Saint-Jean, mais ces articles spéciaux ne peuvent trouver place ici, et doivent être lus dans la *Semaine religieuse de Lyon*. Bornons-nous à signaler les histoires principales.

Au portail central, les douze premiers bas-reliefs du premier rang de droite figurent les douze signes du zodiaque, et les douze médaillons correspondants de gauche représentent les travaux des douze mois. Les seconds rangs de l'un et de l'autre côté représentent la vie du Précurseur, patron de la cathédrale. Les troisièmes rangs de l'un et de l'autre côté offrent l'histoire du monde, la série de gauche allant de la création au sacrifice d'Abel et de Caïn, la série de droite allant de l'assassinat d'Abel jusqu'à l'ivresse de Noé.

La plupart des auteurs modernes qui ont écrit sur Saint-Jean, ont dit que le cardinal Fesch avait fait marteler deux bas-reliefs représentant la conception de S. Jean-Baptiste, sous prétexte d'obscénité. Il y a là deux erreurs qui ont déjà été remarquées avant nous, et qu'il importe de rectifier. Le cardinal Fesch n'a rien fait mutiler dans Saint-Jean. C'est Mgr. Gaston de Pins, administrateur apostolique de l'église de Lyon, qui a fait marteler deux bas-reliefs, représentant tout autre

chose que la conception de S. Jean-Baptiste, comme va le prouver l'interprétation suivante des bas-reliefs de la 4^e série de gauche du portail central : 1. L'Annonciation. — 2. Deux hommes combattant, armés chacun d'un bâton et d'un bouclier carré. — 3. Sodôme en proie aux flammes. — 4. Un ange amenant Loth, dont la femme se retourne vers la ville criminelle. — 5. Bas-relief martelé. Il représentait sans doute Loth et sa fille ainée. — 6. Loth enivré par ses deux filles. — 7. Sujet martelé. Il représentait sans doute Loth et sa fille cadette. — 8. Les deux filles de Loth, dans l'état que les Grecs nommaient Ἐγκυσις.

Le second rang de droite du portail du nord offre la vie de S. Pierre.

Le second médaillon du 3^e rang de droite du portail méridional est un jeu de sculpture fort ingénieux. Il offre quatre lièvres qui se poursuivent, et qui sont disposés de telle façon que chaque lièvre paraît avoir deux oreilles, tandis qu'il n'y a en réalité que quatre oreilles de sculptées.

Sous les consoles placées sur la façade sont des sculptures exécutées avec soin. Sous la dernière console du côté du nord est Aristote, bridé et marchant à quatre pattes, en portant sur son dos une jeune femme, qui

le dirige, le fouet à la main (1). Ce trait est pris dans le *lai d'Aristote*, qui fut célèbre au moyen-âge. En le représentant dans les églises, comme on l'a fait à Saint-Jean de Lyon, à Saint-Etienne de Sens et à Saint-Pierre de Caen, on avait certainement un but moral, celui de montrer que l'amour menait les plus sages à la folie.

Pénétrons dans l'église et parcourons-la en commençant du côté gauche.

La deuxième chapelle, dédiée à S. Joseph, possède le chef de S. Loup, évêque de Lyon au VI^e siècle. Au-dessus du tableau placé sur l'autel, on lit : *Ite ad Joseph*.

Après la chapelle de S. Joseph est un espace occupé par la sacristie de la paroisse, dont la porte communiquait autrefois avec Saint-Etienne. On allait de cette église dans celle des Custodes de Sainte-Croix, qui était l'église paroissiale. Près de la porte de la sacristie dont nous venons de parler, est une charmante porte du XV^e siècle, qui conduisait autrefois dans une petite chapelle servant de trésor à Saint-Etienne, mais qui a servi à agrandir la chapelle suivante.

La chapelle du Sacré-Cœur possède le

(1) Dans l'alphabet de capitales de Pierre Rigaud, imprimeur lyonnais du XVII^e siècle, la lettre Q renferme Aristote, avec l'indienne sur son dos, qui le dirige un bâton à la main.

tombeau du cardinal de Borgia , décédé à Lyon , en 1803 , une verrière peinte , deux statues de Legendre-Hérald , et une relique insigne , le corps d'un saint martyr de nom propre, S. Exupère, qui a été donné par le pape Grégoire XVI à l'œuvre de la propagation de la Foi. Le corps du saint , suivant une coutume italienne que le bon goût réproûve, est enveloppé de cire. A ses pieds est le *vas sanguinis* , la fiole de verre contenant du sang desséché. Quand , dans les catacombes de Rome , on rencontre le vase de sang auprès d'un corps , on est certain d'avoir trouvé les restes d'un martyr.

La chapelle de Sainte-Marie-Magdelaine attend une restauration , car elle est dégradée et sans autel. Elle a une belle fenêtre du XV^e siècle. On y voit de curieux fragments de sculpture polychrome, et une magnifique sculpture du XV^e siècle , provenant de l'abbaye de Cluny. Elle renferme un tableau de l'école de Rubens, représentant S. Paul et S. Barnabé à Lystre , et au-dessus duquel on voit le haut d'une belle fenêtre du XV^e siècle, aujourd'hui murée.

C'est dans cette chapelle que se trouve la montée du clocher, où chacun peut aller voir la grande cloche de Saint-Jean, remarquable par sa grosseur , et pesant , dit-on , 18,000 kilogrammes. Elle a été fondue en 1508 et

refondue en 1622, et a eu successivement pour marraines Anne de Bretagne et Anne d'Autriche.

Dans le croisillon septentrional est la célèbre horloge de Saint-Jean, chef-d'œuvre de mécanique, exécutée en 1598, par Lippius, de Bâle, et successivement augmentée par Nourrisson et par Charmy, habiles horlogers de Lyon. On la fait jouer sur la demande des étrangers, qui ne doivent pas manquer de se procurer ce curieux spectacle, qui vaudra mieux pour eux que la longue description que nous pourrions faire de toutes les particularités de cette horloge, moins grande que celle de Strasbourg, mais peut-être mieux finie dans les détails. Un coq annonce l'heure par le battement de ses ailes et par son chant, qu'il répète jusqu'à deux fois. Un grand nombre d'automates se meuvent et forment des scènes religieuses. C'est ainsi qu'un ange vient annoncer à la sainte Vierge qu'elle sera la mère du Sauveur. On entend un carillon de cloches disant avec beaucoup de justesse l'hymne de S. Jean-Baptiste : *Ut queant laxis*, etc., dont Guy d'Arezzo a tiré les noms des sept notes de la musique. L'horloge a un calendrier perpétuel qui marque l'année, le mois, la semaine et l'heure ; un calendrier ecclésiastique, qui désigne les fêtes et les offices de

chaque jour, avec le rite double, le semi-double, etc. Il y a un astrolabe qui expose la face du ciel et les positions des astres, les phases de la lune, les aspects, les conjonctions et les oppositions. Chaque jour la figure de la férie sort au dehors dans une niche. Sur le côté droit est un cadran des minutes de forme ovale, dont l'aiguille s'allonge et se raccourcit en suivant la ligne elliptique du cadran. Cette horloge pourrait être toujours en mouvement, si on le voulait.

Sur le mur opposé à l'horloge est placée une copie du fameux *Martyre de S. Barthélemy*, du Dominiquin.

Chacun des bras du transept a deux belles rosaces. La cathédrale de Lyon a trois rosaces, une à la façade, deux au transept, et quatre roses, une au-dessus de l'abside, une dans chacune des absidioles, une dans la chapelle de Bourbon.

La chapelle de l'abside du côté de l'évangile, dédiée autrefois à S. Pierre, est aujourd'hui consacrée à la Sainte-Vierge. Son autel est celui de la paroisse Saint-Jean. Elle possède une statue de la Vierge, en marbre blanc, de Maximilien, élève de Canova, que le cardinal Fesch fit venir de Rome et donna à sa cathédrale. Dans la même chapelle est la tombe de Mandelot, gouverneur de Lyon lors de la Saint-Barthélemy.

Le chœur est orné de deux statues de Blaise, représentant l'une S. Etienne, l'autre S. Jean-Baptiste, c'est-à-dire les deux patrons de la cathédrale. L'autel actuel n'est pas digne de l'église métropolitaine de Lyon, et il sera bientôt remplacé par un autel en marbre. Deux croix sont placées en tout temps sur le grand autel, une à chaque extrémité, depuis le XIII^e siècle, pour conserver le souvenir de la réunion des églises latine et grecque, qui se fit dans la cathédrale de Lyon, lors du concile œcuménique tenu en 1274. Cet autel n'a point de tabernacle, parce que la réserve eucharistique est dans la chapelle de Sainte-Croix.

Le siège archiépiscopal actuel cache malheureusement une chaire pontificale de marbre blanc, qui doit être de l'époque où régnait le style gothique, et qu'on devrait par conséquent tirer de l'oubli.

Les fenêtres de l'abside ont des verrières peintes fort précieuses, car elles datent de l'époque même de la construction de l'abside. On y voit le *rouge appliqué*, cette couleur que nos chimistes et nos peintres verriers n'ont pu retrouver, pas plus qu'ils n'ont retrouvé l'habileté des peintres verriers du moyen-âge, qui savaient faire des chefs-d'œuvre en harmonisant des tons à la fois clairs et puissants. On peut voir à Saint-Jean,

dans les chapelles de Bourbon et de Saint-Vincent-de-Paul, des verrières peintes par Maréchal, de Metz. On reconnaîtra qu'elles obscurcissent les chapelles où elles sont placées, et qu'elles n'offrent point ces admirables finesses de ton et de dessin qu'on admire tant dans les anciennes verrières.

La lancette centrale de l'abside a une verrière admirable par son symbolisme. Le centre, consacré aux principaux mystères de la vie de Jésus-Christ, représente, de bas en haut : 1° L'Annonciation, 2° Bethléem, 3° le Calvaire, 4° la Résurrection, 5° l'Ascension, dont les particularités occupent trois médaillons superposés. Les bordures accompagnent chacune des grandes scènes de deux petits médaillons, qui représentent, l'un à gauche et l'autre à droite : 1° la toison de Gédéon et le buisson ardent, figures de la Vierge-Mère; 2° le prophète Isaïe annonçant que la Vierge (halmah) concevra et qu'elle enfantera un fils, et une Vierge montée sur une licorne; 3° le sacrifice d'Abraham et le serpent d'airain, scènes figuratives, la première du sacrifice du Calvaire, la seconde du Christ élevé sur la croix; 4° Jonas et deux lions; 5° une calandre qui avance la tête vers un homme malade pour prendre ses infirmités, afin d'aller ensuite les répandre dans l'air, où l'on voit voler une autre calandre,

ce qui est l'allégorie de Notre-Seigneur prenant la peine de nos péchés, afin de les effacer, et un aigle apprenant à ses petits le vol hardi qui doit prouver leur noble origine; 6° l'un des apôtres et un ange congédiant les disciples après l'Ascension.

On a fait disparaître du chœur de Saint-Jean une immense boiserie provenant de l'abbaye de Cluny, qui, quoique magnifique, déparait le chœur en en détruisant l'unité harmonique (1).

La chapelle absidale du côté de l'épître, dite *de la Croix*, était primitivement dédiée à la Sainte-Vierge. C'est là qu'est la réserve eucharistique, qui, dans beaucoup d'églises du VIII^e siècle et du IX^e, était déposée, comme à Saint-Jean, dans une abside élevée au sud de l'abside centrale (2). Cette chapelle possède une précieuse relique du bois de la vraie croix, qui appartient à l'église de Lyon depuis le VII^e siècle.

Dans le croisillon méridional est un grand tableau de l'école française du XVII^e siècle, représentant l'Assomption de la Sainte-Vierge. En face est une peinture, qui a été appor-

(1) On nous dit que cette boiserie est à Soucieu-en-Jarrest, canton de Saint-Genis-Laval, arrondissement de Lyon (Rhône).

(2) La cathédrale de Lyon est riche en reliques précieuses, qui sont exposés à diverses époques de l'année.

tée là cette année de l'église de Fourvières , où elle se trouvait et où on aurait dû la laisser toujours. Elle est de Victor Orsel , peintre lyonnais , qui est mort en y travaillant. La ville de Lyon la commanda afin d'avoir un tableau commémoratif , pour redire aux âges futurs que le choléra franchit la ville de Lyon sans l'atteindre , en 1835 , privilège miraculeux , que la voix du peuple a attribué à la protection de Notre-Dame-de-Fourvières.

La chapelle des Saints-Anges sert aujourd'hui de dépôt de chaises.

La chapelle du Sépulcre , dite de Saint-Vincent-de-Paul , depuis que le cœur de ce saint y repose , a la longueur de deux travées. On y voit deux fenêtres très-ouvragées du XV^e siècle , et un tableau de Meynier. Une boiserie provenant de l'abbaye de Cluny forme le contre-rétable de l'autel.

La chapelle de la Cène , dite de Bourbon , a la longueur de deux travées. Les Lyonnais ne la montrent qu'avec orgueil. Elle a été commencée par Charles de Bourbon , cardinal-archevêque de Lyon , et terminée par Pierre de Bourbon , son frère , gendre de Louis XI. Quoique vandalisée et réduite aux seules décorations des murs , cette chapelle est restée une merveille , peut-être même le chef-d'œuvre de l'art décoratif du XV^e siècle en France. On dirait que le style français ogival voulut

s'y signaler plus que jamais, avant de disparaître devant l'architecture gréco-romaine de la Renaissance. Cet édicule a en effet d'étonnantes évolutions de meneaux, des découpures hardies, des ramures d'une finesse exquise et de gracieux nœuds d'entrelacs. Le nom du fondateur est sculpté en entier dans une galerie à jour qui fait face à l'autel. On voit dans les sculptures la devise particulière du cardinal. C'est un bras revêtu d'un fanon et tenant une épée, avec ces mots : *Ne espoir ne peur*. Une galerie, placée au bas des fenêtres, offre la devise du duc de Bourbon. C'est un cerf ailé et pour âme : *Ne espoir ne peur*. Un peu plus bas se trouve une frise d'un travail éminemment délicat, où abondent les feuilles de chardon. Comme on écrivait autrefois *chardon*, on prétend que ces chardons sont un jeu de mots sculpté, par lequel le duc Pierre de Bourbon voulait exprimer que Louis XI lui avait fait un *cher don* en lui donnant sa fille en mariage. Le chiffre de Pierre de Bourbon et de sa femme, Anne de France : P. A. se voient dans plusieurs des sculptures. Il est fort regrettable que les vitraux de Maréchal obscurcissent cette chapelle, laquelle la lumière serait si nécessaire. N'oublions pas de signaler la rose, comme un exemple de style ogival flamboyant. Ses meneaux sont contournés de manière à

former des flammes en cœurs allongés et recourbés.

La chapelle de l'Enfant-Jésus, reste du cloître de Saint-Jean, sert aujourd'hui de petit chœur.

La chaire à prêcher, en marbre blanc, date de 1839. Legendre-Hérald l'a fort bien exécutée sur les dessins de M. Chenavard ; mais cette chaire, d'un style ogival de fantaisie, est déplacée pour une majestueuse nef du XIII^e siècle. A part l'emploi du style du XV^e siècle, que nous blâmons, nous n'avons qu'à louer la frise si finement évidée régnant au pourtour de l'accoudoir, et qui offre ces mots : *Verba quæ ego locutus sum vobis spiritus et vita sunt.*

Avant la Révolution, les églises de Saint-Jean-Baptiste, de St-Etienne (1) et de Sainte-Croix, communiquaient ensemble, comme nous l'avons dit. On voyait alors trois églises distinctes, desservies par un même chapitre et célébrant leur liturgie en même temps et au son des mêmes cloches.

Le chapitre de la cathédrale était des plus considérés parmi le clergé de France. Ses

(1) Nous plaçons ici une note omise en son lieu. — L'église de Saint-Etienne avait un baptistère, puisqu'on lit dans l'ancien martyrologe de Saint-Etienne : *De die. Eccles. S. Stephani et Baptistæ.* (Voir Colonia, t. II, 57).

membres, au nombre de 32, portaient le titre de *comtes de Lyon*, et faisaient preuve de nombreux quartiers de noblesse. Le roi de France était le premier chanoine de Saint-Jean.

Plusieurs événements notables se sont passés dans la cathédrale de Lyon. Il s'y est tenu deux conciles œcuméniques, celui de 1245, où Innocent IV déposa l'empereur Frédéric II, et où les cardinaux portèrent, pour la première fois, l'habillement rouge; et celui de 1274, où se consumma la réunion des églises grecque et latine. Les corps de la reine Isabelle et du comte de Nevers y demeurèrent exposés pendant plusieurs jours. Clément V y donna le chapeau de cardinal, en 1305, à Pierre de la Chapelle, depuis archevêque de Toulouse. Henri II y solennisa la fête de S. Michel, archange, patron de la France, en 1548. Henri IV y réitéra son mariage avec Marie de Médicis, en 1600.

Ce sont les protestants du baron des Adrets qui ont mutilé les statues des saints, les charmantes figurines des archivoltas, et renversé la statue qui surmontait le pignon. Ils n'ont rien laissé à faire à la révolution sous ce rapport.

Quant à la liturgie lyonnaise, dont on s'est occupé récemment, l'histoire nous dit qu'elle exista jusqu'à Charlemagne, avec des

conditions qui ont pu lui être propres. Mais le grand monarque, de concert avec Leydrade, lui donna une liturgie qui n'était au fond que la liturgie romaine. Cet état de choses dura jusqu'à Mgr. de Montazet. Ce prélat, mal inspiré, fit adopter à son diocèse, malgré les justes réclamations du chapitre, la liturgie parisienne ; on sait que cette liturgie est entachée de jansénisme, et qu'elle a été illégalement composée par Mausenguy et autres. S. E. Mgr. de Bonald y a fait certaines corrections, qui honorent son orthodoxie. Néanmoins Sa Sainteté Pie IX a déclaré, dès 1854, que la liturgie lyonnaise avait été illégalement établie et devait par conséquent être abandonnée.

En face de la primatiale, au milieu de la place Saint-Jean, est une fontaine de style renaissance, terminée en 1843, et dont M. Dardel, architecte de la ville, a fourni les dessins. Sous une coupole supportée par quatre piliers est un groupe en bronze représentant saint Jean baptisant le Christ.



Mur latéral oriental de l'église-baptistère de Saint-Jean-Baptiste.

Le voyageur qui visite la cathédrale de Lyon ne manque pas d'être frappé par l'étrange aspect d'un mur orné de sculptures, joignant au sud la métropole. Jusqu'à ce jour, il n'a reçu que des conjectures hasardées sur cette construction singulière, qu'on appelle *Manécanterie*.

Plus heureux que nos devanciers, nous pouvons dire avec certitude ce qu'est la Manécanterie. Nous n'avons pour cela qu'à consulter la savante notice publiée par M. de Saint-Andéol, dans la *France littéraire*, revue de Lyon.

La façade qui joint la cathédrale de Lyon au sud n'est autre que le mur intérieur oriental de l'église-baptistère de Saint-Jean-Baptiste, que Leydrade éleva, près de sa cathédrale, dans les premières années du IX^e siècle. Le système d'architecture qu'elle offre s'observe dans les églises d'Avignon, de Caillon, un fragment de celle de Carpentras et le latéral sud de l'église d'Aix, qui présentent toutes l'emploi du pilastre contre pilastre, etc.

Le mur occidental de la Manécanterie ou

école des chantes , élevée par Leydrade , était mitoyen avec l'église-baptistère de Saint-Jean , en sorte que lorsque l'église fut démolie , on fut obligé de conserver son mur latéral oriental , qui devint ainsi la façade de la Manécanterie , et qui finit même par être considéré comme la façade primitive , parce que cet édifice resta contigu à Saint-Jean , lorsqu'on fit avancer jusqu'à lui la façade de la cathédrale actuelle.

Le cardinal Fesch avait rendu la Manécanterie à sa destination primitive , en y établissant la maîtrise des enfants de chœur de Saint-Jean. Cet établissement , prenant bientôt l'importance d'un petit-séminaire , quitta , en 1845 , un local devenu insuffisant. Depuis lors , la Manécanterie a été disposée pour des habitations particulières , ce qui est inconvenant.

Leydrade bâtit son église-baptistère de Saint-Jean-Baptiste dans le style gothique , dont la beauté l'avait frappé , lorsqu'il parcourait l'ancienne province romaine , en qualité de *missus dominicus* , avec son collègue Théodulphe. Voulant élever un édifice qui fût église par la forme et baptistère par la destination , il en emprunta le plan aux églises paroissiales du Midi , baptismales par privilège , dans lesquelles les cérémonies qui suivaient le baptême se terminaient devant le maître-autel.

Une porte à ouverture carrée , sans consoles sous le linteau , décorée d'une archivolte d'incrustations rouges , qui est surmontée d'une croix formée de rondelles de briques incrustées , commence au midi le mur de l'ancien baptistère de S. Jean. A la suite , du sud au nord , elle est divisée en trois compartiments séparés par des pilastres , lesquels se terminent à une certaine distance au-dessous de la corniche du mur , au-dessous de laquelle régna primitivement une frise composée d'incrustations rouges (1). Les trois compartiments étant tous semblables comme disposition d'ensemble, la description d'un seul s'appliquera aux deux autres. Les deux pilastres qui limitent le compartiment sont munis d'un second pilastre plus petit , coupé à une certaine hauteur et continué par une colonnette. Un autre pilastre , coupé et continué à la même hauteur que le dernier cité par deux colonnettes accouplées , divise en deux parties le compartiment , couronné par quatre arcatures , dont les cinq retombées reposent , les deux extrêmes sur les colonnettes des petits pilastres , la centrale sur les deux colonnettes accouplées , et les deux intermédiaires chacune sur une console , au-

(1) Les rondelles de brique ne sont plus aujourd'hui dans les cavités destinés à les recevoir.

dessous de laquelle est une niche rectangulaire, contenant l'image sculptée en haut relief d'un personnage biblique.

Comme les églises paroissiales du Midi, baptistères par privilège, le baptistère de Saint-Jean-Baptiste a sa porte placée à l'opposé de l'abside, de côté et non sous le pignon. Ce n'est qu'au-delà de la porte que commence la division de la nef en travées. Le mur où est l'entrée a une surface lisse, afin de donner l'apparence d'un vestibule à la partie de l'édifice correspondant à l'entrée.

De l'appareil moyen à joints serrés on doit conclure que l'architecte et le maçon du baptistère de S. Jean étaient goths ; mais si la décoration et la forme générale des chapiteaux sont gothiques, leur exécution lourde et dépourvue de vivacité prouve que le sculpteur était bourguignon. La *Manécanterie* nous offre donc un des premiers essais du style gothique, qu'ait fait la province Lyonnaise, et ce titre la rend fort précieuse.

Au-dessus des retombées des arcatures, excepté à la dernière retombée du nord, on voit les cavités qui étaient primitivement occupés par des incrustations rouges affectant la forme du cercle, du losange, du carré et du triangle.

L'archivolte des arcatures est chargée d'ornements. Celles des 6^e, 7^e et 8^e arcatures

ont des rondelles ou bevants chargées de dépressions concentriques.

C'est au baron des Adrets qu'on attribue la mutilation des figures en haut relief de la Manécanterie. Le premier des personnages paraît désigner une roue (1) à huit rayons placée au-dessus de lui (2).

L'abside de l'église-baptistère de Saint-Jean-Baptiste se trouve sur la partie du parvis actuel de la cathédrale qui précède le portail du sud. Les reliques des saints possédées par les cathédrales étaient placées dans la chapelle du baptême. Leydrade ayant obtenu de Charlemagne les corps des martyrs SS. Cyprien, Pantaléon, Spérat et autres, les plaça dans le chœur du baptistère de Saint-Jean. Florus a célébré cette translation. Le même auteur, décrivant le chœur du baptistère élevé par Leydrade, y place des sculptures, représentant Jésus-Christ, le Précurseur, les quatre symboles évangéliques et les quatre fleuves personnifiés du Paradis.

Grâce à M. de Saint-Andéol, la ville de Lyon sait maintenant qu'elle possède une partie considérable de l'édifice célèbre qui re-

(1) La roue est coupée dans sa partie supérieure, à l'endroit où sa circonférence aurait dépassé la niche.

(2) Voir, dans la *Semaine religieuse de Lyon, d'Autun et de la Province*, t. I, notre article spécial sur cette sculpture énigmatique.

cut le titre de cathédrale au X^e siècle. La *France littéraire* a le droit d'être fière d'exposer sous son vrai jour l'histoire archéologique des anciens monuments de Lyon, dont elle élève si haut l'importance.

Nouvelle Manécanterie.

La nouvelle Manécanterie, dont le côté nord touche la cathédrale, a été commencée en 1768 pour servir d'hôtel au chapitre; la Révolution de 1789 n'a pas permis de l'achever complètement. Ce bâtiment, dont l'architecte Decrénice donna les dessins, réunit à une grande solidité des proportions régulières. Il fut vendu comme bien du clergé, et a, depuis, servi de local provisoire au Mont-de-piété et à la cour royale. Il est loué actuellement à divers habitants de Lyon.

De la seconde cour de la nouvelle Manécanterie, on peut voir plusieurs des statues qui décorent les contreforts qui contrebuteut la cathédrale au midi.

Palais archiépiscopal.

Les archevêques de Lyon possédaient au

moyen-âge le palais métropolitain de Saint-Jean , voisin de la cathédrale , et où ils vinrent établir leur résidence , lorsqu'ils quittèrent le château de Pierre-Scize , où ils s'étaient retirés au XII^e siècle.

Le palais archiépiscopal a été reconstruit complètement au quinzième siècle , par le cardinal Charles de Bourbon. Le célèbre Soufflot y a fait des réparations et additions notables. Pendant la Révolution , on démolit , comme embarrassant la voie publique , une galerie qui tenait à l'édifice sur la place Montazet. La façade sud , donnant sur cette même place , et la façade du quai ont été restaurées en 1846 et 1847. On n'a pas touché à la vieille tour , d'un effet pittoresque , non plus qu'au vieux bâtiment du sud , qui servait autrefois de prison ecclésiastique.

L'aspect de l'Archevêché n'a rien de majestueux ; mais son intérieur renferme des appartements dignes d'un palais. On y remarque la salle du conseil , ornée d'une collection fort intéressante de portraits des archevêques de Lyon ; la chambre du Pape , la plus simple de toutes , où coucha Pie VII ; la chambre des princes , où est encore le lit de Napoléon , la salle à manger , etc.

Grégoire X , Clément V , Charles VI , Charles VIII , Louis XII , Henri II , Catherine de Médicis , Charles IX , Henri III , Henri IV ,

Louis XIII , le cardinal de Richelieu et Christine de Suède ont logé au palais de l'Archevêché.

La cour de l'archevêché fut le théâtre d'un des événements de la Saint-Barthélemy. Le 31 août 1572 , 300 protestants que l'on avait renfermés dans le palais archiépiscopal, *sans doute afin de les sauver* , furent massacrés dans la cour de l'archevêché par la milice , les bouchers , les mariniers et les crocheteurs , *au refus du bourreau et de la garnison.*

Quartier Saint-Georges.

Le quartier Saint-Georges a toujours été pauvre dans sa partie méridionale ; mais la partie nord , qui est aujourd'hui à l'unisson du reste , était autrefois aussi riche que le quartier Saint-Jean , auquel elle aboutissait. Plusieurs habitations remarquables viennent confirmer ce que nous disons. Il faut visiter la maison n° 21 de la rue Tramassac. On lit au-dessus de la porte d'entrée :

PAX HVIC DOMVI

ET OMNIBVS (1) HABITANTIBVS IN EA (2).

(1) Plusieurs lettres du mot *omnibus* sont liées.

(2) Paix à cette maison et à tous ceux qui y habitent.

L'escalier , qui a des balustres de pierre, a la rampe revêtue de marbre. Sur la place de la Trinité , entre la montée du Gourguillon et la rue Saint-Georges , est la *maison du soleil* , construction du siècle de Louis XIV , dont l'intérieur offre des étages percés d'une ouverture elliptique. La maison n° 2 de la montée du Gourguillon est des derniers temps du style ogival. Sur le quai Fulchiron est un ancien hôtel qu'on a restauré. La façade est flanquée de deux pavillons reliés entre eux par quatre galeries superposées.

Au sud de l'église Saint-Georges était une ancienne commanderie de Saint-Georges , démolie il y a quelques années. Elle était flanquée de deux tours qui produisaient un effet pittoresque à l'époque où la Saône baignait leur pied , mais dont la hauteur imposante avait été diminuée par les remblais du quai Fulchiron.

Passons maintenant à l'extrémité du quartier Saint-Georges. Sur le coteau de Saint-Just , on peut voir des restes massifs de plusieurs rangs d'arcades qui étaient encore nombreuses au XVIII^e siècle , et qui servaient primitivement à soutenir l'une des quatre grandes voies dont Agrippa établit le centre à Lyon , et dont, suivant Strabon, une allait jusqu'au rivage marseillais, une jusqu'à l'Aquitaine , une aboutissait au Rhin , et une

allait vers l'Océan. Les travaux nécessaires pour établir ces grandes voies ont été immenses. Pour construire celle qui allait au Rhin, il a fallu couper les rochers de Pierre-Scize, de l'Île-Barbe et de Rochetaillée, dont le nom est un témoignage historique. En 1826, on en a retrouvé des restes au bas de la montée de la Chana. Les gros blocs de granit que l'on voit aux montées du Gourguillon, de Saint-Barthélemy et de Fourvières, auraient, suivant des conjectures très-probables, servi de pavés à cette antique voie.



Eglise de Saint-Georges.

Au VI^e siècle, S. Sacerdos, évêque de Lyon, établit à Saint - Paul un baptistère pour les hommes et éleva sur la rive de la Saône, au pied du coteau de Saint-Just, un baptistère réservé aux femmes, dédié à Ste. Eulalie et auquel était joint un monastère de religieuses. Le couvent et l'église ayant été saccagés par les Sarrasins, Leydrade releva cette dernière, l'an 802, et la dédia à S. Georges, saint fort célèbre, que le P. Théophile Raynaud prétend être venu à Lyon. Plus tard, l'église, placée dans la dépen-

dance de la commanderie de Malte (1), subit en 1492, par les soins du commandeur Humbert de Beauvoir, d'importantes réparations. Les huguenots la pillèrent au XVI^e siècle. Elle fut réparée quelques temps après. Dans le dernier siècle, on y a fait encore quelques travaux, notamment le clocher, aujourd'hui démolí. Enfin, en 1829, la façade a été restaurée par l'architecte Pollet.

L'église Saint-Georges n'ayant point de style architectural, et ne suffisant plus à la population de la paroisse, il a été nécessaire de lui donner un caractère convenable et des proportions plus vastes. Sous la direc-

(1) Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ayant au quatorzième siècle, cédé aux ducs de Savoie la maison des Templiers, sur l'emplacement de laquelle le quartier des Célestins a été formé, se fixèrent à côté de l'église Saint-Georges, qui devait plus tard devenir une annexe de leur hôtel.

Dans la suite, la commanderie de Saint-Georges devint grand-bailliage et chef-lieu de la Langue d'Auvergne, c'est-à-dire l'une des plus considérables de France.

A la Révolution, la Commanderie fut vendue comme bien national, et, depuis cette époque, elle resta propriété particulière.

Les bâtiments qu'on a démolis avaient été construits par le commandeur Humbert de Beauvoir, en 1498; mais ils avaient été fort modifiés intérieurement, pour le besoin des ateliers et des locataires qui s'y trouvaient.

tion de M. Bossan , architecte , qui a adopté pour l'église le style ogival du XV^e siècle , l'abside et le chœur ont été agrandis , le transept a été construit et un clocher surmonté d'une flèche a été élevé ; il ne reste plus qu'à reconstruire les trois nefs.

L'abside présente à l'extérieur des fenêtres dites *quatre-feuilles* , de petits clochets ou aiguilles barbelées , une galerie à jour et de hautes baies garnies de meneaux. Elle a , dans l'intérieur , des piliers à colonnettes , des balustrades à jour et des nervures d'un ferme profil. Les deux absidioles sont rectangulaires.

Au-dessus du sanctuaire s'élève le clocher. C'est une tour octogone , fort élancée , décorée de trèfles sculptés et de gargouilles , et surmontée d'une flèche entièrement en fer , qui est dans des proportions élégantes et dont l'effet est assez gracieux.

Le mur terminal de chaque croisillon a une large et haute baie , dont la partie supérieure offre une rosace.

Au fond de la voûte du sanctuaire , a été appliqué une décoration du XV^e siècle provenant de la voûte de l'ancien chœur. D'un point partent des nervures d'un jet hardi , qui vont s'allonger en clefs pendantes au-devant de chaque lancette , aux deux bords de laquelle chacune est reliée par deux con-

tre-arcatures ; c'est un petit chef-d'œuvre d'art délicat et ingénieux.

Les verrières peintes de cette église sont de Maréchal , de Metz , un des plus habiles peintres verriers de notre époque. Deux de ces verrières offrent chacune l'une des deux manières que Maréchal a adoptées : la verrière du croisillon septentrional, représentant la Circocision , et celle de l'absidiole méridionale, ou chapelle du Sacré-Cœur , représentant Jésus-Christ, qui montre son cœur, la Mère de Dieu , S. Jean l'évangéliste , Ste Marie-Magdeleine et S. François d'Assise. Dans la première , nous voyons une exécution lourde et des couleurs sombres et épaisses, qui obscurcissent la lumière (1). Dans la seconde, qui est beaucoup plus moderne que la précédente , on constate un très-grand progrès. Les couleurs sont claires et mieux harmonisées , le dessin est moins lourd ; mais il est incorrect et dépourvu de noblesse Maréchal est un très-habile peintre verrier ; mais on ne peut l'appeler un grand artiste. Dans la fenêtre centrale de l'abside se trouvent le Christ , S. Georges et Ste Eulalie , patrons de la paroisse , et S. Jean-Baptiste , patron

(1) Ils sont dans la même manière que les vitraux des chapelles de Bourbon, de Saint-Vincent-de-Paul et de la cathédrale.

du curé dont les efforts et le zèle sont parvenus à réaliser les ressources nécessaires aux travaux de l'église.

Dans l'absidiole sud est un *très-bon* tableau du XVII^e siècle, qu'on a attribué au Poussin ; il représente le *Christ donnant les Clefs à S. Pierre*.

Dans la chapelle occupant le croisillon nord est un curieux tableau peint sur bois, du XV^e siècle environ, représentant la Pentecôte. La même chapelle possède de curieuses sculptures polychromes sur bois.

Comme sculpture moderne, on peut remarquer la chaire en pierre, et le tabernacle, édicule fort délicatement ouvragé, mais dont l'ensemble est d'un goût douteux.

Quand l'église sera terminée, sa longueur totale sera de 46 mètres et sa largeur de 18 mètres 59 centimètres, en travers des nefs, et de 25 mètres 90 centimètres dans la ligne des transepts. La hauteur totale, depuis le sol du quai jusqu'à la croix qui couronne la flèche, est de près de 67 mètres.



ENTRE LES DEUX FLEUVES.

Le Rhône.

Le Rhône prend sa source en Suisse, dans un glacier de la montagne de Saas, à l'ouest et près du Saint-Gothard, à près de 1,800 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 24 kilomètres de la source du Rhin. Il traverse le lac de Genève. Après être entré en France, il suit les limites du département de l'Ain, qu'il sépare de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère, après quoi il pénètre dans le département auquel il donne son nom. Il traverse Lyon, ville au sud de laquelle il reçoit la Saône, le plus important de ses affluents. Après avoir quitté notre département, il précipite sa course à travers l'Ardèche, le Gard, les Bouches-du-Rhône, vers la Méditerranée, où il se jette dans le golfe du Lion, par quatre embouchures principales, en formant un delta appelé Camargue, à l'ouest de la Crau et de l'étang de Berre.

L'étymologie réelle du nom du Rhône doit exciter notre intérêt à juste titre.

La langue antédiluvienne, dont chaque son et son hiéroglyphe correspondant sont conservés par la Chine, n'offre qu'un petit nombre de sons primitifs, qui s'appliquent, en changeant d'intonation, à plusieurs et parfois un très-grand nombre d'idées, dont les rapports sont décelés par l'identité du son.

C'est ainsi que le son *Tan* (458) (1) signifie vite, mouvoir, être ébranlé, ferme, avec fermeté, avec véhémence, remuant. Appliqué à d'autres caractères, il signifie eau agitée (5228 et 5277), eaux profondes et considérables (5244), pluies continuelles, pluies perpétuelles (12,014), etc. Des actions, des choses où l'eau est nécessaire sont encore exprimées par le son *Tan* (2). On voit comment les idées rendues par le son primitif *Tan* ont pu l'amener facilement à lui faire signifier *eau* et *fleuve*, ce qui est arrivé en effet. Dans la langue mède, la même, comme l'admet Klaproth (3) que la langue indo-germaine des anciens Ases, Alains, Sarmates et Ossètes, la racine *Dan* ou *Don* signifie *eau* ou *fleuve*.

(1) Nous donnons, à côté de chaque mot chinois le numéro qu'il porte dans le Dictionnaire de Deguignes.

(2) Exemples : *Tan* (9257), mousse qui croît sur l'eau ; *Tan* (1478), pêcher avec un hameçon.

(3) Vocabulaire des langues du Caucase, voyage en Géorgie.

En celtique , *Don* ou *Dan* a le sens de *profond* (1) , et *Dan* a aus.i la signification de *rapide*.

Don , *Dan* exprimant des idées de profondeur , de rapidité , s'applique parfaitement à un fleuve qui entraîne l'eau avec rapidité dans un lit profond. Avec un ou plusieurs des sens indiqués , nous voyons ce radical dans les noms antiques du Jourdain , en latin *Jordanis* ; de l'Éridan ; du *Danube* , nommé en allemand *Donau* ; du *Don* , rivière d'Écosse ; du *Dan* , rivière de Livonie ; du Rhône , nommé en celtique *Rhodan* et en latin *Rhodanus* ; du Thermodon , appellation qui désigne l'eau chaude , l'eau des bains russes , car elle offre le grec θερμός chaud , et est le nom que les Amazones donnaient à leurs fleuves , partout où elles s'établissaient , de même qu'elles le donnèrent à un fleuve de Scythie ; du *Don* ou *Tanaïs* ; du *Donetz* ou petit *Don* , etc. (2).

(1) Suivant la remarque de Latour-d'Auvergne , le radical *don* , avec le sens de profond , a servi à dénommer un grand nombre de villes situées dans la profondeur des vallées. Selon Pline . *Brodunum* signifie , chez les Celtes , les lieux placés dans les vallées : *Loca in vallibus posita*. Ce mot est en effet formé des mots celtiques *bro* , pays , et *don* , profond.

(2) Le grec offre le radical *Dan* dans le mot Ποδαριζω *agito* (*) (Eustat. II, 6) et les hellénistes ont remar-

(*) Ce sens a été omis dans le Dictionnaire grec-français d'Alexandre , éd. de 1843.

La variété des sens et des applications du mot *Dan* ou *Don* ne peut s'expliquer que par son origine du mot *Tan* de la langue primitive, duquel il a gardé la faculté de s'appliquer à un grand nombre d'idées.

On ne peut nier que *Dan* ou *Don* ne soit identique avec le chinois *Tan*, car on sait que le Chinois n'a pas le *D*, et que les lettres de même organe, comme le sont les dentales *D* et *T*, se permutent facilement. Le *Don* de notre Europe était appelé par les anciens *Tanaïs*. Que les bons esprits sentent la force de tous ces rapprochements !

Pour en revenir au Rhône, dont le nom s'écrivait autrefois *Rhosne*, nous dirons que les Celtes l'appelaient *Rhodan*, désignation à laquelle les Romains ont ajouté la terminaison *us*, et que l'appellation actuelle est venue de cette dernière modification, Rhône étant une crase de *Rhodanus*.

Le chinois seul peut donner la clef étymologique des langues de tous les peuples. Les philologues se sont égarés dans les recherches des étymologies, parce qu'ils ne pouvaient deviner qu'un même son peut s'appliquer à plus de cent idées analogues, et qu'ils voulaient donner à chaque syllabe un sens fixe et absolu.

qué l'analogie de ce mot avec le nom grec du Rhône, *Rhodanos*, fleuve qui a les eaux rapides.

Il faut savoir qu'une des plus grandes beautés des langues anciennes et surtout de la langue chinoise, qui les a toutes précédées, c'est qu'un même son ou un même hiéroglyphe exprime les qualités diverses d'un être, suivant leur explication, et ouvre un vaste horizon d'idées.

C'est ainsi que, dans Rhodan, nom donné par les Gaulois ou Celtes au fleuve le plus impétueux de l'Europe, nous voyons *dan*, dont les significations multiples se rendent par remuant, rapide, profond, fleuve, eau, et *Rho*, particule augmentative du celtique, qui se retrouve dans le breton *Rhod*, roue, qui comporte l'idée de vitesse.

Le Rhône a un cours si rapide, que ses eaux sont écumantes, et que le nom qu'il porte lui a été donné à cause de son impétuosité. *Rhodanus velox*, dit Claudien. *Rhodanus celer*, dit Silius.

Les quais du Rhône sont majestueux. Ils sont en grande partie plantés d'arbres, et de grands travaux faits dans ces dernières années ont achevé de les élargir partout. Le cours du Rhône qu'ils suivent leur fait former une ligne brisée. Du pont de la Guillotière, placé à l'un des angles de cette ligne, on voit s'étendre les quais depuis le confluent jusqu'à la place Saint-Clair. Ce panorama est magnifique.

Quartier Perrache.

Pendant la première moitié du XVIII^e siècle, le territoire du quartier Perrache, presque inhabité, était couvert de saulées, de broussailles et de marais, ce qui le rendait très-insalubre. La ville, du côté du sud, se terminait par les remparts d'Ainay, sous lesquels le Rhône se précipitait et entraînait la Saône avec une impétuosité qu'il n'a point à son nouveau confluent. En 1766, le lyonnais Perrache conçut le hardi projet de combler le lit du canal de jonction et de reculer le confluent d'une demie-lieue, afin d'agrandir la ville d'autant et de former une voie plus droite et plus commode à la grande route du Forez. Comme toutes les entreprises audacieuses, celle de Perrache fut d'abord combattue ; mais une compagnie s'en étant chargée à ses risques et périls, les travaux nécessaires furent promptement exécutés. On combla les marais. Des chaussées solides, revêtues de glaci, furent élevées de l'un et de l'autre côté pour encaisser les deux cours d'eau. Toutes les parties du projet n'ont pas eu le succès qu'on se promettait, mais le but essentiel a été atteint. C'est avec justice que le quartier ainsi conquis a été nommé *quar-*

tier Perrache , car on ne peut qu'admirer l'idée de celui qui a forcé le fleuve le plus impétueux de l'Europe à adopter un autre confluent.

Le quartier Perrache , compris entre le confluent et le cours Napoléon , est appelé à voir croître de jour en jour son importance.

La partie qui va depuis le cours Bayard jusqu'au confluent , est le Birmingham de Lyon. Elle est un centre de ce qu'on nomme la grande industrie.

La partie qui va du cours Bayard au cours Napoléon compte déjà de belles habitations , et deviendra une des riches parties de la ville. L'administration appuiera d'ailleurs tous les projets tendant à l'embellir , car la valeur des terrains que la ville de Lyon possède encore dans le quartier Perrache est fort considérable.

L'hippodrome ou Champ-de-Mars , vaste ellipse d'une superficie de plus de dix hectares , creusée à trois mètres de profondeur , qui était destinée aux manœuvres militaires , où ont été données des courses de chevaux et des carrousels , et qui servait dernièrement pour le marché aux chevaux , est déjà en grande partie comblée par des remblais , et on a commencé à couvrir son emplacement d'habitations , sur un plan arrêté.

Confluent, Pont de la Mulatière.

Le confluent , qui était autrefois en face du point où le pont de la Mulatière commence sur la rive gauche de la Saône , a été récemment reporté beaucoup plus loin , au moyen d'une digue séparative qui est placée à l'opposite de la digue des deux rivières.

Le spectateur placé sur la digue séparative voit le Rhône aux flots transparents entraîner les eaux limoneuses de la Saône. Au-delà des deux fleuves , un riche paysage se déroule à droite sur une grande étendue. Des plaines couvertes de peupliers et de saules se présentent sur la rive gauche du Rhône.

Le méridien de la carte de France passe par l'arête aval de la culée rive gauche du pont de la Mulatière.



Chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon.

Le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, le premier qu'on ait construit en France , a été établi de 1827 à 1832 , sur les projets et

sous la direction de MM. Séguin frères et Biot. Il arrive à Lyon par le pont de la Mulatière, après avoir parcouru quinze lieues d'obstacles de tous genres, et se termine à la gare de Perrache.

On ne compte pas moins de dix-sept voûtes de Lyon à Saint-Etienne, à commencer par celle qui s'ouvre à l'extrémité du chemin des Etroits, en face du pont de la Mulatière. Deux d'entre elles sont d'une longueur exceptionnelle. Celle qui se trouve avant d'arriver à Rive-de-Gier, n'a pas moins de mille mètres.

L'entreprise du chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne a fait établir à Perrache de grands établissements d'industrie. En retour de la cession gratuite d'un emplacement immense que l'administration municipale a faite à MM. Séguin et C^{ie}, ceux-ci se sont engagés à établir sur le terrain concédé douze grandes usines et une gare. Cette gare est fort vaste et d'une grande importance. Placée à proximité de deux grands cours d'eau, on peut y décharger facilement les marchandises, et particulièrement la houille et le coke, que le commerce lyonnais expédie par le Rhône ou par la Saône. Elle offre un abri sûr pour les bateaux.

Depuis que la gare du chemin de fer de Lyon à Paris est établie sur le cours Napoléon, l'embarcadère du chemin de fer de

Lyon à Saint-Etienne y a été transféré. Il était auparavant sur le cours Perrache, où il occupait un local fort disgracieux.

Etablissement de la compagnie du Gaz de Lyon.

Il y a dans notre cité deux compagnies pour le gaz : la *compagnie du Gaz de Lyon*, qui éclaire toutes les parties de notre ville comprises entre le Rhône et la Saône et la rive droite de la Saône, et la *compagnie de la Guillotière*, qui éclaire toutes les parties de la rive gauche du Rhône.

C'est en 1833 que les premiers essais d'éclairage au gaz ont eu lieu à Lyon. En 1840 un premier traité passé avec la ville concéda à la compagnie du Gaz de Lyon, qui était constituée en société anonyme depuis 1835, l'éclairage de la presque totalité de la ville. Comme le traité finissait en 1855, il a été renouvelé pour cinquante années en 1853, à des conditions aussi avantageuses pour la ville que favorables pour la compagnie, eu égard à l'étendue du champ d'exploitation et au développement que l'éclairage au gaz ne cesse de prendre à Lyon.

La compagnie du Gaz de Lyon a plus de cent mille mètres de tuyaux placés sous le sol de notre ville , et plus de deux mille réverbères répandus dans tous les quartiers. L'immense réseau qui s'étend depuis le confluent jusque sur le plateau de la Croix-Rousse n'est alimenté que par une seule usine , située dans le quartier Perrache , sur le cours Rambaud , près de l'Arsenal. Cette usine est fort vaste. Elle a neuf gazomètres pouvant contenir trente mille mètres cubes de gaz , un grand nombre de fours , de puissants appareils d'épuration et deux extracteurs. Elle n'a pris que graduellement sa grande importance. Les meilleurs procédés de fabrication y sont suivis. On y emploie exclusivement les charbons spéciaux de la Loire. Le gaz qu'on fabrique est d'un éclat pur et vif. On le dit supérieur à celui de Paris.

Les bureaux de la compagnie sont situés dans un bâtiment de style fantaisiste , surmonté d'un clocheton avec une horloge , qui a eu M. Savoie pour architecte , et se trouve rue de Savoie.



Arsenal.

Avant le règne de Henri IV, sous lequel la

Bresse , le Bugey , le Valromey et le pays de Gex furent définitivement cédés à la France par le duc Amédée de Savoie , Lyon étant ville frontière, avait particulièrement besoin de renfermer un dépôt d'armes, menacé qu'il était par la Savoie et la Suisse, nations alors belliqueuses. Sous François I^{er}, en 1536, on se détermina à établir un dépôt d'artillerie vers l'extrémité nord de la rue Sainte-Claire, dans le quartier d'Ainay. On étendit dans la suite l'enceinte de l'arsenal , dans laquelle le gouvernement, avant la révolution, fit construire, avec beaucoup de soins et de dépenses , quatre grands bâtiments remarquables par leurs dispositions et le grand nombre d'armes qui en remplissaient les magasins. Ce dépôt d'armes s'étendait, en profondeur, de la rue de l'Arsenal au quai du même nom, et, en longueur, depuis la rue des Colonies jusqu'à la rue Sainte-Hélène. Pendant le siège de la ville, dans la nuit du 24 au 25 août 1793, les bombes lancées par l'artillerie républicaine, ayant atteint le corps-de-logis qui renfermait la poudre, occasionnèrent une explosion si terrible, que les solides constructions du dépôt d'armes et une partie des maisons environnantes furent détruites ou incendiées dans l'intervalle de quelques heures. Le côté nord, le moins maltraité, fut réparé sous l'Empire et consacré à la douane

ou *entrepôt réel des denrées coloniales* ou marchandises étrangères non prohibées. Le reste de l'édifice, ne présentant plus que des ruines, fut démoli pour faire place à des maisons particulières et au grenier à sel, vaste construction dont l'architecte Baltard fit les dessins, et qui a été démoli il y a environ deux ans.

Le dépôt d'armes fut transporté dans le couvent de Sainte-Claire (1), devenu sans emploi par le fait de la Révolution, et qui existait, depuis 1617, sur l'emplacement même d'un jeu de paume, où le Dauphin, fils de François I^{er}, passe pour avoir été empoisonné en buvant un verre d'eau fraîche, que lui présenta le comte de Montecuculli. Des maisons particulières s'élèvent aujourd'hui sur l'emplacement du couvent de Sainte-Claire, qui était resté dépourvu de constructions jusqu'à ces dernières années.

Sur le cours Rambaud, avenue ornée d'une belle plantation de platanes, s'élève l'arsenal actuel, qui est à vrai dire un immense atelier de fabrication de tous les objets nécessaires à l'armée, car les dépôts d'armes proprement dits sont aux forts de la Motte et de la Vitriolerie.

(1) Ce couvent a donné son nom à la place et à la rue Sainte-Claire.

L'arsenal est très-vaste et se compose de sept grands corps de bâtiments. Au nord sont l'entrée principale et les bureaux de l'administration. La cour centrale est grande et présente, vue de l'entrée, un aspect imposant. Quant à l'ensemble, on se demande s'il a été nécessaire d'un architecte pour une pareille œuvre. Nous pensons, nous, que de bons constructeurs, auxquels on aurait indiqué les dispositions nécessaires, loin de faire plus mal, auraient peut-être fait mieux. La visite de l'intérieur de l'arsenal offre beaucoup d'intérêt.



Douane ou entrepôt des liquides.

L'entrepôt des liquides, ouvert depuis 1841, forme un vaste quadrilatère entouré d'une belle grille. Il se compose de quatre corps de bâtiments principaux, en maçonnerie et pierres de taille, servant de caves. Les deux corps du milieu sont reliés entre eux par une esplanade, aux extrémités de laquelle on arrive par un bel escalier en pierres et, au nord seulement, par des rampes en talus.

Le côté nord, où se trouve l'entrée principale, est occupé par des pavillons d'une

forme simple, consacrés au logement de l'administraticn et des préposés.

Abattoirs de Lyon.

L'abattoir de Perrache a une forme rectangulaire. Il est plus large que profond. Il se compose de huit corps de bâtiments, dont six au sud et au nord, servant d'échaudoirs, d'écuries et de greniers. La triperie et la fonderie des suifs sont établies dans l'aile ouest, d'où s'élèvent cinq pavillons. Sur la façade de celui du milieu, on remarque une inscription relative à la construction de l'édifice, qui eut lieu en 1838 et en 1839, sous la direction de M. Dupasquier, habile architecte de notre ville. Des galeries à portiques règnent tout autour des bâtiments du centre, à la hauteur des greniers. L'abattoir est divisé d'une manière très-convenable. Dans le principe il devait servir à toute la ville de Lyon; mais les faubourgs ayant été réunis à la ville depuis sa construction, il est devenu insuffisant, ce qui a obligé à élever l'abattoir de Vaise, au nord de Lyon. M. Desjardins a été l'architecte de ce dernier. Cet établissement est situé au-dessus du joli vallon de

Gorge-de-Loup, et occupe une superficie de 200 mètres sur 110. Sa façade est tournée au nord, et on y parvient par une belle avenue. Il offre les dispositions nécessaires à sa destination et possède toutes les machines et engins nécessaires à la profession de boucher.



Eglise de Sainte-Blandine.

Sur le cours Bayard est une église paroissiale, sous le vocable de Ste. Blandine, martyre lyonnaise. Cet édifice est provisoire. Il serait temps qu'on se mit enfin à élever une église convenable, alors surtout que cette paroisse commence à devenir riche, et qu'on n'a plus d'excuse valable pour retarder l'érection du nouveau sanctuaire.



Prisons de Lyon.

La prison de Saint-Joseph se divise en deux constructions bien distinctes, que sépare la rue Delandine. La première, située sur le cours Perrache, fut construite en 1831,

sur les dessins de l'architecte Baltard. Elle se compose de huit corps de bâtiments au milieu desquels est une chapelle, dont le dôme s'élève au-dessus de l'ensemble de l'édifice. Elle communique par un passage souterrain avec la seconde construction, exécutée dans ces dernières années.

La prison de Saint-Joseph est la maison de détention de la ville. On y transfère les condamnés à moins d'un an et un jour de prison, les prisonniers pour dettes, les enfants âgés de 16 ans et au-dessous frappés de condamnations correctionnelles, et les prisonniers qui, atteints d'une condamnation excédant une année, doivent être transférés, soit dans les maisons centrales, soit aux bagnes. Les différentes catégories de prisonniers sont réparties dans des cours qui ne communiquent point entre elles, afin d'éviter les rapports des hommes dépourvus de sens moral d'avec ceux que le sentiment d'une première faute peut ramener dans la voie du devoir. Un pénitencier y est établi, depuis 1836, pour l'éducation religieuse et professionnelle des enfants détenus correctionnellement. Le travail y est organisé sur une grande échelle. Presque tous les détenus y sont occupés d'une profession. Tous les prisonniers assistent au service divin.

Il est à Lyon une prison, dite de *Roanne*,

qui sert de maison d'arrêt. Elle est contiguë au Palais-de-Justice et a son entrée sur la rue Saint-Jean. La façade a été ornée cette année de deux statues. Son insuffisance est constatée : 250 personnes peuvent à peine y trouver place , et on y a pourtant entassé , dans certaines occasions , jusqu'à 350 prévenus. Elle a remplacé la *prison de Roanne*, construite en 1784, par l'architecte Bugnet. Cette dernière offrait un modèle effrayant en son genre. Sa porte passait pour un chef-d'œuvre. Elle a été démolie en 1837, pour faire place à une des ailes du palais-de-Justice et percer la *rue de Roanne*.

Gare du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée et de Paris à Lyon (Perrache).

La gare de Perrache a été élevée sur des proportions en rapport avec son importance. Elle est abritée par une toiture en partie vitrée , qui se fait remarquer par sa légèreté et l'ingénieuse simplicité de son appareil.

La salle où on prend les billets est remarquable par ses gigantesques dimensions. Les salles d'attente sont grandes et confortables.

Sur l'aile droite de l'embarcadère sont sculptées les armoiries de Paris, Dijon et Mâcon; sur l'aile gauche, celles de Marseille, Avignon et Valence.

Les entours de l'embarcadère de Perrache sont disposés en jardins couverts de gazons, plantes, arbres et arbustes. Cette riante végétation égaye les abords de la gare, assez maussades d'aspect.

La voie ferrée de Lyon à la Méditerranée traverse le Rhône sur un pont-viaduc assez élégant.



Cours du Midi ou Napoléon.

Le cours du Midi, aujourd'hui cours Napoléon, s'étend du Rhône à la Saône et sépare le quartier Perrache de celui d'Ainay. Il fut établi en 1810, par les soins de M. de Bondy, alors préfet du département, sur l'emplacement d'un bassin qui servait à l'écoulement des eaux des travaux de Perrache, et sur lequel était jeté un pont de pierres, auprès du Rhône. Il reçut une plantation de platanes, qui formèrent avec le temps huit magnifiques allées vastes et ombreuses. On s'est aperçu, en 1859, que plusieurs arbres dépérissaient.

On a détruit alors les platanes d'une allée entière et environ la moitié de ceux de deux autres allées , et on les a remplacés par de jeunes arbres, auxquels il faut plusieurs années encore pour donner un ombrage suffisant. Le cours Napoléon est la plus belle promenade de Lyon , et ce serait la plus fréquentée si elle était vers le centre de la ville.



Manufacture des Tabacs.

L'édifice où est établi l'importante manufacture des tabacs , situé à l'angle du cours Napoléon et du quai de la Charité, était primitivement une fabrique d'indiennes , que MM. Picot et Fazy, de Genève, avaient fait construire. Il est vaste, car on y occupe environ 600 ouvriers des deux sexes.



Place Louis XVIII , aujourd'hui Napoléon. — Statue équestre de Napoléon I^{er}.

La place Napoléon est la plus vaste de Lyon , après celle de Bellecour. Elle forme

un quadrilatère régulier. Elle est bornée au sud par le cours Napoléon, entourée de riches maisons sur ses trois autres côtés et complantée de platanes. Du côté occidental est une caserne de cavalerie.

L'endroit où est cette place était autrefois un bas-fond abandonné. On l'appelait alors *Charabarat*, du nom du marché de *Charabarat* (1), ou des chevaux, qui s'y tenait et continua à rester en cet endroit, plusieurs années même après que la Restauration eut comblé le bas-fond, et en eut fait une place où l'on éleva des maisons, et qui reçut le nom de Louis XVIII. On devait élever au milieu la statue du roi-législateur; mais les événements politiques ayant changé les projets, on y a placé la statue de Napoléon I^{er}.

Depuis 1830, les exécutions capitales ont eu lieu pendant plusieurs années sur cette place.

La statue de Napoléon, qui occupe le centre de la place, est l'œuvre de M. de Nieuwerkerke. Elle est dépourvue de caractère. Son

(1) « Charabarat, dit F. N. Cochard (*Description historique de Lyon*, 1817, in-12, p. 75), vient sans doute de *chair à barat*, *chair trompeuse* : *barat*, dans le vieux langage, signifie *tromper*. » On sait que les marchés aux chevaux sont de ceux où on est le plus exposé à être trompé, grâce aux nombreuses ruses des maquignons.

exécution est bonne, mais lourde. Le goût public, qui se forme sur les beaux modèles, a justement critiqué cette statue, en la comparant à celle de Louis XIV, qui a précisément les qualités de majesté, de noblesse et de grandeur dans l'exécution, lesquelles font défaut à l'œuvre de M. de Nieuwerkerke.

Napoléon, vêtu de la redingote traditionnelle et coiffé du petit chapeau, appuie la main droite sur son cœur. Il est censé préférer le mot historique qu'on lit sur le piédestal : *Lyonnais, je vous aime.*

M. Manguin a été l'architecte du monument. Les bas-reliefs en marbre sont de M. Bietz, de Paris. Les bronzes sont de M. Diéboltz. Les fondeurs sont MM. Eck et Durand.

Aux deux extrémités du piédestal on lit les noms des batailles livrées par Napoléon I^{er}.

Deux figures allégoriques de bronze, en ronde-bosse, sont placées sur les faces principales du piédestal. La *guerre* regarde le nord ; la *loi* occupe le côté sud.

Au lieu d'exécuter un piédestal de style gréco-romain, d'un noble profil et à moulures accentuées, on a fait un piédestal fort riche, mais plein de mauvais goût.



Place Suchet.

La place Suchet, qui porte le nom d'un maréchal de France, natif de Lyon et dont le père était un habile fabricant de soieries, est située entre le quai d'Occident et la rue Vaubecour, d'un côté, et le cours Napoléon de l'autre. Elle est garnie de bancs, plantée d'arbres et ornée d'une fontaine avec des dauphins et des touffes de *typha latifolia*, vulgairement nommée *massette*.

Insula Athanacum (Alnay).

Nous arrivons à l'un des quartiers de Lyon les plus célèbres dans l'histoire et dans l'archéologie ; mais afin de bien saisir ce que nous avons à en dire, il est nécessaire de connaître la disposition de la presqu'île lyonnaise actuelle à l'époque romaine.

La presqu'île actuelle était divisée, à l'époque romaine, en quatre îles, par trois canaux qui unissaient le Rhône à la Saône. La première île allait de la place des Terreaux à la rue Dubois ; la seconde s'étendait de la rue

Dubois à la rue Sainte-Hélène ; la troisième de la rue Sainte-Hélène au confluent proprement dit , qui se trouvait absolument vers le même point qu'il occupait encore à la fin du XVIII^e siècle, au sud de la rue des Remparts d'Ainay et de l'église d'Ainay ; élevée sur l'emplacement du temple d'Auguste; la quatrième ile allait d'Ainay à la Mulatière.

M. Martin-Daussigny , dans un mémoire bien fait, mais dont nous sommes loin d'admettre toutes les opinions, a donné les preuves irréfragables de l'existence des quatre canaux et partant des quatre îles. Il a expliqué comment ces canaux furent peu à peu comblés. Celui qui se trouvait là où est la rue Dubois et celui qui était sur l'emplacement de la caserne de gendarmerie (1) , situé entre la rue Sainte-Hélène et la rue Sala, étaient irréguliers , peu profonds et navigables seulement dans les hautes eaux. Ils furent comblés au moyen-âge. Le canal des Terreaux , profond, large d'environ 20 mètres, servant de port et renfermant un grand nombre de barques , fut conservé jusqu'à la fin du XVI^e siècle , époque où la ville , manquant d'espace, fut obligée de le sacrifier. Le plus considérable de tous, le canal de jonction d'Ainay , c'est-à-dire le confluent , fut comblé

(1) Artaud, *Lyon souterrain*, p. 149.

par Perrache , à la fin du XVIII^e siècle , et cette opération hardie a immortalisé son auteur ; car si c'est peu de chose que de combler un canal ordinaire , c'est beaucoup que de forcer deux fleuves à prendre un autre confluent.

Il faut bien remarquer que les trois premiers canaux, en comptant du nord au midi, étaient des canaux de communication entre le Rhône et la Saône, tandis que le quatrième, celui d'Ainay, était un *canal de jonction*, ou le *canal du confluent*.

A l'époque romaine, la presqu'île, celle que le canal des Terreaux bornait au sud, possédait la naumachie, des édifices importants et sans doute de riches habitations ; l'île qui allait de la rue Dubois à la rue Sainte-Hélène était habitée par les Romains dans sa partie correspondante au quartier actuel de Bellecour, mais déserte et inhabitée dans la partie nord, d'après une tradition confirmée par des faits ; l'île d'Ainay enfin possédait l'autel et le temple d'Auguste, des habitations d'une richesse étonnante et des édifices que leurs débris font juger considérables. Quant à l'île Mognat, qui forme aujourd'hui le quartier Perrache, elle était alors fort peu élevée au-dessus des eaux et on n'y trouve guère de débris antiques.

Il faut observer que le canal d'Ainay a toujours été le seul qui ait été nommé con-

fluent, ce qui suffirait pour démontrer que l'autel d'Auguste était à Ainay. Les autres canaux n'ont jamais été pris que pour des canaux de communication. En langage populaire, *terreau* signifie fossé, et le nom de la place des Terreaux vient du *canal des Terreaux*, dont elle occupe l'emplacement. Si nous établissons ainsi les faits avec insistance, c'est que, dans ces derniers temps, pour le besoin d'une cause insoutenable, on a prétendu que le confluent, pour les Romains, était le canal des Terreaux, au-dessus duquel ils auraient par conséquent élevé l'autel d'Auguste.

Si on se rappelle que le canal des Terreaux existait encore à la fin du XVI^e siècle, qu'il était considéré comme un simple canal de communication entre le Rhône et la Saône, et qu'on n'eut point de peine à le combler, tandis que le confluent est placé à Ainay par les documents les plus anciennement connus, et que son refoulement à la Mulatière a exigé d'immenses travaux, on se verra forcé de reconnaître que le confluent n'a jamais pu être qu'à Ainay, et de rejeter l'opinion contraire, comme destituée de toute preuve.

On sait que S. Grégoire de Tours nous fait connaître le nom que portait dans l'antiquité l'espace compris entre le Rhône et la Saône, vers la jonction de ces deux fleuves. Ce nom

est *Athanacum*, qui vient évidemment du celtique *Atanes*, île, dans lequel nous voyons un des mots de la langue primitive, *Tan*, terme chinois dont le sens, tel qu'il est donné par le P. Basile de Glémona, s'applique parfaitement à l'île d'Ainay : *Parva insula in medio aquarum* (1), petite île au milieu des eaux.

Um n'est qu'une terminaison latine. Quant à *ac*, il signifie *lieu, endroit, etc.*, et se retrouve dans les noms de plusieurs localités de la France, telles que *Apolliniacum*, lieu d'Apollon, aujourd'hui Poligny, *Mercuriacum*, lieu de Mercure, aujourd'hui Mercurey, et en particulier dans les noms d'un grand nombre de localités du département du Rhône, telles que *Albiniacum* (aujourd'hui Albigny), *Prisciniacum* (Brignais), *Cassiliacum* (Chassey), etc., etc.

N'oublions point de signaler un point capital de la géographie romaine de notre contrée, c'est que la Gaule proprement dite commençait au confluent du Rhône et de la Saône, et par conséquent à Ainay, qui était au commencement de la province Gauloise ou Celtique, appelée plus tard Lyonnaise. L'exact Ammien-Marcellin, parlant de l'en-

(1) Dictionnaire chinois de Deguignes, n° 5243, clef 88^e, *chouï*, eau.

droit où le Rhône reçoit la Saône et lui donne son nom ; l'appelle le *commencement des Gaules*, *exordium Galliarum* (1). La parole d'Ammien-Marcellin nous donne le vrai sens de l'appellation qui est appliquée à notre ville dans la carte de Peutinger, où elle est nommée *Caput Galliarum*, tête, c'est-à-dire commencement *des Gaules*. César ouvre le premier livre de son histoire en exposant la division de la Gaule, dont il exclut la Narbonnaise, puisqu'il fait consister la Gaule dans les trois provinces Belgique, Aquitanique et Celtique ou Gauloise. La célèbre lettre des Eglises de Vienne et de Lyon, écrite sous Marc-Aurèle, aux églises d'Asie et de Phrygie, commence ainsi : « Les serviteurs de Jésus-Christ, qui demeurent à Vienne et à *Lyon de la Gaule*, aux frères établis dans l'Asie et la Phrygie. » On voit nettement ici que Lyon est compris dans la Gaule, mais que Vienne n'en est point; de même qu'on observe que l'église de Vienne est nommée avant celle de Lyon, ce qui prouve que la première était alors supérieure à la seconde, car l'ordre hiérarchique a toujours été suivi dans l'Eglise (2).

(1) Hist., lib. IV.

(2) Comment Tillemont et Colonia ont-ils pu dire qu'il n'y avait point d'évêque à Vienne alors que S. Pothin occupait le siège de Lyon L'histoire nous

Autel et Temple de Rome et d'Auguste.

Dans le séjour d'environ trois ans qu'Auguste fit à Lugdunum, il combla notre cité de bienfaits. En reconnaissance, un temple lui fut érigé par les soixante nations de la Gaule. Ces soixante nations, dont Ptolémée nous a conservé la liste, étaient réparties entre les trois provinces Belgique, Aquitanique et Celtique ou Lyonnaise, et venaient toutes trafiquer à Lyon, alors la première ville commerçante de la Gaule entière. Lyon ne fut pas la seule cité qui poussa l'adulation jusqu'à ériger un temple ou un autel à Auguste. Nemausus (Nîmes) lui en éleva un, dont la façade, sauf le fronton triangulaire, subsiste encore et constitue, avec la trésorerie du X^e siècle qui la surmonte et une tour, la façade de la cathédrale actuelle de Nîmes. Dix-huit ans environ après l'érection de l'autel de

montre, au contraire, S. Crescent, à Vienne, avant de nous citer un évêque à Lyon. D'ailleurs, on ne saurait supposer qu'un évêque de la Gaule lyonnaise domina sur une cité de la Viennoise, puisque l'Eglise a si bien respecté les divisions politiques de l'empire romain, que la carte des évêchés anciens de la France fournit les plus grandes lumières sur la géographie de la Gaule à l'époque romaine.

Lyon, on éleva à Narbonne un temple à Auguste. La communauté d'Asie et la Bythinie firent la même chose. La ville de Tarraconne, en Espagne, dédia également un autel à Auguste.

Suétone nous apprend qu'Auguste ne voulut jamais souffrir qu'on lui érigeât des temples, si ce n'est en commun avec la *déesse Rome*, *Dea Roma*. Voilà pourquoi l'autel de Lyon est appelé sur les inscriptions *ara Romæ et Augusti*, et on lit dans l'exergue du revers des médailles portant la figure du temple d'Auguste : *Rome et Aug.*

Ce fut le premier jour du mois d'août de l'an de Rome 744, environ dix ans avant Jésus-Christ, que Drusus fit la dédicace de l'autel de Lyon, dont C. Julius Verecundatus fut le premier prêtre.

Une de nos inscriptions nous apprend que 60 aruspices furent attachés au temple d'Auguste. Chaque peuple de la Gaule avait sans doute le sien, dont la fonction était d'annoncer l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes.

Il est d'une parfaite certitude que le lieu où fut élevé l'autel de Lyon était situé au confluent du Rhône et de la Saône. Outre les affirmations de Strabon et de Lucius Florus, nous avons les témoignages plus importants encore de nos inscriptions, qui dési-

gnent par ces mots l'emplacement de l'autel de Rome et d'Auguste : *ad confluentem, ad confluentes, inier confluentes.*

Les médailles d'Auguste, de Tibère et de Claude, au revers de l'autel de Lyon, nous montrent cet autel comme étant de forme rectangulaire, ayant la face principale ornée, surmonté, pense-t-on, de trépieds (1), et flanqué de deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire ailée, tenant une couronne d'une main et une palme de l'autre.

Les gigantesques proportions de l'autel (*ara*) figuré sur les médailles, démontrent qu'il était à plein ciel et non contenu dans un temple. L'autel de Tarraconne était aussi à plein ciel, car les médailles de cette ville le représentent surmonté d'un arbuste, particularité dont Quintilien nous fournit l'ex-

(1) Les médailles paraissent montrer sur l'autel huit trépieds, dont les deux placés vers le milieu sont plus grands. Le trépied antique était *un vase à trois pieds*. Les trépieds placés sur l'autel de Lyon rappellent les plus anciennes coutumes de la religion primitive. C'est le juste *Abel*, le *Fo-hy* des Chinois, le sublime auteur de l'*Y-king*, qui fit le premier trépied. Les Chinois, qui n'ont reçu aucune notion qui ne soit assyrienne ou égyptienne, donnent au trépied le titre de *divin*. Les empereurs d'Assyrie se prosternaient devant un trépied en priant. Confucius se mettait en prière devant un trépied. Nous n'allons pas plus loin sur ce sujet intéressant, car il ferait à lui seul la matière d'un volume.

plication, en rapportant un bon mot d'Auguste : « Auguste, raconte-t-il (1), dit aux Tarraconnais lui annonçant qu'un arbuste avait poussé sur son autel : « Il paraît que vous y montez souvent ! »

S'il est vrai que l'autel de Lyon était à plein ciel, il n'en est pas moins certain qu'il était voisin d'un temple, car nos inscriptions de Lyon nous fournissent les deux titres suivants : *Sacerdoti ad templum Romæ et Augustorum*, — *sacer. ad templum Romæ et Aug.*

Pourquoi le temple de Rome et d'Auguste est-il aussi désigné comme celui de Rome et des Augustes ? « Le terme d'Augustorum, dit Colonia (2), nous marque clairement qu'après la mort d'Auguste, notre Autel de Lyon fut consacré à ses successeurs, qui y reçurent les mêmes honneurs qu'y avait reçus Auguste lui-même. »

A partir du commencement du règne de Tibère, le temple de Rome et d'Auguste eut six sextumvirs ou sévirs augustaux, *Seviri Augustales*. Les villes de France où les inscriptions nous signalent le plus souvent des sévirs sont, à notre connaissance, Lyon et Nîmes. Cette dernière ville avait des flamines, des flaminiques, des sévirs, etc., attachés à son temple d'Auguste.

(1) *Inst. orat.*, VI, 3.

(2) T. I, 4^{re} partie, p. 95.

Caligula , successeur de Tibère , établit à l'Autel de Lyon ces fameuses disputes et ces prix d'éloquence grecque et latine , dont il est parlé dans les auteurs du II^e siècle.

Les punitions que Caligula infligea aux concurrents malheureux ne contribuèrent pas peu à rendre célèbres ces disputes d'éloquence. La première obligeait ceux qui avaient été vaincus à fournir eux-mêmes un des prix destinés au vainqueur , et à faire en outre son éloge. La seconde , d'une extravagance excessive , condamnait ceux qui avaient le moins bien réussi , à effacer leurs écrits avec une éponge ou avec leur langue, s'ils ne voulaient point être punis à coups de fêrulle et jetés dans le fleuve prochain , *flumine proximo* , c'est-à-dire dans la Saône, et non dans le Rhône , comme tous les auteurs l'ont dit , par la raison que l'église d'Ainay a toujours été beaucoup plus proche de la Saône que du Rhône.

On comprend maintenant que la pâleur des concurrents venant parler à l'autel d'Auguste eût passé en proverbe, et que Juvénal ait pu dire dans sa I^{re} satire :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

Caligula voulut que les disputes d'éloquence fussent toujours accompagnées des *Jeux*

mêlés. On ne connaît pas au juste ce qu'étaient ces jeux.

Sous l'empire d'Alexandre-Sévère, qui mourut l'an 235 après J.-C., la célébrité de l'autel de Lyon et de ses jeux se soutenait encore avec éclat, comme le marque Dion, qui écrivait environ deux siècles et demi après la fondation de l'autel.

Les fêtes augustales, tenues à Lugdunum, au mois d'août, pendant la période gallo-romaine, par les assemblées générales des trois provinces de la Gaule, sont regardées comme les événements les plus importants qui soient mentionnés dans nos monuments épigraphiques (1).



Amphithéâtre de Lugdunum.

On sait, par la lettre des églises de Vienne

(1) M. Marlin-Daussigny, dans sa *Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste* (*), dont nous n'adoptons nullement les conclusions, a fait une rectification importante, relative à l'époque de la mort des martyrs de Lyon. Se basant sur le texte de la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon, il a fort bien démontré que la persécution des chrétiens commença

(*) Nous examinerons au musée les restes dont il s'agit. Il nous tarde que le public reçoive une opinion certaine.

et de Lyon de la Gaule , que Ste. Blandine, SS. Maturus , Attale , Sanctus , Alexandre , Pontique et d'autres chrétiens souffrirent le martyre dans l'amphithéâtre de Lugdunum, et, par S. Grégoire de Tours , que cet amphithéâtre était à Ainay. L'auteur du livre de la *Gloire des Martyrs* est certainement loin d'être une autorité ; mais on peut le suivre , en général, pour les événements dont il était contemporain et pour les récits qu'il a recueillis dans les lieux qu'il a habités. L'application de cette dernière règle trouve ici sa place. « Grégoire de Tours, dit M. Péricaud l'ainé (1), était le petit-neveu de S. Nizier , avec lequel il dut avoir de fréquentes relations , puisqu'il vint souvent à Lyon. » Le lieu où S. Badulphe se retira , au commencement du IV^e siècle, s'appelait *Athanasacum*. « C'est ainsi, dit Colonia (2), que le nomme saint Grégoire de Tours, qui le visita souvent par dévotion , durant le séjour qu'il fit à Lyon , comme il nous l'apprend lui-même dans ses Histoires. » On voit donc que

le jour de l'ouverture du grand marché de Lugdunum au commencement de mai , et que les martyrs dont parle la lettre ne sont point morts pendant les fêtes augustales, qui se célébraient en août. (Voir p. 26 et suiv.).

(1) *Notice sur S. Nizier*, in-8°, p. 10.

(2) T. II, p. 20.

Lyon était bien connu de S. Grégoire de Tours, et l'on doit conclure qu'il y a bien lieu de le croire, surtout si l'on songe combien il serait improbable de penser que l'église de Lyon avait oublié, au VI^e siècle, l'endroit où ses martyrs avaient souffert.

« Locus autem quo passi sunt, dit S. Grégoire de Tours (1), Athanaco vocatur, ideoque et ipsi martyres à quibusdam vocantur Athanacenses. » Le nom de *martyres athanacenses*, dégénéré parfois en *athanatenses*, est en effet donné aux martyrs dans les anciens titres.

S'il est vrai que l'autel d'Auguste était à Ainay, il est très-probable que l'amphithéâtre avait été aussi établi à Ainay, afin qu'il pût servir dans les fêtes données au temple d'Auguste.

L'archéologie, forte de ses preuves, vient achever d'établir notre opinion, en nous démontrant que l'île d'Ainay est le meilleur emplacement qu'on pût adopter pour y bâtir un amphithéâtre. Les observations suivantes, que M. de Saint-Andéol nous a écrites le 31 août 1863, justifieront notre assertion, en même temps qu'elles prouveront que le prétendu amphithéâtre du coteau de Saint-Sébastien n'est autre qu'une *naumachie*,

(1) *De gloriâ Martyrum*, c. XXIX.

comme nous l'avons dit dans le numéro du 22 août 1863 de la *France littéraire* :

« Les Romains plaçaient toujours les amphithéâtres dans une plaine. Un amphithéâtre placé sur la pente d'une colline aurait été obstrué d'un côté, ce qui ne pouvait convenir aux caveaux ou bestiaires souterrains et aux galeries des divers étages, et, de l'autre, il aurait fallu qu'il fût établi sur d'énormes murs de soutènement. Si, d'après ces principes, on considère les collines et les plans inclinés du sol de la ville de Lyon, en tenant compte des parties de la presqu'île actuelle qui étaient inhabitées à l'époque romaine, ainsi que de la place occupée par les fleuves et les anciens canaux, on reconnaîtra que l'île d'Ainay était la place la plus convenable pour recevoir un amphithéâtre.

» En revanche, les Romains recherchaient les collines pour y établir les théâtres, parce que l'hémicycle en était plein et qu'on posait par économie les dalles sur le sol, comme on le voit à Orange, à Arles, à Albe d'Auguste, etc. Les collines étaient choisies également, et même à plus forte raison, pour construire les naumachies, car il fallait un plan incliné pour l'écoulement des eaux. De plus, la naumachie, ayant une forme elliptique, pouvait être posée en travers de la colline, et comme, ainsi que le théâtre, elle n'avait

pas de parties creuses dans sa construction, un de ses côtés pouvait être enfoui partiellement dans la colline, et, comme dans les théâtres, les gradins du même côté pouvaient être posés avec économie sur le sol. »

Ces principes si clairs et qui dénotent que leur auteur a fait une étude sérieuse des monuments antiques du Midi de la France, trouvent à Lyon une juste application. La naumachie était sur le coteau de Saint-Sébastien; le théâtre était sur la colline de Fourvières; l'amphithéâtre était dans l'île d'Ainay, ainsi que le cirque.

On achèvera de se persuader que l'île d'Ainay avait l'amphithéâtre, si on réfléchit qu'une plaine avoisinait généralement les amphithéâtres, et que là on célébrait divers jeux, qui exigeaient un terrain plan. Cette plaine existe encore dans les villes du Midi, où on la nomme l'*Esplanade*, et où tout le monde va se divertir. A Nîmes, le *Champ de Mars*, appelé comme celui de Rome, se trouvait auprès de l'amphithéâtre, aujourd'hui nommé *les Arènes*.

Nous n'exposerons plus qu'un autre argument. Si, comme nous le croyons, nos articles sur les îles de Lugdunum, le temple de Rome et d'Auguste, l'amphithéâtre et l'église d'Ainay donnent des preuves suffisantes

que l'autel d'Auguste était dans l'île d'Ainay, (1) il est certain, par cela même, que l'amphithéâtre et le cirque étaient à Ainay, car il est admis que le cirque et l'amphithéâtre étaient voisins de l'autel d'Auguste.

Pendant les assemblées des trois provinces de la Gaule, au mois d'août, « des fêtes et des jeux, dit M. Martin Daussigny (2), étaient donnés à l'autel d'Auguste. Ces jeux consistaient en lutttes, chasses et courses. » Si l'estimable archéologue admet que le cirque était près de l'autel d'Auguste, nous lui demanderons quel emplacement il peut lui attribuer, s'il met l'autel d'Auguste sur le coteau de Saint-Sébastien. Il faut, cela est évident, un terrain parfaitement plan pour les jeux du cirque; où trouver ce terrain autour du coteau de Saint-Sébastien? Au midi, il n'y avait point assez d'espace, car le canal était trop voisin de la colline; à l'est, il ne pouvait y avoir de plaine, puisque l'emplacement du quartier Saint-Clair n'a été gagné sur le Rhône qu'à la fin du XVIII^e siècle; à l'ouest enfin, vers la place Sathonay, il faudrait supposer, pour y placer un cirque, que les

(1) Pour le druidisme et la religion des Scandinaves, comme pour le bouddhisme, les îles étaient sacrées. C'est par suite d'une antique coutume religieuse qu'on plaça l'autel de Lyon dans l'île d'Ainay, *Insula Athanacum*.

(2) *Op. citat.*, p. 28.

Romains eussent fait des nivellements que rien n'autorise à admettre.

Crypte d'Ainay.

L'Eglise d'Ainay comprend trois monuments distincts : la crypte , le secretarium-sacrarium , aujourd'hui la sacristie , et l'église. C'est par la crypte que la chronologie nous commande de commencer notre étude.

On sait que les lieux où les chrétiens avaient été emprisonnés, souffert diverses tortures et subi le martyre, étaient profondément vénérés, dans la primitive Eglise, et qu'on se hâtait, dès que cela était possible, d'y creuser une crypte et d'y élever un oratoire. A Marseille, on eut une grande dévotion pour les catacombes de S. Victor, où S. Lazare, le ressuscité de l'Évangile, avait été emprisonné. Les chrétiens de Lyon suivirent l'exemple de leurs frères des autres contrées. Dès qu'ils le purent, ils creusèrent une crypte dans un lieu voisin du temple d'Auguste et de l'amphithéâtre, où plusieurs martyrs avaient souffert. Cette crypte leur rappelait le souvenir des cachots voisins de l'amphithéâtre, où les chrétiens avaient été renfermés. C'est là que

furent déposés les corps de S. Pothin , de Ste Blandine et des autres martyrs de Lyon , auxquels la crypte fut dédiée, et qui y restèrent jusqu'à ce qu'on en transportât la plus grande partie dans l'église des saints Apôtres , avec le corps de S. Badulphe lui-même(1), qui avait fixé sa demeure auprès de la crypte sacrée , vers le commencement du IV^e siècle.

La sainteté de Badulphe et celle du lieu qu'il habitait lui attirèrent bientôt des disciples. Ils élevèrent sous sa direction un monastère , où il finit ses jours et dont il a toujours été considéré comme le fondateur , en même temps qu'ils érigèrent une chapelle au-dessus de la crypte.

L'étude des premières basiliques chrétiennes nous permet d'affirmer que l'autel de l'oratoire primitif, élevé au milieu du sanctuaire, s'élevait précisément au-dessus de la crypte, accompagné d'une chapelle souterraine, où étaient déposés les corps des saints. Un grand nombre des églises primitives présentent cette disposition. La crypte était nommée *confessio*, *memoria*, *loculus*, *martyrium*. C'était souvent le lieu même du martyre ou de la prison du saint dont elle renfermait le corps. Elle était fréquemment accompagnée d'une chapelle souterraine. D'autres fois enfin elle

(1) Colonia , t. II, p. 19.

était remplacée par une tombe mise immédiatement sous la table de l'autel, comme dans la crypte de S. Jean, aujourd'hui de S. Irénée.

On peut affirmer que la crypte avec la chapelle souterraine avait toujours son ouverture au-devant de l'abside, et qu'on y descendait par un escalier, tout comme à Ainay.

Les dispositions que nous venons de décrire subsistent encore aujourd'hui. L'abside du *sacrarium* du IX^e siècle est dans les mêmes rapports de position avec la crypte que le premier oratoire, car la voûte de la crypte supporte le poids du sanctuaire supérieur, ce qui démontre l'antériorité de la chapelle souterraine sur la supérieure (1).

La crypte d'Ainay (2) est un carré d'envi-

(1) Il est essentiel, en archéologie, de distinguer la date des dispositions de celle de la construction. C'est ainsi que nous voyons à Ainay une disposition des premiers siècles reproduite au IX^e.

(2) Une tradition populaire du peuple lyonnais veut qu'un souterrain aille de la crypte d'Ainay à celle de *Saint-Irénée*, dit *Mérimée*, à Fourvières, disent ceux à qui nous avons parlé de cette tradition. On fait le même récit à Vienne, à Beaucaire, à Marseille, à Nîmes, etc. Nous en concluons que les anciens devaient être fort habiles dans la construction des passages souterrains. Dans une lettre publiée cette année par les journaux, M. Saint-Marc-Girardin a presque prouvé qu'un souterrain allait, en passant sous le Rhône, du palais des papes, d'Avignon, à la chartreuse de Ville-neuve.

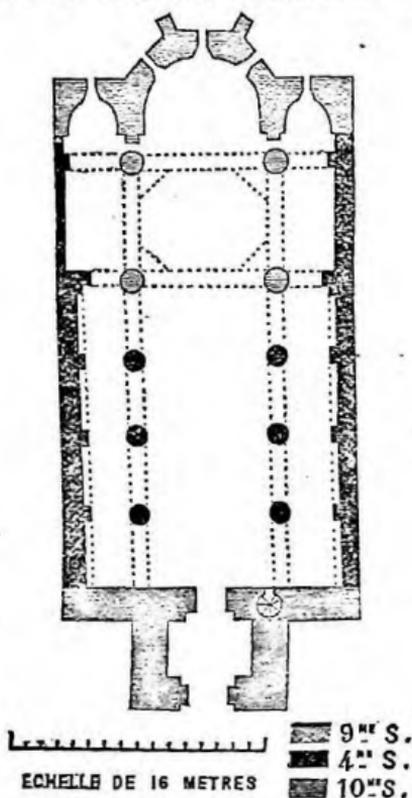
ron 3 mètres 10 cent. Elle est accostée de deux petits réduits voûtés ou caveaux, d'environ un mètre 30 cent. de longueur sur 80 cent. de largeur, et dans lequel on pénètre par une ouverture carrée. Ces réduits ont dû sans doute servir à quelque usage ecclésiastique des premiers siècles, puisqu'on a pris la peine de les construire. Une petite ouverture, pratiquée à l'orient, verse une faible lumière. « Deux contre-forts d'environ 75 cent. de largeur sur 40 cent. d'épaisseur, sont élevés au milieu des murs latéraux de la crypte; sans doute, pour soutenir la poussée des voûtes des petits caveaux construits de chaque côté (1). »

La voûte, à quatre pans et à plein-cintre, repose sur quatre petits pieds-droits à impostes billetés (2).

(1) Citation de M. l'abbé Boué, curé d'Ainay. *Congrès scientifique de France, 9^e session*, tenue à Lyon en 1841, t. II, p. 390 et 391. — Notons ici, pour l'histoire de la crypte d'Ainay, qu'à l'époque où Mérimée la visita, on en avait fait, dit-il, *malgré la sainteté du lieu, un magasin de charbon et un cellier.*

(2) Les archéologues parisiens, qui ne se gênent point pour placer au V^e siècle ou au VI^e les billettes de Poissy, ont écrit que l'emploi décoratif des billettes était spécial aux XI^e et XII^e siècles. Une partie des provinciaux ont pris cette erreur pour une vérité inébranlable, et, dès qu'ils voient des billettes, ils classent le monument qui les offre au XI^e ou au XII^e siè-

Eglise de Saint-Martin d'Ainay.



Plan de l'Eglise d'Ainay à la fin du X^e siècle (1).

cle. C'est ainsi qu'après avoir placé la sacristie d'Ainay, au X^e siècle, ce qui est insoutenable, un auteur a dit des impostes billetées de la crypte d'Ainay qu'elles semblaient « annoncer une reconstruction du XI^e siècle. » L'abside supérieure serait donc antérieure à la voûte de la crypte qui la supporte !!!

(1) Le lecteur observera que les trois teintes mar-

De même qu'il est des localités célèbres, pour la grande variété des terrains qu'elles offrent dans un petit espace, il est des édifices renommés pour l'importance des constructions qu'y ont faites diverses époques, de manière à y réunir des types de tous les styles architectonique usités à travers une longue série de siècles. Si une église se recommande à ce dernier titre, c'est sans contredit celle d'Ainay, qui offre, en un espace peu considérable, des exemples de toutes les architectures qu'à eues le bassin du Rhône, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours.

Si nous sommes à même d'étudier l'histoire de l'architecture dans l'église d'Ainay, c'est grâce à la *Notice* que M. le v^{te} Fernand de Saint-Andéol a publiée sur cette église (1), notice que nous considérons, ni plus ni moins, comme l'ouvrage le plus savant qu'ait vu paraître le XIX^e siècle, en fait d'archéologie monumentale des époques antérieures à la création du style français ogival.

quées sur le plan indiquent le IV^e siècle, le IX^e et le X^e.

(1) Nous avons parlé surtout des particularités que l'on peut reconnaître, soit dans le plan, soit dans l'église d'Ainay elle-même. C'est à la *Notice* de M. de Saint-Andéol qu'il faudra se reporter pour connaître la disposition complète de la basilique d'Ainay, aux diverses époques de son histoire. Elle a été publiée dans le tome VII de la *France littéraire*.

Mais avant d'appliquer à l'édifice les considérations exposées par M. de Saint-Andéol, nous croyons nécessaire d'exposer ici l'histoire de l'architecture, telle que l'éminent archéologue la développera dans son *Histoire de l'architecture religieuse et militaire dans l'ancienne Province Romaine*. Dans la contrée qui s'étend de Lyon à la mer, entre les Cévennes et les Alpes, M. de Saint-Andéol a reconnu un très-grand nombre d'églises appartenant à chacun des siècles écoulés, du IV^e au XII^e siècle, ainsi que plusieurs temples païens changés en églises au IV^e siècle, de même que plusieurs basiliques consacrées à Dieu au V^e siècle. Muni des textes historiques et des titres authentiques dont il a corrobéré ses recherches sur les monuments, il a démontré que, dès la première moitié du VIII^e siècle, les Goths, habitant notre Province Romaine, créèrent une belle et noble architecture, avec voûtes en berceau, pilastres et contreforts (1). L'essor donné aux

(1) Les Goths continuèrent la civilisation romaine, en la modifiant sous l'influence du christianisme. Ils ne détruisirent aucun monument, mais, au contraire, s'attachèrent à faire fleurir les arts. Les discours des rois Goths, pleins d'une haute portée, montrent clairement qu'ils voulaient, en succédant aux Romains, ne rien perdre des qualités qui avaient fait la gloire de leurs prédécesseurs.

Les Goths acquirent un grand renom comme archi-

arts par Charlemagne, et l'immense quantité de constructions religieuses élevées sous ses auspices, firent atteindre, dès la fin de ce même siècle, cette architecture à son apogée. Au XI^e siècle, elle fut transportée dans le Nord, où elle fut modifiée sous la double influence du déplacement du foyer de civilisation, jusqu'alors dans le Midi, et de l'action de Cluny, qui généralisa le style *franco-gothique*.

Les travaux de M. de Saint-Andéol ont

lectes. Dire qu'un monument avait été bâti par un Goth, c'était en faire l'éloge. Ainsi, dans une chronique écrite vers la première moitié du huitième siècle, on rapporte que le corps de S. Ouen reposait dans la *basilique* de Saint-Pierre-de-Rouen, « ouvrage admirable, de pierres carrées, de style gothique (*) ».

Nous croyons pouvoir expliquer pourquoi le nom d'*architecture gothique* a été donné au style français-ogival, établi deux siècles après la fin du règne gothique pur, c'est que le nom de *Goth* étant devenu le synonyme de *bon architecte*, on a dit des nouveaux monuments qu'ils étaient *gothiques*, pour en vanter la beauté et l'élégance.

Nous croyons d'autant plus à cette opinion, que nous ne l'avons pas cherchée. Elle nous a paru probable dès qu'elle s'est présentée à notre esprit.

(*) *Ilia vero basilica, in qua sancta ejus membra quiescunt, mirum opus, quadris lapidibus, Gothica manu, à primo Clothario Francorum rege olim nobiliter constructa fuit, anno plus minus quarto et vigesimo regni ejus, sedem Rothomagensis obtinente Flavio episcopo.* (Recueil de Duchesne, t. I, p. 632.)

pour résultat général d'établir que le Midi de la France, de Lyon à la Méditerranée, eut une architecture *romaine pure* jusqu'à la fin du IV^e siècle, *romaine dégénérée* ou *romane* jusqu'au VIII^e, *gothique pure* (1) jusqu'à la fin du X^e, *gothique-francisée* ou *franco-gothique* jusqu'à la fin du XII^e, et *française ogivale* jusqu'au XVI^e (2).

(1) Il est bien entendu que, dans cet ouvrage, nous appelons *style gothique* le style créé par les Goths, et non le style *français ogival*. La terminologie archéologique de M. de Saint-Andéol est la seule que nous suivons.

(2) L'archéologie est une partie essentielle de l'histoire. La classification de M. de Saint-Andéol le prouve, car elle montre les évolutions de l'architecture suivant les grands mouvements politiques et religieux. Il y a loin des termes proposés par M. de Saint-Andéol à ceux qui sont généralement adoptés, et qui entravent encore les progrès de l'archéologie. Pour nous les styles *roman primaire*, *secondaire* et *tertiaire* n'ont aucune valeur, et ne dénotent autre chose que l'ignorance où en étaient les inventeurs de l'histoire de l'architecture dans le Midi de la France, ignorance qu'ils n'auraient pas dû dissimuler sous des termes hasardés et qui sont maintenant reconnus inexacts.

Cette année même, M. de Caumont disait un jour à M. Macé, professeur d'histoire à Grenoble : « Pour l'ogival, c'est une étude achevée, nous en possédons toutes les règles. Quant à l'architecture antérieure au XI^e siècle, franchement, nous n'y voyons pas clair. »

Nous aimons à constater cet aveu, dans lequel nous voyons le présage de mort de l'archéologie *romane* (*).

(*) Si le lecteur ne connaît pas bien ce qu'il faut entendre

Fort de ces principes acquis, allons en étudier les exemples et les preuves sur l'église d'Ainay.

Sous le règne de Constantin, auquel la tradition attribue la fondation de l'église d'Ainay, l'oratoire élevé par S. Badulphe devint insuffisant. L'affluence des fidèles et les restes récemment recueillis d'un grand nombre de martyrs motivèrent l'érection

M. de Saint-Andéol a exposé la vérité, et cette vérité marchera.

par l'archéologie dite romane, nous lui dirons que c'est un système inventé par les *nords manns* (nous voulons dire les hommes du nord). Cette école enseigne fausement que la France n'a qu'un très-petit nombre de monuments antérieurs au XI^e siècle, et met sous cette formule invariable: *fin du XI^e siècle ou commencement du XII^e* la plupart des édifices élevés du IV^e siècle au XI^e. Par conséquent, toutes les fois qu'un archéologue roman rencontre une église antérieure au XI^e siècle, serait-elle du IV^e siècle et bâtie des débris d'un temple païen, il aura soin d'y signaler une mouleure du XI^e siècle, et la classera à l'instant à la fin du XI^e. La vanité de clocher a été pour beaucoup dans l'invention de la doctrine romane. Il n'a pas plu aux *nord manns* et aux Parisiens, d'avouer que le foyer de la civilisation avait été jusqu'au XI^e siècle dans la Gaule Narbonnaise, l'ancienne province romaine, et que cette contrée, depuis la splendeur de Rome jusqu'à celle de Cluny, a toujours bâti en pierres, tandis que le Nord a surtout bâti en bois, depuis la fin de la domination romaine jusqu'au XI^e siècle, ce qui fait qu'il a peu de monuments chrétiens antérieurs à cette date, relativement au Midi de la France, qui en a un très-grand nombre. Nous serons heureux si cet ouvrage, où nous nous efforçons de bien résumer des matières qui exigeraient un long développement, aide à ramener quelques romans à la bonne archéologie.

d'une belle basilique, contiguë à l'oratoire primitif et qui fut dédié aux martyrs lyonnais, dont on plaça des reliques sous l'autel. Les religieux du monastère fondé par S. Badulphe desservirent la nouvelle église.

Au IV^e siècle, les neuf dixièmes des habitants du bassin du Rhône, de Marseille à Lyon, professaient le christianisme. Ayant besoin d'églises, ils s'empressèrent de consacrer au vrai Dieu les édifices sacrés des païens. Quand un temple tombait en ruines, ses matériaux, ses ornements, ses pilastres et ses colonnes étaient employés à l'érection d'une église, qu'on élevait sur le même emplacement, car on tenait à sanctifier les lieux où avait trôné l'idolâtrie, afin de faire oublier l'ancien culte en lui substituant celui du vrai Dieu.

C'est dans cet esprit que fut élevée l'église d'Ainay. Les débris du temple d'Auguste furent employés dans sa construction primitive, dont elle a conservé les deux murs latéraux de sa nef et les six premières colonnes.

L'église d'Ainay fut élevée sur un plan basilical, c'est-à-dire affectant la forme de la barque de S. Pierre, *navis*, suivant la coutume presque exclusivement suivie jusqu'au XI^e siècle, époque où le plan cruciforme devint d'un usage général.

Les pilastres des murs latéraux de la basi-

lique d'Ainay supportaient, selon l'usage, des faux arcs que l'agrandissement des nefs fit couper, puis effacer, car l'ordonnance architectonique romaine voulait que chaque arc de la nef et chaque colonne eussent pour correspondants, le long des murs latéraux, un faux arc et un pilastre. Le tout était recouvert par une charpente apparente à l'intérieur. Le pavé en mosaïque est aujourd'hui enfoui à 40 c. au-dessous du sol (1).

Une observation attentive nous fait découvrir à Ainay les caractères particuliers aux primitives basiliques chrétiennes, dont il faut aller chercher les types à Rome.

Le pilastre placé à la hauteur de la quatrième colonne est doublé par un second pilastre ou pied-droit, qui fait saillie. Au-delà de ce pilastre, le mur de la nef latérale nord est monté en retraite de 50 à 60 centimètres environ. Ici, le plan accuse évidemment une division. Dans les basiliques judiciaires romaines, une enceinte murée à hauteur d'appui avançait de l'abside dans la nef, pour contenir les accusés, défenseurs, plaideurs et témoins. Cette disposition fut imitée, dès les premiers siècles du christianisme, dans les basiliques, pour renfermer le chœur des

(1) Cette remarque a été faite par M. l'abbé Boué, curé d'Ainay.

chantres. La hauteur de cette clôture fut marquée, du côté de la nef, soit par une élévation du sol, soit par un accident très-apparent dans l'ordonnance générale. M. de Saint-Andéol est persuadé qu'à l'église d'Ainay, avant qu'on employât, au IX^e siècle, les quatre colonnes de granite qui soutiennent la coupole, les pilastres accompagnés d'un second pilastre des bas-côtés avaient pour correspondants, non des colonnes, mais bien des piliers carrés flanqués sur chaque face d'un pilastre semblable à ceux des murs latéraux.

Les pilastres contre pilastres correspondaient certainement à la clôture du chœur.

Quant à la retraite du mur du bas-côté nord, à la hauteur des pilastres doublés d'un second pilastre, elle accuse l'enceinte du *secretarium*, qui était fermée par une clôture de courtines.

Primitivement, deux piliers carrés et deux colonnes de marbre, faisant suite aux six premières colonnes et également espacées, rattachaient immédiatement la nef à l'abside. En effet, étant mesuré l'intervalle compris entre deux colonnes successives de la nef, formant une travée, on retrouve exactement l'intervalle de deux travées, entre la première colonne de granite, qui remplace un des piliers, et l'ouverture de l'abside.

Les églises importantes , élevées à la chute de l'empire , reçurent , comme supports de la charpente des nefs , des colonnes prises aux monuments romains. Jusqu'au VIII^e siècle, le style romain du Bas-Empire employa des colonnes de marbre dans le même but. Les six premières colonnes de marbre subsistent encore dans l'église d'Ainay. Leur beauté et leurs dimensions prouvent qu'elles viennent du temple de Rome et d'Auguste.

Le style du Bas-Empire se remarque sur les chapiteaux des pilastres. Des tailloirs primitifs offrent une gorge entre deux filets : profil usité du IV^e siècle au VIII^e. On voit les gaines des volutes apparaissant en entier, alternant avec les acanthes au lieu d'être cachées par elles. Les masques du chapiteau du 3^e pilastre de gauche ont un caractère romain très-prononcé.

Ainay ayant été ruiné par les Huns d'Attila, Salone, évêque de Gênes, lyonnais de naissance, employa une partie de sa fortune à le rétablir. Vers la fin du V^e siècle, il eut encore à souffrir des Vandales, qui dévastèrent la Bourgogne.

Il y avait près de deux siècles que S. Martin, qui attirait la dévotion de la France entière, était devenu le patron de l'église d'Ainay, et que sa règle florissait dans le monastère, lorsque la généreuse Brunehaut exerça sa

magnificence sur Ainay , qui avait été saccagé par les Lombards. La *Sémiramis française* répara le monastère , auquel elle donna des reliques de S. Pierre et de S. Paul , qu'elle avait reçues du Pape S. Grégoire-le-Grand.

C'est à la réparation de Brunehaut que l'on doit attribuer quelques chapiteaux des pilastres , notamment celui qui se trouve à droite de l'entrée principale , d'une sculpture inférieure à celle du IV^e siècle et qui offre des boucs séparés entre eux par des arbres.

L'essor donné aux arts par Charlemagne fit atteindre , dès la fin du VIII^e siècle , l'architecture gothique à son apogée. Dès le IX^e siècle , Lyon emprunta à cette architecture méridionale tout ce que son climat lui permet d'adopter.

En 839, Aurélien, abbé d'Ainay, restaura le monastère et ajouta à l'église des constructions importantes. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir, dans la seconde moitié du IX^e siècle, élevé la coupole octogone du chœur et construit les trois absides que nous admirons aujourd'hui. Ce fut lui qui employa les deux colonnes de l'autel de Rome et d'Auguste, et en fit quatre en les coupant vers le milieu, de manière à en faire les quatre appuis de la coupole, qu'elles soutiennent encore aujourd'hui. Ce fut un choix judicieux, car il procurait la seule base stable qui ren-

dit possible l'établissement de la coupole. Les deux piliers qui marquaient l'extrémité de la clôture du chœur primitif, et les deux colonnes suivantes, du côté de l'abside furent enlevées. Deux des fûts de granit furent mis à la place des deux piliers, et les deux autres furent placés au-delà des deux dernières colonnes, afin d'obtenir un plan carré équilatéral, pour asseoir la base de la coupole. L'étroit espace restant entre les deux dernières colonnes et l'abside fut couvert par une voûte en berceau. Afin de donner un peu de légèreté à la coupole, on la fit reposer sur des rudiments de piliers, établis sur les fûts, couverts sur chaque face d'un pilastre plat, et portant un cordon à la naissance des arcs, mais sans retour sur les côtés : procédé remarquable en usage à cette époque.

A l'époque d'Aurélien, on eut souvent la pensée, dans la zone de transition du Nord au Midi, dont Lyon fait partie, d'inscrire les petites absides latérales dans un massif carré faisant, à l'égard de la grande abside, l'office de *culée de pont*. D'autre part, pour que la poussée de la voûte, comprimée entre ces deux massifs, ne fatiguât pas sur l'arrière, le mur de la grande abside, semi-circulaire à l'intérieur, fut élevé, à l'extérieur, sur trois pans coupés, renforcés à leurs deux angles par des contreforts. Ce système, parfaitement raisonné, fut employé à Ainay.

Les souvenirs de l'art romain , dans les profils et dans les détails , égayés par les motifs et les caprices d'une verve originale , caractérisent les œuvres de l'artiste goth des VIII^e et IX^e siècles. C'est ce que nous observons à l'abside d'Ainay , véritable chef-d'œuvre. Sa décoration intérieure se compose de cinq fausses arcades , portées sur six pilastres brodés de reliefs , portant architrave (disposition romaine) , et dont la base est à hauteur d'appui. M. de Saint-Andéol croit reconnaître dans ce beau travail la même main que celle qui a tracé la sculpture décorative du chœur de l'église de Saint-Quenin , à Vaison , à l'extérieur particulièrement.

Les Sarrasins du VIII^e siècle ayant saccagé l'église d'Ainay , on avait été contraint de renouveler les gouttereaux de la nef , dont les arcs et les chapiteaux des colonnes furent remis à neuf dans le même temps. Ces chapiteaux , dont les tailloirs profilent la doucine romaine , reprise par les Goths , sont une imitation *épannelée* du corinthien. On peut remarquer que la façon des arcs de la nef est identique à celle des quatre arcs de la coupole.

Ainsi restauré , l'intérieur de ce temple avait atteint son plus haut degré de splendeur , mais il ne la conserva qu'un siècle environ , jusqu'au saccagement de son monastère par les Hongrois. Alors , nouvel incendie , nou-

velle destruction des murs fragiles de la grande nef et de la coupole.

C'est à l'archevêque Amblard qu'incomba le soin d'une nouvelle réparation, vers le milieu du X^e siècle.

L'histoire nous l'apprend, le X^e siècle, par ses misères et ses désastres, plaça l'architecture dans un état d'abaissement, dont elle se releva progressivement du XI^e au XII^e siècle. Pour cette raison, l'abaissement des murs ajourés de la grande nef doit dater de cette époque. Par cette réformation incomplète d'Amblard, la grande nef ne fut plus éclairée que par les fenêtres des nefs latérales, déjà assez exiguës d'ouverture, mais que l'esprit guerroyant de cette époque faisait trouver assez grandes.

Dans ses rigueurs, le X^e siècle fut occupé, non point d'embellir les églises, mais de les réparer, de les prémunir contre des attaques de toutes sortes, et de fortifier les monastères. C'est de cette époque que date l'érection de la *tour-trésorerie* sur porche.

Dès la fin du VIII^e siècle, quelques cathédrales gothiques, sous la menace de nouvelles invasions sarrasines, avaient songé à placer les dons royaux et les valeurs de diverses natures dans une tour forte, joignant l'église. Elle avait des murs épais, d'un accès difficile, une voûte à l'abri du feu, une ni-

che pour un autel, ce qu'on appelait enfin la chapelle épiscopale de Saint-Michel. Au IX^e siècle, plusieurs églises d'une certaine importance imitèrent cet exemple. Enfin, au X^e siècle, les parties les plus éloignées du centre de la civilisation gothique, telles que le diocèse de Lyon et partie de celui de Vienne, adoptèrent cet usage. La base en grand appareil de la trésorerie d'Ainay est bien de ce temps-là. La dimension et la taille de ses assises sont exactement les mêmes que celles de la trésorerie de la cathédrale de Grenoble, élevée dans ce même siècle. Une frise animée de style gothique pur, épargnée dans la reconstruction, et placée au-dessus du second étage, couronnait parfaitement cette œuvre protectrice.

Il était réservé au style franco-gothique, généralisé par Cluny, de mettre la dernière main à l'ensemble de l'église d'Ainay. En 1070, selon quelques auteurs, en 1102, selon d'autres, l'abbé Jaucerand restaura cet édifice. L'œuvre capitale de cette restauration fut la reconstruction de la coupole. Elle repose sur tambour ajouré. Les angles de ses ouvertures et de ses trompes sont décorés de colonnettes. Ses diverses dispositions sont heureuses et sans confusion. La partie supérieure de la tour qui la contient fut relevée avec tous les jours qu'avait réclamés sa première

forme , mais avec l'ornementation du temps de cette restauration. Le porche fut aussi décoré à son intérieur.

Avant le XI^e siècle , on se contentait de suspendre les cloches , généralement petites alors , dans les ouvertures d'un simple mur. Dès le XI^e siècle , les cloches étant volumineuses , on les suspendit à l'intérieur de tours ou de clochers élevés à cet effet. Quand on possédait une solide tour de trésorerie , il était aisé de l'employer comme clocher. On reprit celle d'Ainay à partir du premier étage; un étage largement ouvert y fut ajouté pour le beffroi , et le tout fut recouvert d'un toit pyramidal de pierre , ayant une corne à chaque angle.

Nous avons dit plus haut la disposition de l'abside centrale , élevée au IX^e siècle. La réparation de Jaucerand vint rabattre ses angles , enlever son parement , en petit appareil , donner une courbe extérieure convexe répondant à la courbe intérieure concave , placer à la hauteur de ses fenêtres un nouveau parement en moyen appareil à joints serrés , agrandir les fenêtres et les décorer de colonnettes , tout comme à l'intérieur de la nef , et couronner enfin le tout d'une élégante corniche.

Le travail qui , à Ainay , fait le moins d'honneur au XII^e siècle , c'est l'agrandisse-

ment et l'exhaussement des fenêtres des bas-côtés. Cette disposition coupant le cintre des faux arcs dont nous avons parlé, on effaça ceux-ci.

Dans cet état, l'église de Saint-Martin-d'Ainay fut consacrée de nouveau par le pape Paschal II, en 1106, à l'occasion de son passage à Lyon. M. de Saint-Andéol arrête là sa notice archéologique ; car la science n'a rien d'important à signaler dans les retouches et les modifications que, depuis le XII^e siècle, on fait subir de temps à autre à cette noble église. Mais il émet une idée sur laquelle nous insisterons, car elle serait très-facile à réaliser. Ce serait de rétablir à l'intérieur la majestueuse ordonnance des premiers temps. Le plan de l'église d'Ainay offre une très-grande analogie avec celui des antiques basiliques de Rome. Aussi, ces dernières nous indiquent-elles clairement les dispositions de la nef d'Ainay au IV^e siècle. Les bas-côtés étaient éclairés par des fenêtres à plein-cintre assez petites, placées dans les faux arcs, tandis que les murs goutteraux de la grande nef, s'élevant au-dessus des combles des bas-côtés, étaient aussi percés de fenêtres à plein-cintre d'une grande simplicité. Une charpente apparente recouvrait le tout. Remis en cet état, ce monument apparaîtrait à l'intérieur, dans l'imposante simplicité du style

romain du règne de Constantin et du style gothique du siècle de Charlemagne.

Les protestants rasèrent le cloître d'Ainay en 1562 et en brûlèrent les archives. Les chanoines le relevèrent ; mais il fut démoli de nouveau pendant la Révolution, et on ouvrit des rues sur son emplacement. L'église fut fort heureusement épargnée. Les révolutionnaires de 93 se contentèrent de la fermer au culte. Après avoir servi d'entrepôt national pendant plusieurs années, elle fut rendue à sa destination, sous l'Empire, comme les autres églises paroissiales.

L'abbaye d'Ainay fut régulière jusqu'en 1505, commandataire jusqu'en 1684. Sécularisée en 1685, elle devint collégiale (1).

Le chapitre possédait d'immenses richesses ; ses propriétés s'étendaient entre le Rhône et la Saône, depuis l'église, autrefois près du confluent, jusqu'au côté nord de la place Bellecour, Cuire, et plusieurs autres villages lui appartenaient également (2).

(1) Le palais abbatial, qui avait des appartements somptueux, reçut plusieurs de nos souverains, notamment Marie de Médicis, en 1622 et 1630 ; Louis XIII en 1632, 1639 et 1642 ; Anne d'Autriche en 1658, etc. Le palais et les maisons canoniales qui en dépendaient n'existent plus.

(2) M. J. nous a dit que, sur la rive gauche du Rhône, loin de Lyon et au midi du bois de la Mouche, est une tour appelée la *Grange d'Ainay*.

En 1503, Bayard, dont l'oncle, Théodore du Terrail, était abbé d'Ainay, mesura pour la première fois ses forces dans un tournoi qui eut lieu, en présence de Charles VIII, dans les prairies de l'abbaye, et dont il sortit vainqueur (1).

Occupons-nous maintenant de ce que nous n'avons pas indiqué dans notre histoire archéologique.

La frise gothique où se voient divers animaux, placée au haut du deuxième étage du clocher, couronnait primitivement la tour-trésorerie du X^e siècle. M. de Saint-Andéol nous a signalé trois frises animées du X^e siècle placées sur des tours-trésoreries : 1^o celle de la cathédrale de Nîmes, la mieux exécutée des trois ; 2^o celle d'Ainay ; 3^o celle de l'église de Saint-Restitut (Drôme).

A l'extérieur de l'abside d'Ainay, on constate la couleur rouge des joints des pierres.

Le bas-relief semi-circulaire, placé au nord de la façade d'Ainay, représente divers traits de la vie de S. Jean-Baptiste. Il provient de l'ancienne abbaye, détruite par les réformés. Au-dessous est une inscription en vers léonins.

L'archivolte mise au-dessus de la porte

(1) On voit qu'au XVI^e siècle Ainay était choisi pour les tournois, comme sous les Romains pour les jeux du cirque et de l'amphithéâtre.

principale , à l'époque ogivale , ne convient nullement à l'édifice.

On peut reconnaître aisément, sur le plan joint à cet article , les modifications qui ont altéré si profondément le caractère de l'église d'Ainay. L'architecte Pollet , qui dirigea si sottement les restaurations , a prolongé les deux bas-côtés jusqu'à la façade de la tour , ce qui a détruit l'aspect original de l'église.

Avant 1830 , Ainay étant devenu insuffisant pour la population de la paroisse , on construisit, au côté nord, une chapelle que l'on dédia à saint Martin. A l'extrémité occidentale de cette annexe est le baptistère. Les chapiteaux des pilastres qui sont à l'entrée sont composés de sculptures du IX^e siècle, ayant fait partie des restaurations que Leydrade fit exécuter à l'église abbatiale de l'Île-Barbe. Les chapiteaux et les fûts des colonnes ont la même provenance et sont également du IX^e siècle. Les chapiteaux ont la partie supérieure de forme quadrangulaire et la partie inférieure formant une transition de la forme rectangulaire du haut du chapiteau avec la forme cylindrique du fût. La statue du Christ , qu'on voit dans la chapelle de S. Martin est de M. Léopold de Ruolz.

Les quatre colonnes soutenant la coupole, obtenues par la scission des deux colonnes qui flanquaient le grand autel d'Auguste , sont

d'un beau granite à gros grains. Elles sont inégales en hauteur et en diamètre.

La chapelle de Saint-Michel, accolée à l'absidiole septentrionale, est du XV^e siècle. Près de l'ouverture de cette chapelle, à gauche, on remarque un curieux spécimen de sculpture polychrome.

L'absidiole septentrionale, de même que celle du midi, est un des chefs-d'œuvre de l'art décoratif du IX^e siècle. La chapelle qui l'occupe a été consacrée à l'*Immaculée Conception de la Sainte-Vierge*, dès l'époque de S. Anselme, archevêque de Cantorbéry.

Les deux chapiteaux placés entre l'abside majeure et chacune des absidioles se recommandent à l'observateur par leur âge et leur curieuses sculptures, du style gothique pur du IX^e siècle. Celui de gauche présente, sur la 1^{re} face, Caïn tuant Abel; sur la 2^e, auprès d'une scène assez confuse, S. Michel terrassant le dragon; sur la 3^e, un saint personnage. La 1^{re} face du chapiteau de droite offre Jésus-Christ tenant le livre symbolique de la main gauche, et entouré des quatre symboles évangéliques; sur la 2^e face, on voit Adam et Eve, mangeant le fruit défendu, et cherchant déjà à dissimuler la révolte de la chair avec une feuille de figuier; près d'eux est l'arbre de la science du bien et du mal; qui n'est pas un pommier, et

sur lequel se déroule le serpent tentateur , à tête humaine , exprimant une joie sinistre , et dont la queue se termine par une tête de serpent ; Adam et Eve à genoux devant Dieu , et tenant à la main une banderolle chargée de caractères. L'artiste a sculpté l'Annonciation sur la 3^e face , comme pour montrer le remède après avoir fait voir le mal. Un ange parle à Marie , qui est assise dans une sorte de trône et tient un livre à la main.

Contempons et méditons les sublimes enseignements sculptés sur les murs de l'abside d'Ainay , puisque nous sommes en présence de ce chef-d'œuvre.

Six pilastres divisent l'enceinte en six compartiments. Au bas et de chaque côté de chacun d'eux , au-dessus de la base commune qui suit le pourtour intérieur de l'abside , est sculpté un médaillon de forme rectangulaire , excepté aux deux pilastres qui précèdent l'hémicycle , auquel n'est appliqué qu'un seul médaillon , du côté de l'intérieur , ce qui porte à dix le nombre des bas-reliefs.

Pour pénétrer l'esprit de ces mystérieuses figures , il faut les étudier en allant de gauche à droite , dans le sens de nos écritures occidentales et modernes :

Le premier médaillon représente un dragon , symbole biblique de Satan , le roi des enfers ; le second , un poisson , symbole primi-

tif du Messie, le Fils de Dieu. Ces deux sculptures montrent à l'homme les deux maîtres entre lesquels il a à choisir, car il ne peut les servir tous les deux. Le dragon qui a deux ailes, deux pattes et une queue acérée, grince des dents, car il est tourné vers l'ICHTUS (ἰχθυς) Sauveur, le Fils de Dieu, auquel il est assujéti.

C'est par le baptême que l'homme est fait chrétien ; aussi l'artiste intelligent a-t-il figuré l'eau baptismale au-dessus du poisson mystique.

Un cerf nous est montré dans le troisième médaillon. Il est altéré et court pour trouver l'eau des claires fontaines. David se comparait à lui. C'est le catéchumène aspirant à la grâce du baptême.

Le quatrième médaillon nous présente un homme nu et joignant les mains, plongé à mi-corps dans une cuve baptismale, dont la forme d'ensemble est carrée, mais qui est devenue hexagonale par suite de la coupe de ses quatre angles, et qui est ornée de strigiles, comme un grand nombre de sarcophages païens employés comme cuves baptismales.

Par le baptême l'homme est régénéré, il meurt au monde et renaît en Jésus-Christ ; c'est pourquoi le sculpteur à la pensée profonde l'a représenté, au cinquième médaillon, dans l'attitude que prenaient les premiers

chrétiens en priant. Son visage exprime la joie. Il est debout, et tient les bras élevés, car c'est un *orante*. Il est vêtu de la robe du néophyte.

Le chrétien doit accomplir la parole divine : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » C'est pour cela qu'un homme, ayant en main des instruments de travail occupe le sixième médaillon. Il est assis ; de la main droite il tient un écheveau de lin et de l'autre une navette.

Dans le bas-relief suivant, nous voyons le chrétien, qui a prouvé sa foi par ses bonnes œuvres, commencer à en recevoir la récompense. Il est vêtu de la courte tunique du travailleur ; il a une main appuyée sur un bâton ; mais il tend l'autre vers une couronne tressée, qui vient du ciel, comme une récompense de ses labeurs sur l'étroit et difficile sentier du ciel.

Dans le huitième médaillon, le chrétien est debout et s'appuie sur l'ancre de l'espérance ; il est confirmé dans sa foi et a une pleine confiance en son Sauveur.

Le bas-relief suivant représente le chrétien chantant les louanges de Dieu. Il est assis, couvert d'un ample vêtement et tient dans ses mains une lyre, dont la forme pure serait digne d'un artiste grec.

Le dixième et dernier médaillon offre un

lion. C'est l'image du chrétien qui a vaincu tous les obstacles et qui jouit du fruit de ses victoires.

Ne dirait-on pas que nous venons de décrire une suite d'allégories des premiers temps du christianisme, trouvées dans les catacombes de Rome ?

Il y a plus de mille ans que les pierres du sanctuaire de l'église d'Ainay indiquent ainsi à l'homme la voie qu'il faut suivre. Ce langage est vrai au XIX^e siècle comme il l'était au IX^e, et il sera tel jusqu'à la consommation des temps.

Il n'est point d'homme éclairé qui puisse hésiter à appeler sublime le petit poème sculpté dont l'explication vient d'être donnée ici pour la première fois, depuis que le peuple a perdu la connaissance de l'iconographie chrétienne, dont l'abside d'Ainay présente un des plus beaux exemples.

Au point de vue de l'exécution, il faut signaler l'excellence du dragon et du poisson, véritables modèles de sculpture originale et animée. Les yeux des personnages sont percés d'un trou, suivant un usage de l'art romain, qui commença à l'époque antonine.

Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur les œuvres de l'artiste inconnu qui a sculpté la décoration de l'abside d'Ainay, car cela dépasserait le cadre d'un Guide.

C'est déjà beaucoup d'avoir eu la hardiesse de faire entrer les plus sérieuses études d'archéologie et de symbolique dans un *vademecum* du voyageur.

Les 1^{er}, 2^e et 6^e pilastres de l'abside d'Ainay sont chargés d'ornements purement décoratifs. Les 3^e, 4^e et 5^e ont des figures symboliques, placées au milieu d'ornements variés, disposés suivant l'ingénieuse imagination du sculpteur. Le 3^e médaillon circulaire du 3^e pilastre offre un paon à la queue étalée.

Le 5^e pilastre mérite qu'on mentionne toutes les sculptures dont il est historié. On y voit, de bas en haut, d'abord quatre animaux placés l'un sur l'autre et dont chacun mutilé celui qui le précède. Le quatrième animal est assailli par un serpent, attaqué lui-même par un oiseau aux formes étranges. Après un espace rectangulaire chargé d'ornements sans signification emblématique, viennent une vierge et une licorne, l'une et l'autre debout et se tenant étroitement enlacées. Trois oiseaux occupent les trois médaillons qui viennent ensuite. Le dernier est occupé par un quadrupède.

Les animaux qui se châtrent ne peuvent être expliqués que par l'histoire de l'onagre (1),

(1) L'onagre est un âne sauvage, et, comme tel, il a de longues oreilles comme l'âne domestique et des sabots comme le cheval. Les animaux dont nous venons

qui, selon les écrivains du moyen-âge, porte dans ses amours une jalousie si intolérante, qu'il mutile tous les mâles qui naissent dans le sauvage troupeau dont il est le chef. L'onagre qui ne veut pas que les hymens du troupeau qu'il guide soient productifs avec d'autres que lui seul, fut assimilé, au moyen-âge, au démon et aux hérésiarques, jaloux d'être les seuls docteurs des âmes et, comme l'onagre, de ne laisser multiplier que leurs propres œuvres.

Quant au groupe de la vierge et de la licorne, il faut voir la description et l'interprétation de ce bas-relief, que nous avons publiée dans le tome I^{er} de la *Semaine religieuse de Lyon*. Nous l'avons donnée comme la plus ancienne représentation connue de la licorne prise par une vierge.

Des fresques remarquables, dues à M. Hip-

d'expliquer le symbolisme par l'histoire de l'onagre sont polydactyles et ont les oreilles courtes, aussi nous n'affirmons pas que ce soient des onagres que le sculpteur ait voulu représenter. Observons cependant que le sculpteur a pu, par ignorance ou par mégarde, sculpter inexactement les pieds des onagres, et que la petitesse des oreilles peut avoir été causée par la dimension du pilastre, qui n'a pas permis de leur donner un développement suffisant, de même que le cadre du médaillon de la licorne prise par une vierge n'a pas permis de reproduire la corne unique et longue de l'animal biblique dont l'existence est aujourd'hui incontestable.

polyte Flandrin, décorent les trois demi-coupoles des absides.

☩ Dans la fresque de l'abside centrale, le Christ, debout et vu de face, occupe le centre de la composition. A sa droite est sa Mère, également debout. Elle est suivie de Ste. Blandine et de Ste. Clotilde, agenouillées. A gauche du Sauveur est l'archange Michel, après lequel sont S. Pothin et S. Polycarpe, à genoux.

Le dessin de M. Hippolyte Flandrin est pur, les attitudes qu'il choisit sont nobles, et ses compositions ont de l'unité et de la majesté; mais nous pensons que l'artiste a été égaré par la fausse archéologie, qui lui aura dit que l'église d'Ainay était de style bysantin ou romano-bysantin, ce qui lui aura fait imiter la composition et la décoration des fresques du Bas-Empire, et lui aura fait adopter, de parti pris, les poses raides et peu mouvementées. Quand donc cessera-t-on de voir le nom du style bysantin qui n'a absolument rien produit en France, être donné à notre style gothique pur, qui est né et s'est développé sur notre sol?

Les verrières peintes des absides sont d'un mauvais effet. Si l'on avait su que les absides sont du IX^e siècle, on ne leur aurait sans doute pas mis des vitraux peints, qui font une véritable dissonance avec l'architecture gothique.

Le maître-autel est riche et bien exécuté. Le marchepied est orné de trois bons médaillons en mosaïque, dûs à M. Mora, et dont les dessins sont de M. Questel.

Au pied du marchepied du maître-autel est une mosaïque représentant l'archevêque Amblard, selon les uns, le pape Pascal II selon les autres, qui tient dans sa main une figure de l'église d'Ainay. La seconde opinion est la vraie, car l'église d'Ainay a son toit pyramidal représenté.

On a eu la bonne pensée de reproduire, sur le pavé du sanctuaire, une ancienne inscription relative à l'Eucharistie, dont l'original existait encore au siècle dernier.

Sur le mur latéral sud, en face du chœur, est un bon tableau représentant S. Martin coupant la moitié de son manteau, pour la donner à un pauvre.

La chapelle de la Vierge a été élevée au XIV^e siècle; mais, cette année, on l'a prolongée de beaucoup et modifiée considérablement. L'autel a été sculpté par M. Fabisch. La statue de la Vierge est de M. Bonnassieux. Elle est placée sous un arc en plein-cintre, soutenue par des colonnes et des plastres. Les chapiteaux de ces derniers viennent de l'église des Machabées.

De curieux monuments lapidaires sont conservés dans l'église d'Ainay. Ils sont placés auprès des portes.

La cure d'Ainay est un édifice élégant. On a sculpté dans des médaillons les têtes des principaux personnages dont l'histoire d'Ainay fait mention. La Sainte-Vierge et S. Badulphe occupent les deux niches placées aux deux angles de l'édifice.

Comme beaucoup de grands établissements monastiques, l'abbaye d'Ainay renfermait plusieurs sanctuaires. D'ailleurs, l'exiguité de son église nécessitait des annexes. Elle en avait deux autrefois. Celle de Saint-Pierre, qui se trouvait au nord-est de l'abside de Saint-Martin, a été conservée en partie jusqu'en 1860, année où elle a été définitivement démolie, afin de percer la rue Ravez (1).

Près de l'église d'Ainay est le vaste établissement du *refuge de Sainte-Elisabeth*, fondé par de pieuses dames de Lyon pour recevoir les jeunes filles incurables.

(1) Un auteur de Lyon disait, en 1839, en parlant de l'église Saint-Pierre : « Son abside, convertie en atelier, est ajourée de trois baies cintrées pratiquées sous des arcatures à colonnettes assez élégantes ; sa voûte est en demi-coupole. » Comme l'église de Saint-Pierre était petite, nous observerons que si les trois fenêtres de son abside appartenaient à la construction primitive, l'abside était du XI^e ou du XII^e siècle, car, avant le XI^e siècle, une seule fenêtre aurait été jugée suffisante.

**Sacrarium - secretarium de l'église
d'Ainay, aujourd'hui sacristie.**

Il est assurément fort peu d'églises en France qui aient pour sacristie, comme Saint-Martin-d'Ainay, un monument élégant sous le rapport de l'architecture et précieux au point de vue de l'ancienneté et de l'archéologie.

L'édifice qui sert de sacristie à l'église d'Ainay est appelé *église de Ste-Blandine*, parce qu'il a été construit sur l'emplacement même de l'église de ce nom, élevée dès le IV^e siècle au-dessus de la crypte d'Ainay. Il n'a jamais été en réalité que le *sacrarium-secretarium* d'Ainay.

Nous pouvons dire, avec la certitude d'énoncer la vérité, que ce n'est qu'à dater de la publication de notre *Guide* que l'on pourra cesser de dire : *Les monuments de Lyon antérieurs au XI^e siècle sont aussi inconnus des archéologues que s'ils n'existaient pas.* Nous nous félicitons d'activer le retour aux saines idées scientifiques, en publiant un livre qui obligera à citer les précieux édifices lyonnais dans les traités d'archéologie, où ils ne sont nommés que très-rarement et presque toujours avec de grossières inexactitudes.

Avant d'exposer les appréciations archéo-

logiques que M. de Saint-Andéol nous a communiquées, au sujet de l'église de Sainte-Blandine, nous croyons bon de raconter sommairement l'histoire des sacristies dans le Midi de la France, du IV^e au IX^e siècle, histoire d'un haut intérêt et que nous disons ici d'après les divers ouvrages et les lettres de M. de Saint-Andéol.

En France, aux époques où régnèrent l'architecture romaine et l'architecture romane, les églises paroissiales à une nef ou à trois nefs étaient accompagnées, au nord, d'un *diaconicum majus* (1) ou *secretarium majus* (διακονικον ou σκευοφυλακειον), c'est-à-dire d'une sacristie, munie d'une abside. Pour les églises à une nef, nous citerons pour exemple l'église cathédrale du V^e siècle de Saint-Etienne-de-Mélas (Ardèche); pour les églises à trois nefs, nous citerons l'église souterraine de Saint-Irénée, de Lyon, dont le *secretarium majus* s'appelle aujourd'hui chapelle de S. Polycarpe, et l'église d'Ainay, où nous avons montré la place qu'occupait la sacristie primitive.

(1) Il ne faut pas confondre le *diaconicum majus*, ou *secretarium minus* dont nous parlons, avec la partie du sanctuaire nommée *diaconicum hematis* ou *diaconicum minus*, ni avec la table ou crédence qui s'y trouvait. Le *diaconicum minus* était au midi, dans les églises latines.

Dans la période où l'art gothique a régné d'abord seul, puis combiné avec l'art franc, c'est-à-dire du VIII^e au XII^e siècle, le *secretarium majus* des églises à une nef fut une sorte de bas-côté, toujours terminé en hémicycle, communiquant avec la travée du chœur par un arc ouvert, mais n'occupant qu'une étendue égale à celle de cette travée. Du côté du sud, l'église était accompagnée d'un autre bas-côté, servant de *sacrarium*, et semblable, pour la forme, au *secretarium majus* auquel il correspondait. Dans les églises à trois nefs, le *secretarium majus* et le *sacrarium* occupaient ordinairement les deux absides latérales. A partir du IX^e siècle, quelques églises ayant cinq absides orientées, les deux extrêmes furent adoptées pour les mêmes destinations.

Au IX^e siècle, plusieurs riches abbayes n'étant point encore munies d'une tour-trésorerie, qui leur permit d'avoir une sacristie simplement close par des courtines, se donnèrent une sacristie fermée comme dans les périodes romaine et romane, mais d'une plus grande importance que les sacristies de ces temps-là, à cause de la réserve eucharistique qu'on y déposait.

La sacristie devint ainsi une sorte de petite église. Comme elle possédait la réserve, et que jusqu'alors la réserve avait été placée

généralement au midi, elle fut mise, non plus au nord, comme auparavant, mais bien sur le flanc méridional de l'église.

Encore en ce jour, l'église abbatiale de Cruas, qui est à une nef, possède une petite église, appuyée sur son flanc sud, qui servait de sacristie, et que les religieux traversaient pour aller aux offices, de même que les Chartreux traversent aujourd'hui la sacristie, pour entrer dans l'église.

Au IX^e siècle, l'église abbatiale d'Ainay n'avait point encore de tour-trésorerie, de même que celle de Cruas, qui n'en a jamais eu. La riche abbaye d'Ainay, qui pouvait, suivant l'usage de cette époque, établir son *sacrarium* et son *secretarium* dans ses deux absidioles, voulut avoir une sacristie fermée, afin d'y renfermer les reliques, les reliquaires, les vases sacrés, les archives, le numéraire, etc. C'est donc au IX^e siècle que la sacristie fut élevée. Son abside, bâtie sur crypte, fut faite dans une ordonnance aussi élégante que savante, et richement décorée, parce qu'elle devait servir de *sacrarium*, et on ménagea de nombreux placards dans les murs de la nef, car elle devait servir de *secretarium*.

La sacristie d'Ainay n'a donc jamais été une église proprement dite, mais bien un édifice qui était *sacrarium* par son abside et *secretarium* par sa nef.

L'abside, dont la voûte est en cul-de-four sur trompes, est flanquée de colonnes et garnie de colonnettes. Les chapiteaux, décorés d'ornements peu saillants, mériteraient d'être reproduits dans une histoire de l'architecture.

L'abside, moins élevée que la nef, est renfermée dans une construction carrée, terminée en fronton. Au-dessus d'elle, le mur de la nef est ajouré de deux baies cintrées et d'un oculus, compris sous des arcatures fort simples.

Le mur terminal de l'abside, à l'extérieur, a été décoré, au XI^e siècle, d'un parement mosaïcal composé de briques et de pierres. A la même époque, le clocher d'Ainay était également orné d'incrustations rouges.

L'extérieur de la nef, qui a des baies refaites à une époque moderne, offre une corniche échiquetée, soutenue par des médaillons garnis de volutes, entre lesquels se voient des soffites ornés d'élégants dessins en creux.

M. le curé d'Ainay a l'intention de restaurer l'église de Sainte-Blandine et de la rendre au culte. C'est une excellente idée, car il est vraiment regrettable qu'un édifice aussi élégant ne soit pas converti en chapelle. Combien on aimerait mieux voir la chapelle de la Vierge dans ce sanctuaire, comme on ne sait plus en construire, que dans l'annexe où l'on déploie en ce moment une

décoration qui n'a d'autre qualité que la richesse.

Après avoir exposé le jugement de M. de Saint-Andéol, nous ne signalerons pas ici les absurdités écrites par les archéologues romans.



Caserne de Gendarmerie.

A l'endroit où se trouve la caserne de la Gendarmerie était autrefois un couvent de religieuses de la Visitation, dans lequel S. François de Sales mourut, chez le jardinier du couvent. Afin de perpétuer le souvenir de la mort du saint évêque de Genève dans notre ville, on a placé une inscription commémorative de cet événement sur la façade de la caserne donnant sur la rue Ste-Hélène.

Louis XIV créa une académie, ou école d'équitation sur l'emplacement même où se trouve la caserne, après qu'on eût acheté les propriétés du couvent. L'architecte Gay a fourni les plans et dirigé les travaux de la caserne. Cet édifice est lourd et sans goût. Il a une vaste cour quadrangulaire, entourée de portiques surmontés de galeries. Avant

1833, époque où la gendarmerie fut transférée dans ce local, elle occupait le cloître des Augustins, où elle a été remplacée par l'école de la Martinière.



Maison des Pères de la compagnie de Jésus.

Depuis 1832 environ jusqu'en 1846, année où ils ont été dispersés, les pères jésuites habitèrent successivement dans plusieurs maisons du quartier de Bellecour, et se fixèrent enfin dans les bâtiments d'une ancienne maison religieuse, dont ils firent l'acquisition, et qui a son entrée dans la rue Sala. L'extérieur de la maison est sans goût ni grâce; mais l'intérieur renferme une chapelle richement décorée et une bibliothèque renommée à Lyon. C'est par un frère de la maison, et sur les plans du père supérieur, que la bibliothèque a été exécutée. Les dispositions en ont été fort bien entendues. Elle est placée dans un local oblong et percé de fenêtres de tous côtés, où deux corps règnent dans toute la longueur, et où l'on a ménagé des portiques qui correspondent chacun à une fenêtre et qui permettent à la lumière

d'éclairer également toutes les tablettes. Des rayonnages sont en outre établis tout autour, contre les murs. 40,000 volumes environ y sont classés avec ordre. On y trouve de grands corps d'ouvrages devenus fort rares et fort chers, de bons livres en tous genres, des manuscrits précieux, etc. Les PP. Jésuites possèdent aussi une collection de tableaux et d'antiques, et un médaillier fort précieux.



Quartier d'Ainay.

Tout le terrain qui environne l'église d'Ainay recèle des fragments plus ou moins considérables de mosaïques. Perneti (1) raconte qu'on en découvrit considérablement en travaillant pour établir les fondations de la rue d'Ainay ou de Vaubecour. C'est dans la partie de la rue de Jarente, allant de la rue de Bourbon à la rue de Puzy, qu'a été trouvée la célèbre mosaïque représentant les jeux du cirque, placée au Musée. On signale des mosaïques en différents endroits du quartier d'Ainay. L'existence de ces pavés aussi ri-

(1) *Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 40.

ches qu'élégants suffit pour démontrer que l'*insula Athanacum* n'était habitée, à l'époque romaine, que par de grands personnages. Dans la Saône, près du pont d'Ainay, a été trouvée en 1766, la fameuse jambe de cheval, en bronze, possédée par le Musée de Lyon. Des fouilles faites dans le même endroit, en 1809, amenèrent de nombreux débris de monuments et plusieurs objets antiques.

Il n'est pas douteux que le sol du quartier d'Ainay ne renferme beaucoup d'antiquités. Toutes les fouilles qu'on y fait en amènent. En établissant le quai de l'Arsenal, aujourd'hui le quai Tilsitt, on trouva deux colonnes fort belles, l'une en albâtre et l'autre en marbre cipolin.

La plus grande partie du quartier d'Ainay occupe l'emplacement du vaste jardin de l'abbaye d'Ainay, jardin où les abbés commencèrent à percer des rues, vers le commencement du XVIII^e siècle. Ce quartier est l'un des plus beaux et des plus opulents de Lyon.

La place Saint-Michel occupe l'endroit où s'élevait autrefois l'église Saint-Michel, fondée au sixième siècle, par Caretène, mère de Gondebeaud, qui y fut inhumée. Près de là était un monastère, où l'on croit que sainte Clotilde fut élevée et qu'elle reçut, des mains d'Aurélien, le gage de la foi de Clovis.

La rue Sainte-Hélène aboutit à la place

Grolier, qui a reçu le nom d'une célèbre famille lyonnaise, dont un membre, Jean de Grolier, était appelé par Erasme, l'*ornement de la France*.

Hôtel du maréchal commandant l'armée de Lyon.

L'hôtel de son Excellence le maréchal commandant l'armée de Lyon était, avant la Révolution, une maison particulière, appartenant à la famille Varissan, qui l'avait fait richement décorer. Après la Révolution, il devint l'hôtel du préfet, puis celui du lieutenant-général de la 19^e division militaire, et enfin celui du maréchal commandant l'armée de Lyon.

Quartier de Bellecour.

Le quartier de Bellecour était autrefois et est encore en partie l'habitation de la noblesse, dont les hôtels et les vastes jardins ont fait place à des constructions modernes. On y a

tracé, en droite ligne, des rues larges, parmi lesquelles on remarque la *rue de Bourbon*, dont les Lyonnais se montraient fiers avant d'avoir la rue Impériale et la rue de l'Impératrice. Les maisons y sont solides et commodes ; mais elles ont le défaut d'être trop élevées. Les rentiers sont fort nombreux dans ce quartier.



**Eglise de Saint-François de Sales et de
Sainte-Marie-Magdeleine.**

Sur l'emplacement de l'église de Saint-François-de-Sales on éleva, en 1688, une chapelle commune entre la maison des Filles-Pénitentes et celle des Recluses, et placée sous le vocable de Sainte-Marie-Magdeleine. Après la Révolution, on sentit la nécessité d'établir une succursale de l'église d'Ainay. La chapelle de Sainte-Magdeleine fut choisie à cet effet, et on ajouta au nom de sa patronne celui de S. François-de-Sales, qui est mort dans la rue Sainte-Hélène, non loin de l'église Saint-François. Malgré les agrandissements qu'on y fit, la chapelle devint insuffisante, et, peu avant 1830, on entreprit de la reconstruire sur les plans de M. Dulin.

Le manque de fonds ne permettant pas d'achever la nouvelle église comme l'avait conçu l'architecte, elle resta dans un pitoyable état provisoire jusqu'en 1846. A cette époque, M. Benoit fut chargé de l'agrandir, ou plutôt de la terminer.

Saint-François, construit en forme de croix latine, se compose de trois nefs, d'un transept et d'une seule abside. La voûte de la grande nef a des nervures. Au-dessus des deux nefs mineures règnent des galeries à balustres, supportées par des piliers. L'abside est d'une grande profondeur. Au point d'intersection de la nef centrale du transept et du chœur s'élève une coupole assez élégante, surmontée d'un campanile et d'une croix dorée. La façade est un mauvais pastiche de l'architecture grecque, qui ne peut nullement convenir à une église. Les murs latéraux sont percés de deux rangs de fenêtres trilobées, qui ne s'harmonisent guère avec les pilastres corinthiens de l'extérieur du bas-côté sud.

Un des plus beaux orgues qui soient à Lyon est placé au-dessus du porche intérieur, et est tenu avec un talent hors ligne, par I. Vidor.

On a eu la prétention de faire de l'église saint-François un temple somptueux. On y a presque réussi ; mais ce qu'on n'a pu lui

donner , c'est la beauté de l'art. La décoration intérieure est l'œuvre de M. Dennelle. Les fresques de la coupole sont de M. Janmot ; on y constate des qualités très-estimables, et beaucoup de sagesse dans l'exécution; mais le dessin n'en est pas moins sans force, la couleur sans vie et l'ensemble dépourvu de caractère religieux. Dans la chapelle placée au midi de l'abside est une peinture de M. Janmot, récemment placée.

La chapelle de la Vierge , dans le croisillon méridional, est décorée d'une statue et de sculptures de M. Fäbisch. Quant à l'architecture de la chapelle , elle est lourde et trop chargée.

La prison militaire et le siège du conseil de guerre sont dans l'ancienne maison des *Recluses* , contiguë à l'église Saint-François; on y renfermait autrefois les filles et les femmes de mauvaise vie.

Hôtel des Monnaies,

L'atelier monétaire de Lyon , après avoir été longtemps au palais de Roanne , qui existait sur l'emplacement du Palais-de-Justice, a souvent changé de local , et a laissé , dans

les noms de plusieurs des rues où il a été, de s traces de son passage. Il est actuellement dans la rue de la Charité, où il occupe depuis 1830, l'ancien couvent des religieuses ursulines.

Le balancier est composé de la matière des canons enlevés sur l'ennemi à la bataille d'Austerlitz. Le coin porte la lettre D.

Depuis plusieurs années, l'hôtel des monnaies de Lyon ne fonctionne plus.

Hopital militaire.

Le bâtiment qui sert aujourd'hui d'Hôpital militaire a été construit sous Louis XVI, d'après les dessins de Dupoux, pour recevoir l'administration des fermes. A l'époque de la Révolution de 1789, il fut converti en caserne de cavalerie. Cet édifice fut choisi comme hôpital militaire, lorsque le gouvernement, ayant élevé de beaucoup la garnison, depuis 1830, sentit le besoin de créer cet établissement. La démolition du monastère de Sainte-Elisabeth, qui se trouvait à l'ouest, a permis, depuis, d'établir un promenoir planté d'arbres pour les malades.

L'hôpital militaire possède une belle buanderie desservie par une machine à vapeur.

Il est doté aussi d'une bibliothèque médicale nombreuse et choisie. C'est dans la salle de cette bibliothèque qu'ont été déposées, renfermées dans un bocal, les entrailles du baron Larrey, mort à Lyon, à son retour de l'Algérie.

Sur la façade de la chapelle on lit cette inscription heureusement choisie : *Deo exercituum*. L'autel a des créneaux ; ses angles sont cantonnés de faisceaux de lances ; le tabernacle est en forme de tour militaire et le sabre est joint à la croix, sur le rétable.



Hospice et église de la Charité.

En 1531, la famine sévit avec intensité dans toute la France. Lyon, dont la richesse et la prospérité étaient alors renommées, vit affluer dans ses murs un grand nombre de malheureux, accourus des provinces voisines. Des mesures actives et bien entendues, dues au concours simultané du Consulat et des citoyens, apportèrent un prompt soulagement aux souffrances du peuple lyonnais et de ses hôtes. Les fonds obtenus par les quêtes dépassèrent même la somme nécessaire pour le soulagement des infortunés de 393 livres 2

sous 7 deniers, que Jean Broquin, trésorier de la commission de secours, eût l'idée d'appliquer à l'assistance permanente des pauvres de la ville.

Telle fut l'origine de l'œuvre de *l'Aumône générale*. Les pauvres ne reçurent d'abord que des distributions quotidiennes; puis les mendiants furent logés dans l'hôpital de Saint-Laurent, situé à la Quarantaine; mais comme ils y étaient trop à l'étroit, on se détermina à acquérir un vaste emplacement compris dans le tènement de Bellecour. La première pierre de l'hospice fut posée le 16 janvier 1617, par Mgr. de Marquemont, archevêque, et par le Consulat. Le 8 décembre suivant, on renouvela la même cérémonie pour l'église. L'achèvement des deux édifices ne date que de 1780. On a fait en ce siècle beaucoup de réparations ou de modifications à l'un et à l'autre.

L'hospice de la Charité ne se recommande par aucune qualité artistique; mais il réunit les conditions désirables. Neuf cours spacieuses facilitent la communication entre les corps-de-logis, et leur apportent en abondance l'air et la lumière. De nombreuses galeries couvertes, dallées en bitume pour la plupart, desservent à tous les étages les diverses parties de l'hospice; en même temps qu'elles offrent un promenoir abrité aux pen-

sionnaires faibles ou infirmes de la maison. Les salles, les dortoirs, les réfectoires, les cuisines et les ateliers sont vastes et entretenus avec soin.

La salle du conseil, celle des archives, celle des vieillards, celle de la crèche et le réfectoire des officiers de la maison sont dignes d'être visités.

Dans la salle du Conseil est un remarquable tableau de Victor Orsel, représentant la *Charité*.

Sous les portiques, au fond de la première cour, on lit sur des tables de marbre noir les noms des bienfaiteurs de l'hospice.

L'entrée principale, sur la rue de la Charité, a été faite en 1827, sous la direction de Pollet, architecte. Le bas-relief qui la surmonte est de Legendre-Hérald.

En mourant, M. Roccofort de Vinière a légué 10,000 francs pour élever une statue de S. Vincent-de-Paul, qui a été placée dans une des cours de l'hospice.

L'hospice de la Charité est un des établissements les plus importants en ce genre de la France entière. On y admet 400 vieillards des deux sexes, septuagénaires et indigents; on y reçoit les nouveaux-nés, les orphelins abandonnés et les filles enceintes. On y admet enfin, moyennant un certain capital, un petit nombre de vieillards sous le titre d'incurables.

Le cours d'accouchements qui s'y fait chaque année est fort suivi. L'hospice de la Charité est régi par une commission prise dans l'administration générale des hospices civils de Lyon. Les employés, qui sont surtout des frères et des sœurs, sont fort nombreux.

L'église de la Charité n'offre rien comme architecture qui soit digne d'attention. Elle est dominée par un clocher octogone. L'intérieur est divisé en trois nefs par deux rangs de piliers, supportant les tribunes. Sur la surface interne des murs de la façade et des murs latéraux sont des inscriptions, des sarcophages et des bustes, qui consacrent le souvenir des principaux bienfaiteurs de l'hospice.

Dans la chapelle de la Vierge, à gauche de l'autel, est inhumé le cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, frère du ministre de Louis XIII; il mourut en 1653, après avoir comblé l'hospice de la Charité de ses largesses.

L'épithaphe que se composa lui-même le cardinal de Richelieu, est digne d'être citée :

Pauper natus sum, paupertatem novi, pauper morior, inter pauperes sepeliri volo.

Je suis né pauvre, j'ai fait vœu de pauvreté, je meurs pauvre, je veux être enseveli parmi les pauvres.

Derrière le maître-autel de l'église est un

grand tableau qu'on donne pour une des meilleures œuvres d'Horace Leblanc , peintre lyonnais.

L'église de la Charité a l'avantage de posséder un fragment du bois de la vraie croix.

Pendant la Révolution, cette église, après avoir été dépouillée et mutilée , a successivement servi d'entrepôt aux décombres des démolitions voisines et aux effets militaires. Elle a été rendue au culte dans le mois de ventôse an IV.



Place Bellecour ou de Louis-le-Grand.

Suivant l'historien Lamure , Bellecour a tiré son nom d'un tribunal romain , bâti sur son emplacement, et que sa magnificence fit appeler *Bella Curia*.

« Vers le milieu du siècle passé, dit Colonia (1), en creusant les fondements de quelques nouvelles maisons , qu'on bâtissoit dans la place , qui porte aujourd'hui le nom de LOUIS-LE-GRAND, on découvrit dans la terre un de ces anciens édifices que les Romains appeloient *Ustrinum*. C'étoit un bâtiment grand , solide et tout entouré de murailles ,

(1) T. I, 1^{re} partie , p. 280.

où l'on brûloit , surtout des pauvres gens , qui n'avoient pas de quoi faire la dépense d'un bûcher. »

Colonia a eu le tort de ne pas donner de preuves que l'édifice découvert à Bellecour fût positivement un *Ustrinum*. Si ce qu'il dit est vrai, on peut admettre avec lui que c'est dans cet *Ustrinum*, que furent brûlés les corps des martyrs d'Ainay, avant qu'on jetât leurs cendres dans le Rhône.

Le tènement de Bellecour appartient successivement à l'abbaye d'Ainay, aux Léviste et aux Robertet. En 1562, le baron des Adrets convertit ce terrain en place pour y parquer son artillerie, et le mit en communication avec la place des Jacobins, en ouvrant la rue Saint-Dominique.

Le tènement de Bellecour n'était encore qu'un lieu malsain, à cause des fréquentes inondations du Rhône, qui le confinait, lorsque la ville l'acheta et y établit des promenades et un jeu de mail. Ce n'est qu'en 1677 que le Consulat eut le projet d'en faire une place. En 1713, à la suite de la paix d'Utrecht, il érigea au milieu une statue équestre de Louis XIV. La place de Bellecour, par arrêté consulaire, changea dès-lors son nom en celui de *Louis-le-Grand*. La statue équestre du roi avait été coulée en bronze, à Paris, par les frères Keller, sur les dessins de Desjardins.

A l'est et à l'ouest du piédestal, on plaça deux groupes en bronze, représentant le Rhône et la Saône, et exécutés par les frères Coustou, sculpteurs lyonnais. Deux grandes pièces de gazon ornèrent la place. Au milieu de chacune d'elles s'élevait une fontaine pyramidale. On construisit deux façades, l'une à l'orient et l'autre à l'occident, sur un plan symétrique, fourni par Mansard. Le côté sud reçut une plantation de tilleuls.

On avait fait de la place de Louis-le-Grand une des plus belles places de l'Europe, quand la révolution vint s'abattre sur elle et la désoler avec une rage toute particulière. La statue de Louis XIV fut détruite en 1792, en vertu du décret de la Convention contre les images des rois. On ne conserva des ornements qui l'entouraient que les deux beaux groupes en bronze, représentant le Rhône et la Saône, placés alors dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville, où ils sont encore. En 1793, à la suite du siège de Lyon, les façades furent démolies, afin de punir les patriciens lyonnais qui y demeuraient, et à qui l'on attribuait le soulèvement et la résistance de la ville. Leur emplacement ne présentait qu'un amas de débris, lorsque Napoléon I^{er} les releva, en 1800.

Les façades sont d'une architecture lourde. On devrait au moins surmonter leur attique de statues, pour égayer leur aspect. Nous ne

saurions mieux les juger que ne le fit Napoléon I^{er} lui-même. On dit que lorsqu'il arriva sur la place de Bellecour, après l'achèvement des façades, il s'écria à l'instant : « Quelles sacrées casernes m'a-t-on f. là ! »

La statue équestre de Louis-le-Grand, qui décore actuellement la place Bellecour, a été inaugurée le 6 novembre 1825. Elle est due au talent fort distingué de Lemot, artiste lyonnais. Elle est d'un aspect grandiose, qui la met bien au-dessus de celle de Napoléon I^{er}. Comme vérité, le cheval de M. de Nieuwerkerke l'emporte sur celui de Lemot, qui est sans conteste un coursier décoratif et conventionnel ; mais le cheval de Louis-le-Grand impose par la puissance de ses formes, tandis que celui de Napoléon est maigre et sans mouvement. Il faut savoir que ce n'est jamais par l'exécution seule qu'une œuvre d'art sera célèbre, mais que c'est surtout par le caractère élevé qu'elle présentera. Plusieurs artistes modernes sont beaucoup plus habiles, en fait d'exécution, que bon nombre de fameux peintres espagnols et italiens ; mais ces derniers ont su imprimer un cachet exceptionnel à leurs œuvres, et c'est pour cela que leur renommée vivra toujours, tandis que les noms des premiers ne seront cités que dans les livres, catacombes des choses qui ne sauraient obtenir la popularité.

L'inscription placée sur la face sud du piédestal est d'une énergique concision : *Ludovico magno. Regi. patri. Heroi.* A Louis-le-Grand. Au Roi. Au Père. Au Héros.

En 1848, peu s'en est fallu que la statue actuelle ne subit le même sort que celle qu'elle a remplacée.

Parce qu'on y passe la revue, le dimanche, la plus grande partie de la place Bellecour est entièrement nue. Il est à souhaiter qu'on cesse de la considérer comme un Champ-de-Mars et qu'on en fasse un vaste jardin.

Au midi sont deux grands bassins avec jets-d'eau, ayant un jet central s'élevant à une fort grande hauteur, et des squares élégants et bien entretenus, autour desquels les Lyonnais se rendent en foule dans la belle saison.

Le marché aux fleurs est établi vers le côté sud-est de la place.

Les deux pavillons qui sont sur la place servent, l'un de corps-de-garde, l'autre de café. Ils sont d'assez mauvais goût.

Vers l'angle sud-est de Bellecour est l'hôtel *Lavalette*, où logèrent Louis XIV en 1658, le prince Henri de Prusse en 1784, ainsi que d'autres grands personnages. Il est occupé par l'état-major de la place.

L'administration des postes a ses bureaux dans l'extrémité sud de la façade est de Bel-

lecour. Une succursale de la grande poste est située sur la place des Terreaux, dans le palais Saint - Pierre. On trouve un grand nombre de boîtes auxiliaires dans l'intérieur de la ville.

Rue Impériale. Place Impériale. Rue de l'Impératrice. Place de l'Impératrice.

Depuis quelques années, on ne peut nier que d'utiles modifications n'aient été faites à Lyon. Des rues nouvelles ont été ouvertes à la circulation ; des quartiers malsains ont reçu la salubrité et la lumière ; les quais et les places ont été ornés de plantations ; la transformation est grande , et celui qui n'a pas vu notre ville depuis quinze ans , ne la reconnaît plus sous son nouvel aspect.

Parmi les nombreux travaux qui ont changé si rapidement la physionomie de la cité lyonnaise, il faut mettre au premier rang le percement de la rue Impériale et celui de la rue de l'Impératrice.

Commencée en 1853 , la rue Impériale a été achevée en trois ans. Pour l'exécuter, il a fallu détruire plusieurs rues et en couper

un grand nombre. Elle est spacieuse, bien pavée, a de larges trottoirs et de nombreux reverbères. Ses maisons sont d'une hauteur uniforme. Quelques-unes sont jolies ; mais le bon goût réproûve les dispositions architectoniques et la décoration d'un grand nombre.

La rue Impériale va de la place de la Comédie à la place Léviste, qui communique directement avec la place Bellecour. C'est dans cette rue que se trouvent la Banque, édifice qui est largement divisé ; la Bourse, dont nous parlerons spécialement ; le Grand-Hôtel de Lyon, vaste établissement ; et les grands magasins de soieries et de nouveautés de la *Ville de Lyon*, occupant un édifice formant un quadrilatère irrégulier, et dont l'intérieur est divisé en grandes galeries, permettant d'étaler tous les produits qui font l'honneur de nos fabriques.

On a réservé une place à l'endroit où la rue Impériale fait un angle. Elle est entourée d'arbres et ornée de deux squares. A son centre est une fontaine en pierre de Crussol, qui consiste en une gigantesque vasque, creusée sur place dans un seul bloc, et qui est supportée par une base carrée dont les faces sont chargées des armoiries de la ville et de l'Empire. La fontaine a été construite aux frais des propriétaires, sous la direction de M. Crepet, architecte-voyer.

Sur la place Impériale se trouvent les bureaux de la télégraphie électrique et ceux du receveur de la ville.

La rue de l'Impératrice est un peu moins large que la rue Impériale ; mais elle ne le cède point à cette dernière pour la richesse de ses maisons. Elle va de la place des Terreaux à la place Bellecour. C'est dans cette rue que sont la nouvelle aile du palais Saint-Pierre, et l'élégante abside de l'église Saint-Nizier.

Certaines maisons de la place de l'Impératrice offrent les étrangetés architectoniques les plus bizarres qui soient dans notre ville.

La population lyonnaise n'a pas le sentiment artistique aussi prononcé que celle de plusieurs autres villes ; mais en y développant les idées élevées , on arriverait à de grands et beaux résultats. C'est ce que nous autorise à dire le don qu'a fait , en 1860, un ex-tapissier, qui a légué 140,000 francs pour l'érection d'une fontaine sur la place de l'Impératrice. Quand on en sera à l'exécution, on pourra songer à la fontaine monumentale de Nîmes, la plus belle de la France, qui a eu Pradier pour sculpteur et M. Questel pour architecte, et tâcher de faire, sinon mieux, du moins aussi bien.



HÔTEL-DIEU.

L'Hôtel-Dieu de Lyon est le plus important de la France. Vers l'an 542, le roi Childébert et la reine Ultrogothe, son épouse, fondèrent un établissement pour recevoir les pauvres passants. Un des actes du concile d'Orléans, tenu en 549, déclara *assassin des pauvres* quiconque contribuerait à sa destruction. Les malades dénués de tout secours y furent admis dans la suite.

Reynaud de Semur, archevêque de Lyon, mort en 1129, fonda, auprès du pont de la Guillotière, un autre hospice, dit de l'Aumônerie.

Des laïques furent d'abord chargés de la régie et de l'administration des deux maisons. Pierre de Savoie la confia ensuite à l'abbé du couvent de Hautecombe. Les religieux de la Chassagne leur succédèrent. Guillaume de Sure, archevêque de Lyon, laissa, en 1334, la régie de l'hôpital aux moines de la Chassagne; mais il remit celle de l'Aumônerie, ainsi que la surveillance de l'œuvre du pont du Rhône, à deux citoyens désignés par les conseillers de la ville. En 1478, l'abbé et les religieux de la Chassagne cédèrent l'administration de l'Hôpital aux

conseillers de la ville. Ces derniers réunirent ainsi la gestion des deux hôpitaux, qui n'en ont plus fait qu'un, depuis lors. Le consulat ayant senti, en 1583, que la multiplicité des affaires dont il était chargé ne lui permettait plus de donner des soins suffisants à un établissement qui exigeait une grande surveillance, appela, pour le gouverner, six ou huit notables personnages de la ville, dont la moitié devait être changée chaque année. Il conserva néanmoins l'administration principale, car les notables nommés par lui n'exerçaient leurs pouvoirs que comme ses délégués, et lui rendaient compte.

Aujourd'hui tous les hospices civils de Lyon sont régis par une seule administration, dont les membres remplissent leurs fonctions gratuitement.

Dans l'édifice actuel, les constructions les plus vieilles, au nord, sont du seizième siècle. Les bâtiments de la partie occidentale, disposés en forme de croix, furent commencés en 1623, sur les dessins d'un nommé Laure, bourgeois lyonnais. Soufflot a donné les plans de la façade qui règne à l'orient, entre les ponts de la Guillotière et de l'Hôtel-Dieu, et du dôme qui la surmonte. La construction de cette partie de l'édifice, commencée en 1737, fut suspendue quelques années avant la Révolution, la caisse de

l'hospice se trouvant obérée. Les arrière-corps qui forment les deux extrémités de la façade furent bâtis, celui du nord de 1820 à 1824, celui du sud de 1837 à 1842 (1). La façade orientale a été totalement restaurée en 1860.

La façade orientale de l'Hôpital a été beaucoup trop vantée, car nous trouvons qu'elle ne répond pas au talent de Soufflot. Elle a un développement total de 325 mètres, ce qui fait qu'on n'en peut bien saisir l'ensemble que de la rive gauche du Rhône, d'où on lui trouve de la grandeur. La statue de Childebert est de Prost, et celle d'Ultragoth, la meilleure des deux, est de Charles. Les groupes que l'on voit aux extrémités des balustres de l'avant-corps ont été exécutés en 1843 par Carle Elshoëct. Celui du sud est une allégorie exprimant la destination de l'établissement; celui du nord représente les armes de Lyon placées entre les figures allégoriques du Rhône et de la Saône.

On entre à l'Hôpital par la place du même nom, qui est à l'occident. Le portail donne entrée dans un vestibule octogone, voûté en coupole. La première cour est entourée de portiques. Au milieu est une croix dorée,

(1) C'est au bout de cette aile qu'est établie l'*Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Lyon*, ayant son entrée dans la rue de la Barre.

placée en 1813. L'entrée des salles des malades est à l'angle sud-est. Toutes les salles sont vastes, aérées et d'une propreté remarquable. L'une des plus intéressantes est celle dite des *quatre rangs*, au milieu de laquelle s'élève le petit dôme, servant de ventilateur. Vue de l'intérieur, la coupole du grand dôme étonne par son grand diamètre et son élévation. Au-dessous est un autel richement orné. Dans la partie la plus élevée se voit un crocodile, que la tradition populaire dit avoir remonté le Rhône jusqu'en face de l'Hôtel-Dieu, où il aurait été pris. Si ce récit est vrai, il est fâcheux qu'on n'en ait point de preuves, car il expliquerait peut-être comment la Tarasque vint sur le territoire de Tarascon (Bouches-du-Rhône), où Ste. Marthe la fit périr.

L'Hôtel-Dieu de Lyon est peut-être l'établissement de l'Europe où affluent le plus de malades. Aussi les leçons de clinique y ont-elles une importance réelle. Le personnel domestique se compose, outre un petit nombre de journaliers pour les travaux pénibles, de frères et de sœurs, vêtus d'un costume particulier, qui ne sont point rangés sous une règle religieuse, et ressortent directement de l'administration temporelle, tout en obéissant à un directeur spirituel.

Les archives sont bien classées et possèdent des pièces fort intéressantes.

Le jardin de la pharmacie renferme la pierre tumulaire de Narcissa, fille d'Young, dont la mort a inspiré à son père l'ennuyeux et ampoulé livre des *Nuits*, auquel Letourneur a eu tort de donner son style, ce qui l'a fait estimer en France, jusqu'à ce que Chateaubriand ait détruit cet engouement. Les registres du culte protestant déposés aux archives de la ville ont prouvé que Narcissa avait été enterrée à Lyon, dans le cimetière protestant, dont l'emplacement est occupé par le jardin de la pharmacie de l'hôpital, et non à Montpellier, où on lit pourtant encore cette inscription, dans une allée sombre du jardin botanique : *Narcissae placandis manibus*.

Au-dessus de la petite porte latérale, qui donne entrée de l'hospice dans l'église, est placé un bas-relief attribué à l'un des Coustou, représentant la *Pieta*. L'exécution a de l'ampleur ; mais la composition est bizarre et les têtes sont manquées.

L'église de l'Hôtel-Dieu a sa façade sur la place de l'Hôpital. Elle fut élevée dans le milieu du XVII^e siècle, sur les dessins de Jean Mimerel. L'édifice, dont la façade est lourde et sans goût, n'a rien de remarquable comme architecture. On voit sur la façade les armes de France et de Navarre (1).

(1) Les armes de Navarre offrent la figure d'un jeu

La première chapelle de gauche renferme les corps de cinq martyrs de nom propre : SS. Gracien, Sévère, Valentin, Vénère et Ste. Valentine, et une grande collection de reliques, parmi lesquelles il en est de rares ; telles que celles des SS. rois mages.

Dans la deuxième chapelle à droite est un groupe en marbre représentant le Christ ; Ste. Marie-Magdeleine et Ste. Marthe (1). C'est le meilleur ouvrage de M. Fabisch que nous connaissons. Le bas-relief représentant *Notre-Dame-de-Pitié* (2), qui est au-dessus de la porte, sur la façade, est du même sculpteur.

Le chœur renferme trois tableaux remar-

de marelle, placé *dans une mer phénicienne*, dit un vieil auteur. Marelle vient de *mar ellaz*, *mer des îles*. L'île centrale représente Carthage.

(1) L'Hôtel-Dieu de Lyon a Ste. Marthe pour patronne. — Nous avons étudié, à Tarascón, les monuments du culte de Ste. Marthe, et notamment son tombeau, sur lequel nous pourrions écrire un volume. Ce tombeau est un des monuments les plus précieux du monde chrétien. Il est presque certain qu'il est d'une date plus ancienne que l'époque où S. Jean écrivit son Évangile, et il offre cependant la représentation du miracle des noces de Cana, ce qui prouverait que le changement de l'eau en vin était connu des chrétiens, avant même que S. Jean en eût écrit le récit, et on doit penser de même au sujet de bien d'autres miracles.

(2) L'église est sous le vocable de *Notre-Dame-de-Pitié*.

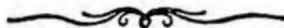
quables. Le *Christ* est de Serangelli. La *Résurrection de Lazare* est de Loras. Le *bon Samaritain*, tableau peut-être plus estimable encore que les précédents, est de Chabord.

La chaire à prêcher est un ouvrage de Chabry le fils. Avant la Révolution, elle était dans l'église des Carmes-Déchaussés.



Passage de l'Hôtel-Dieu.

Avant 1840, le passage de l'Hôtel-Dieu était une boucherie, qui procurait à l'hospice des revenus considérables, avec la boucherie des Terreaux, qu'il possédait également. Les bâtiments de chacun des côtés, qui étaient sales et mesquins, ont été restaurés. Les boutiques qui occupent les deux rez-de-chaussée ont été établis sur un plan uniforme. Ce passage manque d'élégance, surtout à l'intérieur, et c'est fâcheux, car il a de bonnes proportions, étant large de 7 mètres 52 centimètres et haut de deux étages.



Passage de l'Argue.

Le passage de l'Argue, qui va de la place Impériale à la rue Centrale, en traversant la rue de l'Impératrice, a retenu le nom d'une allée noire, étroite et tortueuse, sur l'emplacement de laquelle il a été établi et où se trouvait autrefois l'atelier de l'Argue. Ce passage, le premier qui ait été construit à Lyon, date de 1828. Le pavé est en dalles: La lumière arrive en passant par un vitrage placé à la hauteur de l'entresol. Un embranchement le met en communication avec la place Grenouille. Il a une rotonde où se trouve une mauvaise statue de Mercure, et au-dessous de laquelle est une salle de spectacle.



Souvenirs historiques.

Là où se trouve aujourd'hui la place de l'Impératrice était, avant 1556, la place *Confort*, qui tirait son nom de la chapelle de Notre-Dame-de-Confort, *Nostra Domina Confortatrix*, placée à l'entrée de la rue

Saint-Dominique , et qui fut démolie à l'époque de l'ouverture de cette rue , en 1562.

La place Confort prit le nom de place des Jacobins , en 1556 , année où Henri II autorisa les conseillers de la ville à convertir en place le cimetière des Jacobins , à la charge d'une indemnité envers les religieux.

L'église et le couvent des Jacobins étaient au sud de la place. Ce dernier avait été fondé , par l'ordre de S. Dominique , auquel l'abbé d'Ainay en avait cédé l'emplacement , le 2 mars 1236. Ce monastère jouit d'une grande célébrité. Au nombre des illustrations qui en sont sorties , nous signalerons le pape Innocent V et le célèbre hébraïsant Sanctus Pagninus. Il s'y est passé des événements d'une haute importance. En 1316, le pape Jean XXII y fut élu par 23 cardinaux. Le 16 juillet 1349 , le dauphin de Viennois , Humbert II , y fit la cession solennelle de ses états à Charles de France , fils aîné du duc de Normandie. Ce fut par la tradition du sceptre , de l'anneau , de l'étendard et de l'épée ancienne de sa souveraineté qu'il donna le Dauphiné à la couronne de France. Le lendemain de cette cérémonie en eut lieu une autre, où Humbert prit l'habit de dominicain.

Au XV^e siècle , les Florentins avaient fait construire avec magnificence l'église des Do-

minicains , qui était un véritable musée par les diverses richesses qu'elle possédait. En 1562 , les protestants firent servir d'écurie à leur cavalerie cette riche église , qui fut vendue et démolie en partie au commencement de la Révolution , et dont les derniers débris finirent eux-mêmes par disparaître .

Un grand nombre d'hommes célèbres avaient leur sépulture dans l'église des Jacobins , on y voyait notamment la tombe de Guillaume Durand , évêque de Mende , le célèbre auteur du *Rational des offices divins* , chef-d'œuvre de science liturgique .

Au-dessus de l'autel de l'église des Jacobins , était un beau tableau de *Franciscò de' Rossi* , dit *Il Salviati* , peintre de l'école florentine , représentant l'*Incrédulité de S. Thomas*. Vasari , parlant du *Salviati* , a dit de ce tableau : « Il peignit ensuite un Christ montrant ses plaies à saint Thomas ; ce tableau fut porté en France par Tomaso Guadagni , et placé à Lyon dans la chapelle des Florentins . » L'archéologue Spon raconte qu'Anne d'Autriche le trouvait si beau , qu'elle offrait de donner des louis d'or en nombre suffisant pour le couvrir , si l'on eût voulu le lui céder. Il est aujourd'hui au musée du Louvre , où il porte le n° 307 parmi les tableaux italiens (1).

(1) Voir la *Notice des tableaux exposés dans les*

Au commencement du XVII^e siècle, le couvent des Dominicains fut entièrement reconstruit. Il ne fut point vendu lors de la Révolution. Le Mont-de-Piété y fut placé provisoirement. En 1810, un décret impérial y mit la préfecture, qui a quitté cet édifice il y a quelques années pour aller s'établir dans l'Hôtel-de-Ville. Il a été enfin démoli pour percer la rue de l'Impératrice.



Théâtre et place des Célestins.

Le théâtre des Célestins doit son nom à un couvent de religieux célestins, qui était sur son emplacement, où l'histoire signale d'abord l'enclos d'une commanderie des chevaliers du Temple. Lorsque la *milice du Temple* eut été supprimée, au concile de Vienne, en 1312, ses biens furent en partie donnés aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui l'échangèrent, en 1315, avec Amédée V, surnommé le Grand, comte de Savoie. La maison des Templiers devint dès-lors l'hôtel

galeries du musée impérial du Louvre, par Frédéric Villot, n^o 367 des tableaux des écoles d'Italie et d'Espagne.

des comtes de Savoie. Amédée VIII, surnommé le Pacifique, qui fut plus tard l'antipape Félix V, la donna, en février 1407, aux religieux célestins, pour y établir un monastère de leur ordre, à la condition de retour, en cas d'extinction de ce même ordre. Les Célestins ayant été sécularisés en vertu d'un bref papal du 30 septembre 1778, le roi de Sardaigne revendiqua et obtint la propriété du monastère. Le fondé de pouvoir de ce souverain vendit le vaste tènement des Célestins au sieur Devouges, qui le divisa ensuite.

La place des Célestins est belle ; mais elle est littéralement déparée par sa détestable fontaine.

Le théâtre des Célestins fut d'abord nommé *Théâtre des Variétés*. Il fut construit, en 1792, par la compagnie propriétaire des *Célestins*. L'extérieur n'a rien de remarquable. La salle, qui est assez petite, n'offre rien qui mérite l'attention. On lui reproche un défaut d'acoustique.

C'est au théâtre des Célestins, dont le répertoire s'emprunte aux théâtres secondaires de la capitale, que l'on représente le mélodrame, le drame, la comédie et le vaudeville. On y joue le plus souvent d'ignobles pochades parisiennes, qui éloignent autant les gens comme il faut qu'elles attirent

la populace. La troupe est faible et n'a que quelques sujets exceptionnels.

En 1817, Cochard écrivait les lignes suivantes au sujet du *théâtre des Variétés*, aujourd'hui *des Célestins* (1) : « La salle est petite ; la coupe n'en est pas même très-favorable aux spectateurs, et elle présente encore l'inconvénient de ne point avoir assez de dégagement. Cependant ce spectacle, où l'on ne joue que le mélodrame, le vaudeville et quelques mauvaises farces, est toujours extrêmement suivi : le bas prix des places, et la nature des pièces qu'on y donne, y atti-

(1) Dans l'église des Célestins était la statue de Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles, que les Lyonnais tenaient en grande vénération. Là était la tête de St. Agace, capitaine des dix mille martyrs, que le pape Eugène IV leur avait donnée.

Le cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, combla de bienfaits les Célestins. Pendant un séjour qu'il fit à Lyon, avec le roi, en 1510, étant tombé gravement malade, il mourut au milieu de ces religieux, et son cœur fut déposé dans une chapelle de leur église, tandis qu'on transportait son corps à Rouen, dont il était archevêque. En avril 1562, les calvinistes saccagèrent complètement le monastère, et vendirent à l'encan le mobilier et l'orfèvrerie de l'église. Ce ne fut qu'un an après que les moines rentrèrent dans leur couvent, où ils ne trouvèrent plus que les murs. Des dons abondants réparèrent promptement ces pertes. Les Célestins recouvrèrent bientôt leur ancienne prospérité.

(1) *Op. citat* ; 82 à 85.

rent le peuple. La direction du Grand-Théâtre l'exploite avec beaucoup de profit, puisqu'elle en retire les moyens de soutenir son entreprise ; mais il serait à désirer qu'elle pût y parvenir d'une autre manière. Ce théâtre , qui est ouvert tous les jours , sert à déranger la classe ouvrière de ses occupations, et contribue à pervertir ses mœurs. Il faut, sans contredit , des amusements au peuple , pour les moments consacrés aux repos ; mais il faut que ces amusements élèvent son âme, qu'ils le portent à chérir la vertu , et qu'ils lui fassent aimer la pratique de ses devoirs. Ce n'est point là malheureusement ce qu'il rencontre aux Célestins. »

Augmentez de beaucoup la force des paroles de Cochard , et vous connaîtrez l'état actuel du théâtre des Célestins, qui démoralise plus que jamais, et plus que jamais par conséquent produit des revenus pour le Grand-Théâtre.



Cercle musical.

Avant la Révolution , il existait à Lyon une société musicale , sous le nom d'*Académie des Beaux-Arts*. Elle siégeait dans un bâtiment construit à ses frais sur la place des Cor-

deliers, et que l'on a longtemps appelé *maison du Concert*. En 1840, une nouvelle société se constitua. Ses membres furent bientôt au nombre de 300. D'abord établie dans un local provisoire, elle fit disposer une salle richement décorée dans la chapelle d'un couvent de religieux de Saint-Antoine, située sur le quai du même nom (n° 31). Elle est terminée depuis 1843. Plus de mille personnes peuvent y être contenues; on y donne des concerts. Les artistes étrangers de passage dans notre ville s'y font entendre.

Le cercle est un lieu de réunion pour les amateurs de musique vocale et instrumentale.

L'art le plus cultivé à Lyon c'est l'art musical; aussi y a-t-il plusieurs sociétés musicales ou chorales, sans compter celle qui propage la méthode *Galin-Paris-Chevé*, déplorable développement de la méthode imaginée par Jean-Jacques-Rousseau, qui l'abandonna dès qu'il eut reçu les sages conseils de Rameau.



Mont-de-Piété.

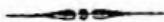
Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Mont-de-Piété était, avant 1789, la cha-

pelle des Pénitents du Confalon , construite en 1631 , et qui renfermait des tableaux précieux , tels que le *Jésus mourant sur la croix* de Rubens , peinture qui fut détruite au moment de la Révolution , ainsi que la plupart des objets d'art se rapportant au culte. Le gouvernement ordonna la démolition de la chapelle, et désigna son emplacement pour la construction d'une halle aux blés , qui y fut exécutée en 1811. Cet édifice , qui n'a rien de remarquable , fut affecté , en 1835, au Mont-de-Piété , dont les bureaux étaient auparavant dans la nouvelle Manécanterie. Quant à la halle aux blés , elle fut transférée dans l'ancien claustral de Sainte-Marie-des-Chaines.

Le Mont-de-Piété existe à Lyon depuis 1811. Il a maintenant une très-grande importance , et occupe un grand nombre d'employés. Il y a quelques années , un nouvel étage a été ajouté au bâtiment où il est établi.

Les *Monts-de-Piété* ont été appelés avec raison les *usuriers du pauvre*. Les intérêts qu'exige celui de Lyon s'élèvent trop haut , ce qui ne devrait pas être , surtout dans une ville manufacturière comme la nôtre. Combien est préférable l'établissement qu'un particulier a fondé à Montpellier (Hérault) ! on y prête sans exiger le moindre intérêt , et

l'on pousse la délicatesse jusqu'à ne pas prendre le nom de l'emprunteur , auquel on remet un billet cacheté qu'il rend quand il vient reprendre l'objet déposé.



Eglise de Saint-Bonaventure ou des Cordeliers.

Les Franciscains ou Frères Mineurs , nommés aussi Cordeliers , à cause de la corde dont ils se ceignent , furent établis à Lyon par les soins du sénéchal de Grolée , qui , en 1220 , leur céda son hôtel , situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le Mont-de-Piété , pour fonder un monastère de leur ordre. Pendant le second concile œcuménique tenu à Lyon , en 1274 , S. Bonaventure , le *docteur séraphique* , mourut et fut inhumé avec une grande pompe dans cette maison qu'il affectionnait et dont il portait l'habit. Le pape et tous les membres du concile assistèrent à ses funérailles , les plus belles assurément qu'ait eues un simple cardinal , comme l'était S. Bonaventure , en qui l'on voulut honorer à la fois la vertu et le génie. Cette circonstance contribua beaucoup à donner de l'importance à la petite église , qui devint

bientôt insuffisante. En 1528, Jacques de Grolée jeta les fondements de l'église actuelle, que fit achever dans le quinzième siècle Simon de Pavie ou de Rovedis, médecin de Louis XI. En 1328, l'archevêque Pierre de Savoie avait consacré cette église sous le vocable de S. François d'Assise; mais, en 1448, elle fut dédiée à S. Bonaventure, dont elle possédait le corps et qui venait d'être canonisé. Le docteur séraphique fut alors déclaré patron des enfants de la ville. L'église des Cordeliers avait été somptueusement décorée par les libéralités de quelques princes de la maison de Bourbon et de plusieurs notables citoyens; mais elle a été fort maltraitée par le protestantisme et par la révolution. En 1562, les Huguenots brûlèrent le corps de S. Bonaventure, en jetèrent les cendres au Rhône, et ravagèrent l'église dont ils se firent un temple. On pense bien qu'il ne fut pas respecté par les dévastateurs de 1793, qui firent de la place des Cordeliers leur quartier général, et y élevèrent des retranchements. Déclarée bien national, l'église fut successivement convertie en école d'équitation, en magasin à fourrages, en remise, etc. Elle servait encore de halle aux blés en 1807, année où le clergé en reprit possession.

Les bâtiments et le jardin du monastère

occupaient un espace considérable , sur lequel sont aujourd'hui de nombreuses habitations.

Quoique d'une époque où le style ogival avait une grande richesse , l'église des Cordeliers est d'une extrême simplicité architecturale. Ce sanctuaire étant élevé pour un couvent de *Frères Mineurs* , on voulut sans doute que l'édifice répondit à la pauvreté absolue pratiquée par les enfants de S. François , et , pour cela , on fut d'une extrême sobriété pour la décoration.

L'église Saint-Bonaventure est divisée en trois nefs , dont la centrale aboutit à une abside , tandis que les deux nefs mineures s'arrêtent à la hauteur du chœur , en arrivant à une chapelle. Elle est voûtée à croisées d'ogive. Les piliers qui séparent les trois nefs sont flanqués de petits pilastres à angles abattus. Les chapiteaux , fort petits , sont simplement épannelés. Les archivoltas des arcs sont sans aucune moulure ; aucun ornement ne décore le mur , entre les arcs et les baies supérieures.

La façade offre une belle et grande rosace. A droite de la porte centrale est une inscription en caractères *franco-germains* , improprement dits gothiques.

L'église avait une façade bien disposée, qui répondait au caractère de son intérieur , et

qu'il fallait seulement restaurer ; mais, quand on a eu élevé la Bourse, l'idée est venue de construire une nouvelle façade, qui ne répondit point au style de l'église, mais bien à celui du palais du commerce. Le but est atteint ! passons.

Les chapelles bâties le long des deux petites nefs ont été élevées par différents corps de métiers, qui y établirent leurs confréries.

La 2^e chapelle de droite renferme une peinture d'une grande énergie, qui représente le *corps du Christ descendu de la croix par deux disciples*.

Dans la 3^e chapelle à droite, est une verrière habilement peinte, où la vie de S. François d'Assise est représentée en divers médaillons. Sur le coffre de l'autel est sculptée la sainte Famille.

Entre la porte latérale et la chapelle de S. Joseph, la 4^e à droite, est une verrière de M. Steinheill, représentant la *fuite en Egypte*. Elle a de la grâce et l'effet en est assez bon, mais les têtes sont loin d'être irréprochables et le dessin en est médiocre.

La chapelle de la Vierge (la 5^e et dernière à droite) possède des sculptures du XV^e siècle, d'un travail aussi riche que délicat.

Dans la chapelle placée à l'extrémité de la nef occidentale sont deux inscriptions en lettres rouges, du commencement du XIV^e

siècle , et un reliquaire en pierre de Cruas , bien exécuté, mais médiocre comme composition.

Les verrières de l'abside sont d'un bon effet. Le sanctuaire a un maître-autel en marbre blanc , à double rampe , et dont le coffre est orné de statuettes. En 1847 , on a pratiqué deux ouvertures dans les deux murs latéraux du chœur , afin de le mettre en communication avec les deux chapelles placées aux extrémités des deux nefs latérales.

La porte par laquelle on pénètre du couvent des Cordeliers dans l'église se voit encore dans la chapelle placée à l'extrémité de la nef orientale.

La voûte de l'église a des armoiries de fantaisies , peintes et rehaussées d'or , dont l'effet est loin d'être heureux.

Avant qu'on perçât la rue Impériale , on voyait encore , sur la place des Cordeliers , une colonne cannelée , haute de 20 mètres , au haut de laquelle s'élevait une statue d'Uranie , indiquant le méridien.

L'église des Cordeliers a reçu la visite de Charles d'Orléans , de Louis XII , de Charles VIII et de sa femme. Des protestants y furent tués à l'époque de la Saint-Barthélemy. En 1582 , le Père Bénédicti y exorcisa plusieurs possédés. En avril 1834 , les républicains s'y étant réfugiés , furent massacrés

dans les confessionnaux et jusque sur les marches de l'autel.

C'est dans le cloître des Cordeliers que Henri-le-Grand découvrit au maréchal de Biron qu'il était instruit de ses projets de trahison. Ce dernier reconnut ses torts, et reçut son pardon ; mais on sait qu'il ne persévéra pas dans l'obéissance.

On est péniblement surpris quand on apprend que ce sont les Cordeliers eux-mêmes qui firent construire, en 1732, les ignobles baraques qui entourent l'église Saint-Bonaventure.

Dans le temps que les républicains avaient fait de la place des Cordeliers leur quartier général, ils enterraient leurs morts sous la voûte de la rue Champier, à l'est de la façade de l'église Saint-Bonaventure.



Palais du Commerce.

Entre la place des Cordeliers et celle de la Bourse, s'élève un vaste palais : c'est la Bourse de Lyon.

Depuis longtemps, le commerce lyonnais se plaignait de n'avoir pas un édifice spécial, où il put commodément installer sa chambre

et ses tribunaux, donner une salle à ses agents de change, abriter son conseil des prud'hommes et ses services spéciaux.

D'autre part, l'Hôtel-de-Ville, devenu l'hôtel préfectoral, était à peine suffisant pour loger les nombreux services que sa nouvelle destination lui faisait incomber.

En outre, les convenances exigeaient que le palais Saint-Pierre fût spécialement le palais des Arts, des Science et des Lettres, et que les tripôts de la bourse cessassent de se tenir dans l'ancien réfectoire des religieuses de l'abbaye Saint-Pierre.

Il fut donc arrêté qu'un monument serait élevé sur la rue Impériale, et que ce monument serait consacré au commerce et à l'industrie. Conformément à un programme arrêté par M. Vaisse, alors conseiller-d'état, chargé de l'administration du Rhône, M. René Dardel, ancien architecte en chef de la ville, fut chargé d'édifier le nouveau palais, dont on voulait faire un monument digne du commerce de la seconde ville de France.

Le Palais de la Bourse est sans contredit l'édifice le plus important dont la ville de Lyon ait entrepris l'érection au XIX^e siècle; aussi son édification a-t-elle été comparative-ment longue et laborieuse; on voulait faire une œuvre durable et capable de résister à l'action dissolvante des brouillards lyonnais,

dont la renommée est européenne. Il fallut trois ans à la nouvelle construction pour se dépouiller peu à peu de son enveloppe de charpente. Au mois d'août 1860, l'Empereur des Français inaugura le monument avec solennité.

Quelques travaux de parachèvement restaient seuls à exécuter à cette époque. Le palais du commerce fut bientôt complètement terminé, et les diverses parties reçurent leur destination respective.

Beaucoup d'édifices affectés à des services publics pèchent par la distribution. Aussi M. Dardel a-t-il veillé à cette partie importante et difficile. Les conditions multiples du programme qu'on lui avait assigné ont été scrupuleusement remplies.

Abordons maintenant la tâche la plus délicate : l'appréciation artistique du monument.

On sent dès l'abord que le palais du commerce n'appartient point à un style déterminé, et que l'architecte a voulu faire une œuvre qui portât son cachet individuel, en fondant dans un ensemble les éléments empruntés à diverses écoles et divers siècles.

Qu'est-il résulté de ce système ? un édifice bizarre, sans aucun caractère déterminé, une construction qui n'a point l'aspect monumental que ses vastes proportions devraient

lui donner, en un mot, une œuvre fantaisiste, dont le plan n'a pas été fait sur des principes arrêtés, et que la critique ne peut par conséquent louer, si ce n'est dans quelques détails, où force a été de suivre un principe.

Les anciens s'attachaient à donner une grande élégance au profil de leurs colonnes, bien loin de le charger. C'est la décadence de l'art qui imagine d'interrompre le fût par des cubes, des anneaux, etc. Les colonnes de la Bourse de Lyon, dépourvues de simplicité, ont un profil sans beauté.

A l'époque romaine, chacun des quatre angles du grand stylobate placé au milieu du premier bassin de la fontaine de Nîmes, avait une colonne unique en son genre, et d'une originalité remarquable. La base en était formée par un câble, et la partie inférieure de la colonne était entourée d'une corbeille de feuilles d'acanthé. Une base et un chapiteau d'une des quatre colonnes est au musée de Nîmes ; et une colonne entière est conservée dans le temple voisin de la fontaine, qui n'est autre pour nous que le temple de *Vesta*.

Les colonnes du premier étage de la Bourse de Lyon, tant à la façade nord qu'à la façade sud, ont aussi leur partie inférieure entourée de feuilles d'acanthé ; mais ces acanthes, qui serrent trop le fût à leur nais-

sance , ne s'élèvent point assez et sont en définitive d'un effet médiocre. Combien il aurait mieux valu reproduire avec fidélité la colonne nîmoise , où les feuilles d'acanthé partent hardiment de la base de la colonne, et forment autour de son fût une admirable corbeille (1) !

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse , nous contentant de faire observer que plusieurs détails sont dignes d'éloges , mais que la multiplicité et les trop grandes dimensions des fenêtres suffisent pour donner un aspect vulgaire au palais du Commerce, qui partage ce défaut avec la plupart des constructions de notre époque , où l'on ne se rappelle point qu'un monument , pour être beau, doit avoir un profil accentué et caractéristique, et que ses faces ne doivent être dé-

(1) La ville de Nîmes possède des chefs-d'œuvre de l'art décoratif romain , qui seraient célèbres et qu'on s'empresserait de mouler pour les écoles des beaux-arts , s'ils étaient à Rome ou à Paris. Celui qui les graverait rendrait un éminent service aux artistes. Nous signalerons surtout les grands aigles tenant des guirlandes à leur bec qui proviennent de la basilique de Platine (*), sculptures d'un mérite au-dessus de tous les éloges qu'on pourrait en faire, et en second lieu la guirlande de fruits soutenue par des bucranes (**), œuvre d'un fini extraordinaire.

(*) Catalogue du Musée de Nîmes, sixième édition , 1856, n° 201 et 202.

(**) *Op. citat.*, n° 223.

corées et percées d'ouvertures, que d'après des rapports harmoniques que l'architecte doit chercher.

Nous devons le dire, nous critiquons moins l'œuvre de M. Dardel que l'architecture du XIX^e siècle en général. Loin de nier le talent de M. Dardel, nous ne craignons pas d'avancer que nous ne trouvons pas son *Palais du Commerce* inférieur au *Nouveau Louvre*, monument que la postérité conservera sans doute, comme le type de l'extrême abaissement de l'architecture pendant le siècle des lumières.

La grande salle de la Bourse a beaucoup de sculptures. Elle a des cariatides sorties de l'atelier de M. Bonnet, quatre statues représentant l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, par M. Fabisch, quatre statues figurant les quatre éléments, une horloge accompagnée de trois figures de femme, l'une jeune, l'autre d'un âge mûr, la troisième âgée, qui figurent le matin, le milieu du jour et le soir. Ces trois dernières statues sont de M. Bonnassieux, qui a eu part à la décoration, ainsi que M. Roubaud aîné.

Au premier étage, dans des salles ornées avec luxe, siègent la chambre de commerce, le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes. Dans le second étage, on forme un musée des arts et métiers, qui deviendra remarquable, assure-t-on.

Marché couvert.

Entre la rue Gentil et la place des Cordeliers est un marché couvert, remarquable par ses vastes proportions et la légèreté de la charpente en fer qui soutient son immense vitrage.



Caisse d'épargne.

A un angle de la rue de la Bourse et de la rue Gentil est l'hôtel construit pour la *caisse d'épargne*. Au-dessus du fronton de la porte sont deux statues de femme sorties de l'atelier de M. Bonnet, représentant l'Épargne et le Travail qu'il aurait été plus judicieux de symboliser par un homme. Ces figures sont assez bonnes ; mais elles n'ont pas de finesse. La raison en est facile à comprendre. Les sculpteurs contemporains recherchant avidement les commandes ; ils en reçoivent, dès qu'ils sont en vogue, beaucoup plus qu'un artiste consciencieux ne peut en exécuter. Ils se bornent alors à modeler les statues, bas-reliefs, etc., qu'ils ont à faire,

et, dès que le moulage est terminé il est livré aux praticiens qui terminent l'objet d'art sans que le sculpteur y touche. On comprend qu'il ne peut sortir d'une telle coutume que des œuvres lourdes, et qui ne peuvent rien offrir de ce qu'on appelle les délicatesses de l'art. O grands maîtres ! vous n'agissiez pas ainsi.

Lycée impérial.

En 1519, les confrères laïcs de la confrérie de la Sainte-Trinité, dont l'institution était ancienne, établirent un collège, destiné seulement à leurs enfants, dans une grange qu'ils possédaient dans leurs propriétés situées à l'extrémité de la rue Neuve. Le Consulat contribua à assurer les progrès de cette institution, en lui assignant une pension annuelle de 400 livres. François I^{er} ayant ordonné, par un édit, que les immeubles des confréries seraient appliqués à des collèges, à des hôpitaux ou à d'autres bonnes œuvres, les confrères de la Trinité s'empressèrent de répondre aux vues du monarque, en cédant à la ville, par un contrat du 21 juillet 1527, une partie de leurs granges, à la condition

qu'elle y fonderait un collège, sous le nom de la *Trinité*.

Le nouveau collège eut d'abord des professeurs séculiers, sous la direction d'un principal ou recteur; mais ils n'obtinent que de médiocres succès. Les conseillers de la ville, voulant lui donner une plus grande importance, appelèrent de Bourges, en 1558, un homme d'un grand mérite, Barthélemy Aneau, pour lui en confier l'administration.

Le collège de Lyon prospérait, quand, en 1561, le jour de la Fête-Dieu, une pierre ayant été lancée d'une fenêtre du collège sur le Saint-Sacrement, disent quelques historiens, une émeute arriva. Le peuple se porta en foule dans les bâtiments du collège et y massacra Barthélemy Aneau, qu'on soupçonnait être partisan des erreurs du protestantisme.

Le 1^{er} mai 1565, le collège fut mis sous la direction des Jésuites; mais trente ans après, quand ceux-ci eurent été bannis de France, on confia de nouveau l'enseignement à des séculiers. Les Jésuites furent cependant rappelés en 1604, et obtinrent de nouveau la direction des études, qu'ils ont conservée jusqu'en 1762, époque où les Oratoriens furent chargés de l'administration, qu'ils ont gardée jusqu'à la Révolution.

En 1792, des professeurs séculiers furent

mis au collège, qui porta successivement les noms d'*Ecole centrale* et de *Lycée*, mais auquel la Restauration donna le nom de *Collège royal*. Depuis le nouvel Empire, il est nommé *Lycée impérial*.

En 1607, les élèves croissant en nombre, les bâtiments que nous voyons aujourd'hui furent construits à la place de l'édifice primitif. Ils ne furent achevés qu'en 1660. L'aspect de leurs murs nus et inégalement percés d'ouvertures est fort désagréable. Quant à l'intérieur, la division en est absurde.

Les constructions du Collège occupent un emplacement immense, circonscrit entre le quai de Retz, la rue Gentil, la rue de la Bourse et la rue du Bât-d'Argent. Ils réunissent, outre le Lycée, la bibliothèque de la ville, la faculté des sciences et la justice de paix de l'arrondissement. La rue Ménestrier divise leur masse en deux corps, reliés par trois passages suspendus construits au-dessus de la même rue.

L'église du Collège a son entrée sur la place. Elle a été construite, en 1617, par le père Martel-Ange, jésuite, le même qui a fourni les dessins du noviciat de son ordre à Paris. Au-dessus est un observatoire de huit étages, élevé en 1701 par le père Bonnet. L'église n'a rien qui la recommande à l'extérieur; mais l'intérieur, où les marbres pré-

ciens sont répandus avec profusion , mérite d'être visité.

Le collège de Lyon a eu des professeurs célèbres, membres de la compagnie de Jésus, tels que les Pères Creighon , Pomey , Joubert, Menestrier , Colonia , etc. La gloire de cette maison est également liée à celle des Pères Théophile Raynaud et Claude de la Colombière, et des confesseurs des rois Henri III, Henri IV et Louis XIV, les Pères Edmond Auger , Coton et de la Chaize.



Bibliothèque de la ville.

La bibliothèque de la ville de Lyon est dans les bâtiments du Collège, sur le quai de Retz, et a son entrée dans la rue de la Bourse, près de l'église. L'escalier par lequel on est obligé de monter et le corridor qu'il faut suivre sont loin de faire espérer une salle aussi imposante que celle où l'on entre de prime abord. Nul ne peut refuser son admiration au vaste vaisseau de la bibliothèque. On est surpris que le P. Martel-Ange, qui a su donner le plan de cette imposante salle, soit resté au-dessous d'un architecte médiocre dans les autres constructions du Collège. Des corps

de rayonnage en sapin verni entourent les murs. Ceux du bas, protégés par des grilles en fer, contiennent les livres de format in-folio. Les volumes des formats inférieurs à l'in-folio sont placés dans un second rang d'armoires, auquel donne accès une galerie suspendue, qui permet de faire le tour de la salle. Vers le milieu de la grande galerie est l'entrée d'une autre salle, qui a été appelée successivement *de Villeroy et Adamoli*, des noms des donateurs des deux collections de livres qu'elle a successivement renfermées. Au fond est le buste du duc de Villeroy. La salle d'hiver est à l'extrémité nord-ouest. A l'angle nord-est une porte donne entrée sur une large et longue terrasse bordée de balustres, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Comme position, la Bibliothèque de Lyon a des avantages exceptionnels.

La bibliothèque a été formée, soit des dons faits par nos rois ou par divers particuliers, soit à l'aide des fonds annuels mis par la ville à la disposition du bibliothécaire. En 1577, André Gerard, grand-prévôt de l'église de Bourg, légua sa *belle Librairie* au collège, auquel Camille de Neufville, archevêque de Lyon, donna également sa bibliothèque, en 1690. Le dépôt de livres fut enrichi par Louis XIII et Louis XIV de magnifiques éditions du Louvre, et reçut encore

un grand nombre de volumes de Mazenod, Perrachon, Aubert, Brossette, etc. En 1765, le Consulat unit sa bibliothèque, qui était publique, à celle du Collège, qui, dès-lors, reçut le titre de *Bibliothèque de la Ville* et fut ouverte au public.

Pendant le siège de Lyon, en 1793, les Lyonnais placèrent imprudemment une batterie sur la terrasse adjacente à la bibliothèque, qui subit de graves dommages de la part des assiégeants.

En 1793, le comité d'instruction publique fit enlever de la bibliothèque de précieux manuscrits pour la bibliothèque nationale, et des livres modernes pour celle de la Convention, qui est aujourd'hui la bibliothèque de la Chambre des députés. Le dépôt de nos richesses bibliographiques fut ensuite transformé en caserne et exposé au vandalisme de soldats ignorants et du juge de paix du canton de la Halle-aux-Blés, qui, sous prétexte d'anéantir les ouvrages de dévotion, se faisait apporter, chaque décade, plusieurs charretées de livrés, pour alimenter ses poêles et ceux de sa section. Ce déplorable état de choses dura jusqu'en l'an IV, où le représentant du peuple Poullain-Grandpré y mit fin, et fit rouvrir la bibliothèque, le 25 brumaire. Deux anciens professeurs du Collège de Notre-Dame, MM. Tabard et Sébastien

Brun, furent nommés conservateurs. M. Delandine leur succéda comme bibliothécaire, et rédigea un utile catalogue des manuscrits et des livres. Il eut pour successeur M. Poupard. Aujourd'hui le bibliothécaire est M. Montfalcon, qui a succédé à M. Antoine Péricaud l'ainé, sans contredit le savant de notre époque le plus versé dans l'histoire moderne de Lyon, sur laquelle il a publié de nombreux travaux, et notamment des *Notes et documents*, où l'on trouve, année par année, des renseignements précieux sur l'histoire de Lyon. Cet ouvrage, qui en est arrivé à la dernière moitié du règne de Louis XIV, se publie depuis huit années dans la *France littéraire*.

Les globes célestes ou terrestres placés dans la grande salle ont été exécutés, en 1701, par les pères Bonaventure et Grégoire, religieux Picpus. Le petit globe céleste, dont la légende est polyglotte, a été percé, pendant le siège de Lyon, de boulets et de bombes dont les éclats sont conservés sur le cercle. Dans le grand cadre qui est à l'extrémité sud était primitivement un Louis XIV à cheval, et couronné par la Victoire, que l'on considérait comme une des meilleures peintures de Mignard, mais qui fut enlevé en 1792. Le petit bas-relief où on lit *Honneur et Patrie* est du sculpteur Chinard, qui en fit

présent à l'Académie de Lyon le jour de sa réception dans cette société, dont les séances se tenaient alors à la bibliothèque. Parmi les bustes on remarque celui de Boileau, exécuté en marbre par Nicolas Lacolonge, et envoyé par le satirique à son ami Brossette, avocat à Lyon et son commentateur.

La bibliothèque de Lyon est un des plus riches dépôts de livres de la France. Elle possède environ 150,000 volumes, dont la plus grande partie se compose de livres de théologie, ce qui se comprend quand on songe que la Révolution l'a augmentée des bibliothèques des maisons religieuses de Lyon. Elle est spécialement consacrée à la théologie et à l'histoire, tandis que la bibliothèque du palais des Arts contient les ouvrages relatifs aux sciences, aux arts et à l'industrie. On y entre tous les jours, de dix heures du matin à trois heures du soir, sauf les dimanches, les fêtes et le temps des vacances universitaires.

La bibliothèque de Lyon offre des lacunes inconcevables en ce qui concerne les livres modernes; mais on pourrait remédier à cet état de choses, si les fonds alloués chaque année pour achats de livres étaient consacrés à des ouvrages d'une utilité réelle et d'une haute portée. A une certaine époque, avant le bibliothécaire actuel, on a réelle-

ment fait trop d'acquisitions futiles. Un dépôt scientifique ne sera jamais véritablement riche par des collections nombreuses d'*anas* et de recueils d'épigrammes.

La bibliothèque possède des manuscrits précieux, dont un grand nombre orientaux. Elle est riche en beaux manuscrits à miniatures du moyen-âge. Sa collection de manuscrits chinois est assez remarquable, pour mériter qu'en s'en occupe. Quant aux livres chinois qu'elle possède, nous signalerons un exemplaire, avec amples commentaires, du *Y-king* (1), livre composé par *Fo-hy*, c'est-à-dire par Abel, fils d'Adam; et le *Thoung-kiang-kang-mou*, ouvrage en 40 volumes, vaste abrégé chronologique commençant à *Fo-hy*, l'Abel de la Bible, faisant l'histoire des temps primitifs, du 1^{er} empire assyrien, de l'empire égyptien, du second empire assyrien et enfin de l'empire chinois. Ce livre précieux a été mal analysé par le P. Mailla (2), qui y a fait beaucoup de suppressions et d'interpolations. Colonia nous apprend en ces termes l'origine de l'exemplaire possédé par

(1) L'exemplaire possédé par la bibliothèque de Lyon est sorti de l'imprimerie impériale de Pé-king, en 1622. Il est en 22 tomes petit in-folio réunis en 10 volumes convertis d'une étoffe bleu de roi.

(2) L'ouvrage du P. Mailla est en 42 vol. in-4^o. Il a été publié à Paris, de 1777 à 1783.

la Bibliothèque de Lyon (1) : « L'illustrissime Seigneur Metello de Souza-Menezes , ambassadeur du roi de Portugal à la Chine , a bien voulu se charger de porter en Europe ce précieux trésor , pour la Bibliothèque de Lyon , de la part du père Parennin , qui y avait été élevé. »

Les savants missionnaires , qui savaient convertir la Chine au XVII^e siècle , par des moyens que l'on a la sottise de dédaigner aujourd'hui , mettaient leur zèle à envoyer à la France les antiques livres hiéroglyphiques , qui , après la Bible , sont les plus précieux ouvrages qui existent , mais que des préjugés fort répandus font mépriser du public et de la plupart des sociétés savantes. Quand le P. d'Entrecolles , lyonnais , envoyait les originaux manuscrits de deux ouvrages qu'il avait composés à *Pé-king* , un *traité en forme de dialogue contre les Mahométans* et un traité sur les différentes monnaies qui ont eu cours et qui avaient cours de son temps en Chine (2) , il ne s'attendait pas à ce que ses ouvrages resteraient inconnus à sa ville natale.

(1) T. II, p. 763.

(2) Colonia, *Op. citat.*, t. II, p. 76.

Eglise Saint-Nizier.

Au II^e siècle, S. Pothin, évêque de Lyon, se retira dans une crypte, placée dans un endroit boisé et inhabité de l'île qui s'étendait des Terreaux à la rue Dubois, et sur l'emplacement même du croisillon sud du transept de l'église Saint-Nizier. Comme l'église souterraine de St-Jean, aujourd'hui de St-Irénée, le premier sanctuaire construit à Saint-Nizier fut une église tolérée. Dans les premiers siècles chrétiens, là où était l'évêque, là était également son clergé et le siège épiscopal. L'église souterraine fondée à Saint-Nizier est donc la première cathédrale de Lyon que l'histoire signale.

Dans sa crypte, S. Pothin plaça une statuette de la Ste-Vierge, qu'il avait apportée de l'Orient, suivant l'usage des apôtres, et éleva un autel sous l'invocation de la Mère de Dieu.

Au commencement du règne de Constantin, une église fut élevée au-dessus de la crypte primitive, et comme elle était le siège de l'évêché, on construisit un baptistère au nord et à quelques pas de distance.

L'église fut dédiée aux SS. Apôtres Pierre et Paul et aux martyrs lyonnais, dont on y

déposa des reliques, puisque on y en conservait encore au temps d'Adon. Elle resta cathédrale jusqu'à Leydradé, qui transféra le siège épiscopal dans l'église de Saint-Etienne, et réduisit par là l'église Saint-Nizier au rang d'église paroissiale.

S. Nizier, évêque de Lyon, étant mort l'an 573, fut inhumé dans l'église des SS. Apôtres, dont il devint le patron, au VII^e siècle, à cause des miracles qui s'opéraient à son tombeau.

En 799, après l'invasion des Sarrasins, Leydrade releva l'église Saint-Nizier. L'édifice du IX^e siècle fut brûlé par les sectaires de Pierre de Vaud, en 1253, d'après une ancienne chronique; mais cet incendie n'amena pas sans doute une destruction totale. Au commencement du XIV^e siècle, l'édifice menaçait ruine. En 1305, l'archevêque Louis de Villars érigea en collégiale l'église Saint-Nizier, dans l'intention de lui rendre de l'éclat. Le curé, sous le titre de sacristain, devint le chef du chapitre. En 1350, Henri de Villars permit aux chanoines de Saint-Nizier de percevoir les dons et legs faits aux pauvres par testament ou autrement, et d'en consacrer le montant à réparer le sanctuaire de leur église, *attendu*, est-il dit, *qu'il n'y avoit presque pas de pauvres*. En 1394, le pape Clément VII accorda même dix ans

d'indulgence à ceux qui participeraient à cette œuvre.

Il paraît que les réparations entreprises n'eurent pas un très-bon résultat, puisque le chapitre jeta les fondements d'une nouvelle église, et qu'il en poursuivit la construction avec zèle et en faisant de grandes dépenses. Une bulle du pape Calixte III, datée du 1^{er} septembre 1456, accordant indulgence plénière à ceux qui contribueraient au *parachèvement* de cette église, *qui était de construction somptueuse*, procura quelques ressources, qui ne suffirent pourtant point, puisque le cardinal de Bourbon renouvela les mêmes indulgences en 1482. Un grand nombre de Lyonnais contribuèrent à l'érection de l'édifice.

Commencée à la fin du XIV^e siècle, l'église Saint-Nizier se continua lentement et ne fut terminée qu'au commencement du XVII^e siècle. Les historiens de cette église sont partagés d'opinion sur l'époque de la construction du vaisseau, qu'un grand nombre font remonter au XIV^e siècle, tandis que d'autres ne le font dater que du XV^e. La première opinion se base sur le style du vaisseau; la seconde sur les titres historiques. Il est aisé d'expliquer cette divergence de sentiments, si l'on observe que l'église Saint-Nizier est une imitation évidente, quoique

libre, de la cathédrale de Lyon. La nef et l'abside elle-même offrent des rapports incontestables avec la nef et l'abside de Saint-Jean. Il semble que les architectes de Saint-Nizier aient voulu que cette église fût la rivale de la cathédrale. Ces considérations admises, on comprend pourquoi la disposition des piliers et des arcs de Saint-Nizier, quoiqu'étant du XV^e siècle, rappellent cependant le style français ogival du XIII^e siècle, tel que le XIV^e siècle le modifia, et comment l'abside de Saint-Nizier, qui ne date que du XVII^e siècle, serait jugée plus ancienne d'après son architecture.

L'église Saint-Nizier se compose de trois nefs, d'un transept, d'une abside, de deux chapelles absidaires de forme rectangulaire et de deux rangs de chapelles placés dans les bas-côtés. L'intérieur a un aspect imposant. Les voûtes sont élevées. Les piliers, offrant trois colonnes et trois colonnettes engagées, placées alternativement et séparées entre elles par une moulure concave, sont élégants; mais leur faire est mou, et ils sont bien loin d'avoir la beauté de ceux de Saint-Jean, qui ont la rigidité du bronze.

De même que Saint-Jean, tel que l'avait construit le XII^e siècle, Saint-Nizier a ses nefs divisées en six travées. On reconnaît que le premier étage des parties orientales

est plus ancien que le reste. Plusieurs chapiteaux des piliers offrent encore des ornements de feuillage; mais il s'y mêle parfois des figures de style renaissance. Entre l'extrados des arcs et les baies qui éclairent la nef règne une galerie ou tribune qui va, en changeant ses dispositions, jusque dans le transept et le sanctuaire, mais ne va point dans la première travée ni sur le revers de la façade. Chaque partie de la tribune correspondant à une travée se compose de trois arcs. Les sculptures de la tribune attestent chez ceux qui les ont faites une grande habileté, car le travail en est excellent, et une imagination féconde, car les motifs de la décoration sont très-variés. On y reconnaît néanmoins la décadence du style ogival, à la bizarrerie de certaines formes, et à la lourdeur des dispositions. Le manque d'unité de la décoration de la tribune nuit singulièrement à l'effet général de l'édifice. Avant le XV^e siècle, il faut le reconnaître, les artistes avaient l'heureux pouvoir de conserver l'unité dans la variété. Ils savaient, par exemple, faire succéder sur une seule frise, par des transitions délicates, des motifs de décoration variés, mais du même caractère, en sorte que l'harmonie de l'ensemble n'en souffrait aucunement (1).

(1) Ce que nous venons de dire peut être constaté

Au-dessus de la tribune règnent les fenêtres, au nombre de cinq pour chaque flanc. Elles sont trop larges par rapport à leur hauteur, et viennent s'amortir trop près de la maîtresse-voûte.

La maîtresse-voûte, divisée par des arcs-doubleaux à moulures, est fort richement nervée. Ses ramifications changent de disposition à chaque travée, et sont décorées des armoiries, peintes de couleurs vives et rehaussées d'or et d'argent, des personnages qui ont le plus contribué à l'achèvement de l'édifice.

Dans le transept et dans l'abside, la tribune n'offre que de simples niches ou loges à cintres presque carrés.

Le croisillon septentrional est percé d'une rose nervée; mais sa grande baie à *fenestrage* est bouchée, et il en est de même de la rose et de la baie du croisillon sud.

Le chœur n'a été construit que dans le XVII^e siècle. Une délibération du 12 novembre 1612, porte qu'il était commencé depuis trois ou quatre ans, et que le manque de fonds empêchait de le finir. Les fabriciens vendirent alors au chapitre la boutique placée sous

sur la corniche du mur latéral oriental de l'église-baptistère de Saint-Jean-Baptiste, vulgairement nommée *Manécanterie*.

le clocher, et ils en appliquèrent le prix à terminer l'abside.

Nous voyons dans ce récit un trait qui distingue bien le caractère de la Renaissance de celui des époques précédentes. Jusqu'au XV^e siècle, on commençait généralement par l'abside la construction des églises, comme pour disposer avant tout le sanctuaire spécial du Seigneur. Si, après qu'on avait terminé le chœur, le manque de ressources interrompait l'édification, on restait parfois cinquante ans sans remettre la main à l'œuvre. Quand, pendant ce temps, un nouveau style s'était établi, le plan de l'église était le plus souvent changé ou modifié, lorsqu'on entreprenait la continuation de l'église. Ceci explique pourquoi tant d'églises ont une abside plus ancienne et d'un style différent de leurs autres parties.

A Saint-Nizier, nous voyons tout le contraire. L'abside ne fut élevée qu'après la nef.

L'extérieur des murs latéraux de Saint-Nizier est magnifique, quoique fort sobre d'ornementation. Les arcs-boutants et les contreforts y sont agencés avec bonheur et sont d'une exécution ferme. Le transept est cantonné de deux tourillons qui s'élancent de ses branches. L'abside, aussi élevée que la nef, est pentagone. Elle est à sept lunettes. Des contreforts la contrebutent et ont per-

mis d'y percer deux rangs de baies. Elle est d'un effet très-pittoresque comme ensemble; mais on y trouve à redire dans les détails, car elle a été exécutée par la décadence de l'architecture du XVII^e siècle, pire encore que la décadence des deux siècles précédents.

La façade de Saint-Nizier est percée de trois portes. Le clocher, qui s'élève au-dessus de la porte nord, fut commencé en 1463. Pour son édification, le chapitre de Saint-Jean permit à celui de Saint-Nizier de faire tirer des pierres de choin des ruines de l'ancien *Forum*, à Fourvières. On ne put y placer les cloches qu'en 1471. La flèche qui le surmonte est à huit pans inégaux, ce qui lui donne un aspect disgracieux. Les ébrasements de la porte nord sont décorés de ces élégantes moulures que le XV^e siècle exécutait avec profusion. Le portail en conque, ou le *crypto-portique*, qui est au centre, est de Philibert Delorme. Il se compose de quatre colonnes doriques cannelées supportant un entablement denticulaire, surmonté d'une coupole hémisphérique, décorée de médaillons offrant alternativement une tête d'ange et une rosace, et couronnée par un fronton triangulaire, qu'interrompt, dans sa partie centrale, une niche contenant une statue de S. Nizier, exécutée par M. Fabisch.

En 1585, on travaillait encore à l'avant-

corps méridional, où l'on avait fait une porte dans le caractère de celle de Delorme, mais elle a été démolie, dans notre siècle, pour élever un portail et un clocher semblable à ceux du nord.

Il y a quelques années, une flèche à jour a été élevée au-dessus de la tour nord. Elle est bien exécutée; mais elle n'est qu'un luxe inutile, car elle ne s'accorde point avec le style de l'édifice. On sait que les beaux détails restent sans pouvoir, s'ils n'accompagnent pas un ensemble harmonieux, et que l'effet général doit être la principale occupation de l'architecte. Voilà pourquoi on ne fera jamais rien de bon de la façade de Saint-Nizier, parce qu'on ne saurait la rendre belle qu'en la rendant monostyle, et pour cela il faudrait détruire le portail érigé par Philibert Delorme, œuvre d'une exécution trop habile pour qu'on ne doive pas la conserver.

Le pignon est surmonté d'une statue de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus. De chaque côté de la fenêtre de la façade sont placés les statues de S. Joachim et de Ste. Anne, œuvres de M. Fabisch.

Dans la chapelle de la Sainte-Trinité, la cinquième à gauche, est un confessionnal sculpté digne de remarque. Il est dans le genre de celui qu'on voit à Ainay, dans la chapelle de la Vierge.

Sous le croisillon nord est la chapelle de S. Pothin , ornée d'une statue en marbre blanc de S. Pothin , d'une grande valeur artistique. Le saint évêque tient sa crosse de la main gauche et avance la droite au-dessus de la madone qu'il apporta de l'Orient , et qui est placée sur une petite colonne. Cette statue est de Chinard, savant sculpteur lyonnais , qui aurait dû donner à S. Pothin le costume épiscopal des premiers siècles, car les vêtements évidemment modernes qu'il lui a mis font tort à son œuvre.

Les deux chapelles absidaires ont chacune un tableau de Revoil. Dans celle du nord , dédiée au Sacré-Cœur , la peinture représente le Sacré-Cœur, un des sujets les plus difficiles de la peinture religieuse, car on ne peut peut-être pas nommer un peintre qui l'ait rendu d'une manière satisfaisante. Dans la chapelle absidale sud , qui est celle du suffrage pour les morts et a un autel privilégié, la peinture représente le Christ en croix.

Le chœur, dont l'architecte Pollet a changé l'ornementation quelques années avant 1830, est enceint d'une balustrade évidée en marbre blanc. Le maître-autel , en marbre blanc de Carrare , se fait remarquer par sa double rampe et par les treize vieilles statues de bois , peintes de la couleur du marbre, et représentant Jésus-Christ et les douze apôtres, qui ornent le coffre.

Dans le croisillon sud est la chapelle de la Vierge. La statue de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus qu'on y voit est d'un célèbre sculpteur lyonnais : Coysevox. L'exécution en est savante. Elle a beaucoup de mouvement : qualité qui fait défaut à beaucoup de sculpteurs contemporains. La pose est d'une hardiesse qu'un maître seul pouvait oser. On comprendra pourquoi les vêtements de la Vierge semblent agités par le vent quand on saura que Coysevox avait sculpté cette statue pour orner l'angle d'une maison faisant un coin entre la rue du Bât-d'Argent et la rue du Plâtre-Saint-Pierre, dans laquelle il avait demeuré. En 1771, la statue fut transférée à Saint-Nizier, lorsque M. Pernon l'eut vendue au chapitre, moyennant 1600 livres. Cette histoire nous amène à remarquer que des enseignes des sculpteurs d'autrefois pouvaient parfois être placées dans les églises, tandis que trop souvent les statues qu'on place aujourd'hui dans nos temples seraient indignes de servir d'enseignes.

Le tabernacle de marbre blanc de la chapelle de la Vierge est en forme de tour : c'est la tour d'ivoire, *turris eburnea*, des litanies de la Sainte-Vierge. Le bas-relief placé sur le coffre de l'autel vient de l'ancienne chapelle du Confalon. Il représente les apôtres lorsque, ayant ouvert le sépulcre de la Mère

de Dieu, ils n'y trouvèrent plus son corps, qui était monté au ciel.

Dans la 1^{re} chapelle du bas-côté sud, en comptant de l'est à l'ouest, on voit, dans le vitrail, un fragment d'une ancienne peinture sur verre. Dans la 3^e chapelle est une sculpture du XV^e siècle, fixée à la clef de voûte.

En fait de tableaux, on peut remarquer, à Saint-Nizier, *les quatre Évangélistes*, *S. Pothin* et *S. Nizier*, peintures sorties de l'atelier du baron Gros, et la *Transfiguration*, par Victor Orsel.

Les douze vieilles peintures du chemin de la Croix ont plus de mérite que les tableaux de ce genre n'en ont ordinairement.

Pendant l'occupation protestante, en 1562, et pendant la révolution, Saint-Nizier avait subi des dégradations que notre siècle a réparées.

Sur la façade, sous l'horloge, on lit encore ces restes d'une inscription révolutionnaire : *Loi. Liberté. Égalité.*

Le percement de la rue de l'Impératrice a dégagé le croisillon sud de Saint-Nizier des maisons qui s'y appuyaient (1).

Mais, sans sortir de Saint-Nizier, allons visiter le baptistère de la première cathédrale de Lyon.

(1) La sacristie, qui entoure le chœur, a été faite par notre siècle.

**Baptistère de l'église-cathédrale des
SS. Apôtres. vulgairement nommé
Crypte de Saint-Nizier (1).**

Dès le I^{er} siècle de notre ère, les chrétiens de France, surtout ceux du Midi, possédaient des églises, et ils en augmentèrent le nombre pendant le II^e siècle et principalement dans le III^e. Ces temples, on le comprend, bien que protégés par quelques empereurs, notamment par Hadrien, ne furent la plupart du temps que tolérés. En outre, la prédication en public et l'érection des baptistères étaient interdites, sauf dans certaines villes privilégiées, comme à Aix en Provence. On se voyait donc généralement réduit à réunir dans les églises tout ce qui était nécessaire au culte, même le baptistère et le logement du presbyter et de son clerc. La crypte de S. Irénée, à laquelle nous ne connaissons aucun analogue dans le monde chrétien, pas même à Rome, est un exemple des églises de l'époque des persécutions. Dès le triomphe du christianisme, sous Constantin, on s'empessa de satisfaire complètement les prescriptions litur-

(1) On descend dans le baptistère par deux escaliers placés de chaque côté du chœur, près des portes latérales.

giques. Le baptistère fut dès-lors un édifice spécial, et fut même le signe matériel le plus accusé de la victoire du christianisme ; car , si beaucoup de villes avaient au moins une église sous le règne du paganisme , un fort petit nombre pouvaient posséder un baptistère.

A Lyon , immédiatement après l'édit de Constantin, le christianisme, qui n'avait plus besoin de se retirer dans les cryptes, s'empressa d'ériger l'église - cathédrale des SS. Apôtres (1) et de construire au nord, à quelques pas de distance , le baptistère du diocèse de Lyon.

Le baptistère de la première cathédrale de notre ville est venu jusqu'à nous, grâce au respect et aux soins que lui ont donnés les siècles chrétiens. Quinze cents ans environ après son édification, M. de Saint-Andéol l'a retrouvé encore debout , protégé par la mémoire d'une des gloires du christianisme , et l'a reconnu dans la crypte de Saint-Nizier. Cette découverte si mémorable pour les Lyonnais a été publiée pour la première fois dans la *France littéraire* , et c'est d'après la notice de M. de Saint-Andéol , donnée dans cette Revue , que nous parlons du précieux monument improprement nommé *crypte de Saint-Nizier*.

(1) L'église des SS. Apôtres a été sacrée par Vocius, en 315, d'après quelques auteurs.

Les diverses reconstructions de l'église Saint-Nizier n'ayant pas permis de conserver l'église des SS. Apôtres et le baptistère, on épargna de préférence ce dernier édifice, qui subsiste encore en ce jour, sous la partie septentrionale du chœur de l'église Saint-Nizier; car, quoiqu'il ait été primitivement établi au niveau du sol, l'action du temps l'a enfoui. Le niveau du pavé de la nef de Saint-Nizier est celui de la fin du XIV^e siècle. Les bases du baptistère sont établies à plus de deux mètres au-dessous du sol du XIV^e siècle, et ce fait suffirait pour dénoter une haute antiquité.

Le baptistère étant le plus souvent placé au nord et à quelques pas de distance de la cathédrale, l'église des SS. Apôtres devait occuper le transept sud de Saint-Nizier. C'est afin de renfermer dans l'enceinte de l'église actuelle l'emplacement du temple primitif, que l'on a disposé l'édifice de telle façon que le baptistère est compris sous la partie septentrionale de l'abside de Saint-Nizier.

Jusqu'au VIII^e siècle, les baptistères du Midi de la France furent généralement de forme circulaire ou polygonale; mais on prit soin, dès qu'on en eut reconnu l'utilité, d'adjoindre aux baptistères des absides, où s'accomplissaient les cérémonies complémentaires du

baptême. Le plus souvent, on leur donna quatre ou huit absides. Le baptistère de Lyon, en effet, a un plan en forme de croix grecque, dont les bras en cul-de-four forment quatre absides hémi-circulaires. La voûte était en forme de coupole, avant qu'on la reconstruisit.

En 1528, le baptistère de Lyon reçut le corps de S. Ennemond. Il fut réparé, au XV^e siècle, par un négociant de Lyon, nommé Renouard, dont les héritiers, pour accomplir ses pieuses intentions, élevèrent un autel magnifique à la place de l'ancien, qui fut démoli.

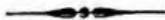
La reconstruction du XV^e siècle n'est apparente que dans la voûte. Si les murs extérieurs des absides présentent une surface plane, ce sont les murs primitifs.

Deux pièces antiques se trouvent encore dans le baptistère : un autel et un tombeau. L'autel est postérieur au X^e siècle. On a mis sur le devant un placage de faïence peinte. Quant à la tombe, encastrée dans le mur, au-dessus de l'autel, et qui a reçu les reliques de S. Ennemond, M. de Saint-Andéol pense qu'elle a servi de cuve baptismale aux chrétiens de Lyon, d'abord dans la crypte de St-Irénée, et ensuite dans le baptistère de Lyon, où elle aurait été transportée au IV^e siècle.

Le baptistère de Lyon devrait être débarrassé de la porte que l'architecte Pollet y a

élevée dans le style *roman*, sur lequel nous aurons encore à parler à nos lecteurs.

Du baptistère on peut aller dans des catacombes creusées à grands frais en 1754.



Quartier Saint-Nizier.

Les quartiers de Saint-Nizier et du Bourchanin sont les points de la presqu'île où se fixa d'abord la population descendue de la colline. Au moyen-âge ces quartiers formaient des *bourgs* distincts, et acquirent assez d'importance pour exiger la construction de deux ponts qui missent en communication les rives opposées.

C'est la chapelle de *Saint-Jacquême* ou de Saint-Jacques, située jadis sur la place Saint-Nizier, qui fut la première *maison commune* ou *hôtel-de-ville* de Lyon. La rue de la Grenette est célèbre dans l'histoire moderne de Lyon par les tournois qui s'y donnaient, pendant les séjours des rois de France à Lyon. Dans la rue Tupiu, les valets se livraient au jeu du *tupineis*.

La rue Mercière a été longtemps la rue la plus commerçante de Lyon et c'est encore une de celles où le commerce est le plus actif.

La rue Centrale est une de nos plus belles rues.

Le quartier Saint-Nizier a toujours été , comme il l'est encore aujourd'hui , un des plus riches quartiers de la ville. Il possède encore de vieilles maisons offrant un certain intérêt.

Grand-Théâtre.

Elevé sur l'emplacement d'un théâtre construit par Soufflot, le Grand-Théâtre fut commencé en 1828 et terminé en 1830 , d'après les plans de MM. Chenavard et Pollet.

La salle a été complètement reconstruite, en 1842, sur les dessins de M. Dardel , qui a remplacé le style grave de l'ancienne salle par celui de la renaissance marié à celui du règne de Louis XV, n'a conservé que le plafond, où l'on voit une peinture de M. Abel de Pujol, et a profondément modifié la distribution .

La scène du Grand-Théâtre est fort vantée pour ses vastes dimensions et ses bonnes dispositions. Le foyer a été richement décoré par Perlet.

Le Grand-Théâtre est d'une architecture

lourde et maussade , véritable exemple de style romain dégénéré. Cette année même , on a orné la façade de huit colossales statues de muses , rangées au-dessus de l'attique. Ces statues ont rendu plus supportable l'aspect de l'édifice , et on devrait en mettre également sur les façades de Bellecour. On les a données à exécuter à plusieurs sculpteurs lyonnais. L'un d'entre eux, en nous montrant dans son atelier les deux muses qui lui avaient été commandées , les appelait de *grandes machines*. Cette boutade d'artiste, bien qu'elle ne doive pas être prise au pied de la lettre , fait assez sentir qu'on ne doit pas chercher une grande valeur artistique dans les *muses* du Grand-Théâtre, dont l'effet est bon d'ailleurs , nous le répétons.

Les galeries latérales du Grand-Théâtre ont des boutiques en placards et sont très-fréquentées.

C'est au Grand-Théâtre que se représentent l'opéra et le ballet ; ces sortes de pièces amenant des spectateurs nombreux mais peu constants , on s'est vu réduit à réunir l'administration du Grand-Théâtre à celle des Célestins , en sorte que le petit théâtre soutient le grand.

La troupe du Grand-Théâtre est d'un genre différent de celle des Célestins ; mais elle est plus médiocre en son genre que cette der-

nière. Elle massacre souvent les meilleurs opéras. Inutile de dire qu'elle ne s'élève pas même à jouer la bonne comédie. Quant aux ballets, spectacles qui sont déjà par eux-mêmes purement licencieux et par conséquent indignes d'une nation dont les sentiments sont nobles, ils sont exécutés avec grossièreté et d'une façon qui tourne parfois à l'obscène, et cette remarque a été faite plusieurs fois par les journaux de Lyon.

Hôtel-de-Ville.

L'Hôtel-de-Ville de Lyon, que la renommée donne comme le plus bel édifice moderne de l'Europe en ce genre, après celui d'Amsterdam, est intéressant sous le rapport des phases de sa construction, comme par les événements dont il a été le théâtre.

Le 5 septembre 1646, Camille de Neufville, abbé d'Ainay, lieutenant du roi, et qui devint plus tard archevêque de Lyon, posa la première pierre de l'Hôtel-de-Ville, en présence de Pierre de Sève, lieutenant-général et prévôt des marchands, et des quatre échevins alors en fonction.

Simon Maupin fut l'architecte de ce mo-

nument. Il fut envoyé à Paris tout exprès pour consulter les plus habiles architectes , et fut aidé dans ses travaux par les utiles conseils du lyonnais Gérard Desargues , un des plus savants géomètres du XVII^e siècle , ami de Pascal et de Descartes , et dont tous les mathématiciens voudraient voir publier ce qu'on pourrait recueillir de ses précieux écrits.

Si l'on se reporte aux plans primitifs qui existent encore dans les archives de la ville, on reconnaîtra que Simon Maupin avait donné à l'édifice qu'il éleva le caractère des grands châteaux du royaume de France au XVII^e siècle. La façade occidentale était alors bien différente de celle que nous voyons aujourd'hui. Le corps central se terminait à la corniche qui couronne le premier étage , et de là s'élevait une toiture aiguë , à une seule pente , décorée de plombs ornés et enrichis de dorures.

L'œuvre de Maupin a subi successivement de graves modifications , qui ont donné plus d'importance à l'édifice , et ont rendu son aspect plus imposant , mais qui , considérés isolément , sont loin d'avoir l'originalité de l'œuvre du premier architecte.

Dès le commencement du XVIII^e siècle , à la suite d'un incendie qui avait gravement endommagé la façade ouest , Mansard , sur la

demande des échevins, reconstruisit en partie cette façade et lui donna le caractère qu'elle a encore en ce jour , en élevant le corps du milieu d'un étage , dont le centre reçut une statue équestre , en convertissant en dôme la toiture des pavillons, qui était d'abord à comble droit et aigu , et en couronnant le haut de la façade d'une balustrade ornée de statues.

De 1701 à 1702 , Decotte , d'après les indications de Mansard , fournit les plans du beffroi , construit à la même époque par Claude Simon , architecte du roi.

En 1819 et 1820 , à la suite d'un nouvel incendie , qui détruisit encore une fois la grande salle restaurée par le peintre Blanchet, et le comble qui la recouvrait , l'Hôtel-de-Ville fut de nouveau l'objet de quelques restaurations , mais qui n'eurent qu'un caractère provisoire.

Depuis cette époque jusqu'en 1850 et 1851 , il ne fut rien entrepris de sérieux à l'édifice. Plus tard , en 1853 , et sous l'administration de M. Vaisse , qui présidait depuis peu aux destinées de la ville de Lyon , M. Dardel , alors architecte en chef de la Ville , dressa un devis sommaire de la restauration générale de l'édifice. Cette restauration ayant été approuvée par la Commission municipale, M. Dardel se mit immédiatement à l'œuvre. Mais bientôt après , en 1854 , il résigna vo-

lontainement ses fonctions. M. Desjardins fut alors appelé à le remplacer ; c'est donc cet architecte qui a été chargé de l'œuvre de restauration.

Au prix de grandes peines et de fortes dépenses, on a réparé pendant plusieurs années, d'abord l'extérieur, ensuite l'intérieur.

La grande salle, incendiée deux fois, et qui n'avait qu'une décoration provisoire, a reçu une ornementation définitive. Les façades, altérées par le temps et par les révolutions, ont été restaurées. Les toitures provisoires ont été changées en combles répondant à l'importance du monument. A l'intérieur, il a fallu consolider, refaire, placer des services nouveaux, établir des logements où il n'y en avait point, créer les salles que la destination nouvelle de l'édifice rendait nécessaires, en un mot : rendre commode et habitable un monument qui n'avait point été destiné à être habité, en le disposant de telle sorte, que l'Hôtel-de-Ville devint comme celui de Paris, et avec une administration analogue, le centre de tous les services administratifs, l'hôtel préfectoral et le théâtre des grandes solennités.

On ne peut dissimuler que l'Hôtel-de-Ville n'ait souffert des altérations au point de vue de l'art, quand on l'a changé en hôtel

préfectoral. Plusieurs grandes salles ont été disposées de façon à former deux étages d'appartements. La voûte construite dans ce but coupe disgracieusement les fenêtres des murs latéraux. Ce qui est surtout regrettable, c'est la vue dont on jouissait du vestibule, d'où l'on voyait la cour fuir en perspective et l'édifice se terminer sur la place de la Comédie.

L'édifice, long de 117 mètres et large de 48, se compose d'une façade avec deux ailes en retour, reliées, à l'extrémité, par une galerie.

L'œuvre de Maupin, ornée de sculptures lourdes, mais pittoresques, est la meilleure partie du monument. La voûte en arc surbaissé du vestibule est d'une hardiesse remarquable. Le dôme et les pavillons, assez médiocres par eux-mêmes, donnent pourtant un aspect pittoresque à l'ensemble. La partie construite par Mansard est d'un *savant mauvais goût*. Quant à la galerie donnant sur la place de la Comédie, c'est à notre avis, la partie la plus faible de l'édifice, et ses pierres nuancées tranchent assez mal avec les ailes du monument.

Le petit dôme qui surmonte la tour est d'une forme assez peu heureuse. Au-dessus du cadran, dans un oculus, est une boule demi-noire et demi-dorée, qui marque les mouvements de la lune, grâce à un mécanisme in-

généieux. Les deux statues qui ornent la façade représentent Hercule et Pallas. L'Hercule est de M. Fabisch. La *Pallas*, qui a beaucoup de mouvement, est de M. Cubisole, habile sculpteur de Lyon.

Là où se trouve la belle statue de Henri IV, sculptée par Legendre-Hérald, placée peu avant 1830, fut d'abord une statue de Louis-le-Grand. Elle fut remplacée, pendant la Révolution, par les figures de la *Liberté* et de l'*Egalité*, moulées en plâtre par Chinard et qui furent renversées à leur tour.

Les deux battants en bois de la porte d'entrée sont ornés de sculptures, de deux médaillons et d'un curieux heurtoir de bronze.

A gauche du vestibule est le *Rhône*, de Guillaume Coustou; à droite est la *Saône*, de Nicolas Coustou, frère de Guillaume. Ces deux groupes de bronze ornaient primitivement la statue de Louis-le-Grand, nous l'avons dit. La figure du Rhône, appuyée sur un lion rugissant, est d'un caractère imposant; mais la Saône, appuyée sur un lion paisible, a tout le corps *engorgé* et n'a pas de caractère.

Un portique sépare le vestibule de la grande cour. Au nord, il donnait autrefois entrée dans la prison municipale, pratiquée au-dessous du sol et appelée pour cela *la Cave*, dans le langage du peuple. En entrant par la porte qui communiquait avec la prison, on voit un escalier

en spirale et d'une coupe hardie , conduisant aux anciennes salles du tribunal de commerce et des prud'hommes , qui renferment des peintures de Blanchet fort estimées.

Près du portique , à droite , est l'entrée d'un magnifique escalier , où l'on admire une grande fresque de Blanchet , représentant l'incendie de Lugudunum , l'an 64 ; cet escalier conduit à la grande salle , dont le plafond avait reçu le chef-d'œuvre de Blanchet (1) , détruit par l'incendie de 1674. L'artiste , dit-on , en mourut de chagrin.

Dans l'aile septentrionale sont les appartements de l'Empereur , composés de deux

(1) Blanchet avait étudié à Rome , sous le Poussin . A son retour d'Italie , il accepta l'offre que lui fit la ville de Lyon du titre de son peintre ordinaire , emploi qui ne garantissait que 300 livres d'appointement ; c'était un peintre d'un haut mérite . On peut affirmer qu'il serait beaucoup plus connu s'il avait exécuté les peintures de notre Hôtel-de-Ville à Paris ou à Rome . A la beauté et à l'énergie du dessin , il joignait une grande puissance de coloris . On a eu le tort grave de faire réparer les fresques de Lyon , car il aurait fallu pour cela être aussi grand artiste que Blanchet , et nous devons dire que l'on ne connaît point actuellement un peintre de sa valeur . Quand on voit que les trois premiers peintres de notre époque sont Decamps , Delacroix et Ingres , on est bien forcé d'avouer que les peintres du XVI^e et du XVII^e siècle qui se placent au troisième rang , après celui des *grands maîtres* , et celui des *maîtres* , étaient cependant supérieurs à tous nos peintres du XIX^e siècle .

chambres , d'un boudoir et d'une antichambre. Ils sont richement décorés.

Les salons de réception, tous d'une grande richesse , sont situés sur la cour principale, entre le grand escalier et le pavillon central sud , dans lequel est établi l'antichambre desservant à la fois les salons de réception et l'appartement de M. le Sénateur.

La grande salle à manger a le trumeau de sa cheminée orné d'un tableau de fleurs et de fruits , peint pour cette destination par Saint-Jean.

L'appartement de M. le Sénateur , composé d'un salon , d'une salle à manger et de deux chambres, est d'une décoration riche et parfois originale.

La salle des archives , dont les fenêtres sont défendues par de forts barreaux de fer, est revêtue d'une boiserie à compartiments , sculptée. Elle contient les actes , les délibérations consulaires et la correspondance administrative depuis le 28 août 1406 jusqu'à nos jours , formant plus de 400 volumes in-folio. Des documents précieux pour l'histoire, tels que chartes, privilèges, fondations , sont renfermés dans des cartons spéciaux ; une grande quantité de lettres autographes adressées à la ville par des rois de France , des princes , des magistrats , des hommes célèbres , etc., dont la collection s'élève à 40

volumes in-folio (1) : des plans de Lyon de toutes les époques, entre autres un très-grand plan manuscrit du seizième siècle, offrant un portrait fidèle du Lyon d'alors, et ayant servi pour faire celui qui accompagne ordinairement l'ouvrage du Père Menestrier (2), le dessin ogival de l'entrée de Louis XIII et d'Anne d'Autriche à Lyon, le 2 décembre 1622 (3), et celui de la lampe d'argent que le consulat offrit à Notre-Dame-de-Lorette (d'Ancône), lors de la peste de 1628; le drapeau donné en 1815 à la ville de Lyon par Louis XVIII, et celui qu'offrit Lafayette à la garde nationale, en 1830; les marteaux et truelles qui ont servi aux poses des premières pierres des monuments lyonnais sous la Restauration et depuis la Révolution de

(1) L'histoire de Lyon n'a pas encore été faite. Ce sujet capital attend un homme supérieur. Ses éléments se trouveront dans les archives de l'Hôtel-de-Ville et de l'Archevêché, et dans les livres, les manuscrits, les monuments de tout genre, les dessins et les traditions populaires.

(2) Ce plan étant tombé dans un état pitoyable, sous la mairie de M. Terme, M. Laurent de Dignoseyo, l'un des plus savants topographes et cartographes de notre époque, aujourd'hui inspecteur des domaines des hospices civils de Lyon, l'a restauré avec patience, et il n'a pas fallu moins que toute son habileté pour le mettre dans son état actuel.

(3) Ce dessin a été fort bien gravé, sous la mairie de M. Terme.

Juillet; l'une des trois clefs de la ville présentées à Napoléon I^{er}, en 1805, lors de son séjour à Lyon avec Joséphine (1), etc.

Les archives possèdent aussi une bibliothèque historique et administrative, qui s'est enrichie des livres acquis avec les fonds municipaux destinés à cet effet et des dons de plusieurs citoyens.

La collection de M. Rosaz ayant été acquise par la ville, en 1846, elle a été placée dans les archives. Elle se compose d'objets en tous genres ayant rapport à l'histoire de Lyon, de 1789 à 1834, tels que tableaux à l'huile, dessins, gravures, portraits, caricatures, plans, cartes, médailles, jetons, monnaies, sceaux, timbres, cachets, décorations politiques, pièces autographes, brochures, bustes, etc. Au nombre des pièces qui captivent particulièrement l'attention, on remarque un énorme bonnet phrygien, qui couronnait l'arbre de la Liberté de la place Saint-Jean, alors *place de la Raison*; les diverses coiffures des sans-culottes de *Commune-Affranchie* (2); les décorations distinctives des membres du tribunal révolu-

(1) Les deux autres clefs ont été enlevées en 1815, par les Autrichiens, qui les gardent comme trophées dans le musée de Vienne.

(2) Lyon fut nommé *Commune-Affranchie* après le siège.

tionnaire, de la commission temporaire, etc. ; un beau dessin de M. Revoil représentant *Lyon relevé de ses ruines par le premier consul* (1) ; une figure symbolique de la *France républicaine*, entourée des bustes, en marbre, en terre cuite ou en biscuit, représentant Chaliér, Collot d'Herbois, Couthon, Dubois-Crancé, Lamourette, Marat et Roland ; une série de bustes représentant Napoléon à diverses époques de sa vie, Joséphine, Eugène Beauharnais, le pape Pie VII, le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry, le comte de Bondy, Louis-Philippe, le duc d'Orléans et Lafayette.

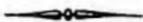
L'administration départementale et municipale, réunie, à Lyon, dans les mains de M. Vaïsse, sénateur administrateur du département du Rhône, est placée dans l'Hôtel-de-Ville depuis le mois d'août 1858.

Les bureaux sont partagés en deux sections : la section administrative et la section de police. Chacune de ces deux sections est dirigée par un secrétaire-général, qui relève de M. le Sénateur, chef unique de toute l'administration.

(1) Le tableau qui représentait ce dessin était au musée de Lyon, où, en 1815, il fut lacéré et détruit par son propre auteur, poussé par son zèle royaliste

La section administrative se compose de quatre divisions , occupant , avec le cabinet de M. le Sénateur et celui du secrétaire-général d'administration , le rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

La section de police se compose de trois divisions , placées , ainsi que le cabinet du secrétaire-général de police , au-dessus de la salle Henri IV , qui donne sur la place des Terreaux.



Place des Terreaux.

La place des Terreaux a un aspect imposant , qui lui est donné par l'Hôtel-de-Ville et le palais Saint-Pierre ; mais elle est *déparée* par la détestable fontaine en fonte qui est au milieu. L'expérience aurait dû faire revenir de l'engouement pour les fontaines en fonte , dites monumentales. Leur effet est mauvais. Il faut qu'une fontaine soit de pierre.

Une grande maison fait face à l'Hôtel-de-Ville. Elle est traversée par un passage. La façade est ornée des statues de Philibert Delorme et de Simon Maupin , sortis des ateliers de M. Bonnet.

Les exécutions capitales ont eu longtemps

lieu sur la place des Terreaux , où furent décapités Cinq-Mars et de Thou , et où , pendant la Terreur , on fit périr un grand nombre de personnes. A Lyon , le principal théâtre des agitations populaires est la place des Terreaux , car c'est là qu'est l'Hôtel-de-Ville. Sur cette place , le 29 mai 1793 , le parti modéré livra un combat sanglant aux magistrats montagnards de la commune , qui , entourés de peu de troupes , durèrent céder au nombre. Deux mois après , la ville de Lyon dut soutenir le terrible siège dont nous avons parlé.



Place du Plâtre ou Saint-Pierre.

Là où est la place du Plâtre , à l'époque romaine , était , dit-on , un port , ce qui prouverait que le canal des Terreaux s'étendait jusque là (1). Sur les bords de ce canal , près de la place du Plâtre , était le temple de Vesta , d'après Colonia et autres auteurs ; mais cette opinion n'a point de preuves solides. Ce qui est certain , c'est qu'une église et un monastère fort anciens ont existé

(1) M. Dubois a vu les marches de ce port.

vers l'emplacement de l'église et du palais Saint-Pierre.

Aucun auteur lyonnais n'a encore trouvé l'étymologie du nom de la place du Plâtre, qu'on fait venir du latin *platea*, place, ce qui est peu logique; mais M. de Saint-Andéol nous l'a dite il y a peu de temps. Dans le Midi de la France, beaucoup d'églises ont leur *plastre*, c'est-à-dire leur cimetière. On dit *plastre* en Dauphiné et *planès* dans les Pyrénées. Or, la place du Plâtre, de même que beaucoup d'autres places de Lyon avoisinant des églises, a servi anciennement de cimetière. C'est pourquoi on l'a appelé *place du Plastre*, c'est-à-dire place du cimetière. On écrit aujourd'hui *plâtre* remplaçant l's, par un *accent circonflexe*, comme on le fait pour beaucoup d'autres mots, tels que le nom de *Nismes*, qu'on écrit aujourd'hui *Nîmes*.



Eglise Saint-Pierre.

Nous avons trouvé un manuscrit du temps de Henri IV, dont nous mettons ici le début, car il est d'un grand intérêt pour l'histoire de l'établissement du Christianisme à Lyon.

INSTRUCTION DE LA FONDATION SAINT PIERRE.

« Les auteurs qui attribuent la fondation du monastere Royal Saint Pierre a saint Ennemonde , ont erré faute de s'estre instruits ; ayant suivi les sentiments les uns des autres sans se piquer de rechercher la vérité ;

» Car dans un Inventaire fort ancien des vieux titres dudit monastere est fait mention d'un vieux manuscrit dans lequel est porté que saint Paul fit bastir un oratoire dans les antours de la cité de Lyon , entre les fleuves *Rhodanum* et *Ararim* , soubz le vocable et à l'honneur de St. Pierre , son compaignon ; où s'establirent incontinent après des filles vierges qui servoient assiduellement Dieu et avoyent soing des lampes et luminaires devant l'autel du Seigneur. »

On raconte qu'un comte ou gouverneur de Lyon , nommé Albert , Adelbert ou Aldebert , qui , après le martyre de S. Irénée , fut un des premiers à embrasser la foi du Christ , consacra au service de Dieu , dans l'abbaye de Saint-Pierre, Radegotide et Aldegonde , ses deux filles , ainsi que Sybilla , sa nièce.

Dès le VI^e siècle , le monastère de Saint-Pierre avait acquis une haute importance. Vers le milieu du VII^e siècle , S. Ennemonde ,

(1) Cœhard , *op. citat.* p. 122.

évêque de Lyon , dont les deux sœurs Lucie et Pétronille étaient religieuses dans cette abbaye , lui fit de si grandes libéralités , qu'il en fut nommé le fondateur , et qu'il y fut inhumé , au lieu de l'être à Saint-Nizier , où étaient les sépultures des évêques de Lyon , à cette époque.

Les Sarrasins ayant ruiné l'église et l'abbaye Saint-Pierre , Leydrade , au IX^e siècle, conformément aux intentions de Charlemagne, reconstruisit « l'église et la maison depuis leurs fondements », comme il le dit lui-même dans sa lettre au grand empereur.

En 862 , l'église reçut la dépouille mortelle de Charles , roi de Bourgogne et de Provence , et frère de Lothaire , fondateur du royaume de Lorraine , qui , l'an 864, donna à l'abbaye des biens immenses dans le comté *Mauriensis*.

En 1562 , les protestants dévalisèrent l'église et le monastère. Ils tentèrent , mais inutilement , de détruire l'église par le feu , comme le prouvent les traces d'incendie qui apparaissent encore sur la façade. Quand la ville eut été délivrée des *barbares* du XVI^e siècle , on se borna à faire quelques réparations à l'intérieur de l'église , soit à cette époque , soit lors de la reconstruction de l'abbaye , en 1767. Enfin, la nef, qu'avait élevée l'époque ogivale , fut remplacée , en

1746, par un mauvais temple ionique, construit sous la direction de l'architecte Gerando.

Depuis le cinquième siècle, une chapelle vouée à S. Saturnin, appelé en patois lyonnais *saint Sorbier*, existait du côté droit de l'église Saint-Pierre, dont elle était une dépendance. Le service paroissial s'y faisait; mais le même curé desservait les deux églises.

En 1793, la chapelle de Saint-Saturnin fut vendue et démolie en partie, et l'église Saint-Pierre devint une fabrique nationale de salpêtre. Cette dernière, ayant été rendue au culte en 1803, fut alors restaurée de manière à faire oublier son occupation par les *poudriers de la république*. Les derniers travaux datent de 1822; ils ont eu pour objet la suppression d'une tribune placée derrière le maître-autel et qui servait de chœur aux religieuses.

L'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre, bien digne d'occuper un historien local, abonde en faits remarquables. Nous ne pouvons raconter ici l'histoire d'Alix de Thésieux, les visites d'augustes personnages, les démêlés de l'abbesse avec l'archevêque de Lyon, du nom de Rohan, etc. Disons seulement que l'abbesse des dames nobles de Saint-Pierre avait le titre d'*abbesse par la grâce de Dieu*, et

que, dans les processions, son chapelain portait devant elle une crosse, comme marque de sa haute dignité.

Étudions les précieux débris gothiques et franco-gothiques que l'église Saint-Pierre possède encore, tels que M. de Saint-Andéol nous les a fait apprécier.

La tour-trésorerie sur porche de Saint-Pierre est un reste de l'église élevée par Leydrade, au IX^e siècle. La façade est flanquée de deux contreforts. La partie supérieure est ornée d'une série d'arcatures elliptiques ou en anse de panier. Elle est percée, à peu de distance au-dessus du portail, d'une ouverture étroite et allongée, assez semblable à une meurtrière et entourée de deux gros tores en retraite.

Nous pensons avoir fait comprendre suffisamment que les monuments destinés à servir de types dans l'histoire de l'architecture du I^{er} au XI^e siècle, doivent être cherchés dans le Midi de la France. Les cathédrales du Midi élevées au VIII^e siècle et au IX^e ont une tour-trésorerie élevée sur porche, et c'est par suite de leur étude complète que M. de Saint-Andéol peut restituer à la tour de Saint-Pierre sa date et son nom réels.

Le porche de Saint-Pierre a dû servir de baptistère. Les porches assez largement ouverts pour ne pas pouvoir être clos par des

vantaux, comme ceux des cathédrales de Grenoble, de Valence, etc., ne servaient point de baptistère. L'église-baptistère de Saint-Jean, placée sur la rive droite de la Saône, ne suffisant plus, Leydrade voulut en établir un autre sur le rivé gauche, et il destina à cet effet le porche de Saint-Pierre. Il fallait bien deux baptistères à Lyon. La ville de Bordeaux en avait trois.

La porte primitive de Saint-Pierre était moins grande que la porte actuelle. Elles'ouvrait sous deux voussures en retraite, composées de claveaux qui avaient d'autant plus de développement, à cause de la tour qu'ils devaient soutenir, qu'ils étaient en pierre molle, tandis que le corps de la tour était en pierre dure. Le XII^e siècle, voulant l'agrandir, brisa et supprima les deux pieds-droits de la seconde voussure; mais, voulant garder le même nombre de retraites, il en tailla une nouvelle dans le massif même de la première, qui était fort large, ce qui fait qu'il ne reste plus que des voussures fort petites, à la place des voussures primitives, qui avaient de 33 à 50 centimètres de haut.

Demandez à un architecte s'il eût été logique d'élever la tour de Saint-Pierre au-dessus du portail actuel, et il répondra : Si l'on avait ainsi agi, la tour se serait écroulée. La hardie reprise en sous-œuvre du XII^e siè-

cle fut possible , car elle était exécutée environ deux cents ans après un premier tassement. Elle a été cependant nuisible à la solidité de la tour , dont les assises se sont disjointes au-dessus du portail.

Le portail de Saint-Pierre , tel que l'a agencé le XII^e siècle , offre un grand intérêt. Les deux grandes corniches, d'un beau travail, et les deux fûts des colonnes sont antiques, c'est-à-dire romains. Les deux chapiteaux des pilastres sont gothiques. Les deux chapiteaux des colonnes , dont la corbeille est entourée de larges feuilles recourbées , sont bourguignons , et ont été exécutés au IX^e siècle ou au X^e. Chaque face , dans sa partie supérieure et centrale , a une tête d'animal ou une sorte de console. Des têtes se voient aussi aux angles des chapiteaux. Quant aux bases , qui tendent à déborder le dé qui les supporte (1) , et aux pilastres , qui ont quatre cannelures , ils sont évidemment du XII^e siècle.

Le porche , qui a deux nervures croisées

(1) Si vous parlez de Saint-Pierre à un archéologue romain , il vous citera les bases des colonnes , et, se *basant sur ces bases* , il mettra toute la tour-trésorerie au XII^e siècle. Nos lecteurs , s'ils le veulent , pourront juger plus sainement que les archéologues romains , car ils savent que l'on n'a plus élevé de tour-trésorerie après le X^e siècle

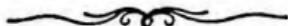
à sa voûte, offre une porte donnant accès dans la nef. Ce second portail est fort curieux. C'est une œuvre bien conservée du XII^e siècle. A la naissance de la voûte, au-dessus de la porte, est une série de *tores rompus*, semblables à ceux du portail extérieur. Au-dessus du portail, sous des arcatures, sont placées des têtes d'animaux qui grimacent ou qui rient, sauf sous l'arcature centrale et dans une de celles de droite.

Les deux fûts de colonne, en marbre blanc, accusent bien par leur trop grande longueur le style franco-gothique des XI^e et XII^e siècle, qui cessa de donner aux colonnes les proportions antiques, ce qu'avaient fait le style gothique pur et le style christo-romain ou roman. Les deux chapiteaux sont intéressants. Aux angles est un animal qui semble vouloir s'échapper. Les faces montrent un ange ou un saint personnage au milieu et dans la moitié supérieure. De chacun des angles du dé qui supporte la colonne s'élance un animal, qui retient le tore inférieur de la colonne et en mord le tore supérieur, ainsi que le cavet placé au-dessous.

L'intérieur de l'église est un mauvais pastiche de style ionique. Deux sortes de petites nefs ont été établies, l'une à droite, l'autre à gauche, la première aux dépens d'une portion de la petite église de Saint-Saturnin,

et la seconde aux dépens d'une partie de la seconde cour de l'abbaye. Le chœur, entièrement remanié en 1822, et décoré à cette époque de colonnes et d'arcades doriques, est pire que la nef centrale. Deux chapelles sont placées aux extrémités des bas-côtés; celle de gauche est dédiée à la Sainte-Vierge. Elle est ornée dans un style corinthien dégénéré. Son autel, composé de marbres précieux, est d'un mauvais effet. Le coffre, qui est creux et ouvert par-devant, contient une statue de marbre blanc, représentant le Christ au tombeau.

L'église Saint-Pierre possède plusieurs tableaux vraiment beaux de Blanchet, Fro-tier, Lafosse, etc. Il faut remarquer le deuxième à droite après l'entrée; il représente le *Serpent d'airain*, Le coloris a de la chaleur et le dessin du mouvement; mais le ciel, que si peu de peintres ont su rendre avec intelligence, est d'un *bleu de teinture*. Dans le bas-côté nord est une bonne copie du *crucifiement de S Pierre*, admirable tableau du Guide, dont l'original est à Rome.



Palais saint-Pierre ou palais des Arts

Les Calvinistes ayant démoli l'abbaye

Saint-Pierre , en 1562 , on fut obligé d'en élever une nouvelle , dont la façade fut bâtie sur la place des Terreaux , au bord du canal de communication du Rhône et de la Saône , existant encore alors , mais de beaucoup en retraite du bâtiment actuel.

Un siècle s'était à peine écoulé que les dames nobles de Saint-Pierre firent élever l'édifice actuel , bien plus semblable à un palais qu'à une abbaye. La nouvelle construction fut commencée en 1667 , sous l'abbesse Anne d'Albert de Chaulnes , sur les plans et dessins de M. de la Vallinière , gentilhomme avignonnais , architecte du roi. Les peintres Blanchet et Cretet et les sculpteurs Bidaut et Simon furent chargés d'en décorer l'intérieur.

Les religieuses de Saint-Pierre habitèrent leur grande abbaye jusqu'à la Révolution, où ce monument fut déclaré bien national. Un arrêté de 1795, rendu sur la demande de notables lyonnais, porte que « tous les bâtiments dépendant de la ci-devant abbaye de Saint-Pierre, étant destinés à servir un jour à un établissement important pour la République, par la réunion de toutes les institutions qui peuvent honorer et favoriser le commerce, telles que : la bourse, le tribunal de commerce, l'école de dessin, la galerie des tableaux, les cours d'arts, de métiers, les

dépôts des modèles des machines inventées pour le perfectionnement des manufactures, l'aliénation de ces bâtiments demeurera suspendue. »

Cet arrêté reçut un commencement d'exécution le 10 novembre de la même année ; la bourse , qui se tenait depuis le 9 thermidor sur la place des Terreaux , c'est-à-dire en plein vent , fut placée , par ordre du représentant Poullain-Grandprey , dans la salle du réfectoire , où elle est restée jusqu'au jour où elle a pu s'établir dans le palais du Commerce.

Nonobstant les dispositions de l'arrêté de 1795 , le Directoire décréta , bientôt après , la vente de l'abbaye , qui eût été effectuée sans d'énergiques réclamations. Enfin , la ville de Lyon put obtenir le palais Saint-Pierre , qui lui fut cédé par décret du 10 avril 1805.

Depuis cette époque , on a grandement modifié l'intérieur de l'édifice , comme l'exigeaient ses diverses destinations , et on en a restauré l'extérieur. Les travaux ont été difficiles et coûteux , car il a fallu bouleverser presque tout le monument , pour y établir des salles d'une étendue convenable. Il serait déplacé d'énumérer ici toutes les modifications faites au palais Saint-Pierre ; mais nous ne saurions omettre de signaler les deux

bâtimens qui sont en voie de construction , l'un sur la rue de l'Impératrice , l'autre sur la rue du Plâtre-Saint-Pierre (1). Dans ces nouveaux bâtimens , on disposera sans doute des salles convenables pour la faculté de Théologie , et pour celle des sciences , car les locaux établis dans le Petit-Collège , pour la première , et dans le Lycée , pour la seconde , sont tout-à-fait indignes de la seconde ville de France (2).

Le palais Saint-Pierre , sans compter les constructions récentes , se compose de quatre grands corps de bâtimens , formant une

(1) *Rue du Plâtre-Saint-Pierre* , c'est-à-dire *rue du cimetière de Saint-Pierre* , suivant l'étymologie que nous avons donnée au nom de la *place du Plâtre*.

(2) On a eu le projet d'augmenter le palais Saint-Pierre en le prolongeant jusqu'à la *rue du Plâtre-Saint-Pierre* , de façon qu'il faudrait prendre l'emplacement occupé par l'église Saint-Pierre. Nous espérons qu'on n'osera pas détruire l'église Saint-Pierre , car sa destruction priverait Lyon d'un de ses monumens les plus anciens et les plus précieux (*). D'ailleurs , il serait déplorable de détruire une église dont l'histoire est si glorieuse pour notre cité.

(*) Inutile de dire que la façade de l'église Saint-Pierre , qui est sur une des rues les plus passantes de Lyon , est aussi peu connue du public , au point de vue archéologique , que si elle n'existait pas : état de choses que la publication de notre Guide va faire cesser , mais qui nous permet de dire que M. de Saint-Andéol a en quelque sorte *découvert* Saint-Pierre.

vaste cour entourée de galeries à portiques, et au-dessus desquelles règne une terrasse. La façade nord est la principale. Elle est décorée de pilastres d'ordre dorique et corinthien. Les fenêtres du premier étage ont des balcons à balustres et sont couronnées de frontons ; celles du second étage sont à bandeaux profilés. Deux colonnes doriques flanquent l'entrée. L'entablement est surmonté d'une balustrade, du centre de laquelle s'élève un belvédère à l'italienne.

La façade nord du palais Saint-Pierre est réellement majestueuse ; il est fâcheux qu'elle soit déparée par des fenêtres d'entre-sol, qui seront toujours déplacées dans un monument, par les fenêtres des greniers, et surtout par les magasins du rez-de-chaussée, qui donnent au palais des Arts un faux air de bazar.

C'est dans la cour du palais Saint-Pierre, et principalement sous les galeries, que sont rangés les divers objets composant le célèbre musée lapidaire de Lyon, qui offre une des plus riches collections épigraphiques de l'Europe.

Les musées archéologiques de Lyon furent créés au commencement de ce siècle, par M. d'Herbouville, préfet, et M. Fay de Sathonay, maire. Artaud en fut le premier conservateur, et on l'appelle à juste titre le

fondateur de notre collection épigraphique. Pendant trente ans , il a pris la peine de réunir toutes les antiquités qu'il lui a été possible d'acquérir , car il considérait nos inscriptions comme les pages éparses de notre histoire.

Après la mort d'Artaud , le docteur Comarmond fut nommé pour lui succéder. Sous sa direction , le Musée s'augmenta considérablement ; quand il mourut , il avait atteint le n° 854. M Martin-Daussigny , successeur du docteur Comarmond , qui recherche nos antiquités avec un grand zèle , lui a déjà fait dépasser le chiffre de 1,000.

Outre de nombreuses inscriptions , le Musée lapidaire possède des sculptures , des fragments de monuments , une belle collection de grands vases en argile , des briques romaines , des sarcophages sculptés , etc. Les objets qui composent la collection sont rangés sous des portiques numérotés de I à LXII. En entrant par la porte principale , on trouve le n° I à gauche. En faisant tout le tour de la cour , on arrive au n° LXII , qui n'est séparé du I^{er} que par l'entrée. Mais il faut savoir que les n°s LXIII et LXIV sont placés aux deux extrémités de la galerie qui fait face au midi , et que le centre de la cour , où plusieurs objets sont réunis auprès du bassin , porte le n° LXV.

Ne pouvant citer , dans la courte notice

que nous allons donner , tous les monuments du musée lapidaire qui ont une véritable importance , nous devons nous borner à mentionner ceux qui sont tout-à-fait exceptionnels , ceux sur lesquels nous avons à faire d'importantes observations inédites , et ceux qui piquent la curiosité.

Nous signalerons les monuments suivant l'ordre des portiques où ils sont rangés , et en donnant leur numéro spécial , ce qui rendra leur recherche très-facile.

Arcade V , n° 26. Le beau sarcophage trouvé dans la cour de Saint-Irénée est l'œuvre de sculpture antique la plus remarquable du Musée de Lyon. Il a été fait sans doute par un bon sculpteur du II^e siècle , qui a donné aux figures sorties de son ciseau énergique un mouvement et un relief admirables. Ce monument est un type du caractère de l'art gallo-romain du II^e siècle ; l'inspiration est grecque , l'exécution est romaine et les types sont gaulois.

La face principale du sarcophage représente un sujet qui n'a point encore été expliqué jusqu'à ce jour. Les auteurs étrangers à l'archéologie y ont considéré une bacchante , et les directeurs des musées archéologiques y ont vu le triomphe de Bacchus revenant de la conquête de l'Inde. Ces appréciations ne sont pas exactes , comme on va le voir.

Celui qui a fait sculpter ce sarcophage était dévot à Bacchus , et il a voulu faire représenter , dans une sorte de composition allégorique , les victoires de ce Dieu sur l'Inde , sur Hercule et sur le vin.

Une patère d'or du III^e siècle (1) , trouvée à Rennes en 1774 , et donnée au roi , qui la fit placer au cabinet des médailles , aujourd'hui le troisième département de la Bibliothèque nationale , nous a aidé à trouver l'explication de la composition sculptée sur notre sarcophage. Au fond de cette patère est l'*embléma* , dont le but est de montrer que le vin triomphe de la force physique la plus grande. Bacchus et Hercule sont assis l'un près de l'autre. Les deux fils de Jupiter se sont défiés , et une lutte bachique va décider lequel des deux supportera mieux le vin. Hercule devait nécessairement succomber , aussi le voit-on déjà accablé , tandis que Bacchus élève fièrement son *rhyton*.

La frise circulaire, qui entoure le sujet que nous venons de décrire, représente le triomphe de Bacchus sur Hercule. Le dieu du vin a vaincu la force prodigieuse du fils d'Alcmène, dont deux bacchants soutiennent le corps , car il ne peut plus se tenir debout , et il faut

(1) On peut en voir la gravure dans le *Magasin pittoresque* , t. XIX, 1851 , p. 200.

que sa massue elle-même soit portée par un des bacchants qui font servir le héros au triomphe de Bacchus, en le faisant marcher devant son char. Quant au conquérant de l'Inde, il s'avance fièrement dans son char, traîné par deux panthères, et que suit une femme, Ariane sans doute.

Les Grecs et les Romains avaient beaucoup de statues représentant Hercule ivre. L'épigramme suivante, qui est tirée de l'*Anthologie*, semble faite pour être placée au-dessous d'une représentation de ce genre. « Ce vainqueur des monstres et des hommes, dont les mortels ont célébré les douze travaux et la force indomptable, chargé aujourd'hui de vin, ne peut plus soutenir son corps qui chancelle ; il est vaincu par l'efféminé Bacchus. »

Après avoir lu ce que nous venons de dire, il n'est assurément personne qui ne puisse reconnaître à l'instant, dans le sarcophage lyonnais, le triomphe de Bacchus sur Hercule. Le dieu du vin est dans son char, où Ariane est au-devant de lui. Le char est traîné par deux panthères. Hercule sert au triomphe de son vainqueur, devant le char duquel il est mené par un satyre, qui le tient à brasse-corps. L'idée morale a été poussée fort loin par l'artiste, qui ne s'est pas contenté d'indiquer que la force avait abandonné Hercule, mais a voulu énergiquement exprimer l'ab-

sence du libre-arbitre , en lui faisant faire un attouchement obscène sur une femme placée devant lui.

Entre le char de Bacchus et le groupe où figure Hercule , la conquête de l'Inde est clairement indiquée par deux hommes , qui ne peuvent être que des prisonniers de marque , puisqu'ils ont les bras derrière le dos ; qu'ils sont montés, l'un sur un éléphant indien, l'autre sur une girafe (1).

Les faces latérales du sarcophage ont été sculptées par un artiste bien inférieur à celui qui a décoré la face antérieure. Le bas-relief du côté droit exige une explication , car il offre une particularité que personne n'a encore interprétée. Il représente un satyre agacé par une bacchante jouant du tambour de basque. Sur le sol et sous les jambes de l'hircepede est la boîte cystique , dont le couvercle est levé et d'où un serpent s'élançe vers les *obs-cena* du satyre.

La clef 49^e de l'écriture conservée en Chine se prononce *Ki* et signifie : *soi* , soi-même , appétit humain non conforme à la raison , en un mot , ce que la Bible nomme *concupis-cence*. Un grand nombre de formes antiques de cet hiéroglyphe , qu'on peut voir dans le

(1) Le sculpteur ignorait qu'il n'y a point de girafe dans l'Inde.

Lou-chou-tong et le *Tchouen-tsen-goey*, offrent un serpent avec une forme et une pose fort variées. Si vous demandez à MM. Julien, Pauthier, de Rosny, etc., pourquoi le serpent, dans la primitive écriture, représentait la concupiscence, ils ne sauront vous le dire ; mais si vous recherchez vous-même le sens de cette énigme, vous arriverez inévitablement à conclure que le serpent a figuré la concupiscence, parce que c'est sous la forme de cet animal que Satan a amené Adam et Eve à commettre la faute qui a révolté leur chair contre leur volonté et a produit par là la concupiscence.

Le serpent qui va augmenter l'ardeur criminelle du satyre, sur le sarcophage de Lyon, représente donc la concupiscence.

L'archéologie devrait sortir des liens étroits de la science gréco-romaine, malgré certains esprits rétrogrades, qui ne veulent point comprendre que les Grecs et les Romains ont tout reçu de l'Orient, et que ces peuples sont trop modernes pour qu'aucun symbole important leur appartienne !

En attendant que les savants, d'un commun accord, demandent à l'écriture hiéroglyphique, la seule qui ait été usitée pendant les 17 premiers siècles du monde, les révélations qu'elle peut seule donner, notons ici que nous serons peut-être signalé comme le

premier qui ait expliqué une œuvre de l'art romain au moyen des hiéroglyphes conservés en Chine, hiéroglyphes dont une grande partie ont été créés sous le règne d'Adam, tant par lui-même que par ses fils célèbres, tels que *Ta-nao* et *Ly-cheou*, penseurs gigantesques, dont la mémoire, jusqu'à ce jour environnée de gloire en Asie, doit devenir également célèbre en Europe et surtout en France, quand la science marchera.

A. V, n° 27. Notre Musée possède un monument unique dans la table de bronze sur laquelle est gravé le discours prononcé par l'empereur Claude en faveur de la Gaule chevelue. Ce bronze est malheureusement incomplet et rompu en deux parties. Il a été trouvé, en 1524, dans la vigne de Roland Gerbaud, sur la côte de Saint-Sébastien. Les lettres en étaient primitivement dorées.

A. VII. n° 35. Le tombeau élevé par Q. Julius Hylas, pour sa très-pieuse épouse, Lanina Galata, pour lui-même et pour ses descendants, est un sarcophage double, *tumulus duplex*, comme dit l'inscription, destiné à renfermer deux corps et du genre de ceux qu'on appelait *bisomum*.

Le Musée de Lyon possède trois masques gigantesques d'une exécution large et énergique. Nous signalerons pour sa singularité, le masque cyclopéen (A. IX, n° 65), où les

sourcils se réunissent pour couronner l'œil unique.

L'inscription qui porte le n° 109 , a. XIII, est un des monuments qui ont prouvé que les habitants du Lyonnais et du Forez, avant la domination romaine, qui avaient pour capitale *Forum Segusiavorum*, s'appelaient *Segusiavi* et non *Segusiani*.

Le n° 120 (a. XIV) et le n° 807 (a. XIX) sont des inscriptions offrant des accents. Comme les archéologues lyonnais n'ont point encore expliqué ces accents, et que les séances du *Congrès archéologique de Lyon*, tenues en 1862, n'ont pu fournir d'explications solides, nous allons en donner ici la raison : Les accents étaient en usage dans l'écriture latine, dès le temps d'Auguste et dans l'âge d'or de la latinité. Les plus anciens grammairiens (1) et beaucoup d'inscriptions du I^{er} siècle en sont garants. Leur usage, dans les inscriptions, se continua jusque dans le II^e siècle. La ville de Nîmes est, à notre connaissance, la ville qui possède le plus grand nombre d'inscriptions accentuées. Elle compte surtout dans cette catégorie les magnifiques inscriptions de l'époque augustale et plusieurs inscriptions du II^e siècle (2). On dis-

(1) Sueton., *de Illustr. Grammat.*, c. 24.

(2) Ces faits résultent ce qu'a dit Struve, *de Criter. manuscr.*, p. 32.

tingue deux accents : l'*accent grave* et l'*accent aigu*. Le premier est le seul que nous ayons observé sur les inscriptions, où il est placé sur les voyelles des syllabes longues, ou bien au-dessus et entre les lettres qui ne forment qu'un son, comme la terminaison génitive *a'e*. L'accent indiquait qu'il fallait relever la voix sur les syllabes longues. Si les inscriptions accentuées sont rares en France, sauf à Nîmes, c'est que cette dernière ville a gardé beaucoup de ses monuments du I^{er} siècle, et que, les belles lettres y florissant à cette époque, on se piquait de bien accenter les inscriptions, comme aussi d'en composer en bons vers latins.

Sur les inscriptions du I^{er} siècle, d'après les remarques de M. Auguste Pelet, les accents appliqués sur les voyelles longues sont aigus, ondulés, gravés assez profondément et avec hardiesse et légèreté. Sur les inscriptions du II^e siècle, les accents sont petits, droits, minces, non aigus et gravés avec peu de profondeur. Ces caractères, ainsi que les formes des lettres, nous font placer au II^e siècle les deux inscriptions accentuées du Musée de Lyon. Dans l'inscription n^o 807, si l'*o* de *procreavit* est accentué à tort, il ne faut voir là qu'une erreur de graveur (1).

(1) Si nous n'étions pas obligé de nous restreindre

A. XVI. Le sarcophage portant le n° 764 a été trouvé, au XVI^e siècle, près du village de Balazuc (Ardèche), et a été conservé longtemps dans l'église de Saint-Maurice. Il a été accordé au Musée de Lyon, par M. Fould, ministre d'Etat. C'est un précieux monument de l'antiquité chrétienne. Nous le croyons une œuvre de la fin du II^e siècle. Il est en marbre blanc. La face principale offre sept bas-reliefs séparés entre eux par une colonnette. Le premier bas-relief offrant les jambes et les cuisses d'un personnage dont le corps a été brisé et manque en entier, nous en concluons qu'il représentait la guérison de l'hémorroïsse, figure de la gentilité convertie à la foi, ou bien la guérison du lépreux, ou peut-être encore Jaire, le prince de la synagogue, à genoux devant le Christ. Le second offre les traces d'un personnage qui a été brisé, et pouvait représenter l'une des scènes que nous venons d'énumérer. Dans le 3^e portique est la guérison du paralytique. Le 4^e offre le Christ prédisant à S. Pierre qu'il le reniera trois fois. Dans le 5^e

au cadre d'un *Guide*, nous rapporterions ici, comme un exemple d'inscription accentuée du I^{er} siècle, la belle inscription *ad honores de C. Aurelius Parthenius, sevir augustal de la colonie Copia Claudia Augusta Lugudunensis*. Nous signalons aux archéologues lyonnais cette intéressante inscription, qui se voit au Musée de Nîmes, où elle porte le n° 212.

est la guérison de l'aveugle-né, S. Chéli-doine, qui, après avoir pris le nom de S. Restitut, devint le premier évêque de Nîmes et de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le 6^e et le 7^e portiques offrent deux scènes qui n'ont pas encore eu d'Œdipe.

L'inscription de Stefanus (a. XVI, n^o 908), qui est désigné comme *sprimicirius*, atteste qu'au VI^e siècle il existait une école de lecteurs dans l'église de Lyon, et que le chef de cette école prenait le titre de primicier, titre qui existe encore aujourd'hui.

A. XVI, n^o 142. Le bas-relief du comte Richard est un monument fort précieux. Dans les anciens fastes de l'église et du chapitre de Saint-Paul, il est souvent fait mention du comte Richard. Après bien des recherches, Colonia a pu apprendre seulement que le comte Richard vivait au IX^e siècle, et qu'il fit bâtir à ses frais l'ancien cloître de Saint-Paul, quelque temps après que l'archevêque Leydrade eut fait réparer l'église, aux dépens de Charlemagne. C'est sans doute en mémoire de ce bienfait que fut fait le bas-relief qui nous occupe, et que l'on voyait autrefois dans le cloître de Saint-Paul. Cette sculpture nous montre le Christ, S. Paul et Richard. Un vers latin est gravé auprès de chaque figure, dont chacune est censée prononcer le sien. Richard dit au Sauveur : « Christ, re-

mède des pécheurs, ayez pitié de moi. » S. Paul dit au Christ : « Moi Paul, je demande pour lui les dons de Dieu et le repos des cieux. » Jésus-Christ dit enfin à Richard : « Pour Paul, pour toi-même, je te porte avec moi au-dessus des astres. »

Sous le n° 130, a. XVI, est la dalle tumulaire d'un maréchal, du commencement du XVI^e siècle, sur laquelle sont gravés les principaux outils de sa profession.

A. XVII, n° 145. Sur sa dalle tumulaire, Ponce de Vaux, custode de l'église de Sainte-Croix et pénitencier de l'archevêque de Lyon, est représenté frappant avec un faisceau de verges un pénitent agenouillé devant lui. Au-dessus de ce dernier, un ange encense le pénitencier. Ce monument est du commencement du XIV^e siècle et prouve que la discipline de l'église de Lyon était sévère à cette époque.

L'arcade XXVIII est occupée par divers débris antiques, notamment par un beau dessus de balustrade orné de feuilles de laurier, trouvé vis-à-vis le couvent des dames de la *Déserte*. Les autres fragments sont plusieurs dalles de marbre, ornées de guirlandes de chêne soutenues par des haches de licteurs et retenues par des bandelettes, et un fragment de marbre offrant les traces de deux grandes lettres de bronze : RO, dont

on aperçoit encore les scellements. Tous ces objets , sauf le fragment de balustrade , ont été trouvés dans un petit canal souterrain du moyen-âge, au midi du Jardin-des-Plantes, entre la rue du Commerce et la rue du Jardin-des-Plantes. Voilà ce qui a été donné comme les débris de l'autel d'Auguste , et comme ayant été trouvé sur le même emplacement que l'autel ! Pour nous , nous ne voyons là aucun débris d'*ara* ni d'*altare*. Qu'on nous montre un autel qui ait une inscription en gigantesques lettres de bronze ! Qu'on nous fasse connaître un autel où l'on ait pu employer les grandes dalles de marbre que nous voyons ici ! La restitution de l'autel d'Auguste , faite avec les débris qui nous occupent, nous paraît une pure rêverie. Ce n'est pas avec des suppositions sans fondement qu'on établit une opinion..... Mais c'est trop longtemps parler de fragments antiques de la fin du II^e siècle , ou peut-être même du III^e siècle, et dont l'exécution est large, mais lourde.

Sous l'a. XXX sont deux curieuses sculptures représentant les trois déesses maires. Le bas-relief rectangulaire vient de l'église d'Ainay; mais la niche en forme de coquille, contenant les figures des déesses maires , a été trouvée près du Jardin des Plantes. Dans cette dernière représentation des *maires* ,

on remarque un petit enfant emmailloté tenu par la déesse placée au milieu. La question des *déessees maires* est encore loin d'avoir dit son dernier mot. Nous nous bornerons à dire ici que, comme l'a remarqué M. Désiré Monnier, dont nous n'adoptons pourtant pas les idées, les *déessees maires*, ainsi que l'indique leur nom, sont honorées à la fois comme *vierges* et comme *mères*, et parfois même seulement avec la première appellation: *Sanctis Virsinibus (sic)*, dit une inscription.

A. XXXIII, n° 862. L'inscription en l'honneur de *C. Furius Sabinus Aquila Timesitheus*, que M. Martin-Daussigny a recherchée et fait donner à la ville par son propriétaire, M. Lempereur, est une des plus précieuses inscriptions qui existent, car elle donne de grandes lumières sur l'organisation civile et militaire de l'empire romain. Timésithée fit épouser à l'empereur Gordien III sa fille *Sabinia Tranquillina*.

A. XXXVIII, n° 327. L'inscription de Sextus Ligurius Marinus est souvent citée dans les auteurs, parce qu'elle paraît établir un ordre hiérarchique entre les citoyens lyonnais à l'époque romaine. Ainsi, on voit que Ligurius distribua, à l'occasion de l'érection de ce monument, 15 deniers aux décurions, 13 à l'ordre équestre, aux sévirs et aux marchands de vin, qui semblent ainsi

marcher sur la même ligne (1), et 12 à toutes les corporations légalement établies. De plus, il gratifia tout le peuple des jeux du cirque.

De l'a. XLII à l'a. XLIV on voit une pirogue de 12 mètres de longueur, creusée dans un seul tronc de chêne, qui est fort ancienne et a été trouvée dans les sables du Rhône, près du pont de Cordon (Ain). Pline dit que les Gaulois et les Germains se servaient de barques monoxyles, qui portaient jusqu'à trente hommes.

Sous l'a. XLIII sont placées de curieuses sculptures provenant de l'église de Sainte-Foy-lez-Lyon. Nous les signalons ici afin de leur donner leur vraie date. La grossièreté de leur exécution et de leur dessin les place dans la seconde moitié du X^e siècle, de même que les sculptures de l'Île-Barbe que nous avons vues à Vaise.

Sous le n^o 420, a. XLIV, on remarque l'inscription qui a révélé à M. de Boissieu l'existence du *pagus Condatensis* ou *Condati*, c'est-à-dire bourg du confluent, car *condate*, en celtique, signifie *confluent*. Ce monument a été trouvé, au milieu des mosaïques dont on l'avait probablement entouré quand on l'éleva, dans la rue de la Vieille. On en a

(1) Ce fait montre, ainsi que bien d'autres, le peu d'importance attaché au titre de *sévîr*.

conclu que le lieu où il en a été trouvé était le *pagus Condati*, ce qui est vrai ; mais on a ajouté que le canal des Terreaux était par conséquent appelé *confluent* à l'époque romaine. C'est la raison la plus spécieuse en apparence dont on ait pu étayer le système qui met l'autel d'Auguste sur le coteau de St-Sébastien. Mais cette preuve elle-même va crouler devant la simple définition du mot *pagus*, qui n'avait pas dans l'antiquité le sens restreint qu'on lui a parfois donné au moyen-âge. Laissons parler ici le docteur Comarmond (1), conservateur des musées archéologiques de la ville de Lyon, qui a cité Forcellini, dont l'autorité est d'un grand poids :

« Nous ne devons pas, comme quelques auteurs, considérer le *pagus* comme un village ou un hameau : mais adopter l'explication de Forcellini, qui appelle *pagus* plusieurs hameaux ou villages situés à peu de distance. Il ajoute qu'il diffère du village comme le tout de la partie, parce que le village est composé de plusieurs habitations, et que le *pagus* renferme plusieurs villages. » D'après la définition de *Forcellini*, il est clair qu'il fallait au moins toute l'étendue de la presque île lyonnaise actuelle pour former un

(1) *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon*. p. 270.

pagus. L'opinion qui veut déduire l'existence du confluent aux Terreaux de ce qu'un autel consacré à Diane en l'honneur du *pagus* du confluent a été élevé sur l'emplacement de la rue de la Vieille n'est donc qu'un sophisme *tiré de l'abus de l'ambiguïté des termes !!!*

A l'a. XLV, sous le n° 366, est un bas-relief représentant Mercure, qui appuie sa main droite sur la tête d'un bouc. Cette particularité rend cette sculpture précieuse, car on la croit unique.

A l'a. XLVI est un joli autel en marbre blanc.

A. XLVI, n° 287. Un des plus célèbres autels tauroboliques qui existent est sans contredit celui qui a été fait en mémoire du taurobole-criobole *fait par l'ordre de la mère divine des dieux* pour le salut de l'empereur Antonin. Il a été trouvé à Fourvières en 1704.

A l'a. XLVII sont deux vases gigantesques, dans le genre de ceux que les Romains appelaient *dolium* ou *culeus*. Les deux *dolium* du Musée de Lyon ont été peut-être transportés de la Campanie ou du pays des Sabins, où se fabriquaient ces grands vases. L'amphore antique la mieux conservée que nous connaissions est celle qu'on voit au Musée de Nîmes, sous le n° 138. Elle contient

plus de 800 litres. Le Musée de Nîmes possède également une amphore contenant 2,567 litres, d'après le calcul de M. Pan-Ero, professeur de mathématiques, et qui est la plus grande des amphores que nous connaissions.

Sous l'a XLVIII est une épitaphe bilingue, en grec et en latin, trouvée à Genay (Ain).

L'inscription qui porte le n° 495 (a. LII) atteste que les trois provinces de la Gaule ont élevé une statue équestre, auprès de l'autel des Césars, à un agent financier des empereurs, nommé Tiberius Antistius-Marcianus. Quelques antiquaires ont pensé que la jambe du cheval de bronze trouvée anciennement dans la Saône, vis-à-vis le couvent de Sainte-Claire, était peut-être un fragment de la statue équestre d'Antistius.

Portique LIII, n° 515. Le Musée de Lyon possède le devant d'un sarcophage en marbre blanc de Paros, qui n'a pu recevoir que le corps d'un enfant ou bien des ossements, vu sa petitesse. C'est un monument remarquable. La face est ornée de strigiles, dans un encadrement à moulures. A chaque extrémité était un médaillon allongé en hauteur, contenant un personnage. L'étude que nous avons faite des anciens tombeaux chrétiens du Midi de la France, nous permet d'affirmer que le médaillon de droite, qui n'existe plus, représentait S. Pierre, tandis

que le médaillon de gauche , conservé jusqu'à ce jour , offre S. Paul , car de tout temps on a donné la droite à S. Pierre et la gauche à S. Paul (1). Nous pensons que ce débris a fait partie d'une tombe de la fin du 1^{er} siècle ou du commencement du 2^m. Il est fâcheux qu'on en ignore la provenance.

Sous le n^o 483, a. LVI , est un bel entablement de marbre, qui servait autrefois de couronnement à la porte principale de l'église collégiale de Beaujeu (Rhône), et dont la frise représente un de ces sacrifices appelés *suovetaurilia*, où l'on immolait un porc, *sus*, un bélier, *ovis*, et un taureau, *taurus*.

Sous le n^o 587 (a. LVII) est un élégant autel élevé aux *augustes lares* par les *cultores* de la fontaine d'*Ura*. Dans une dissertation spéciale (2), nous avons traité de tout ce qui regarde cet autel; nous avons tenté de prouver que la déesse *Ura* était la divinité topique de la fontaine de Nîmes. A Lyon, on savait seulement qu'il venait du département de Gard; mais nous avons montré qu'il venait de Nîmes, où il a été trouvé dans le voisinage de la fontaine, dit Buchet, près du

(1) Le tombeau de S. Maximin, un des 72 disciples du Christ, et le premier évêque d'Aix, offre S. Pierre à droite et S. Paul à gauche.

(2) Voir notre Notice sur la déesse *Ura*, dans le t. VII^e de la *France littéraire*.

temple de la fontaine, dit M. A. Pelet (1).

Il n'est personne qui ne remarque, en passant sous les portiques du palais Saint-Pierre, des figures assez variées, mais le plus souvent semblables à une hache, placées sur les tombeaux. Cette figure c'est l'*ascia*, sur laquelle on a beaucoup écrit, mais sans pouvoir en trouver le sens. Nous croyons avoir trouvé la solution de cette énigme, que nous interprétons à l'aide des hiéroglyphes primitifs, des cylindres babyloniens, des hiéroglyphes égyptiens, de divers usages et de diverses traditions celtiques et latines, etc. Nous avons en portefeuille une longue *histoire symbolique de la hache*, à propos de l'*ascia funéraire*, que nous publierons un jour. Nous y concluons que l'*ascia* signifie *Dieu*, et que la fameuse formule : *sub ascia dedicavit* (il a dédié sous la hache) signifie : *Il a dédié sous la protection divine*. En Assyrie, on offrait des sacrifices à une hache au fer carré. En Egypte, une hache signifie *Dieu*, comme le prouve l'inscription de Rosette. Dans la terre de *Chang*, une hache signifie aussi *vivifié à toujours*, idée qui se rapporte à celle de Dieu. Le marteau de Thor, composé de 4 haches, était gravé sur les tombeaux par les Scandinaves, parce qu'on

(1) Catalogue du Musée de Nîmes, 6^e édit., 1863, p. 31.

considérerait comme sacré tout ce qui portait ce signe, qui n'était autre qu'une croix formée par quatre haches. Nous nous arrêtons, car ce sujet fournirait la matière d'un volume.

Beaucoup de nos inscriptions mentionnent des dignitaires dans les trois provinces des Gaules, ou ont été élevées par ces *trois provinces* afin de rendre hommage à un personnage qui avait mérité leur reconnaissance. Les inscriptions où se lisent les mots *tres provinciae Galliae* ou *Galliarum* comptent parmi les plus intéressantes de notre célèbre musée.

Divers monuments sont groupés au centre de la cour du palais Saint-Pierre, où ils forment un ensemble pittoresque : il faut remarquer un beau sarcophage, portant le n° 711, et qui a été trouvé à Sainte-Marie-des-Chânes, sur le quai de Serin. La face antérieure est ornée de strigiles affrontés. A droite est une femme debout et à gauche est un homme également debout. Au bout et dans le milieu est sculpté un vase funéraire. Les deux côtés ont pour décoration deux boucliers placés en sautoir, derrière et au centre desquels se croisent deux haches de licteurs. Ce sarcophage, qui est d'un bon style, est une des œuvres d'art les plus remarquables de notre musée, et il ne devrait point être placé en plein air, car le climat lyonnais est funeste aux monuments lapidaires.

Le sarcophage dont on vient de lire la description est dominé par un autel antique, dédié à Apollon, portant le n^o 713, et surmonté d'une statue moderne et inachevée du même dieu (1).

(1) Il est nécessaire d'observer que des déplacements sont souvent nécessités par l'arrivée de monuments nouveaux, et que plusieurs des antiquités dont nous avons parlé changeront peut-être prochainement de portique. Il est fâcheux que l'on ait confondu dans une seule série de numéros, et dans un désordre complet, toutes les pièces du musée lapidaire. — On aurait dû former dans une salle spéciale un musée de sculpture antique, dont le sarcophage de Saint-Irénée aurait été la pièce capitale, et où l'on aurait mis les bustes, les têtes, les torsos et autres morceaux de sculpture qui sont dispersés sous les galeries du palais Saint-Pierre. L'artiste et l'élève auraient ainsi pu trouver réunies des pièces dignes d'attention. — Les déplacements considérables seraient évités, si l'on classait rigoureusement les inscriptions, en mettant ensemble les inscriptions votives aux divinités, les épitaphes des sévirs, les épitaphes chrétiennes, etc. — On craint d'établir des séries distinctes de numéros pour les vases en argile, les briques, les inscriptions, etc., qu'il n'est pas intelligent d'avoir confondu dans la même série numérale, parce que ces rectifications importantes entraîneraient la perte de l'ouvrage du docteur Comarmond. A cela nous répondrons : Qu'est-ce que la perte d'un ouvrage médiocre pour une ville comme Lyon ? — Nous devons ici déplorer le préjugé qui a fait et qui continue à enluminer en rouge les lettres de nos inscriptions. Comme l'a bien démontré M. Alphonse de Boissieu (*), il faut rejeter absolument ce mode

(*) *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 212.

En face de l'a. XVI est une statue de bronze du major-général Martin, dont Foyatier a donné le modèle en 1843. Nous parlerons de Martin au sujet de l'école de la Martinière.

Au fond de la cour est un petit vestibule, où se trouvent deux entrées : à gauche, celle du réfectoire des dames de Saint-Pierre, qui a longtemps servi de Bourse, comme nous l'avons dit ; à droite, celle de l'école de sculpture, dont le professeur est M. Fa-bisch.

Les reproductions en plâtre des métopes

de restitution, car il est inutile si l'inscription est conservée, tandis qu'il impose une leçon hasardée et souvent inexacte si l'inscription est altérée. On répond que les anciens peignaient parfois leurs inscriptions en rouge, comme on l'a constaté en Italie et à Bourbon-Lancy. A cela nous répondrons que les anciens n'agissaient pas ainsi pour toutes leurs inscriptions, puisqu'on n'en a pas trouvé une seule à Lyon qui soit dans ce cas, et que la ville de Nîmes n'a qu'une inscription qui offre cette particularité. D'ailleurs les anciens n'ont jamais souillé les contours des lettres de leurs inscriptions avec d'ignobles bavures d'huile ; mais ils employaient un beau rouge fait avec du minium de plomb ou du cinabre, et ils savaient bien l'appliquer. Le respect qu'on doit avoir pour les antiquités devrait suffire pour empêcher de passer du rouge sur les inscriptions ; mais l'engouement est si fort qu'on n'a pas même épargné le rouge aux deux gigantesques lettres RO, qu'on s'est imaginé avoir fait partie de l'autel d'Auguste.

du Parthénon, sculptés par Phidias, sont placées au-dessus des galeries de la cour du palais Saint-Pierre.

Trois escaliers conduisent du rez-de-chaussée aux étages supérieurs. Le principal, placé vers l'angle sud-ouest du bâtiment, se distingue par sa hardiesse, sa grande dimension, sa rampe en marbre, et par sa cage, dont les proportions ont de la grandeur. Cet escalier conduit à une vaste salle, qui sert de musée depuis 1805, et est divisée, en trois parties, dans sa longueur, par deux rangs d'arcades qui supportent un plafond peint.

Le musée de peinture a eu les mêmes fondateurs que le musée lapidaire, et son premier directeur a été également Artaud. En 1806, la ville de Lyon n'avait que douze tableaux dans sa collection. Depuis ce temps, l'administration en a acheté un certain nombre; mais ce sont les dons inestimables faits par le Musée Napoléon, en 1803 et en 1811, qui ont fait de notre collection l'une des plus importantes de la province.

Nous allons signaler à l'attention des visiteurs les œuvres véritablement exceptionnelles. Nous passerons successivement en revue les diverses écoles, et nous indiquerons, suivant l'ordre chronologique, les meilleures peintures de notre musée.

L'école française ne peut mieux se carac-

tériser qu'en disant que les maîtres qui la composent ont eu des caractères fort variés, et qu'ils se sont distingués par leur aptitude à adopter les qualités des maîtres étrangers, sans cependant perdre leur originalité. Notre musée compte de nombreuses et bonnes peintures du XVII^e siècle. Nous signalerons les suivantes : Le *Portrait de Nicolas Mignard* (6), qui s'est représenté lui-même peignant une vierge de la main gauche, afin de faire connaître sans doute cette habitude à la postérité. — Le *S. Jean-Baptiste dans le désert* (199), de Sébastien Bourdon, se fait remarquer par son originalité et son caractère énergique. — Le *Martyre de S. Gervais et de S. Protas* (9) est une vaste peinture pleine de mouvement, que la mort empêcha Eustache Lesueur de terminer, ce qui fut fait par Thomas Goulay, son élève et beau-frère. — Du rival de Lesueur, de Lebrun, notre Musée possède une remarquable allégorie religieuse (12), où l'on voit Louis XIV, ayant à ses pieds les nations vaincues, et qui est présenté par S. Louis à Jésus-Christ ressuscité. Colbert est présent à cette scène mystique. — Sous le n^o 13, on voit sept beaux dessins de Jean Pesne, graveur de Poussin, exécutés d'après les sept tableaux représentant les *sept sacrements*, qui furent peints par Poussin. — *Jésus-Christ*

chassant les vendeurs du Temple (n° 21), est un tableau qui passe pour être le chef-d'œuvre de Jean Jouvenet ; il pèche par l'excès d'une qualité : le mouvement. On a du même maître un *S. Bruno en prière*, qui offre un vrai caractère religieux. — *Le portrait de Léonard de Lamet, docteur en théologie* (26), et celui de *Denis-François Secousse* (27) sont du fameux portraitiste Hyacinthe Rigaud. — Notre Musée n'a pas moins de sept peintures (de 28 à 34) de François Desportes, le célèbre animalier, parmi lesquelles il faut remarquer spécialement la *Chasse au sanglier* (31), grande peinture où les animaux ont de la vie et sont d'une excellente exécution. — Nous signalerons le tableau d'Antoine Coypel (35), parce qu'il offre une allégorie de *la ville de Lyon*.

Passons maintenant en revue les meilleurs tableaux du XVIII^e siècle et du XIX^e. — Si nous indiquons le tableau de Dunouy (41), ce n'est pas pour en relever la médiocrité, mais bien pour apprendre à nos lecteurs qu'il offre une vue fidèle de l'ancien château de Pierre-Scize. — *Le Buste de jeune femme* (45), de Girodet-Trioson, représente, dit-on, le modèle de prédilection du peintre. — Comme spécimen de l'école de David, on peut donner la peinture théâtrale et guindée du baron Gérard, représentant *Corinne au*

cap Misène (86). — Le *Chœur des Capucins de la place Barberini, à Rome* (204), offre des effets d'intérieur admirablement rendus. Cette peinture est de Granet. — On doit considérer l'*Episode de la campagne de Russie* (54) comme le chef-d'œuvre de Charlet, qui a su y appliquer avec bonheur les principes élevés qu'il professait sur l'art du dessin. — La *Lisière d'une forêt au bord d'une rivière* (55), de Marilhat, est sans contredit le meilleur paysage moderne du musée de Lyon, en comptant même la galerie des peintres lyonnais. — La *Scène du Déluge* (60), de Court, est saisissante et rendue avec savoir ; mais nous ferons observer que les artistes se sont trompés en ne peignant que des agonies physiques, pendant le déluge ; il y eut alors beaucoup d'agonies morales, et des agonies vraiment terribles, car c'étaient celles d'hommes prodigieux, qui avaient poussé simultanément la science et le vice à un degré qu'il est depuis lors impossible d'atteindre. — Le *Portrait de Madame Récamier* (67), dessin exécuté par Minardi, d'après le tableau du baron Gérard, montre que cette dame poussait fort loin la coquetterie, ce que l'auteur de ses *Mémoires* a voulu en vain dissimuler.

Le chef-d'œuvre du Pérugin, le maître de Raphaël, appartient au musée de Lyon. En

1805, il fut cédé par le gouvernement à notre collection. En 1815, il était du nombre de ceux qui étaient le plus vivement réclamés par les alliés ; mais, à la sollicitation d'Artaud et de M. de Damas, gouverneur de Lyon, le pape Pie VII donna ce tableau, « en témoignage, écrivit-il, de son affection et de son gracieux souvenir pour la cité de Lyon. » Il représente l'*Ascension* (156), et a été fort bien gravé par M. Danguin, professeur de gravure à l'école des Beaux-Arts de Lyon. Ce tableau n'est pas de ceux qui sont compris par le public ; mais l'artiste vient méditer en sa présence pour en étudier le caractère religieux et le consciencieux dessin. Le panneau de bois représentant S. Jacques et S. Grégoire, du Pérugin (155), n'est autre chose qu'un volet d'un tryptique ou d'un dyptique, sur lequel sont peints les patrons du donateur.

Le Corrège est représenté par un bel *ex-voto* (162), où l'on voit le donataire présenté par son patron à la Sainte-Vierge. Cette dernière figure est la répétition d'une Vierge du Corrège.

Le tableau remarquable du sacrifice d'*Abraham* (161), mis sous le nom d'Andrea del Sarto, est donné au Sodoma par un critique lyonnais. Quoiqu'il en soit, cette œuvre est d'une valeur hors ligne.

L'école vénitienne est admirablement représentée à Lyon. Le Tintoret a un bel *ex-voto*, où l'on voit la Vierge, l'enfant Jésus, Ste. Catherine, S. Augustin, S. Joseph et S. Jean (165), puis une *Danaé* (166), d'un coloris magnifique. Ce dernier tableau est assez licencieux, ce nous semble, pour qu'on doive le placer dans une salle spéciale, ou du moins le soumettre à la formalité du rideau vert, usité à Rome. — Paul Véronèse est représenté par une *Bethsabée surprise par David* (168) et par un *Moïse sauvé des eaux* (167), peinture que le peintre s'est plu à répéter plusieurs fois, et où l'on voit les fonds verts dont il savait si bien tirer parti. — Jacques Palme le Jeune a un *Christ à la colonne* (169), où la puissance de l'expression des diverses figures, la beauté du modelé et de la couleur, et l'intelligence de la distribution de la lumière provoquent l'admiration. — *Charles VIII victorieux* recevant la couronne de Naples sur le champ de bataille (172) est une peinture fort intéressante de Bassan. — Carletto Caliari, dit Véronèse, promettait certainement un grand peintre, car il peignit à l'âge de 23 ans la grande page où l'on voit Catherine Cornaro, reine de Chypre, reçue par le doge et le sénat de Venise, après la cession de son royaume aux Vénitiens, en 1477 (178). *L'Adoration des rois* (177) est du même artiste.

Un ange apparaissant à S. Conrad, pendant qu'il est en prière (185) est de Jean Lanranc, peintre de l'école de Parme ou bolognaise. — *La Circoncision* (186) est un des meilleurs ouvrages du *Guercino*, qui avait la coutume, comme on le voit dans ce tableau, de faire venir le jour d'en-haut dans ses peintures.

On reconnaît le faire savant et hardi de Lucas Giordano, dans le tableau représentant S. Luc peignant la Vierge (194) où Lucas s'est représenté sous la figure de son patron.

L'école allemande nous amène à considérer un tableau d'Albert Durer (73), peut-être le seul de ce maître qui soit en France, ce qui peut faire présumer son immense valeur. Cette peinture, d'un *fini précieux*, d'une couleur fine et brillante, accuse bien le génie fécond et les idées ingénieuses du plus grand des maîtres allemands, qui s'y est représenté lui-même, à gauche, tenant un rouleau de papier qui porte son nom. C'est proprement un *ex-voto*, où l'on voit Maximilien I^{er} et Catherine, sa femme, à genoux devant la Sainte-Vierge qui tient son divin Fils. Marie et l'Enfant Jésus posent sur les têtes des royaux époux des couronnes de fleurs apportées par des anges. La Mère de Dieu couronne l'empereur. L'impératrice est couronnée par l'Enfant Jésus. Elle tient une

épée et une roue brisée , car elle se nommait Catherine , et le peintre a voulu lui donner les attributs de sa patronne , dont le mariage mystique avec l'Enfant Jésus a inspiré tant de peintres.

Le Musée de Lyon donne une grande idée du génie de Rubens , le plus grand maître de l'école flamande ; car , outre l'*Adoration des mages* (83) , qui est certainement une œuvre importante , et que *Rubens* s'est plu à exécuter plusieurs fois , en y faisant quelques changements , notre ville possède encore la plus belle allégorie religieuse qui ait été peut-être faite par cet éminent coloriste (82). Le Musée de Paris ne possède rien de Rubens en ce genre. Au haut du tableau est Jésus-Christ , prêt à foudroyer le monde. La Sainte-Vierge qui est dans les nues , montre son sein à Jésus-Christ , afin de préserver le monde de sa colère , tandis que plusieurs saints , parmi lesquels on remarque S. François d'Assise , S. Dominique , S. Sébastien , S. Jérôme et Ste. Catherine. implorent pour le même but , en se tenant sur le globe du monde , autour duquel s'enroule le serpent infernal. Cette grande page offre sous tous les rapports des qualités si grandes , qu'elles ne permettent pas au critique éclairé de s'arrêter longtemps à observer les défauts , tels que l'embonpoint déplacé donné à Ste. Catherine,

vierge et martyre. On ne peut bien se faire une idée de la beauté du musée du premier empire qu'en étudiant les musées de provinces où s'était déversé le trop-plein de ses richesses, tels que ceux de Lyon, de Caen, de Dijon, de Marseille, de Toulouse, etc. Que devait être en effet un musée qui pouvait donner à Lyon le chef-d'œuvre du Pérugin, et des peintures capitales de Rubens, de Paul Véronèse, etc. ! — On reconnaît combien François Sneyders savait représenter les animaux avec un dessin à la fois ample et fin, une vigueur de couleur et une habileté de touche admirable, dans la *Table de cuisine* (85), grande toile de ce maître. — On comprendra l'estime qu'on doit avoir pour le *S. Jérôme dans le désert* (87), de Gaspard de Crayer, quand on saura que Rubens vint à Anvers exprès pour connaître ce peintre, et qu'il s'écria en voyant ses tableaux : « Crayer, Crayer, personne ne vous surpassera. » — Lyon possède quatre exquises peintures de Johann Breughel, dit *de ve-lours*, dont les quatre tableaux représentent les quatre éléments. Quelle exécution à la fois fine et hardie dans les produits métallurgiques, les pièces d'artillerie et les objets de métaux divers qui sont disséminés dans l'atelier de Vulcain, le dieu du *Feu* (90) ! Quelle touche spirituelle dans les nombreux

oiseaux qui volent dans l'Air (92) ! Quelle rare intelligence de la bonne interprétation de la nature dans les plantes et les animaux du tableau de l'Eau (89) , ainsi que dans les fleurs , les arbres et les animaux du paradis terrestre , qui figure la Terre (91) ! — Lyon a quatre peintures importantes de Jakob Jordaens : La Visitation (96), l'Adoration des bergers (97) , Mercure et Argus (98) et l'Ivresse de Silène (208). Ces deux derniers tableaux ont beaucoup de vigueur dans le coloris et de vie dans le dessin ; mais les types y sont réalistes et le dernier est ignoble sous tous les rapports. — Les artistes font grand cas des deux têtes d'étude de S. Pierre et S. Paul , par Van-Dyck (99) , car ils ne peuvent considérer sans fruit cette belle ébauche. — En face du martyr des SS. Gervais et Protais , de Lesueur , on a eu l'heureuse idée de placer l'invention des reliques des mêmes saints , en présence de S. Ambroise , archevêque de Milan , et de beaucoup de chrétiens (105). Ce vaste tableau est de Philippe de Champagne , et l'on y voit un talent supérieur , mais qui n'a pas les qualités si distinguées de Lesueur , comme on peut le reconnaître en comparant les deux toiles mises en présence. — Des soldats jouent dans un corps-de-garde , tandis que , dans le fond , un ange délivre S. Pierre de

prison (117) : telle est la manière dont David Téniers le jeune a peint la délivrance de S. Pierre ; mais son tableau est excellent comme peinture , quoique détestable au point de vue de l'entente du sujet — Le *Christ sur la Croix* (111) , attribué à Théodore van Thulden , se distingue par l'expression. Ce tableau n'est pas le tableau de Rubens , qu'on voyait dans la chapelle du Confalon , quoi qu'en dise le livret du musée , car le tableau du Confalon fut haché à coups de sabre par les révolutionnaires (1).

Notre Musée ne possède rien de Rembrandt , mais il a deux bonnes peintures de deux de ses élèves : un *Pâtre* (122) , tableau d'un caractère original , par Ferdinand Bol , et un beau *Portrait de jeune homme* (125) , par Gerbrant vanden Elckhout.

Le Ruisseau (138) de Ruysdael , est plein de vérité. Les eaux ont beaucoup de transparence. — Abraham Mignon a peint un chat renversant un vase de fleurs , au moment où il veut saisir une souris qui s'échappe de la souricière (142). Le tableau offre des tours de force de peinture ; c'est ainsi que l'eau est imitée avec une vérité surprenante. — Le groupe de plantes , de rep-

(1) Voir *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, par A. Guillon. Lyon , 1791 , p. 168.

tiles et d'insectes placés sur la lisière d'une forêt (149), de Hamilton, est une peinture d'un fini qui rivalise avec celui de Van Huysum. — Le vase plein de fleurs, posé dans une niche et au pied duquel est un nid d'oiseau (150) est assurément un des chefs-d'œuvre de Van Huysum. Tout, jusqu'à la signature, y montre une habileté extraordinaire. Le trompe-l'œil y tient du prodige. Le tissu des pétales des fleurs et les fibres si déliées de l'aile de libellule posé dans le nid sont tout-à-fait surprenants ; mais ce tableau, il faut l'avouer, est d'un mauvais exemple pour certains artistes, car le but de l'art n'est pas le trompe-l'œil. — Nous nous étonnons que la ville de Paris n'ait pas fait graver le tableau du peintre de Grenoebroek représentant une *Vue de Paris, prise du milieu de la Seine, en face du Pont-Royal* (151). Si les eaux des premiers plans et certains détails sont traités assez médiocrement, il n'y en a pas moins un grand talent dans le ciel et dans les lointains. Il a fallu assurément plusieurs mois et beaucoup de patience pour exécuter ce panorama.

Nous ne devons point omettre de signaler le beau tableau de *nature morte* d'Albert Cuypp (212).

Après la mort de S. François d'Assise, on plaça son corps dans une grotte, sous le

grand autel d'une église, où il se conserva debout, les yeux entr'ouverts et tournés vers le ciel. Un peintre espagnol, probablement Zurbaran, a su rendre le *corps de S. François* dans cet état avec une vérité et un caractère admirables (197). Les peintures espagnoles sont rares en France, où l'école hispanique devrait être plus connue. On doit donc se féliciter que le musée de Lyon possède une œuvre aussi remarquable que le S. François d'Assise dont nous venons de parler.

On voit plusieurs peintures du moyen-âge, qui sont fort curieuses pour la vivacité de l'expression et du mouvement, sous le n° 198.

Dans la grande galerie du musée est un groupe en marbre, du sculpteur Eteux, représentant Caïn, sa femme et ses enfants, atterrés par le souvenir du meurtre d'Abel, qui a attiré sur eux la malédiction divine. Ce groupe est la meilleure œuvre d'Eteux; mais il ne doit être considéré que comme une étude de nu, car, au point de vue historique, tout y est faux.

Artaud a fait transporter et placer dans le pavé de la galerie du musée quatre mosaïques antiques. La première, en allant de l'ouest à l'est, vient de Saint-Romain-en-Gal. Au centre est Orphée. Des oiseaux et des quadrupèdes occupent les autres compartiments. La seconde, composée de divers

beaux compartiments, vient d'un jardin de la montée du Gourguillon, à Lyon. La troisième vient de Ste-Colombe (Rhône). Le sujet principal est la lutte de l'Amour et de Pan. La quatrième, trouvée dans le jardin Macors, à Ainay, est une pièce d'une haute importance, car elle nous offre une vaste représentation des jeux du cirque.

La partie orientale de la galerie du musée a reçu quatre armoires, considérés comme des œuvres excellentes d'ébénisterie, et qui renferment une grande quantité d'objets précieux ou intéressants à divers titres. Les vitrines contenant des objets de peuples étrangers contiennent des vases de Chine fort estimés, un beau recueil de peintures chinoises sur des feuilles de mûrier sacré, des armes des peuples océaniens, etc. Le calendrier chinois en cuivre émaillé, qui porte le n° 178, est une pièce fort intéressante (1).

Dans des vitrines placées contre le mur oriental se voient de magnifiques bassins de Bernard de Palissy, et une collection, commencée en 1860, d'étoffes du moyen-âge et de la renaissance, où l'on remarque un cha-

(1) Il viendra un temps, nous l'espérons, où l'on fera des dissertations d'archéologie chinoise, comme on en fait, depuis le XV^e siècle, sur des matières d'archéologie gréco-romaine. Quand la science en sera arrivée là, elle fera dès-lors des pas immenses.

peron sur lequel est figuré le Saint-Père, et plusieurs chapes, surtout celle où est représenté S. François d'Assise.

Auprès des vitrines dont nous venons de parler, à droite, est une bonne reproduction en plâtre des célèbres portes du Baptistère de Florence, dont Michel-Ange a fait bien vivement sentir la valeur lorsqu'il a dit qu'elles étaient *dignes d'être les portes du paradis*.

Le premier étage du corps de bâtiment oriental a reçu la collection des plâtres (1) et quelques statues. Nous y signalerons les reproductions du Thésée et de l'Ilissus, chefs-d'œuvre de Phidias, homme de génie dont les sculptures ne seront peut-être jamais dépassées.

De la galerie des plâtres, on entre dans une petite salle, où sont principalement réunies des armes et des armures. On remarque surtout trois pièces de l'armure d'un cheval, du XV^e siècle : la têtère (82), l'arçon (83) et le troussequin (84), qui sont ciselés avec beaucoup d'habileté.

De la salle dont nous venons de parler on entre dans la salle de sculpture moderne, où nous allons examiner quelques œuvres de mérite. On y voit une fort belle collection de

⌘ (1) Le public devrait apprécier les bons plâtres plus qu'il ne le fait, car ils tiennent lieu des originaux.

bustes de Lyonnais célèbres, ou d'hommes qui se sont rendus recommandables à Lyon. Parmi ces bustes, il en est d'excellents, au point de vue de l'art. Entre les hommes renommés figurant dans cette collection, nous signalerons les artistes Philibert Delorme, Nicolas Coustou, Guillaume Coustou, Lemot, Joseph Chinard, Victor Orsel, Gérard Audran, etc., les savants B. de Jussieu, Ampère, etc., les écrivains Ballanche, Ozanam, etc. Deux célébrités féminines ornent la collection : l'une est Louise Labé, dite la Belle Cordière, muse lyonnaise du XVI^e siècle, qui oublia trop la chasteté des neuf sœurs auxquelles on l'avait assimilée, et l'autre est Madame Récamier, que Canova a représentée en *Béatrice*.

Eurydice piquée par un serpent est une statue pleine d'exquises qualités, mais dont la nudité n'est pas rationnelle (1). Le torse

(1) On se demande souvent pourquoi l'on doit réprouver la représentation du corps humain dans l'état de nudité, quand il n'y a point pour cela de raison sérieuse ? A cela nous répondrons : On ne peut rien s'expliquer en ce monde si l'on ne croit pas au péché originel (*), qui a mis en l'homme cet *appétit irra-*

(*) Le nom donné à Eve par les Chinois est une preuve historique bien importante de la vérité du récit biblique. Ce nom est *Louy-tsou* et signifie : *la grande ayeule qui entraîne les autres dans sa propre faute*. C'est M. le chevalier de Paravey qui a démontré l'identité d'Eve et de *Louy-tsou*.

délicat de l'épouse d'Orphée a de la souplesse et son mouvement a de la grâce. L'auteur d'*Eurydice* est M. Legendre-Hérald, qui a fait, malheureusement pour sa gloire, la *Léda* détestable qui se voit dans la même salle.

L'*Odalisque* de Pradier, dont la pose n'est pas heureuse, est d'une exécution magnifique. Aucun sculpteur peut-être n'a mieux rendu que Pradier les charmes de la beauté féminine; mais malheureusement l'art tel que l'entendait ce sculpteur ne pouvait plaire qu'à une époque corrompue, car la plupart de ses statues sont faites pour plaire aux sens, et non pour satisfaire l'intelligence, qui y trouve beaucoup à reprendre. On nous a raconté que Pradier, étant un jour allé voir Xavier Sigalon, à Rome, le grand peintre nîmois, qui est pour nous le premier artiste du XIX^e siècle, lui aurait dit brusquement : « Va-t-en, tu m'ennuies avec tes

lionnel, que la Bible nomme concupiscence. Dans l'Eden, la vue de la beauté du corps humain élevait l'âme; mais, depuis la faute primitive, elle attire vers les plaisirs grossiers des sens. De même que le soleil, quoique beau et bienfaisant, est funeste et peut causer la perte des yeux malades; ainsi la beauté humaine, bien qu'elle soit le chef-d'œuvre de la création et qu'elle doive porter à magnifier Dieu, est pourtant dangereuse et peut même causer la mort de nos âmes; car nos âmes sont malades.

saletés énervées. » Sigalon avait raison. Vers la fin de sa vie, Pradier préluda, par sa magnifique statue du *Gardon* (1), qui est son chef-d'œuvre, à une manière grande et sévère dans laquelle il voulait entrer ; mais la mort l'a empêché de se réhabiliter ainsi.

Il y a beaucoup de grâce dans le groupe représentant une petite fille jouant avec un chevreau, qui veut manger les feuilles de la couronne qu'elle porte.

Au centre de la salle est un groupe en bronze, de M. Cretet, représentant une *Centauresse enlevant un faune*. Cette œuvre porte le cachet d'une imagination lascive. Il y a certainement de l'habileté et du savoir dans le modelé et beaucoup de mouvement dans l'ensemble ; mais toute représentation artistique doit avoir un but louable, et nous ne voyons dans le groupe de M. Cretet que celui de frapper les sens par une combinaison hardie des formes de la femme et de celles de la cavale ! M. Cretet ne peut pas nous répondre qu'il a imité l'antique, car les anciens n'ont point représenté des centaures (2). En résumé, nous réprouvons

(1) Le Gardon fait partie de la fontaine monumentale de Nîmes.

(2) Les centaures étaient des Scythes. Un corps de centaures accompagnait toujours les armées des Amazones, quand ces femmes héroïques allaient à la guerre.

absolument le groupe de M. Cretet, en constatant que son auteur a un talent remarquable, mais qu'il nous a l'air de copier trop servilement ses modèles, car le bon goût n'accepterait pas les plis disgracieux produits par le mouvement en arrière sur le torse de la centauresse.

La statue de Béatrix est de M. Fabisch.

Nous ne sortirons pas de la salle de sculpture sans parler de la statue du *Faune couché et dans l'ivresse*, comme d'une œuvre d'art excellente d'exécution, mais d'un réalisme ignoble. Comprend-t-on qu'on exhibe en public un homme nu et ivre-mort, dont

Les métopes du Parthénon et les frises de Phigalie nous montrent une invasion asiatique en Grèce. On y voit des amazones de race caucasique et slave et des centaures ou cosaques combattant les Grecs. Ceux que des préjugés classiques empêcheraient de croire à la vérité de nos paroles, doivent lire les dissertations de M. de Paravey sur les *Centaures* et les *Amazones*(*). — Nous pouvons affirmer que les beaux temps de l'art antique n'ont jamais représenté de *centauresse*, pas plus qu'ils n'ont représenté d'*amazone mâle*, ce qui serait absurde. Si la décadence romaine a représenté des *centaures*, ce que nous ne pensons pas, il ne faudrait voir là qu'une débauche d'imagination et un oubli des traditions anciennes.

(*) Ces dissertations ont paru dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, la 1^{re} dans le t. XIX de la 2^e série, la 2^e dans le t. I de la 3^e série. Elles ont été tirées à part et se trouvent chez B. Duprat, à Paris

le corps flaccide accuse les excès de la débâche ! C'est le cas de dire avec un homme célèbre : « On ne peut avoir à la fois des mœurs pures et des statues scandaleuses. »

De la salle de sculpture on entre dans la galerie des antiques, où sont renfermées les collections archéologiques de la ville de Lyon, fondées par Artaud, de même que le musée de peinture et le musée lapidaire (1). Nous y signalerons plusieurs des pièces les plus remarquables.

Dans un sarcophage (19) est placée une momie de femme, qui était sans doute éthiopienne, puisqu'elle a le type prognathe. La tête et les mains ont été découvertes. Par-dessus les tissus qui couvrent cette momie sont un réseau en émail bleu et un scarabée (2).

La collection des antiquités égyptiennes est intéressante. Elle offre des couvercles de caisses de momies, des papyrus, des stèles, etc.

Parmi les bronzes antiques, nous citerons le Jupiter, haut d'un mètre 40 cent., trouvé

(1) Le buste d'Artaud a été placé avec raison dans la *galerie des Antiques*.

(2) Le scarabée, *Thoré*, a la valeur alphabétique du *Thau* hébraïque, qui avait anciennement la forme d'une croix. Ne serait-ce pas parce que les lignes de suture du corselet et des élytres du scarabée forment une croix ?

dans le Rhône en 1859 ; deux belles statues de femme (103 et 104), une Diane remarquable (84), un Mercure (61), etc.

Nous signalerons, comme offrant une particularité fort intéressante, une statuette de Jupiter (3), ayant quatre croix à branches presque égales gravées sur le devant de son *sagum*.

La collection des vases de bronze est fort belle, mais nous ne pouvons signaler toutes les pièces qui mériteraient une mention particulière.

Nous tenons à parler d'un sceau de bronze monté en bague (660), parce qu'il offre de l'intérêt et qu'il n'a point été expliqué. Cet anneau supporte une plaque carrée, sur laquelle est gravée une figure mystique, un des hiéroglyphes anciens de la Chine, qui, dans l'Inde, se voit sur la poitrine de Bouddha, et, qui, pendant les trois premiers siècles de l'Église, suivant la remarque de M. de Rossi, remplace presque toujours la croix dans les catacombes. C'est un illustre orientaliste, M. le chevalier de Paravey, qui a reconnu l'identité absolue du signe des catacombes avec l'antique hiéroglyphe, et nous sommes le premier à publier cette découverte, dont nous comptons développer les importantes conséquences dans un travail spécial. La bague dont nous venons de par-

ler doit être le sceau d'un chrétien des premiers siècles.

A l'époque romaine, Lyon était fort riche en statues de bronze, puisqu'on a retrouvé dans cette ville des débris de trois statues équestres et de deux statues pédestres de ce métal. Ces fragments sont déposés au musée. Nous signalerons spécialement la belle jambe de cheval (244) trouvée en amont du pont d'Ainay, en 1766.

Le foculus ou brasier antique (767) mérite d'attirer l'attention, quoiqu'une grande partie en soit moderne.

Deux montres mobiles contiennent des bijoux découverts, en 1841, dans un débris de mur ancien, près de la montée Saint-Barthélemy. On y voit des colliers, des bracelets, des bagues, des boucles d'oreilles, des pierres fines, objets remarquables et qui fournissent des renseignements curieux sur la toilette des dames de Lugdunum. Cette collection offre aussi quelques intailles et camées, et des médailles d'or et d'argent dont la plupart sont à *fleur de coin*.

La série des vases grecs est digne d'attention, et possède de magnifiques pièces.

Parmi les marbres, il faut remarquer le Jupiter (35) en marbre de Paros, que son premier possesseur, après sa découverte, a pris pour un Apollon, ce qui l'a déterminé à faire graver ce nom sur le socle.

On comprendra que nous ne pouvons nous étendre sur les collections archéologiques, car les indications sèches ne sont guère utiles, et un examen détaillé nous amènerait à développer des idées nouvelles et à rectifier certaines erreurs des archéologues, notamment au sujet de plusieurs objets dont on devrait parler avec exactitude, maintenant que l'archéologie sépulcrale a été poussée si loin par M. l'abbé Cochet.

La collection Lambert, placée au fond de la galerie des antiques, est d'une grande richesse. Parmi les bronzes antiques, nous citerons le Jupiter (49), et la coupe (214), donnée à l'impératrice Joséphine par Joachim, roi de Naples. Les émaux sont précieux et intéressants, ainsi que les bronzes florentins, où l'on voit deux belles épées. Les pierres gravées antiques et du XVI^e siècle rendent la collection des bijoux remarquable et d'un grand intérêt. Le calice d'argent, du XIII^e siècle, qui est exposé seul, est une pièce de grand prix. Parmi les ivoires, nous ferons remarquer la descente de croix, faite sur un dessin de Daniel de Volterre; la tête d'une crosse, véritable chef-d'œuvre; la grande vierge du XIV^e siècle, qui s'ouvre et offre dans son intérieur des scènes de l'évangile sculptées en bas-reliefs, etc.

Dans le second étage du corps de bâti-

ment oriental est la *galerie des peintres lyonnais* (1).

Au lieu de former une galerie de tableaux exclusivement composée d'œuvres des peintres nés à Lyon, on aurait mieux fait de former une *collection lyonnaise*, où l'on aurait admis les œuvres des artistes qui ont passé une grande partie de leur vie à Lyon, ainsi que les œuvres d'art qui intéressent directement cette ville ou y ont été composées. Nous pensons que la collection aurait été ainsi plus riche et plus intéressante.

Le portrait de Jacques Stella, peintre né à Lyon, est un chef-d'œuvre dont l'exécution accuse une franchise et un savoir supérieurs. M. Saint-Jean nous paraît avoir bien démontré que cette peinture est du Poussin lui-même (2).

La grande page représentant *La fille du Pharaon présentant à son père Moïse qu'elle a sauvé* est l'œuvre de Victor Orsel. La composition est bonne et le dessin est consciencieux. La sœur de Moïse tenant son jeune

(1) La galerie lyonnaise, recevant le jour par des ciels-ouverts, est admirablement éclairée, et l'on regrette vraiment d'y voir tant de peintures médiocres, alors que d'admirables tableaux anciens sont si mal placés dans la grande galerie.

(2) Voir un article de M. Saint-Jean dans les Mémoires de l'Académie de Lyon, partie des Lettres, t. IV, p. 99 (nouvelle série).

frère est une figure fort gracieuse. Champollion fut émerveillé, quand il vit ce tableau, de l'exactitude avec laquelle Orsel avait reproduit l'antique Egypte. Nous ferons seulement une réserve, au point de vue de ce qu'on nomme la *couleur locale*, en faisant observer que les têtes ne rappellent point assez le type égyptien.

Il faut admirer les peintures et les dessins de Berjon, qui enrichissent la *galerie* où nous sommes, car cet artiste est le premier peintre de fleurs, de fruits et de nature morte qu'ait eu le XIX^e siècle. Le groupe de coquilles et de dendrolithaires est une peinture admirable, où le savoir de l'artiste a produit un chef-d'œuvre par des moyens fort simples en réalité. Son dessin représentant des fleurs de liseron des haies (*convolvulus sepium*) est une œuvre d'autant plus belle qu'il n'y a point de prétention dans l'exécution. Les fruits, les grappes, les oiseaux morts peints par Berjon font le désespoir des élèves qui tentent de les copier, parce qu'ils vont chercher les procédés les plus difficiles pour rendre, par exemple, un grain de raisin, ce qui les égare complètement. C'est qu'en effet Berjon ne peut être copié facilement. Ses peintures sont d'une grande vérité, quoique faites librement et sans sécheresse, et il est fort difficile d'arriver à saisir la *puissance de l'effet*.

Les tableaux de fleurs de Saint-Jean sont bien composés et ont des qualités très-brillantes ; mais ils sont inférieurs aux tableaux de Berjon.

Signalons les fines peintures et les dessins spirituels de J.-J. de Boissieu ; le remarquable paysage de Guindrand ; le bon portrait de Jacquard, par Bonnefond ; l'intérieur d'une étable, de Duclaux ; les deux moines, de Jacquand ; le paysage de M. Allemand ; la gravure d'après le tableau de Victor Orsel appelé *le bien et le mal* et le dessin d'après André del Sarto, de Vibert, etc., etc.

L'école lyonnaise contemporaine n'est pas complètement représentée dans la galerie qui nous occupe. Nous voudrions y voir du moins une œuvre de deux artistes distingués : MM. Vernay et Danguin. Nous ne dirons pas que les œuvres du premier de ces artistes soient sans défaut, ni que ses débuts aient montré le talent qu'il a acquis aujourd'hui ; mais nous pensons que c'est le paysagiste de Lyon qui interprète la nature avec le plus d'intelligence et de grandeur. Quant à M. Danguin, professeur de gravure à l'école des Beaux-Arts, on sait qu'il représente ho-

(1) Dans la galerie lyonnaise sont placées deux bonnes réductions en bronze du *Moïse* de Michel-Ange et du *Milon de Croton* de Puget, le plus grand sculpteur français.

notablement à Lyon l'art de la gravure, et nous n'hésitons pas à mettre plusieurs de ses œuvres au-dessus des gravures de Vibert.

La galerie lyonnaise ayant fort peu de tableaux anciens, il s'ensuit que beaucoup des peintres lyonnais antérieurs au XVIII^e siècle n'y sont pas représentés. Ce sont les églises et divers monuments, comme nous l'avons vu, qui offrent à l'observateur des œuvres des anciens peintres lyonnais. La même observation s'appliquerait, pour les sculpteurs, à la salle des statues, car c'est à Saint-Nizier qu'il faut étudier Coysevox; c'est à l'Hôtel-de-Ville qu'il faut apprécier les Coustou, etc.

Vers l'angle sud-ouest du palais Saint-Pierre est l'entrée de la galerie de minéralogie et de géologie, qui est fort riche, mais dont les collections ne sont encore classées qu'en faible partie. La collection minéralogique, dont les échantillons sont magnifiques pour la plupart, est précieuse pour l'étude, mais malheureusement elle est disposée d'après une classification chimique (1).

(1) La minéralogie, pensons-nous, n'a pas de meilleure servante que la chimie, mais elle ne peut avoir de pire maîtresse (*). La minéralogie et la chi-

(*) La classification chimique, outre que ses principes sont erronés, a le grave inconvénient d'imposer aux minéraux des noms d'une longueur indéterminée. Ainsi au lieu de dire : *fer limonite*, elle dit : *fer sesquioxyde sesquihydraté argilo-phosphorifère*.

La collection des *terres arables* est remarquable. Les séries de fossiles sont fort intéressantes ; mais nous n'admettons nullement la classification des terrains d'après lesquels ils sont disposés, considérant comme des amas de billevesées et de faits mal compris les traités de géologie actuelle, et comme de *mauvais rêves* la théorie des soulèvements, le système des créations successives, les périodes géologiques et d'autres *rengaines* fort accreditées.

Dans les salles latérales sont rangés des marbres divers, et une intéressante collection de pierres antiques provenant des monuments romains de Lyon et des environs, et où l'on remarque plusieurs de ces marbres et de ces porphyres magnifiques, dont les modernes ignorent les carrières. Dans de

mie sont deux sciences distinctes, et la force intellectuelle de la plupart des hommes les oblige à opter ces deux genres de connaissances, car il faudrait avoir une trempe exceptionnelle pour pousser l'une et l'autre un peu loin. Si l'on nous demande comment nous croyons qu'on doit classer les minéraux, nous répondrons que c'est par les *caractères physiques* (*), et nous pourrions prouver que ces caractères suffisent pour déterminer tous les minéraux.

(*) C'est presque toujours par les caractères physiques, tels que l'aspect, la forme, la cassure, l'odeur, le son, la saveur, etc., que les minéralogistes-chimistes eux-mêmes déterminent les minéraux, sauf à les analyser ensuite.

vastes armoires sont entassées de fort belles collections minéralogiques et géologiques de tout ce qui intéresse à ce double point de vue, dans les départements placés dans les bassins du Rhône et dans celui de la Saône : Vosges, Haute-Saône, Savoie, Valais, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Isère, Hautes-Alpes, Ardèche, Bouches-du-Rhône (1).

La galerie zoologique, qui se compose de seize travées et que huit ciels-ouverts éclaireront fort bien, occupe le second étage du corps de bâtiment occidental. A côté de l'entrée, à l'extérieur, se trouve une table de marbre blanc, destinée à offrir les noms des fondateurs du musée de zoologie, et de ceux qui lui ont fait des dons.

Les organisateurs de notre musée zoologique ont voulu qu'il fût utile pour l'étude, et, dans ce but, ils ont pris soin d'y représenter tous les genres, au moins par une gravure, quand on n'a pu se procurer l'animal lui-même. Les ostéozoaires, ainsi que les poissons sub-osseux et cartilagineux, sont placés dans les armoires; les entomozoaires

(1) Nous sommes surpris que le département du Gard, si riche au double point de vue minéralogique et géologique, ne figure pas dans cette liste, et nous pensons que sa collection, particulière est au nombre des grandes collections qui ne sont point exposées.

sont placés dans des boîtes vitrées suspendues, et enfin les mollusques, les actinomorphes et les hétéromorphes sont placés dans des montres à hauteur d'appui.

L'ordre des oiseaux est celui qui est le plus complètement et le mieux représenté dans la galerie.

Quant aux insectes, les coléoptères, les névroptères et une partie des lépidoptères sont seuls exposés. Ils ont été classés avec beaucoup de savoir par M. Perret, entomologiste fort distingué, qui s'occupe depuis trente ans de la rédaction d'un grand ouvrage : *La faune entomologique du bassin du Rhône*, travail qui oblige à réunir environ 40,000 individus.

Il y a des pièces fort intéressantes dans la galerie de zoologie. On peut y faire d'utiles études ; mais pourvu qu'on ne suive pas la classification adoptée (1).

(1) M. le docteur Jourdan, doyen de la Faculté des sciences, a classé le musée de zoologie de Lyon, dont il est directeur, en appliquant rigoureusement une idée allemande, c'est-à-dire en classant les animaux d'après le système nerveux. Cette idée, M. Jourdan l'a poussée, nous osons le dire, jusqu'à ses plus extrêmes conséquences.

La manière dont le savant professeur expose son système est fort spécieuse en apparence, et il nous faudrait plusieurs pages pour en réfuter toutes les parties sous une forme dogmatique. Nous nous bornons donc à citer quelques faits.

Les divers musées que possède le palais Saint-Pierre sont ouverts au public, les di-

M. Jourdan, se basant sur cette définition de l'*animal : être animé, pouvant sentir et se mouvoir*, prétend classer les animaux d'après leur degré d'animation, d'après les dispositions anatomiques du système nerveux, agent de l'animation, en considérant le cerveau comme la plus haute expression de ce système (*) et en tenant seulement compte des fonctions chez les animaux qui n'ont point de système nerveux, tels que les polypes de Trembley.

La classification *artificielle* n'est admissible que provisoirement et lorsque les sciences commencent à s'établir. Or la classification faite d'après le système nerveux est une classification *artificielle*, puisqu'elle est fondée sur la considération d'un seul des systèmes qui entrent dans l'organisation animale, choisi pour point de départ, et d'après lequel sont rapprochées des espèces fort dissemblables. Donc, la classification d'après le système nerveux doit être rejetée, puisqu'elle ne peut être que nuisible à la science, attendu que la zoologie est une des connaissances humaines les plus avancées qui existent, et que la série animale a été découverte.

La science doit toujours tendre, d'abord à trouver, ensuite à perfectionner de plus en plus la connaissance de la série ou de la classification naturelle, en s'appuyant sur les vrais rapports des êtres, sur leur plus grand nombre de ressemblances et surtout en pesant la valeur et la subordination des caractères, et en établissant le caractère *essentiel* de chaque espèce.

— La classification de Cuvier, qui comptait les carac-

(*) On comprendra maintenant pourquoi M. le docteur Jourdan a enlevé la partie supérieure du crâne de tant de reptiles et d'amphibiens, afin d'étudier les dispositions de leur cerveau.

manches, les jeudis et les jours fériés, de onze heures à trois heures. Les étrangers y

tères au lieu de les *peser*, peut à peine être appelée une *classification naturelle*. La seule vraiment digne de ce nom est celle de Ducrotay de Blainville, qui a trouvé la série animale et y a reconnu dans son ensemble le plan d'une intelligence créatrice.

La série animale est trouvée : c'est la plus grande découverte zoologique du XIX^e siècle. La série végétale et la série minérale n'ont point encore été établies. L'exposé de la première, du moins, n'a pas encore été publié.

Ducrotay de Blainville, le premier zoologiste du XIX^e siècle, a lu dans la création la série naturelle des animaux. Les classifications, en effet, doivent être trouvées et non pas inventées.

M. le docteur Jourdan s'est vu poussé par son idée exclusive jusqu'à des conséquences inacceptables. Un homme judicieux, en effet, ne saurait admettre une classification où les *cheiroptères* (*chauves-souris*), mis par tous les auteurs après les *singes*, sont placés après les *cétacés* ; où les *préhenseurs* (*perroquets*), qui doivent ouvrir l'ordre des *oiseaux*, sont placés même après les *gallinacés* ; où les *thériogalles* (*autruches*, *aptérix*, etc.), qui ont des ailes inutiles au vol, etc., ouvrent l'ordre des *oiseaux* ; où les *emydosauriens* (*crocodiles*), qui doivent être placés avant les sauriens (*lézards*), sont séparés de ces derniers par les *ophidiens* (*serpents*), etc.

Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin, et qu'il suffit d'exposer quelques points de la classification d'après le système nerveux, pour que tout homme instruit et éclairé puisse reconnaître qu'elle est erronée, et qu'elle n'aura eu qu'une seule utilité, c'est de montrer l'inanité des efforts tentés en dehors des recherches de la série naturelle.

sont admis tous les jours , sur la présentation de leur passeport.

La Bibliothèque du *palais Saint-Pierre* (1) a son entrée sur la terrasse , vers l'angle nord-ouest. Fondée en 1834 , par M. Prunelle , maire de Lyon , cette bibliothèque , formée d'abord des collections de l'Académie , des sociétés d'Agriculture , de Médecine , de Pharmacie et Linnéenne , s'est accrue successivement par de précieux legs , des dons du gouvernement et des achats. Elle possède aujourd'hui environ 63,000 volumes , beaucoup d'estampes et un certain nombre de manuscrits. Elle est spécialement consacrée aux sciences et aux arts. On peut y aller tous les jours , de dix heures à trois

Heureusement , la classification d'après le système nerveux ne vivra que ce vit un faux système. Les systèmes se multiplient et passent , en se détruisant les uns les autres , en sorte qu'ils nous sauvent eux-mêmes du mal qu'ils pourraient nous faire. Si , dédaignant de reproduire les compliments banals des *Guides* qui ont précédé le nôtre , nous avons attaqué la classification de M. le docteur Jourdan , c'est parce que nous saisissons toutes les occasions où nous pouvons défendre ce que nous croyons être la vérité. Les vues que nous avons exposées ne nous empêchent pas d'honorer le savoir de M. le docteur Jourdan , et de le féliciter hautement de son zèle infatigable pour l'enrichissement de nos musées d'histoire naturelle.

(1) Le bibliothécaire de la bibliothèque du palais Saint-Pierre est M. le docteur Fraisse.

heures. Ses vacances alternent avec celles de la bibliothèque de la ville, de manière à ce que l'une des deux soit toujours ouverte au public.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, la Société littéraire, la Société d'éducation, la Société archéologique, la Société linnéenne, la Société protectrice des animaux, les Sociétés de médecine, de pharmacie et d'agriculture tiennent leurs séances au palais Saint-Pierre.

La Société des Amis des Arts emprunte la grande salle du musée, pour ses expositions annuelles de peinture : ce qui est regrettable, car les voyageurs qui viennent pendant la durée de l'exposition ne peuvent voir le Musée.

L'école des Beaux-Arts et les cabinets de ses professeurs occupent le deuxième étage du corps de bâtiments nord. Cette école n'a été instituée dans le principe que pour fournir des dessinateurs habiles à la fabrique lyonnaise ; mais ce but a été bientôt dépassé, et on a fondé l'école actuelle. Le local est approprié de la manière la plus heureuse à cette institution. De hautes et nombreuses fenêtres l'éclairent abondamment, et sa longueur, qui égale celle de la façade, permet d'y recevoir plus de trois cents élèves. L'enseignement est gratuit ; il est divisé en neuf

classes, qui comprennent les objets suivants: peinture de la figure, peinture de la fleur, dessin d'après le plâtre, composition appliquée aux manufactures, architecture et ornements, gravure et lithographie, premiers éléments ou principes, sculpture (1).

Au premier étage du corps de bâtiments nord, se trouvent le secrétariat de la Société des Amis-des-Arts, le cabinet du conservateur des musées archéologiques, un amphithéâtre où se donnent les cours de la faculté des lettres, les examens du baccalauréat-ès-lettres et les conférences pour les licences, les cours de zoologie et d'anatomie appliquée aux beaux-arts, professés par M. Jourdan, etc. Cette destination multiple est fâcheuse à bien des égards. Quand ont lieu les examens pour le baccalauréat, on est obligé de suspendre les cours, etc.

Le palais Saint-Pierre est un sanctuaire des sciences, des lettres et des arts, dont Lyon se montre fier à juste titre. Espérons qu'on établira, dans les bâtiments qui se construisent en ce moment, les diverses salles qu'exige l'importance de la seconde ville de France (2).

(1) Nous avons dit où se trouve l'école de sculpture.

(2) Nous faisons des vœux, par exemple, pour qu'on établisse une vaste galerie destinée aux magnifiques collections d'animaux et de végétaux fossiles que M.

Condition publique des soies.

L'établissement destiné à la dessiccation des soies a été construit, en vertu d'une loi de 1807, sur les plans de M. Gay, architecte. Cet édifice, voûté partout, est d'une grande solidité. L'archivolte en marbre noir de la porte est chargée de vers à soie mangeant des feuilles de mûrier, et annonce ainsi la destination de l'édifice. L'idée est heureuse, mais la sculpture est médiocre.

Eglise Saint-Polycarpe.

Les Pères de l'Oratoire, appelés à Lyon en 1617, firent bâtir, vers la fin du XVII^e siècle, l'église Saint-Polycarpe, qui servit plus tard de succursale à Saint-Pierre et fut nommée église paroissiale vers l'époque de la Révolution. La façade fut construite en 1760, sur les dessins de l'architecte Loyer. L'édifice, d'ordre corinthien, est assez lourd.

le docteur Jourdan a su réunir, collections fort riches et où sont beaucoup de pièces que Paris lui-même ne possède point.

Le tableau de la *Nativité* , placé sur le grand autel, est de Blanchet.

Le maître-autel a sa rampe cachée par un rétable , où sont sculptés les quatre évangélistes.

Cette église s'est enrichie d'autels sculptés par M. Fabisch, d'une fresque de M. Janmot, d'une mosaïque qui pave le sanctuaire , etc.

L'orgue de Saint-Polycarpe est le plus important qui soit à Lyon , et fait honneur au talent de M. Zeiger , habile facteur de notre ville. Les jeux sont au nombre de quarante-huit. L'orgue de Beauvais, un des plus beaux et des plus grands de l'Europe, n'a que quatre jeux de plus.

La boiserie de l'orgue a été faite en noyer, d'après les dessins de M. Bossan. Les statues , les colonnes , les chapiteaux et les corniches ont été sculptés par M. Augustin Paquot (1).

(1) L'abbé Rosier , l'un des plus savants agronomes du XVIII^e siècle et le premier curé de l'église Saint-Polycarpe , a été enterré dans cette église en 1793 , à l'époque du siège de Lyon. Il habitait une partie de la maison de l'Oratoire. Pendant la nuit du 28 au 29 septembre 1793 , une bombe lancée des Brotteaux, l'écrasa dans son lit. Aucun signe n'indique l'endroit précis de sa sépulture.

Place Tholozan.

La place Tholozan a reçu le nom de Tholozan , qui , venu pauvre à Lyon , acquit une immense fortune , et fut nommé prévôt des marchands. Elle était connue d'abord sous le nom de Port-Saint-Clair. Cette place a deux maisons remarquables : la maison Tholozan (1) , placée en face de la terrasse dominant le quai Saint-Clair et qui porte le nom de celui qui l'éleva , et la maison Milanaise , à l'angle du quai Saint-Clair et de la place Tholozan.

En 1857 , on a placé la statue du maréchal Suchet , lyonnais , sur la place Tholozan. Cette statue pédestre de bronze est une œuvre excellente de M. Dumont , sculpteur ; mais le mesquin piédestal qui la supporte est détestable , et l'ensemble du monument n'a point de grandeur.

Quartier Saint-Clair.

Au siècle dernier , le Rhône coulait , en

(1) Il y a une curieuse tradition populaire sur Tholozan et la maison qu'il fit bâtir ; mais sa longueur l'empêche de trouver place ici.

formant un demi-cercle , le long des murs du clos de l'ancien Séminaire et de la terrasse des Feuillants. Le Consulat conçut le hardi projet de faire disparaître cette anse , de donner au fleuve un cours plus direct et d'établir des habitations sur le sol ainsi conquis. Une délibération du 22 octobre 1749 détermina les conditions de l'entreprise. On se mit à l'œuvre en 1761 , année où fut fait , aux frais des entrepreneurs , un port s'étendant de la partie cintrée du quai de Retz à l'angle de l'épaule du bastion Saint-Clair. On remblaya le terrain conquis sur le Rhône , qu'on avait repoussé jusques où il est aujourd'hui , et de nombreux édifices qu'on s'empressa d'élever , formèrent en quelques années le quartier Saint-Clair, l'un des plus beaux de la ville.

Le nom du quartier et de la place Saint-Clair vient d'une recluserie sous ce vocable , qui était située au pied de l'escalier conduisant à la rue des Fantasques.

C'est principalement par de riches négociants , des rentiers et des banquiers qu'est habité le quartier Saint-Clair.

Nous aurions tort de passer sous silence l'anecdote suivante , relative au quartier qui nous occupe et qui donne une si haute idée de l'opulence des négociants de notre

ville (1) : L'empereur Joseph II , pendant son séjour à Lyon , se promenant sur le quai Saint-Clair , fut frappé d'étonnement lorsqu'on lui apprit que la maison Tholozan et la majeure partie des riches habitations du quartier appartenaient à des négociants : « *N'en soyez point surpris , lui dit un banquier qui l'accompagnait , le commerce de Lyon fait commandite à toute l'Europe : il achète au comptant et vend à terme.* »

Nous ne revenons pas sur l'ancien Séminaire , renvoyant à ce que nous en avons dit , et nous passons à l'église Saint-Bernard.

Eglise Saint-Bernard (2).

L'église Saint-Bernard reste inachevée. Elle n'a de terminé que l'abside et le transept. C'est M. Desjardins , architecte du diocèse , qui en a donné les plans et les dessins.

(1) Cette anecdote est rapportée par Cochard , *Op. citat.* , p. 172.

(2) L'Hôpital militaire des Colinettes est dans le quartier Colbert. Il donne sur la rue Magneval , etc.

Si nous n'étions pas complètement édifié en matière d'archéologie religieuse ; si nous avions la naïveté de croire à la vérité historique des architectures romanes , romano-byzantines et byzantines , telles que les entendent nos architectes ; nous croirions certainement dire quelque chose en observant que l'église Saint-Bernard est de style ogival, mêlé de quelques souvenirs du style roman ; mais comme , grâce à Dieu , nous n'avons pas de préjugés architectoniques et archéologiques , nous dirons que l'église Saint-Bernard relève, en somme, de l'ogival, et qu'on doit la juger au point de vue de ce dernier style.

Comme la part des éloges est celle qu'il est le plus agréable de donner , louons ici la beauté de la construction. Les pierres des murs sont fort bien appareillées. L'exécution, en un mot , est digne d'admiration. Les roses et les ornements inscrits dans les baies sont exécutés avec beaucoup d'habileté et dénotent le savoir de l'architecte.

Quant à l'architecture elle-même , nous ne saurions la louer , quoiqu'elle accuse du savoir-faire. Les baies du transept ont reçu des ornements sans grâce. Les rayons de la rosace supérieure des murs terminaux des transepts sont formés de deux colonnettes accouplées , ce qui est lourd. Les deux fron-

tons des extrémités du transept et la toiture générale sont mal proportionnés et d'un mauvais effet. La disposition en escalier de la face supérieure des arcs-boutants est loin de leur donner de la grâce et de la légèreté. On en voit de semblables à Saint-Jean, il est vrai ; mais cette excuse n'est pas valable, car l'élévation des arcs-boutants de Saint-Jean atténue l'effet de cette disposition, tandis qu'elle frappe dans Saint-Bernard.

L'église Saint-Bernard sera un vaste édifice religieux, qui répondra aux besoins du quartier qui l'entoure. Le Gouvernement, qui a fourni des fonds pour la commencer, en donnera sans doute pour la terminer.



Varia.

La colline qui s'élève à l'extrémité de la presqu'île lyonnaise possédait autrefois un grand nombre d'établissements religieux. Le quartier des Capucins a été construit, en très-grande partie, depuis le commencement de ce siècle, dans l'enclos d'un couvent dont il tire son nom et qui fut supprimé en

1790. Le quartier Colbert (1), c'est-à-dire tout le reste de la montagne, depuis la rue Vieille-Monnaie jusqu'aux murs de la Croix-Rousse, entre la Grand-Côte et la rue des Fantasques, était occupé par des monastères d'hommes ou de femmes, dont les noms sont aussi restés aux divers tenements où ils étaient établis. Aujourd'hui des habitations couvrent le sol de ce quartier populeux.

Les négociants habitent généralement dans les quartiers des Terreaux, Saint-Clair et des Capucins. Les ouvriers en soie sont groupés à la Croix-Rousse et dans le quartier Colbert.



Un Tibur.

C'est dans la rue des Gloriettes que se trouve le *Tibur* retiré de l'*Horace lyonnais*, l'auteur des *Sonnets humoristiques* et des *Figulines*, dont feu Xavier Bastide (2) pei-

(1) C'est le *Guide de 1847*, par MM. Combe et Charavay, qui donne à ce quartier le nom du célèbre ministre de Louis XIV, que la place qui en occupe à peu près le centre portait déjà.

(2) Xavier Bastide, né à Lunel (Hérault), exerça longtemps à Lyon la profession de médecin, et ne

gnait délicatement le talent, lorsqu'il lui adressait ces vers :

J'aime l'auteur fuyant les vulgaires sillons ,

quitta cette ville que pour aller mourir dans le Midi. Il avait la trempe d'un grand poète. On a de lui trois recueils de poésies, où tout n'est pas bon, sans doute, mais où l'on trouve des beautés supérieures, et qu'on citera avec admiration quand un maître de la critique les tirera de l'oubli. Le volume intitulé : *Mandragores*, fait en collaboration avec Lirou, parut en 1844. Le recueil nommé *Flocons de neige* fut publié en 1856. *Branle-bas*, volume des *satires littéraires et morales*, est daté de 1857. Une pièce de cet ouvrage nous est dédiée. Un jour que nous étions avec le poète, sur le quai Castellane, il nous dit : « J'ai fait une pièce de vers adressée à un jeune poète, » et nous récita une fort belle épître, qui forme la II^e satire de *Branle-bas*, et qui a d'abord paru dans le numéro du 2 mai 1857 de la *France littéraire*, t. I, p. 463. Voici quelques extraits de la poésie dont il s'agit :

MALHEUR.

A UN JEUNE POÈTE (ADRIEN PELADAN FILS).

Il est un âge saint, où l'âme, ivre de joie,
S'ouvre aux illusions que le Ciel nous envoie ;
Où, de désirs impurs les sens vierges encor,
Rêvent un avenir peuplé de sylphes d'or,
C'est le vôtre ! Âge heureux des croyances, bel âge,
Où la voix des troupeaux rentrant du pâturage,
La cloche qui bourdonne au sommet des beffrois,
Eveillent en nos cœurs de féeriques émois ;
Où, le front inondé de molles rêveries,
L'enfance aime à poursuivre, au milieu des prairies,
L'insecte hyménoptère errant sous notre ciel ;
Qui, nourri de parfums, donne en retour son miel ;

Qui voltige au hasard comme les papillons .

Où l'inspiration , fée aux doigts poétiques.
Des mondes enchantés nous ouvre les portiques ,
Et, bercée aux reflets d'un astre bienfaisant ,
Promet aux jours futurs les roses du présent.
Promesse de bonheur qui dure moins qu'un songe !
Ah ! longtemps sur mon sein j'ai pressé ce mensonge.
Longtemps sous notre zone, épiant leur réveil ,
J'ai promené ces fruits qu'oublia le soleil :
Comme un germe avorté qui meurt avant d'éclore,
L'aube qui leur sourit fut leur suprême aurore.
Et cependant , ami ! j'aurais donné pour eux
Ce faste que la tourbe envie à nos heureux ;
Ces délirants baisers qui jaspent notre lèvre (*),
Quand un frisson de chair allume en nous la fièvre ;
Ces mystiques accords dans les airs répandus ,
Que sèment aux échos les Péris de l'Indus ,
Et ces vins imprégnés d'un indicible arôme ,
Que célébrait Horace et qu'idolâtrait Rome ,
Oui, j'aurais tout donné pour mes rêves ! mais Dieu
A fait sur tout cela passer un vent de feu ;
Et de ces doux essais que mon amour réclame ,
Colombes roucoulant dans le nid de mon âme,
Qui peuplaient mon désert , grâce au siècle moqueur,
Il ne reste plus rien... qu'un peu de cendre au cœur !
Et maintenant , en proie à ma douleur profonde .
Un bouillonnement sourd dans ma poitrine gronde :
L'apostrophe brutale et le sarcasme ardent
S'échappent de ma lèvre en blasphème strident.

.
Aussi malheur à ceux dont le talent obscène,
D'échevelés sujets scandalisant la scène,
Pour voir germer le grain de la perversité,
Sèment le doute au cœur de la société.
.

(*) Variante: Ces délirants baisers qui carminent la lèvre,

Butine le parfum des fleurs de poésie ,
Et dans le champ du goût sème son ambroisie.
Tel vous êtes, ami !....

Un des sonnets les plus gracieux de notre
cher poète nous revient en mémoire, et nous
ne saurions résister au plaisir de le citer
ici :

RÊVES AMBITIEUX.

Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine ,
Avec un filet d'eau, torrent , source ou ruisseau,
J'y planterais un arbre , olivier, saule ou frêne ,
J'y bâtirais un toit, chaume , tuile ou roseau.

Sur mon arbre, un doux nid, gramen, duvet ou laine,
Retiendrait un chanteur , pinson , merle ou moineau.
Sous mon toit, un doux lit, hamac. natte ou berceau,
Retiendrait une enfant, blonde, brune ou châtaine.

Mais que fais-je ? où m'emporte un courroux insensé ?
J'essayais une épître, et mon vers cadencé ,
Exhumant l'arsenal de l'acerbe épithète ,
Comme un gaz rutilant s'échappe de ma tête.
Silence ! un ton plus bas accordons notre luth.
Et vous qui m'honorez d'un gracieux salut ,
Enfant , qui défendez que ma muse vous nomme,
Vous qui, dans un corps frêle, avez le cœur d'un homme,
Vous qui , dans le champ clos où luttent les partis,
Cultivez un jardin riche en myosotis,
Tandis qu'un arbre aimé vous couvre de ses branches,
Vivez vos jours heureux sous vos couronnes blanches;
Respirez de vos fleurs les parfums les plus doux,
Les désenchantements pleuvront trop tôt sur vous !

Je ne veux qu'un arpent ; pour le mesurer mieux ,
Je dirais à l'enfant la plus belle à mes yeux :
« Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève ;

» Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon ,
» Aussi loin je m'en vais tracer mon horizon : [rève. »
» Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un

Ce sonnet a paru d'abord dans le numéro du 28 novembre 1857 de la *France littéraire* (t. II, p. 133), et a été publié ensuite dans les *Sonnets humoristiques*.

Eglise Saint-Eucher.

Les habitants du penchant oriental de la Croix-Rousse, se fondant sur l'éloignement de leur église paroissiale, demandèrent et obtinrent, dans le second tiers de notre siècle, l'érection, au lieu de la Boucle, d'une chapelle, que l'on dédia à S. Eucher, évêque de Lyon au V^e siècle. Cette succursale fut agrandie considérablement quelques années après.

Telle qu'elle est aujourd'hui, l'église présente trois nefs, un transept et une abside. Les deux nefs latérales sont dépourvues de chapelles. Le chœur, en hémicycle, contient

quatre rangs de stalles. Le maître-autel, les autels des chapelles placées aux deux extrémités du transept et la chaire à prêcher sont en marbre blanc.

L'église Saint-Eucher est fort simple; mais on aurait dû lui donner une simplicité que pût approuver le bon goût. Les chapiteaux rudimentaires des colonnes sont détestables.

Varia.

Après avoir créé le quartier Saint-Clair, le Consulat entreprit de le vivifier, en ouvrant aux arrivants du Nord et de la Suisse une route plus convenable que celle qui existait auparavant. La nouvelle voie fut établie sur les flancs de la colline de la Croix-Rousse; mais le Rhône, frappant continuellement contre la berge sur laquelle elle était assise, y occasionnait de temps à autre des dégradations. M. d'Herbouville, préfet du Rhône, convaincu de la nécessité de mettre la voie publique à l'abri de toute atteinte, sollicita des fonds auprès du gouvernement. Dès 1807, on jeta les fondations du *cours d'Herbouville*, auquel les flots ne peuvent plus causer aucun dommage et, qui forme au-

jourd'hui une promenable agréable et va du port Saint-Clair à la grande rue Saint-Clair.

Au sud de la gare de Vassieu, qui est sur la voie ferrée de Lyon à Genève, est l'île de Lambert - Vassieu, aujourd'hui réunie à la terre ferme, et dans laquelle se trouve l'usine des eaux.

A gauche de la route de Sathonay est une magnifique propriété connue sous le nom des *Brosses*.

Les Sarrasins établirent un camp à Caluire, selon M. Aimé Vingtrinier, qui dit à ce sujet dans son intéressante *Note sur l'invasion des Sarrasins dans le Lyonnais* (1) : « Nous n'avons pas de preuves écrites de ce que nous avançons ; mais le mamelon escarpé qui domine la campagne des Brosses, au levant de Caluire, s'appelle la *Butte des Sarrasins* ; le chemin qui descend du Rhône à travers les Brosses s'appelle la *Voie des Sarrasins* ; à une faible distance de là, au

(1) Nous souhaitons sincèrement que M. Aimé Vingtrinier écrive l'*histoire complète de l'invasion sarrasine dans le Lyonnais*, car son opuscule sur ce sujet a montré qu'il considère avec raison la tradition populaire comme un élément de la science historique, et qu'il raisonne avec bien plus de justesse que beaucoup d'écrivains exclusifs, qui font de l'histoire et de l'archéologie uniquement avec des textes, ce qui les entraîne à beaucoup d'erreurs.

nord-est , se trouve la *Ferme des Sarra-*
sins (1). »

Eaux de la ville de Lyon.

Lyon est aujourd'hui fort bien partagé sous le rapport de la distribution des eaux. La Compagnie générale des eaux, par un traité fait en 1853 , était devenue concessionnaire de la fourniture des eaux destinées soit au service public , soit au service privé. En 1854, sous la direction de M. Dumont, ingénieur , on a commencé les travaux nécessaires à l'élévation et à la distribution des eaux, travaux qui ont été achevés dès la fin de l'année 1856.

L'usine des eaux est établie en amont de Lyon , près du viaduc du chemin de fer de Genève.

L'eau est obtenue par la filtration qui s'opère à travers des bancs de gravier, dans trois bassins creusés à trois mètres au-dessous de l'étiage du Rhône , et qui sont entièrement recouverts par des voûtes en maçonnerie.

(1) *Revue du Lyonnais* , t. XXV , p. 387 (nouvelle série).

Trois machines à vapeur , fonctionnant isolément ou conjointement , aspirent l'eau des bassins de filtration et la refoulent dans deux réservoirs , placés , l'un , dit *du bas service* , sur le flanc de la colline de Montessuy, l'autre, dit *de haut service*, au sommet de la même colline.

Un vaste système de canaux de fonte part des deux réservoirs et conduit l'eau dans les diverses parties de la ville.

La Compagnie des eaux emploie encore la petite usine placée sur le cours d'Herbouville , près de la montée de la Boucle , pour élever les eaux du Rhône sur le plateau de Fourvière, dans le réservoir de la Sarra.

Afin d'élever à Fourvière une masse d'eau plus considérable que celle qu'élevait l'usine de la Boucle, on a construit un *château d'eau*, en fer et en fonte , dont le singulier aspect attire les regards de nombreux points de la ville.

La distribution des eaux destinées au service public se fait par des bornes-fontaines destinées aux usages domestiques; des bouches-d'eau à fleur de trottoir pour l'arrosage et le nettoyage des rues, et des fontaines monumentales servant à l'ornementation des places.

L'eau est conduite dans un grand nombre de maisons particulières , dont les unes la

reçoivent par une borne-fontaine placée dans la cour, et les autres au moyen de colonnes ascensionnelles de distribution, qui se prolongent dans l'intérieur des appartements et jusque dans les étages les plus élevés.



La Croix-Rousse.

La Croix-Rousse est ce vaste faubourg qui s'étend sur le plateau dominant Lyon au nord, et qui descend sur les pentes conduisant vers les deux fleuves.

Avant la révolution, la Croix-Rousse était peuplée de jardiniers et n'était en somme qu'un village, dont il n'existait en quelque sorte que la grande rue, qui était la route de la Bresse et de Genève. Qui donc a pu faire de la Croix-Rousse le faubourg le plus laborieusement actif de Lyon et le centre des travaux en soierie, la fortune et la gloire commerciale de notre ville ? Ce n'est pas un roi, ce n'est pas un administrateur ; c'est un inventeur homme de bien : Jacquard.

Lorsque le métier de Jacquard apparut, les ouvriers en soie, qui avaient été concentrés jusqu'alors dans les quartiers de Saint-Georges et de Saint-Just, durent chercher

des habitations plus élevées , plus spacieuses, plus éclairées et plus solides, où l'air et la lumière vinssent à souhait. On vit donc s'élever en peu de temps , sur le plateau de la Croix-Rousse , des maisons remarquables par leur solidité, l'élévation des planchers et la multiplicité des fenêtres : conditions nécessaires à la bonne confection des étoffes de soie.

La Croix-Rousse était autrefois un faubourg de Lyon , qui dépendait de Cuire. Quand les ouvriers en soie eurent rendu cette localité florissante, le roi Louis XVIII lui accorda le titre de ville. En 1852, elle fut réunie définitivement à la ville de Lyon, dont elle fait partie depuis ce temps.

L'histoire de la Croix-Rousse raconte de graves agitations, telles que celle de novembre 1831, où il s'y manifesta un grand mouvement populaire. Les ouvriers en soie, réclamant contre la diminution incessante de leurs salaires, y prirent les armes, repoussèrent les troupes envoyées contre eux, se répandirent dans la ville, s'en rendirent maîtres, et la gardèrent six jours en leur pouvoir. Ils auraient pu commettre alors de terribles actions ; mais il faut avouer qu'ils n'abusèrent point de leur force comme ils auraient pu le faire. C'est à la suite de cette insurrection que la garde nationale de Lyon

fut désarmée, et que le gouvernement fit construire une caserne crénelée aux portes de la Croix - Rousse. Les ouvriers avaient inscrit sur leur drapeau : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.*

Les habitants de la Croix-Rousse n'ont pas cessé, depuis 1849, de donner le spectacle d'une vie d'ordre et de tranquillité. Le travail contribue singulièrement à leur faire aimer la vie de famille, comme à leur faire fuir la dissipation.

Si le peuple lyonnais a une physionomie spéciale, c'est surtout à la Croix-Rousse qu'il faut l'observer. En arrivant dans ce quartier, on est d'abord frappé du peu d'animation des rues, mais si l'on s'approche en poursuivant ses observations, on ne tarde pas à s'apercevoir que le mouvement le plus actif règne dans l'intérieur des maisons, où l'on entend le bruit continu des métiers qui fonctionnent activement et d'ouvriers qui chantent. Ce bruit, c'est l'indice certain de la vie et du bonheur de la population de la Croix-Rousse.

Chaque atelier est un musée industriel, qu'il est curieux et instructif d'examiner en détail. L'étranger peut y entrer avec l'assurance d'y être bien reçu, car il faut remarquer que les habitants de la Croix-Rousse ne manquent pas d'aménité.

La population de la Croix-Rousse est ardente et facile à influencer, ce qui en fait une classe à part dans notre cité. Un écrivain élevé, qui composerait des livres où le peuple saurait nourrir son esprit, pourrait en faire une des premières populations du monde. Malheureusement, beaucoup d'enseignants se croient chargés de faire des sots, et les journaux socialistes parlent en faveur des grèves, etc., et, tout en flattant l'ouvrier, le mènent dans un abîme, tandis que les maîtres de l'enseignement religieux ne comprennent point l'effet des livres. Grâce à toutes ces causes, l'ouvrier en soie, dépourvu de guide, en est réduit à lire les romans dépravés qui exercent sur lui la plus funeste influence.

La population de la Croix-Rousse est facile à influencer, avons-nous dit. Aussi doit-on remarquer que les faits qui sembleraient lui donner un caractère insociable furent le résultat d'une excitation étrangère, de l'intrusion d'une tourbe venue du dehors.

Nous dirons ici, pour les étrangers, que les ouvriers en soie sont nommés *canuts*, à cause de leurs *canettes*. Le langage *canesard* a un certain renom de singularité. Il est français dans le fond; mais il offre un vocabulaire de mots usités dans les patois du Bas-Languedoc et de quelques termes par-

ticuliers, dont quelques-uns sont excellents, tels que le verbe *lantibardaner*, dont le sens ne peut être rendu en français que par une périphrase, car le mot *flâner* ne lui est pas comparable (1).

Sur la Grande - Place est une croix de pierre, qui rappelle que la Croix-Rousse tire son nom d'une croix en pierre de Couzon, qui y fut placée dans le XVI^e siècle, après une mission.

Les Augustins réformés s'établirent en 1624 à la Croix-Rousse, où leur église, qui paraît dater de la fin du XVII^e siècle, sert aujourd'hui d'église paroissiale. Cet édifice a l'aspect d'un modeste temple de la campagne, ce qui ne doit pas surprendre, la Croix-Rousse n'étant qu'un simple bourg lorsqu'elle fut construite. On y a fait en ce siècle d'importantes restaurations et des additions considérables, qu'il est facile de reconnaître. Contre le mur latéral de droite sont les armoiries de quelques personnes dont les libéralités ont contribué à l'érection de l'édifice. La chaire en bois de noyer

(1) L'idiome parlé par les paysans du département du Rhône se rapproche de la langue romane par les formes grammaticales et certaines expressions. Il offre de l'affinité avec certains patois du Bas-Languedoc, notamment avec ceux qui sont en usage dans les départements du Gard et de l'Hérault.

est sculptée. Le chemin de croix est un don de l'Impératrice. Les caveaux contiennent, dit-on, des corps de religieux augustins, encore ceints de leurs cordons et dans un véritable état de conservation.

L'église de la Croix-Rousse est dédiée à saint Denis, et possède des reliques de ce patron, qu'elle expose chaque année à la vénération publique, le jour de la fête de saint Denis.

En 1860, on a terminé l'hôpital de la Croix-Rousse, succursale du grand Hôtel-Dieu, et réunissant les meilleures conditions.

Près de la porte de la Croix-Rousse est le Gymnase militaire.

La fête annuelle ou *vogue* se tient sur le cours des Tapis, qui s'étend le long des remparts, depuis le fort des Bernardines jusqu'au fort des Chartreux.

L'entrée du cimetière de la Croix-Rousse est dans la rue Saint-Pothin.



Tour de la Belle-Allemande.

Le voyageur qui descend la Saône aperçoit sur la colline occidentale, aux approches de Lyon, une tour dont l'effet est fort

pittoresque dans le paysage. Cette tour est assise sur un plateau peu étendu. On y arrive par la tortueuse rue de la Belle-Allemande, qui commence au bord de la Saône, et conduit, en se confondant avec une esplanade, à la porte même du château auquel appartient la tour (1).

(1) La tour qui nous occupe a porté successivement les noms de *tour Barbare* et de *tour des Champs*. Le nom de *Tour de la Belle-Allemande* lui vient d'une histoire curieuse, qui a été racontée et amplifiée de bien des manières, et dont voici le résumé :

Selon une vieille chronique restée manuscrite (*), la *tour de la Belle-Allemande* fut élevée en 1322, et eut d'abord 165 pieds d'élévation. Elle appartenait à la famille de Sathonay, et fut vendue, en 1522, à *Jean Cléberg*, célèbre négociant de Lyon, connu depuis sous le nom du *Bon-Allemand* ou de l'*Homme de la Roche*. La veuve de Cléberg fit baisser cette tour de 53 pieds, et reconstruisit le château tel que nous le voyons aujourd'hui. Après la mort de cette femme, son neveu, nommé *Brunold*, prit possession de la propriété. On raconte (**) que Brunold, natif de Lyon, étant allé en Allemagne, d'où sa famille était originaire, y avait acquis une grande fortune, et était parvenu, par le crédit de son oncle, à occuper à la cour des emplois considérables. Il avait reçu de l'empereur la baronnie de Varistein; mais il encourut sa disgrâce, en épousant, contre la volonté du monarque, une sim-

(*) *Appendices historiques pour servir à l'histoire de la tour Barbare*, par Sigismond Hugonet, religieux de l'Île-Barbe; 1532.

(**) *Relation de ce qui s'est passé à la tour des Champs, vulgairement appelée la tour de la Belle-Allemande*, par Fréd. Morel; Lyon, Nouailly, 1694.

Le château , précédé d'une vaste cour plantée d'arbres et fermée par une grille en fer , a été recrépi et restauré dans notre siècle. On a recrépi également le bas de la tour , mais le bas seulement , afin de laisser son vieil aspect à la partie visible du bas de la colline.

Varia.

La petite église de Saint-Charles , située sur la place de Serin , a été élevée aux frais

ple paysanne allemande. Obligé de quitter la cour , il vint alors habiter le château que lui avait laissé sa tante. Sa femme avait une grande beauté et il était d'une jalousie extrême. Parmi les personnes qui fréquentaient sa maison , un beau cavalier ne tarda pas à lui porter ombrage par ses assiduités. Il porta plainte contre lui et le fit enfermer dans le fort de Pierre-Scise. Quant à sa femme , il la séquestra dans un appartement de la tour dont il fit murer les fenêtres , et où il la tint enfermée pendant 27 mois. La tradition populaire raconte que la belle allemande et le cavalier communiquaient par des signaux. Ce dernier , étant parvenu à s'échapper du fort de Pierre-Scise , avait déjà traversé la Saône et s'approchait de la tour , lorsqu'il fut aperçu par les gardes qui accoururent pour s'emparer de sa personne. Le cavalier , ayant fait une vive défense , fut tué presque sous les yeux de la belle allemande.

et pour la commodité des habitants de Serin, trop éloignés de leur église paroissiale de la Croix-Rousse. Elle n'a rien qui la recommande à l'attention.

Un peu avant le pont de Serin, en se dirigeant vers la ville, sont les entrepôts de vin, qui forment le *Bercy de Lyon*. Viennent ensuite l'ancienne manutention; l'ancienne caserne de Serin, située au-dessus du fort Saint-Jean et servant aujourd'hui aux équipages militaires; la nouvelle manutention des vivres; le magasin des bois et fourrages; la poudrière, et enfin la halle aux blés, occupant l'ancien couvent des religieuses de Sainte-Marie-des-Chaines.

Le cours des Chartreux est remarquable par sa grande largeur et les vues dont on y jouit: Il est voisin d'un jardin public fort accidenté, qui offre de charmantes promenades, et qui est dans une position fort pittoresque, étant au-dessus d'un rocher granitique élevé verticalement, et auquel le feldspath donne une teinte rose, qui s'harmonise heureusement avec les verts feuillages des arbres touffus qui surplombent au-dessus de lui.

A l'est de la porte des Chartreux est un champ de manœuvre.

L'importante institution des Chartreux a fait élever récemment une chapelle, qui est

de style ogival , mais tel que l'interprète le XIX^e siècle.



Eglise St-Bruno, dite des Chartreux.

Le roi Henri III , lors de son passage à Lyon , forma le dessein de fonder une chartreuse dans cette ville. Ayant chargé M. de Mandelot, gouverneur, de chercher un emplacement , celui-ci parvint à faire acheter, par le fondé de pouvoir du général des Chartreux, un grand terrain situé sur la côte Saint-Vincent. L'acte de vente est daté du 17 octobre 1584. Les religieux commencèrent à s'y établir l'année suivante. Le roi donna à cette chartreuse le nom de *Lys du Saint-Esprit*, à cause de l'ordre du Saint-Esprit qu'il avait institué depuis peu. En janvier 1602, Henri IV approuva cet établissement par des lettres-patentes. Le couvent n'existe plus depuis la révolution.

L'église des Chartreux fut commencée en 1690 ; mais le manque de fonds obligea d'abandonner les travaux , qui ne furent recommencés qu'en 1734, et sur de nouveaux dessins fournis par Ferdinand Delamonce. Contrarié dans l'exécution de ses plans, cet

architecte renonça à y donner ses soins. Soufflot, débutant alors dans la carrière où il devait laisser un nom illustre, fut chargé de continuer l'œuvre de Delamonce. Il éleva le dôme et modifia notablement les plans de son prédécesseur. L'église fut enfin achevée en 1784.

Pour qui veut étudier le style prétentieux et dégénéré du XVIII^e siècle, l'église des Chartreux est un monument intéressant, car elle offre un exemple vraiment remarquable de l'architecture de cette époque, et rappelle un grand nombre d'églises italiennes. Le bon goût n'y trouve pas beaucoup à prendre; mais les détails en sont riches et il faut y admirer la hardiesse de l'exécution : qualité fort rare à notre époque.

Le dôme a été construit sur les dessins de Servandoni. Il offre à l'intérieur beaucoup d'ornements lourds quoique habilement agencés. Une croix de métal doré le surmonte. Il produit beaucoup d'effet quand il est vu des rives de la Saône qu'il domine.

La façade est restée inachevée jusqu'à ce jour, comme l'indiquent les nombreuses pierres d'attente dont elle est hérissée.

L'église des Chartreux était une église conventuelle, ce qui explique pourquoi on a fait le chœur aussi long peut-être que la nef. Nous nous demandons s'il existe une

autre église que celle des Chartreux , ayant un chœur et une nef dans de telles proportions. Le chœur est décoré de statues et de boiseries sculptées , qui ont été mutilées. Au fond est un tableau de Halle le fils , représentant le *Baptême de N.-S.* Il est d'un dessin élégant et d'un coloris gracieux ; mais il faut reconnaître qu'il n'a pas un vrai caractère religieux , et la même observation s'applique aux deux tableaux de Latrémollière que nous verrons dans le sanctuaire.

Deux curieux tableaux sont placés de chaque côté du chœur. Celui de droite est même remarquable. On y voit des cavaliers turcs , des guerriers cuirassés , et des groupes pittoresquement agencés.

Le maître-autel , composé de divers marbres rares , est surmonté d'un grand baldaquin , soutenu de chaque côté par deux colonnes corinthiennes en marbre , élevées chacune sur un piédestal et entre lesquelles est un ange. Cet ensemble n'est qu'une détestable *grande machine*.

Deux grands tableaux ornent le sanctuaire. *L'Ascension de N.-S.* est à droite et *l'Assomption de la Sainte-Vierge* est à gauche. Ces peintures , les dernières qu'ait exécutées Latrémollière , passent pour être les meilleures œuvres de ce peintre et nous l'admettons volontiers , car elles ont beaucoup

de grâce, un dessin délicat et un coloris non-seulement beau, mais même savant. Ce qu'il faut reprocher à ces compositions, c'est le caractère trop juvénil des têtes et certaines poses maniérées ou manquant de noblesse. Mais ces défauts, que nous ne signalons d'ailleurs que parce qu'il s'agit d'œuvres méritant d'être appréciées, ne doivent pas faire oublier les fines qualités et l'aisance de l'exécution.

Deux chapelles sont placées, l'une à droite et l'autre à gauche du sanctuaire. Les deux ouvertures ovales percées dans les murs de séparation dénotent bien le style du siècle où régna Louis XV.

Dans la deuxième chapelle de droite est un tableau représentant un fait relatif à la construction du dôme de l'église. Lorsqu'on en posait la charpente, un orage violent, menaçant un jour de l'emporter, en détacha plusieurs pièces de bois. Les ouvriers épouvantés s'enfuirent. Un religieux accourut à leurs cris, se mit en prière, et l'orage passa. Ce chartreux est représenté sur le premier plan, agenouillé et priant avec ferveur. C'est une excellente figure. Dans les nuages, on voit S. Bruno et S. Hugues, le premier fondateur des Chartreux, le second évêque de Grenoble et protecteur des Chartreux. Dans la partie supérieure du tableau on voit

S. Jean-Baptiste , la Mère de Dieu et enfin les trois personnes de la Sainte-Trinité. A gauche , dans le fond , on voit l'église des Chartreux , dont le dôme est en construction. Le tableau qui nous occupe est signé : *Brenet fecit. Lugduni, 1760.* On devrait le nettoyer avec intelligence. Dans la troisième chapelle de gauche est un *Ensevelissement du Christ*. Ce tableau est aussi de Brenet , mais il ne vaut pas le premier.

Dans la quatrième chapelle de droite est une statue de S. Bruno , représentant ce saint agenouillé , ayant à ses pieds une tête de mort et un livre. Cette statue est de Jacques Sarrasin , qu'un de ses contemporains , le Père de Saint-Romuald , ne faisait point difficulté de nommer le « *premier sculpteur de toute l'Europe.* » Cette statue a été faite sans doute avant le retour de Sarrasin à Paris , en 1628 , car ses biographes racontent qu'il laissa quelques œuvres , à Florence et à Lyon , pendant son retour d'Italie. Elle nous paraît excellente ; mais nous avouons n'avoir pu bien la juger , à cause des couleurs dont on a eu la sotte idée de la peindre , et dont on devrait chercher le moyen de la débarasser avec soin.

Dans la nef est un tableau représentant *Moïse* , qui est d'une bonne couleur.

Le couvent est encore debout à l'occident

de l'église , quoique le cloître soit tombé en ruines. Il fut acheté sous l'Empire , par le cardinal Fesch , qui y fonda un établissement de missionnaires diocésains.

Il est regrettable que bien des Lyonnais ne soient jamais allé visiter l'église Saint-Bruno. Nous espérons avoir fait comprendre l'intérêt attaché à cet édifice et aux œuvres d'art échappées au vandalisme révolutionnaire qu'il a le bonheur de posséder.

Tour Pitrat, dite de Beauregard.

La Tour Pitrat fut commencée en 1828 , par M. Pitrat, qui se proposait de l'élever à 300 pieds au-dessus du sol, et qui prétendait qu'on pourrait, à cette hauteur, voir entrer et sortir les vaisseaux du port de Marseille, au moyen d'une bonne lunette. La curiosité du public fut vivement excitée par ce projet excentrique. De nombreux paris s'ouvrirent sur la possibilité de découvrir, d'une si grande distance, la plage de la Méditerranée et les mouvements de sa marine. Enfin, au moment où l'on allait pouvoir vérifier le fait, la gigantesque tour croula sur elle-même. Cet accident ne découragea pour-

tant point M. Pitrat, car il fit remonter sa tour, mais cette fois avec des matériaux plus solides et des conditions d'élévation plus judicieusement combinées. Telle qu'elle est, la tour Pitrat permet de découvrir, de la terrasse supérieure, une étendue de pays de plus de vingt-cinq lieues.

Un voyageur fort riche ayant fait l'acquisition de la tour Pitrat, en fit un établissement culinaire et éleva auprès d'elle une maison de santé. Ces entreprises ne réussirent que médiocrement. La mort du second possesseur fit vendre de nouveau la propriété dont dépend la tour. Les religieuses Franciscaines achetèrent cette propriété; mais la tour, quoique comprise dans leur acquisition, est restée isolée de l'établissement des Sœurs, et les voyageurs peuvent y monter, car elle n'est occupée que par des locataires.

Varia.

L'église paroissiale du Bon-Pasteur a été élevée il y a peu d'années.

Le chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse va de la rue du Jardin-des-Plantes à la rue

de Belle-Vue. Cette utile création a été terminée il y a quelques années.

A droite de l'embarcadère du chemin de fer, le long de la rue du Jardin-des-Plantes, est une coupe de terrain qu'il est intéressant d'observer. Au-dessus d'un granite, traversé de temps à autre par des filons de quartz, et fortement décomposé, car il se réduit sous la main à l'état arénacé, est un dépôt diluvien de terres argileuses et de cailloux roulés, où abondent les fragments granitiques et où l'on trouve beaucoup de coquilles marines et d'opercules. Cette coupe de terrain est une preuve incontestable du déluge biblique, qui a laissé dans le sol lyonnais des témoignages si caractérisés de ses effets (1).

(1) Avant que la Croix-Rousse fût couverte d'habitations, elle offrait de grands blocs erratiques incontestablement arrachés aux monts Alpins, et dont plusieurs, qui ont été cubés, avaient des dimensions énormes. Comment les courants diluviens ont-ils pu déposer sur le plateau de la Croix-Rousse d'immenses blocs arrachés aux Alpes ? Il est incontestable que ces blocs n'ont pas pu être portés par les eaux, et que les eaux n'ont pu, après les avoir roulés aux pieds des Alpes, les faire remonter sur les hauteurs. La conclusion irrésistible, et démontrée par les faits, c'est que de la Croix-Rousse aux Alpes le sol allait toujours en s'élevant, et que les courants diluviens firent descendre ces blocs sur le plan incliné qui allait des Alpes sur le plateau de la Croix-Rousse. Le bassin du Rhône a donc été creusé par le

Dans la maison n° 10 de la côte des Carmélites est une vaste et grande cage d'escalier, qui a appartenu à un couvent.

Naumachie de Lugdunum.

Comme Rome et Narbonne, Lyon avait un amphithéâtre et une naumachie, à l'époque romaine.

Là où sont aujourd'hui le Jardin des Plantes et l'embarcadère du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse se trouvait la naumachie de Lugdunum. Ce monument n'existant plus, nous n'entreprendrons pas de le décrire complètement; mais nous en indiquerons les caractères essentiels.

Ce qu'on sait de la naumachie de Lugdunum est dû à Artaud et surtout à M. Martin-Daussigny.

Les naumachies étaient généralement de forme elliptique, de même que les amphithéâtres. Il en était ainsi de celle de Lugdu-

déluge. — Le seul système géologique que nous acceptons est celui du P. Chrysologue, car il est basé sur les faits et non sur des préventions. Voir dans la *France littéraire* (t. VII), la *Théorie de la terre* du P. Chrysologue, que nous avons revue et augmentée.

num. Comme M. de Saint-Andéol l'a dit dans ce volume (1), les collines étaient recherchées pour établir des naumachies. Celle de Lugdunum en est une preuve. Elle était posée en travers de la colline. A mesure que les constructions venaient se relier au talus de la montagne, les terrains en pente étaient solidifiés par divers moyens ingénieux, tels que des faisceaux de pilotis empêchant les éboulements, et des masses d'amphores serrées les unes contre les autres, de manière à consolider cette terre sablonneuse. A l'ouest et parallèlement aux grands murs d'enceinte de la naumachie étaient des travaux exécutés pour le soutien des terres en dehors du monument et auxquels on a trouvé un développement de 22 mètres.

Le bassin naumachique, suivant les mesures de M. Martin-Daussigny, devait avoir 64 mètres de long sur 41 de large, tandis que l'ensemble du monument devait couvrir un espace de 140 mètres en longueur et de 117 mètres en largeur. Le monument n'a été étudié qu'en partie. Il commençait sur l'emplacement de la maison Richard, située entre la rue du Commerce et l'embarcadère du chemin de fer, et allait sur le talus de la colline en se dirigeant vers le nord-ouest.

(1) Voir *supra*, p. 231 et 232.

Les trois quarts environ du bassin-réservoir actuel du Jardin des Plantes étaient compris dans le bassin naumachique, qui était entouré d'un canal.

Ce que nous venons de dire est tiré de la *Notice sur la découverte de l'amphithéâtre antique et des restes de l'autel d'Auguste à Lugdunum*, par M. Martin-Daussigny. Toute la partie descriptive de cette dissertation est excellente ; mais nous n'admettons aucunement que l'édifice du Jardin des Plantes soit un amphithéâtre, ni que les revêtements de marbre que nous avons vus au Musée aient appartenu à aucun des deux autels qui avoisinaient le temple de Rome et d'Auguste. Nous avons été le premier à réfuter les deux opinions de M. Martin-Daussigny. Nous allons donner ici quelques preuves relativement à la naumachie.

Tous les amphithéâtres avaient leur arène couverte de sable, comme l'indique le nom même d'*arène*, qui vient d'*arena*, sable. Ce caractère est tellement essentiel à ces monuments, qu'ils sont appelés dans toute la France du nom d'*Arènes*, comme à Nîmes, à Arles, à Tintiniac, etc. Le bassin naumachique de Lyon avait un dallage formé d'un double rang de briques et cimenté par-dessus, qui n'a pu avoir d'autre but que celui d'empêcher la filtration. On doit en conclure

avec certitude que le monument du Jardin des Plantes ne pouvait être qu'une naumachie.

On a reconnu, à partir de Cordieu, le parcours de l'aqueduc qui amenait les eaux à la naumachie de Lyon, où il aboutissait à l'extrémité est. Quant au dégorgeoir, il était placé du côté du midi, et l'eau s'échappait par un canal qui devait aboutir au canal des Terreaux.

Tout ce que nous avons dit sur la naumachie de Lyon dans ce qui précède est développé dans le travail de M. Martin-Daussigny, qui a consciencieusement décrit tout ce qui prouve que le monument qu'il appelle un amphithéâtre ne peut être qu'une naumachie (1). Un amphithéâtre entrant dans le système où s'est engagé M. Martin-Daussigny; ce même système l'a entraîné jusqu'à méconnaître une naumachie des mieux caractérisées.

Si l'on veut répondre à nos preuves, ce qui est moins facile que de garder le silence,

(1) En 1823, au bas du Jardin des Plantes, où était la naumachie, on a trouvé un aviron en bronze, d'une grande dimension, où l'on aperçoit encore quelques traces de dorure, et qui a dû appartenir à une statue de la Fortune ou à quelque autre objet d'art rappelant l'art nautique. Cet aviron est au musée de Lyon, où il porte le numéro 249.

nous rappellerons qu'il faudra nous montrer ce qui n'existe nulle part, c'est-à-dire un amphithéâtre qui soit sur la pente d'une colline et dont par conséquent la moitié soit privée de cavex, etc., qui n'ait pas une arène couverte de sable, mais dallée en brique, etc. (1).

(1) Les défenseurs du prétendu autel d'Auguste de la côte de Saint-Sébastien, dépouillés de l'amphithéâtre qui leur était si avantageux, ont maintenant à placer sur le sol accidenté qui se trouve au pied de la côte, non-seulement un cirque, comme nous l'avons dit, mais encore un amphithéâtre. — Si nous attachons tant d'importance à réfuter M. Martin-Daussigny, c'est parce que son système bouleverse l'histoire de l'église de Lyon pendant les quatre premiers siècles. C'est ainsi que les commencements de l'histoire de l'église d'Ainay sont donnés à l'église des SS. Apôtres !!! — Strabon, dont l'autorité est si grande, marque ainsi la position du temple de Rome et d'Auguste : « Ad hanc urbem, ad concursum est positum. » (Strabonis *Geograph.*, lib. IV). Le texte de Strabon est clair : « Il est posé, dit-il du temple, à la rencontre (du Rhône et de la Saône), vers cette ville. » Strabon ne dit pas que le temple fût dans la ville, mais bien qu'il était *vers, auprès, au-devant* de la ville. Qu'on médite cette remarque, et on y verra une preuve invincible que le temple d'Auguste était à Ainay. Audessous de la naumachie, et vers le bas du coteau de Saint-Sébastien, qui était habité à l'époque romaine, car l'existence de plusieurs édifices est attestée par des antiquités diverses, le temple d'Auguste aurait été dans la ville, *in urbe*, et non *vers la ville, ad urbem*. — M. Auguste Bernard, le premier qui se soit hasardé à dire que le temple d'Auguste n'était pas à Ai-

**Abbaye de la Déserte. — Jardin
des Plantes.**

L'emplacement du Jardin des Plantes était connu, au moyen-âge, sous le nom de *la Déserte*, parce que, selon les uns, il avait appartenu à une famille nommée *de Desertâ*, ou, suivant les autres, parce qu'il était *désert*. Blanche de Châlons, veuve de Guichard IV, sire de Beaujeu, connétable de France, acheta à Jean Mallenc le territoire de la Déserte, et y fit bâtir un monastère, qu'elle donna, en 1304, à des religieuses de Sainte-Claire, et où elle se retira et passa le reste de sa vie auprès des pieuses filles qu'elle y

nay, va publier un volume où il placera sans doute le temple ailleurs que M. Martin-Daussigny. Nous connaissons déjà trois auteurs qui placent l'autel d'Auguste en des lieux différents. Tels sont les errements où l'on tombe quand on oublie de raisonner. Qu'on fasse marcher tant qu'on voudra l'autel d'Auguste. Les idées fausses se détruisent les unes les autres et nous sauvent elles-mêmes du mal qu'elles pourraient nous faire. Nous avons montré un texte clair et précis, des faits évidents et des indications d'une grande importance, et nous ne craignons personne sur un point que nous avons approfondi. Vieille basilique d'Ainay, tu peux reposer dans ta gloire, car la véritable histoire et la bonne archéologie seront toujours certaines que tu as sanctifié la place où fut le temple de Rome et d'Auguste !

avait appelées. Ce ne fut qu'en 1503 que les religieuses quittèrent l'habit de Ste-Claire, et reçurent l'autorisation d'adopter la règle de Saint-Benoît.

L'abbaye de la Déserte avait son entrée sur la rue Saint-Marcel. Déclarée bien national à l'époque de la Révolution, de même que toutes les autres maisons religieuses, elle ne fut pas vendue, mais le gouvernement la céda à la ville. Le représentant du peuple Poullain-Grandprey, par un arrêté de l'an V, en convertit l'enclos en *jardin botanique*. Pendant le séjour que fit Joséphine dans notre cité, en 1805, elle contribua avec beaucoup de zèle à la prospérité du nouvel établissement, qui prit dès-lors le nom de *jardin de l'impératrice Joséphine*, nom que la Restauration changea en celui de *Jardin-des-Plantes*.

Sur une partie du terrain qu'occupait le monastère, on a établi une place dont le nom rappelle le souvenir de M. Fay de Saithonay, maire de Lyon sous l'Empire. Au milieu est la statue en bronze de Jacquard, inventeur de la célèbre mécanique qui porte son nom et qui a tant contribué à la haute réputation dont jouissent les soieries lyonnaises. Cette statue, inaugurée le 15 août 1840, est lourde et sans caractère comme tout le monde le reconnaît. C'est un des

plus médiocres ouvrages de Foyatier, qui en convenait lui-même. L'auteur du *Spartacus* avait proposé de la refaire ; mais il est mort sans s'être réhabilité sur ce point.

C'est sur la place Sathonay qu'est l'escalier qui servait autrefois d'entrée au Jardin des Plantes. L'entrée de l'escalier est flanquée de deux lions jetant de l'eau (1).

On aurait dû laisser un jardin botanique au Jardin des Plantes, où l'on aurait mis certains végétaux qui y seraient fort bien venus, tandis qu'ils ne peuvent supporter le sol bas et rocailleux du parc de la Tête-d'Or.

Dans la partie haute sont des allées d'arbres.

Le vaste bassin à jet-d'eau du Jardin des Plantes est entouré d'un immense réservoir, qu'on a fait avec des dépenses énormes, car on voulait l'utiliser pour fournir l'eau à la ville de Lyon. Ce réservoir est un chef-d'œuvre, mais il est malheureusement inutile.

Au bas du Jardin des Plantes sont des grottes artificielles.

(1) Voyez *supra*, p. 112, et ajoutez la note suivante : Le caractère chinois Ky (1449), formé de la clef des chiens, *Khiouan*, placé entre quatre clefs de la bouche, *Kheou*, a diverses significations générales et désigne notamment les *vases*.

Ecole des Arts et Métiers , dite Institution de la Martinière.

Un Lyonnais , le major-général Martin, ayant acquis , au service de la compagnie anglaise des Indes orientales, une fortune de près de neuf millions , en légua , à sa mort, arrivée en 1800, une partie à sa famille, à ses domestiques, aux prisonniers et aux pauvres, sans distinction de religion, etc. Il destina, en outre , à une institution pour le bien public de sa ville natale 200,000 sickarupées, environ 750,000 francs, somme qui s'est élevée , avec les intérêts , à plus d'un million. La ville accepta ce legs avec reconnaissance, et l'Académie de Lyon, chargée, par la même disposition testamentaire, d'en indiquer l'emploi, s'arrêta à l'idée heureuse d'une école d'arts et métiers. Cette école fut fondée en vertu d'une ordonnance royale du 29 novembre 1831, qui lui assigna pour local l'ancien monastère des Augustins (1) ; mais elle ne fut complètement organisée qu'en 1833. Elle a depuis servi de modèle à des établissements du même genre , qui ont été créés à Paris

(1) Les Augustins , d'abord établis à Villeurbanne , vinrent se fixer à Lyon au commencement du XIV^e siècle.

et dans les départements. On y enseigne *la morale, l'écriture, la grammaire, le dessin, la sculpture pratique, les mathématiques, la physique, la chimie et la théorie de la fabrication des étoffes de soie*. Beaucoup d'élèves, presque tous fils d'artisans, y suivent gratuitement ces différents cours.

Les bâtiments des Augustins, où est l'école de la Martinière, sont de la fin du siècle dernier et n'offrent rien de remarquable.

Près des bâtiments des Augustins est un marché couvert. C'est le premier en ce genre qui ait été établi à Lyon.

Eglise Notre-Dame-et-Saint-Vincent.

En 1755, l'ancienne église des Augustins ayant été fermée, à cause de son état de ruine, les religieux se hâtèrent de faire construire l'église actuelle, sous la direction de Roux, architecte. Le 6 septembre 1759, la première pierre en fut posée, au nom de Mgr. le Dauphin, par M. de Montjouvent, doyen de l'église de Saint-Jean. Cet édifice ne fut complètement achevé qu'en 1789. Deux ans plus tard, il fut fermé au culte et servit d'hôpital pour les blessés. Après avoir

été transformé encore en entrepôt, il fut rendu à sa destination première et devint église paroissiale.

L'église qui nous occupe a porté le nom de *Notre - Dame - et - Saint-Louis* jusqu'en 1863, année où Mgr. le cardinal de Bonald lui a donné celui de *Notre-Dame-et-Saint-Vincent*, parce qu'il existe une église dédiée à Saint-Louis dans le quartier de la Guilloitière, et afin de remettre en honneur dans cette église le patronage de S. Vincent, saint qui avait une église spéciale située sur la place Saint-Vincent, et qui a été détruite par la révolution.

L'église Notre-Dame-et-Saint-Vincent est d'une architecture assez lourde. Le premier mérite de ce temple est la solidité. Les colonnes doriques qui séparent ses trois nefs sont dépourvues de grâce. La seule partie remarquable est la coupole, qui est vaste, quoique peu élevée, et dans laquelle M. Frédéric peignit, en 1826, une *Ascension* d'après Mignard, qui est aujourd'hui fort effacée.

La chapelle de gauche, dédiée à la Ste-Vierge, est flanquée des statues de S. Joseph et de S. Jean l'Évangéliste. C'est une heureuse idée d'avoir rapproché les statues de l'époux vierge et du fils adoptif de celle de la Mère de Dieu.

Après un mûr examen, nous n'avons trou-

vé parmi les nombreux tableaux de Notre-Dame-et-Saint-Vincent que deux peintures dignes d'être signalées. La première, placée au-dessus de la porte de la sacristie, offre la même représentation qu'un tableau de Notre-Dame de Fourvière, que nous avons décrit (1). A moins d'être des copies d'un tableau de maître, ces deux tableaux ont été faits l'un d'après l'autre ou par le même artiste. Au-dessus de la porte latérale placée à droite est une *Adoration des mages*.

Le clocher de l'église qui nous occupe est une tour carrée, avec une plateforme au faite (2).

(1) Voir *suprà*, p. 23. — Supprimez la note de la page 93.

(2) Si nous avions des préjugés, nous dirions que le clocher carré est le type des clochers de la région lyonnaise; mais nous connaissons trop l'histoire de l'architecture pour croire, comme quelques auteurs l'avancent, sans aucune preuve, qu'il a existé un style lyonnais. La vérité est que Lyon a imité le Midi jusqu'au XI^e siècle, comme le prouvent les absides d'Ainay, dont le sculpteur était goth; la Manécanterie, dont l'architecte était goth, etc., tandis que c'est le Nord qui est imité par notre ville depuis le XI^e siècle, comme l'attestent Saint-Jean, Saint-Nizier, etc. Une seule particularité décorative est propre à Lyon, en même temps qu'à Vienne, c'est l'emploi des incrustations rouges.

Ponts du Rhône.

Avant d'aller parcourir la rive gauche du Rhône, il faut réunir dans un article ce que nous avons à dire des ponts établis sur ce fleuve, de même que nous l'avons fait pour ceux de la Saône.

Nous allons du nord au sud.

Le pont-viaduc du chemin de fer de Genève, qui est en pierre, a un style noble et sévère. C'est le pont le plus remarquable que Lyon ait élevé sur le Rhône au XIX^e siècle.

Le pont Saint-Clair actuel est suspendu. Il a succédé à un pont qui s'éroula en 1854.

Pont-Morand. — Si l'on recherche quels hommes, depuis deux siècles, ont conçu les idées les plus grandes pour la prospérité de Lyon, on conclura inévitablement que ce sont Perrache et Morand, tous les deux architectes.

Nous avons parlé de Perrache. C'est maintenant de Morand qu'il faut nous occuper :

En 1762, Morand présenta ses plans au Consulat lyonnais. Il proposait de joindre par un pont les deux rives du Rhône, d'assainir par un canal et de faire défricher les espaces immenses qui s'étendaient sur la rive gauche, où le fleuve, dans ses crues rapides, se traçait des lits accidentels et formait des

lônes nuisibles. Ces plans furent trouvés fort beaux, mais trop vastes par les consuls lyonnais, qui n'en admirèrent que la construction d'un pont.

Quelques personnes eurent cependant foi en Morand. Une compagnie s'organisa bientôt pour la construction du nouveau pont, qui fut fait, en 1774. La solidité du nouveau pont fut bien constatée, quand on le vit résister victorieusement à la débâcle des glaces de 1789.

En 1825, l'inondation faillit causer la ruine du pont Morand. La crue du Rhône commença le 19 octobre. Quelques radeaux, amarrés sur la rive gauche, près du bois de la Tête-d'Or, se détachèrent et vinrent se briser contre le pont Morand. Les poutres et les troncs d'arbres charriés par le fleuve s'arrêtèrent contre les arches, et la violence des eaux les souleva de telle sorte qu'ils s'enchevêtrèrent et obstruèrent huit arches du pont. Le 22, à quatre heures, le fleuve victorieux emporta quatre arches entières et submergea les quais et la plaine de la Guillotière. Vingt jours après, ce désastre fut réparé, et le pont reçut des balustrades de fer et des trottoirs.

Le pont Morand a beaucoup de légèreté tout en ayant une grande solidité. Son singulier aspect tient en partie à sa couleur rou-

ge. Il se compose de 17 arches et a 16 piles. Chaque pile est formée de 14 poutres maintenues entre elles par des pièces de bois et de solides crampons de fer (1).

L'élégante passerelle du Collège a été élevée en 1840. Chacune de ses entrées est flanquée de deux grands lions de pierre.

Le pont Lafayette reçut d'abord le nom de Charles X ; mais la révolution de 1830 lui donna celui de Lafayette , en souvenir de l'entrée triomphale que Lafayette avait faite sur ce pont. Ce fut le 6 avril 1826 que la première pierre en fut posée solennellement par le comte de Broches, alors préfet du Rhône. Le pont fut livré à la circulation en 1828.

Le pont suspendu de l'Hôtel-Dieu date de l'année 1835.

Pont de la Guillotière. — Vers la rue Sainte-Hélène était un pont de bois, qui s'écroula en 1190 , et fit périr ainsi une partie de la suite de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion , qui venaient de le passer en allant à la conquête de la Terre-Sainte.

Il fallut s'occuper de construire un nouveau pont , mais cette fois on l'établit là où

(1) Il existe en Suisse des ponts entièrement en charpente dont les arches ont jusqu'à 50 mètres d'ouverture. Les arches les plus larges du pont Morand atteignent à peine 15 mètres.

est aujourd'hui le pont de la Guillotière. Le pape Innocent IV ayant contribué beaucoup, par ses concessions, à en activer la construction, il en a été considéré comme le fondateur. Le pont de la Guillotière est donc en partie l'œuvre du XIII^e siècle; mais il n'a été terminé que dans le seizième. Etant monostyle, il a par conséquent été toujours construit d'après un plan primitif. C'est le doyen des ponts de Lyon, et il offre un certain intérêt à ce titre.

Le pont de la Guillotière est, de tous les ponts de Lyon, celui dont l'histoire est la plus riche en faits remarquables; mais il serait trop long de les rapporter tous ici: c'est pourquoi nous nous bornerons à mentionner les suivants.

Louis XII, à son retour d'Italie, en 1509, fit élever sur le pont de la Guillotière, à la limite de séparation du Lyonnais et du Dauphiné (1), une colonne rappelant la victoire qu'il venait de remporter sur les Vénitiens. Cette colonne fut abattue par les protestants.

Au mois d'avril 1814, Napoléon I^{er}, se rendant à l'île d'Elbe, traversa le pont de la Guillotière, sur lequel il passa de nouveau avec sa vieille garde, un an après.

Le pont de la Guillotière avait primitive-

(1) La Guillotière dépendait alors du Dauphiné.

ment vingt arches, mais ce nombre a été réduit à diverses reprises. En 1838, il a été élargi au moyen de trottoirs placés de chaque côté et portés en encorbellement par des arcs de fonte. Ce moyen ingénieux n'a point altéré le caractère pittoresque de ce pont, dont les arceaux rappellent la forme ogivale qu'ils auraient, si leur partie supérieure formait un angle, au lieu de former une ligne courbe. Les piles du pont se prolongent de chaque côté en triangle isocèle. Cette forme, coupant l'eau, fait résister les piles aux efforts du courant du fleuve, et elle devrait être imitée par les architectes modernes, qui pourraient également établir une ouverture dans chaque pile, dans le sens du courant, comme on le voit au pont de Sommières, élevé sur le Vidourle, dans le département du Gard.

Le pont de la Guillotière étant une voie de communication avec le Dauphiné, le Midi de la France, la Savoie et l'Italie, est un des ponts les plus passants de Lyon (1).

Lors de sa dernière visite à Lyon, l'Empereur a ôté le péage de tous les ponts du

(1) Une tradition populaire dit qu'on voyait, sous la première arche du pont de la Guillotière, en commençant par la rive droite, une inscription portant que Paris serait détruit par le feu, Lyon par l'eau et Marseille par la peste. On ajoute que cette curiosité épigraphique se voyait encore dans la 1^{re} moitié de ce siècle.

Rhône, sauf du pont Napoléon, appartenant aux hospices.

Le pont Napoléon est suspendu.

Le pont-viaduc du chemin de fer de la Méditerranée a de l'élégance.

Il y a deux bacs sur le Rhône : l'un est au sud du pont du chemin de fer de Genève et l'autre au sud du pont du chemin de fer de la Méditerranée.



TROISIÈME PARTIE

RIVE GAUCHE DU RHONE

Parc de la Tête-d'Or.

On trouvait un bois là où est aujourd'hui un parc, avant 1857, année où la ville acheta la propriété à l'administration des Hospices, qui y avait une de ses grandes fermes, mais qui ne retirait pas un revenu en rapport avec la valeur de ce vaste immeuble.

Le nom du bois de la Tête-d'Or vient d'une tradition populaire, qui voulait qu'il y eût un trésor caché dans ce bois, et qu'une tête de Christ en or fit partie de ce trésor (1).

(1) Cette tradition a été rapportée dans une intéressante *Notice sur le bois de la Tête-d'Or*, qu'a composée M. Paul Saint-Olivé, l'historien zélé de tous les souvenirs du vieux Lyon, dont il a patiemment dessiné toutes les maisons et ruines historiques, en sorte que

Aujourd'hui, le monde élégant le nomme *bois de Boulogne*, par suite de cette sottise imitation de Paris, dont les grandes villes de province se montrent infatuées, comme pour aider Paris à les traiter en vassales.

Pour qui a connu le bois de la Tête-d'Or, il est évident que l'on aurait pu en tirer un meilleur parti qu'on ne l'a fait. Mais à prendre les choses telles qu'elles sont, il est incontestable que le parc de la Tête-d'Or porte le cachet d'une grande ville.

Le parc a une superficie de 104 hectares, en dedans de ses clôtures. Sa forme générale est celle d'un triangle, dont la base est formée par le côté est, borné par le remblais du chemin de fer de Genève, formant une ligne droite, dont le côté nord-est, borné par le quai de la Tête-d'Or, forme une ligne courbe; et dont le côté sud-est, borné par le fossé des fortifications, forme une ligne sinueuse et brisée.

Le parc est divisé en deux parties, la partie pittoresque et la partie scientifique. La première attire tous les jours le monde élégant et voit accourir les dimanches toutes les classes de la société. Elle tire son plus grand

Lyon tel qu'il était avant les réformes opérées par le XIX^e siècle est conservé dans sa précieuse collection de dessins, qui a ainsi une grande importance pour l'histoire locale.

charme du grand lac qu'elle possède. Ce lac a quatre îles, qui sont, du nord au sud, la grande île, l'île des cygnes, l'île des deux ponts et l'île des tamarix.

A l'est, près des bords du lac, sont deux chalets réunis, servant de café et de restaurant. Notons en passant qu'il est regrettable de voir nos maisons de campagne envahies par le style chalet, style pittoresque et charmant sans nul doute, mais qui doit être laissé à la Suisse, car chaque chose doit être mise en son lieu.

La partie occidentale du petit ruisseau du parc offre des compartiments où sont élevés des palmipèdes.

Des cygnes nagent sur le lac, où circulent des gondoles.

Les allées de la partie pittoresque ont plus spécialement des parties ombrées et des bancs abrités sous des bouquets d'arbres.

Une vaste pelouse est livrée au public. Une cascade artificielle existe au nord.

La partie scientifique occupe la région sud-est du parc. Nous allons énumérer ses diverses divisions en allant de l'est à l'ouest. La vacherie avoisine le vaste pâturage des vaches. Près de là est un pré clôturé où l'on amène deux dromadaires pendant le jour. Le vaste parc clôturé qu'on trouve ensuite est nommé *parc aux daims*. Il est réservé

aux cerfs, aux daims, aux biches, etc. Au sud est une partie livrée toute entière à diverses cultures, à une pépinière spéciale pour le parc et les squares de la ville, à des serres-bâches, etc. On y a élevé une nouvelle serre, car celle du jardin botanique ne suffisait plus. Au nord - est du parc aux daims on trouve un édifice où se trouve, au rez-de-chaussée, une vacherie, et, au premier étage, un conservatoire de botanique, où sont conservées d'excellentes collections. En se dirigeant vers le nord-est, on trouve une volière circulaire divisée en nombreux compartiments, où sont renfermés des oiseaux de basse-cour, notamment des ibis noirs, oiseaux qui jouent un grand rôle dans la symbolique sacrée des Egyptiens. Si l'on descend vers le nord-ouest, on voit, dans des prés clôturés, s'ébattre, auprès des pièces d'eau, des pélicans et diverses espèces d'oiseaux *marcheurs, échassiers et nageurs*. A l'est de ces prés est le parc aux moutons, où, dans plusieurs divisions, on voit non-seulement diverses races ovines ou caprines, mais encore des autruches et des antilopes bu-bales mâle et femelle, animaux aux formes étranges.

Rendons-nous maintenant à la serre du jardin botanique. Cette serre est divisée en trois parties. La partie centrale offre un

bananier, deux pandanus utiles (*pandanus utilis*), qui déroulent en spirale leurs feuilles ensiformes, des fougères, etc. Dans l'aile sud, qui est fortement chauffée, sont beaucoup de plantes tropicales. On y remarque la sensitive (*mimosa pudica*), le fameux papyrus, le pilocierge sénile (*pilocercus senilis*), des cycadées et beaucoup de plantes intéressantes par leur beauté ou quelque particularité singulière. L'aile nord a une température tempérée, et possède des plantes à fleurs magnifiques. Une dioscoréacée du cap de Bonne-Espérance a le privilège d'attirer la curiosité de tous les visiteurs : c'est la testitudinaire pied - d'éléphant (*testitudinaria elephantipes*). On comprend en la voyant le nom qui lui a été donné.

La serre est chauffée à la vapeur d'eau. C'est un système excellent.

Un sentier va de la serre à l'orangerie, située en face, et dans laquelle on voit le buste de l'abbé Rozier, le *Columelle français*. Ce buste, qui est de Chinard, fut inauguré le 11 août 1812, au haut de l'escalier du Jardin des Plantes, d'où il a été transporté au parc de la Tête-d'Or.

Le jardin botanique forme un vaste hémicycle, La partie spécialement consacrée à la botanique, qui est la plus vaste, offre à l'étudiant 4230 espèces ou variétés de plan-

tes (1). On a très-bien fait, sitôt après la mort de Seringe, professeur de botanique, d'ôter du jardin de Lyon l'absurde classification qu'il lui avait imposée, en poussant une hérésie scientifique jusqu'à ses plus absurdes conséquences. La classification adoptée par M. le docteur Favier, directeur du jardin botanique et professeur de botanique à la faculté des sciences de Lyon, est celle de Decandolle, modifiée dans quelques points secondaires, car on a changé la position de quelques familles, on a divisé une famille en

(1) Ces 4230 plantes ne forment certainement pas autant d'espèces. Il faut savoir que les botanistes ne savent généralement pas définir ce que c'est qu'une espèce. Cette indécision leur fait créer des espèces selon leur bon plaisir, erreur dans laquelle ils ne tomberaient pas s'ils étudiaient les règles posées par Duret de Blainville, qui a démontré que l'on ne pouvait établir une espèce sur la couleur, ni sur le nombre des parties, ni sur la taille, ni sur la proportion des parties. Appliquez ces quatre règles et vous aurez des centaines d'espèces prétendues à effacer des ouvrages de botanique et de zoologie. — Le XIX^e siècle a fait des sciences de honteuses étales d'Augias; il faudra un Hercule pour les nettoyer et les débarrasser définitivement des idées relatives aux métamorphoses animales (*) et végétales, de l'homœopathie, de la phrénologie, des mensonges géologiques, des absurdités astronomiques, du charlatanisme de Raspail, etc.

(*) N'a-t-on pas dit que le crâne n'était qu'une vertèbre développée!!!

plusieurs et d'autres fois on en a uni, etc. La classification de Decandolle a des noms fort heureux et des avantages incontestables; mais ce n'est pas la série naturelle. On aurait dû au moins la rectifier en quelques points au moyen de la classification d'Adrien de Jussieu, à qui revient l'honneur d'avoir montré que les monopétales doivent être considérés comme plus élevés en organisation que les polypétales. Grâce à cet oubli, le jardin botanique de Lyon, au lieu d'avoir à sa tête les calycérées et les composés, s'ouvre par les renonculacées, et va ainsi, dans un ordre irrationnel, de la *Clematis recta* (clématite droite) au *Cetraria Islandica* (lichen d'Islande (1)).

(1) La division des plantes en *vasculaires* et en *cellulaires* est fautive, de même que toutes les classifications anatomiques, soit du règne animal, soit du règne végétal. C'est pitié de voir, au jardin botanique, les *fougères* commencer l'embranchement des plantes données comme *cellulaires*. — Nous avons trouvé les grandes divisions de la *série végétale*, et nous comptons en publier le *prodrome*. Nous en exposerons ici quelques points, en rappelant que nous avons cherché à lire dans la création la *série végétale* et non à l'inventer : Nous voyons trois sous-règnes dans le règne végétal : 1° les *végétaux axoappendiculaires* (Pelad.), (*) qui ont un axe et des appendices, tels que les

(*) Nous avons marqué de cette abréviation de notre nom (Pelad.) les noms que nous avons créés, et de cette abréviation (Pel.) les noms déjà employés par les auteurs, mais

Dans la partie sud du jardin botanique est un jardin spécial de plantes médicinales,

appendices foliaires, floraux, etc. ; 2^o les *végétaux axifères* (Pel.) qui ont un axe, mais n'ont point d'appendices, comme les champignons (*); 3^o les *végétaux hétéromorphes* (Pel.) dont la forme est irrégulière et même indifférente à certains égards, comme les *conferes*, ces filaments verts que tout le monde a vu sur les eaux stagnantes. Nous voyons cinq types principaux d'organisation : 1^o les *exogènes* (Pel.) qui s'accroissent par des couches concentriques ; 2^o les *endogènes*, dont l'accroissement se fait par le centre de la tige ; 3^o les *acrogènes*, dont la tige croît par l'extrémité seulement ; 4^o les *axifères* (Pel.); 5^o les *hétéromorphes* (Pel.). Dans les *exogènes* nous voyons trois sous-types, 1^o les *e. monoclines* (Pel.), 2^o les *e. dielines* (Pel.) ; 3^o les *e. gymnospermes*. Dans les *e. monoclines* nous voyons deux classes : 1^o les *dipérianthés*, 2^o les *monopérianthés*. Dans les *dipérianthés*, nous voyons deux sous-classes : 1^o les *monopétales*, 2^o les *polypétales*. Dans les *monopétales*, nous voyons deux degrés d'organisations ou deux ordres : 1^o les *monocaliciflores* (Pel.) (**), 2^o les *corolliflores*. Dans les *polypétales*, nous voyons deux autres degrés ou ordres : 1^o les *polycaliciflores* (Pelad.) et les *thalamiflores*. — Dans les *endogènes*, nous voyons deux sous-types : 1^o les *e. monoclines* (Pel.), 2^o les *e.* dont nous avons changé plus ou moins l'application. Les noms sans indication sont ceux des divisions que nous adoptons à peu près sans les modifier.

(*) Selon nous les champignons doivent être divisés : il faut placer, par exemple, la morille dans les *axifères* et la truffe dans les *hétéromorphes*.

(**) Nous disons *monocaliciflores* et *polycaliciflores* pour marquer que le premier nom désigne les *monopétales caliciflores* et le second les *polypétales caliciflores*.

où viennent étudier les élèves en médecine. Dans la partie nord sont des arbres fruitiers présentant des exemples des tailles et des dispositions les plus savantes et les plus habiles.

On voit que Lyon a de grandes ressources

diclines (Pel.) — Dans les *e. monoclines*, nous voyons trois classes : 1^o les *périanthées* (Pel.), qui ont un périanthe (comme le lis), 2^o les *subpérianthées* (Pelad.), qui ont un périanthe très-imparfait (comme les pandanés, les aroïdes); 3^o les *squamiflores*, dont les organes périanthaires sont glumacés (comme les graminées). — Dans les *acrogènes*, nous voyons plusieurs sous-types : 4^o les *axocarpes* (Pelad.), qui ont des fructifications axillaires, comme les characées; 2^o les *mascalocarpes* (Pelad.), qui ont les capsules insérées à l'aisselle des feuilles (comme les mousses); 3^o les *acrocarpes* (Pelad.), dont les fructifications sont terminales (comme les équisétacées); 4^o les *rhizospermées*, à fructifications radicales (comme les marsiléacées); 5^o les *phyllocarpes* (Pelad.), dont les fructifications sont disposées sur la surface inférieure des feuilles (fougères), etc. Nous arrêtons ici l'exposé de notre classification, dont nous nous occupons depuis quatre ans, et dont nous comptons publier le *prodrome*. — La méthode naturelle était, selon Linné, le but où devait tendre la science, *ultimus finis botanices*, et ce savant l'appelait le premier et le dernier terme où les botanistes devaient tendre, *primum et ultimum in botanicis desideratum*, dit-il. Le terme que désirait Linné, nous croyons l'avoir en partie atteint. — En publiant notre prodrome de la *série végétale*, dont l'aperçu paraît ici pour la première fois, nous exposerons les raisons et les règles qui justifient notre classification.

pour les botanistes , cependant en petit nombre dans notre cité.

Le jardin botanique et les serres font honneur au zèle de M. le D^r Faivre et aux soins de M. Denis , dont dépendent les employés occupés aux cultures scientifiques.

Au nord-est de la Tête-d'Or est la digue basse de la Tête-d'Or. A l'est est le Grand-Camp, où se font les exercices militaires, et qui est borné au nord et à l'est par une digue , qui commence au pont du chemin de fer de Genève et va finir aux pieds des Balmes viennoises.

On a le projet d'établir quatre grands boulevards, dont le développement enlacera tout le Grand-Camp.

Au midi du Grand-Camp sont les *Charpennes* , dont le nom vient du grand nombre de charmes (*carpinus betulus*) qu'on y voyait autrefois.

Les plus remarquables des propriétés qui s'y trouvent sont celles de M. Laffolay, inspecteur principal de l'octroi , et de MM. Grand , propriétés que l'agrandissement du Grand-Camp menace de faire disparaître bientôt.

Sur le boulevard des Brotteaux est la gare du chemin de fer de Genève.

Les Brotteaux.

Allons maintenant dans le quartier des Brotteaux, où le plan de Morand, que le Consulat eut le tort de trouver trop vaste, est en partie réalisé. Les Brotteaux ont de longues rues tracées au cordeau. Les avenues de Noailles, de Saxe et de Vendôme, sont d'une largeur imposante. Les quais sont beaux. Le cours Morand et la place Louis XVI sont plantés d'arbres et offrent de belles promenades.

Une des maisons de la place Louis XVI est surmontée des attributs du règne de Napoléon I^{er}, ce qui s'est fait sous la Restauration, sans qu'on y ait apporté aucun obstacle.

Les rentiers sont très-nombreux aux Brotteaux. Beaucoup de négociants y ont leurs appartements, tandis qu'ils ont leurs magasins dans la presqu'île. On y trouve en grand nombre des cafés, des restaurants et des brasseries. Comme un *Guide* doit signaler tous les établissements de quelque importance, nous dirons que c'est aux Brotteaux que se trouve la *Rotonde*, salle de bal, et l'*Alcazar*, d'abord nommé *Colysée*, cirque assez vaste, qui sert en hiver de salle

de bal. Ces lieux publics ont un certain éclat ; mais , comme on sait , on ne doit pas y chercher la *fleur des pois*.

Les Dominicains ont une maison aux Brotteaux , et ont élevé une chapelle de style ogival.

Derrière le quai d'Albret est l'église de la *Rédemption* , qui n'est que provisoire.

Sur la limite de la commune de Lyon et de celle de Villeurbanne , on construit une église dédiée à sainte Anne , mère de la Sainte-Vierge.



Eglise de Saint-Pothin.

M. Crépet , qui a donné les dessins et dirigé les travaux de l'église Saint-Pothin , avait l'idée d'en faire un temple semblable à Notre-Dame-de-Lorette de Paris , église bâtie d'après de fausses idées. On avait même modelé ou relevé , dans ce but , les principaux ornements intérieurs de la riche église de la capitale. Mais le manque de fonds n'a pas permis à M. Crépet de réaliser son projet , heureusement , à notre avis , car Saint-Pothin n'a pas l'ornementation prétentieuse de Notre-Dame-de-Lorette , tout en

l'emportant sur cette dernière église pour son ordonnance architectonique.

La façade de Saint-Pothin est composée d'un porche extérieur ou péristyle , élevé au-dessus de quelques marches , décoré de dix colonnes et surmontée d'un fronton triangulaire au-dessus duquel est une croix. L'église se compose d'une nef avec bas-côtés , d'une abside et d'un transept , sur l'intersection desquels s'élève une coupole. Derrière le chœur est un clocher de trois étages, dont le toit est supporté par quatre pilastres et huit colonnettes. Des colonnes ioniques soutiennent la voûte à plein-cintre de la nef. Des peintures en grisaille , d'une exécution médiocre , couvrent la coupole et les bas-côtés. Les fenêtres sont garnies de vitraux d'un dessin et d'un coloris sans valeur. Au milieu du chœur est un autel en marbre blanc, sur le coffre duquel un assez bon ciseau a sculpté la Cène.

Le savoir de M. Crépet est bien supérieur à celui de beaucoup de ravaudeurs de fantaisies ogivales et romano-byzantines , car nous voyons qu'il a étudié les dispositions des premières basiliques chrétiennes; c'est ainsi qu'il n'a pas fait précéder le chœur de deux colonnes , mais bien de deux piliers flanqués d'un pilastre sur chacune de leurs quatre faces. Cette disposition existait à l'église

d'Ainay, et il nous paraît piquant de tirer une preuve de cette opinion d'une église du XIX^e siècle. On a vu également, dans le *plan* d'Ainay (1), que deux pilastres doubles correspondaient à ces deux piliers flanqués de quatre pilastres. A cause du transept, M. Crépet a été obligé de disposer un pilastre sur la nef et un autre dans le croisillon.

L'imitation scrupuleuse des basiliques romaines n'est plus possible aujourd'hui, parce que ces basiliques répondaient à des coutumes liturgiques qui n'existent plus. C'est donc une idée inconséquente, et qu'il faut par conséquent rejeter, que de vouloir faire des églises de style romain. Cette méthode ne peut faire obtenir que des étrangetés architectoniques. Nul ne pourrait dire, par exemple, que l'église Saint-Pothin est une église basilicale, puisqu'elle a un transept, un clocher, deux chapelles appliquées sur le mur terminal des croisillons et par conséquent non orientées, et qu'elle n'a point toutes les parties requises dans une basilique.

L'église Saint-Pothin a trois vieux tableaux dignes d'attention. Deux sont placés dans le transept et un fait partie de la chapelle occupant le mur terminal du croisillon nord.

(1) Voir *suprà*, p. 238.

Monument expiatoire des Brotteaux.

Le 4 décembre 1793 , deux cent neuf Lyonnais , qui avaient porté les armes pendant le siège de Lyon , furent fusillés et enterrés dans la plaine des Brotteaux. Après le 9 thermidor , on leur éleva un monument qui fut renversé l'année suivante. Le retour des Bourbons , en 1814 , vit élever un monument nouveau aux martyrs de la liberté. Le comte d'Artois , depuis Charles X , en posa la première pierre.

Le monument érigé aux victimes du siège de Lyon fut construit sur les dessins de M. Cochet , architecte. Il se compose d'une petite église à trois nefs et à trois absides , sans valeur artistique , et qui est précédée d'une construction bizarre , *inqualifiable* , de quelque manière qu'on entende ce mot. L'architecte a été obsédé par l'idée de faire quelque chose qui ne fût pas commun , et il y a réussi en élevant une construction , qui n'est point une pyramide , puisqu'elle n'a pas quatre faces égales , mais qui est la cinquième partie d'une pyramide , en sorte que ce n'est que de face que cette chose bizarre a le profil d'une pyramide.

Les deux angles extérieurs de l'église sont

surmontés de deux masques , exprimant une douleur physique plutôt qu'une douleur morale , et qui montrent que l'architecte ignorait que les deux masques placés par les païens et les chrétiens aux deux extrémités des frises des sarcophages étaient primitivement les masques du soleil et de la lune, masques destinés à symboliser le cours de la vie humaine.

L'église qui nous occupe est dédiée à Jésus souffrant. Le pape Pie VII lui a accordé des indulgences. Sur la façade , au-dessus de la porte , on lit l'inscription suivante :

A LA GLOIRE DE DIEU

A LA MEMOIRE DES VICTIMES DU SIEGE DE LYON
EN MDCCXCHII

L'église de Jésus souffrant est desservie par des Franciscains. Ces religieux célèbrent un service expiatoire , chaque année, le 29 mai, jour anniversaire de la victoire que les bourgeois remportèrent sur les troupes de la Convention , et qui fut l'événement précurseur du siège.

Le tombeau du général de Précý , qui commanda les Lyonnais pendant le siège, est à gauche de l'église, après l'entrée.

Au-dessus de l'entrée , dans l'intérieur , est un tableau qu'on ne peut bien voir, mais qui est peut-être remarquable.

Eglise de l'Enfant-Jésus.

Un docteur-médecin , M. Faivre , a bien voulu s'occuper gratuitement de l'église de la cité de l'Enfant-Jésus , qui est son œuvre et dont il a dirigé la construction avec plus de soin que beaucoup d'architectes ne l'auraient fait. Cet édifice a été d'abord élevé tout entier en pierres brutes , dont les saillies réservées pour l'ornementation ont été sculptées peu à peu.

Le style ogival du XIV^e siècle a été adopté pour l'église de l'Enfant-Jésus. On pourrait faire quelques critiques sur certaines dispositions de meneaux , etc. , rappelant le XV^e siècle ; mais ces imperfections n'empêchent point que le temple qui nous occupe ne soit la plus jolie église que le IX^e siècle ait encore faite à Lyon, quoiqu'elle ne soit pas l'œuvre d'un architecte.

L'église a trois nefs, un transept, une abside et deux chapelles absidiales de forme rectangulaire. L'extérieur de l'abside et des faces latérales a de l'élégance, les contreforts et les arcs-boutants sont agencés avec goût. Les chapelles absidiales sont contrebutées par deux contreforts, dont l'un soutient un arc-boutant qui soutient l'abside,

tandis que l'autre sert de support à deux arcs-boutants, dont l'un va donner appui à l'abside, et dont l'autre va fortifier le croisillon; cette disposition est bonne. Les murs sont percés de baies au riche *fenestrage*, et surmontées d'une balustrade évidée à jour. Il est fâcheux que les combles aigus offrent le ton froid de l'ardoise et soient surmontés d'une crête de zinc, dont le style ne s'harmonise guère avec celui de l'édifice. Le portail a reçu de beaux morceaux de sculpture provenant d'une ancienne chapelle démolie, et consistant en nervures élégantes et en colonnettes, dont les chapiteaux pleins de grâce offrent des végétaux de la flore locale. Une porte sera ouverte à chacune des deux façades latérales du transept. Une tour s'élève au-dessus du portail; on la surmontera d'une flèche, quand la piété des donateurs aura fourni les fonds nécessaires. Nous avouons que nous craignons fort que la flèche ne soit pas d'un bon effet. Il est fort difficile de faire une flèche élégante et s'harmonisant bien avec l'église dont elle fait partie. On est peu habile sous ce rapport aujourd'hui, et l'on devrait étudier mieux qu'on ne le fait les modèles qui subsistent sur notre sol, à Strasbourg, en Normandie, etc.

L'intérieur, dont les nefs latérales sont étroites, ne répond pas à l'extérieur.

Les nervures de la voûte n'ont point de richesse, et ce défaut choque surtout dans la voûte de l'abside. Nous attribuons la pauvreté intérieure aux exigences parfois impérieuses de l'économie.

Nous sommes heureux d'avoir pu trouver beaucoup à louer dans l'église de l'Enfant-Jésus, et dans l'église Saint-Georges, afin d'ôter à certains esprits l'idée de nous accuser de n'avoir loué dans ce livre que les monuments anciens.

La cité de l'Enfant-Jésus a été fondée pour loger d'honnêtes familles d'ouvriers. On y voit une croix de pierre, à laquelle S. S. le pape Pie IX a attaché des indulgences.



Eglise de l'Immaculée Conception.

L'église de l'Immaculée-Conception a été destinée à régénérer un quartier immonde, maintenant en partie purifié. Il n'y a encore d'achevé que les trois nefs, dont la décoration n'est même pas terminée; un arc provisoire remplace l'abside, et un mur est élevé là où doivent s'ouvrir les absidioles. La façade et les deux clochers sont à construire. L'extérieur est entièrement brut.

Nous regrettons d'avoir à déclarer que l'église de l'Immaculée-Conception est une œuvre illogique, et que nous ne pouvons point la louer comme conception architectonique.

L'église qui nous occupe a une voûte à plein-cintre brisée sur arcs-doubleaux, supportée par des arcades en plein-cintre surhaussé et dont les retombées reposent sur des piliers aux piédestaux étranges et plus élevés qu'un homme de haute taille et aux chapiteaux bizarrement ornés de têtes de lions et de feuillages. Les nefs latérales sont fort étroites et leur élévation fait mieux sentir l'étroitesse des nefs latérales, étroitesse qui rend l'édifice irrégulier.

Pour qui a vu seulement une église franco-gothique, il est impossible de ne pas protester, quand on entend dire que l'édifice qui nous occupe est une imitation des églises du XI^e siècle ou du XII^e.

A la fin du XI^e siècle et jusque vers la fin du XII^e, les églises, si médiocre que fût leur importance, furent munies d'un transept et d'une coupole. On y employait les contreforts. Des voûtes en berceau sur arcs-doubleaux reposaient sur des piliers à pilastres engagés. Ces caractères des églises franco-gothiques, dont nul archéologue ne sera tenté de discuter un seul point, font voir aisément que l'église de l'Immaculée-Con-

ception n'est point dans le style franco-gothique (1).

Les chapiteaux et les décorations des voussures des arcades ont été incontestablement sculptés par d'habiles ciseaux.

Derrière l'autel, en pierre polie, se dresse une statue de la Vierge, sans valeur artistique.

Les confessionnaux en bois de chêne sont sculptés.

On a parlé de faire à l'église qui nous occupe un portail dans le genre de celui de

(1) De même que nous nous sommes servi de Saint-Pothin, pour expliquer ce qu'était primitivement Ainay, nous allons nous servir de l'Immaculée-Conception pour rappeler ce que M. de Saint-Andéol a dit de Saint-Jean. Dans toutes les églises, d'après une règle d'harmonie architectonique qui a toujours été suivie, les colonnes ou piliers des nefs, et les colonnes ou pilastres engagés correspondants des murs latéraux ont les mêmes proportions dans leurs diverses parties, et ont par conséquent des piédestaux de même hauteur. Cette particularité se vérifie dans toutes les nefs monostyles, voire même dans l'église de l'Immaculée-Conception. Or, à Saint-Jean, les piédestaux des piliers engagés des murs latéraux sont beaucoup plus élevés que ceux des piliers qui séparent les nefs, et ne peuvent par conséquent être de la même époque, comme le dit M. de Saint-Andéol, qui place au XII^e siècle les murs latéraux des six premières travées de la nef de Saint-Jean, tandis qu'il donne les piliers au XIII^e siècle, d'accord en cela avec tous les archéologues.

Saint-Trophime , d'Arles. Nous ne comptons pas sur cette promesse , car il suffit aujourd'hui d'employer le plein-cintre pour qu'on croie imiter les églises franco-gothiques. Une copie intelligente est pourtant ce qui pourrait sauver nos architectes qui se sont montrés depuis longtemps incapables de rien créer. Les portes de Saint-Trophime , de Saint-Gilles, de Sainte-Marthe , de Tarascon, de Saint-Gabriel , etc. fournissent assurément d'excellents thèmes monumentaires ; mais beaucoup d'architectes veulent malheureusement donner leur propre cachet à leur œuvre.



La Guillotière.

La Guillotière , d'abord pauvre , s'est transformée peu à peu. De bourg elle est devenue commune, et a été ensuite réunie à Lyon. M. Crépet, son architecte , a mis un grand zèle à l'embellir. Elle a maintenant des rues et des avenues qui l'unissent régulièrement avec les Brotteaux.

La Guillotière a un commerce actif.

On remarque à la Guillotière : le *château de la Mothe* , où logèrent Marie de Médicis et

Louis XIII , et qui se trouve actuellement enclavé dans l'enceinte du fort de *la Mothe* ; le *château de Champagneux* , dont les frères de Saint-Jean-de-Dieu ont fait une maison de santé pour les aliénés ; un *hospice de vieillards* , établi dans l'ancien couvent des Picpus ; le *cimetière de la Madeleine* , où les hospices de Lyon enterrent leurs morts ; le *cimetière des Israélites* , etc.

Les ateliers du chemin de fer de la Méditerranée , ainsi que la gare des marchandises , sont situés à l'extrémité sud-ouest de la Guillotière.

Au sud de la Guillotière , sur les rives du Rhône , est le bois de la Mouche , aujourd'hui dépouillé , mais qui attirait encore , il y a quelques années , des botanistes , des entomologistes et des paysagistes.

Eglise Saint-Louis.

Avant la Révolution , l'église Saint-Louis appartenait à un couvent de religieux de Picpus. La commune de la Guillotière , qui est aujourd'hui réunie à Lyon , l'a fait reconstruire sur les plans de son architecte , M. Crépet. Elle n'a pas de style défini.

Une tour carrée , qui faisait partie de l'ancienne église , et qui est placée à l'extrémité du bas-côté gauche , sert de clocher.

La façade , d'une extrême simplicité , est ornée de quatre niches , renfermant les statues des quatre évangélistes (1) , de pilastres et d'un entablement au-dessus duquel s'élève un attique à fronton et percé d'une rose.

La voûte du vaisseau est soutenue par six piliers. Les quatre derniers piliers ont une colonne engagée du côté de la nef centrale et un pilastre du côté du bas-côté , tandis que les deux premiers piliers portent , dans une disposition spéciale, des pilastres et une colonne engagée.

La partie remarquable de Saint-Louis est la voûte de la nef majeure , qui est à plein-cintre et d'une exécution hardie.

L'abside est voûtée en demi-coupe.

Les deux bas-côtés s'arrêtent où commence l'abside , et sont terminés chacun par une chapelle. La chapelle de gauche est dédiée à la Sainte-Vierge , et celle de droite est dédiée à S. Louis. Des vitraux peints assez jolis sont placés dans les fenêtres latérales. Les quatre premières verrières de gauche

(1) Ces statues sont de M. Fabisch. Il est assez singulier que leur base porte le nom des saints au vocatif , car il faudrait alors faire suivre le nom de ces mots : *Ora pro nobis*.

représentent la vie de la Mère de Dieu. Les quatre verrières de droite offrent la vie de S. Louis.



Eglise Saint-André.

L'église Saint-André a d'abord été élevée dans notre siècle, pour les habitants des quartiers sud de la Guillotière. Elle se composait d'une seule nef terminée par une abside voûtée en demi-coupole. Jamais on n'avait terminé cette église, qui était fort laide; c'est pourquoi on élève en ce moment un nouvel édifice beaucoup plus grand que l'ancien.

Sauf la façade, on peut déjà juger ce que sera l'église Saint-André; on saura ce qu'il faut en penser si nous disons qu'elle relève d'une inspiration romano-ogivale. La partie absidiale est singulière. Les deux constructions percées de fenêtres qui font suite aux nefs latérales suffiraient à elles seules pour ôter à l'édifice un caractère monumental.

Comme fiche de consolation, nous dirons que Saint-André est bâti avec beaucoup d'habileté. Les constructions contemporaines qui se voient à Lyon sont d'une excellence hors ligne.

Environs de Lyon.

Beaunan. — Chaponost. — Oullins. — L'Yzeron. —
Le Tourillon. — Charbonnières. — Ecully. —
Château de la Duchère. — Bois de Rohecardon. —
L'île-Barbe. — Le Mont-Cindre. — Fontaines-sur-
Saône. — Camp de Sathonay. — Ruines d'une dou-
ble voie souterraine. — Les Petits-Brotteaux. —
Paysages. — Villeurbanne. — Cité Napoléon. —
Mont-Chat.

Les environs de Lyon sont très-accidentés et offrent des paysages enchanteurs. L'amour prononcé des Lyonnais pour la *villégiature* les a fait parsemer de châteaux et d'élégantes habitations, qui rendent les sites plus pittoresques. Beaucoup de nos villages empruntent encore un vif intérêt aux ruines romaines ou du moyen-âge qu'on rencontre sur leurs territoires. Il n'entre pas dans notre cadre de décrire et de dire tout ce qui mériterait l'attention, car les environs de Lyon exigeraient à eux seuls presque autant de détails que nous en avons donnés sur la ville elle-même. Nous allons donc nous contenter d'indiquer ce qui excite le plus vivement l'intérêt, de manière à faire connaître à l'étranger et au lyonnais les pages les plus remarquables de l'histoire des localités voisines de Lyon.

Commençons par le sud.

Nous renvoyons à notre article sur les aqueducs romains pour ce qui concerne Beauman et Chaponost, dont le nom vient de *Caput novum*, suivant Rubys, de *Calpurnii villa*, suivant Menestrier, de *Caput aquarum*, selon un autre auteur.

Oullins (*Auliana*) possède, depuis le XII^e siècle, un château appelé le *Perron*, à cause d'un perron par lequel on y arrivait. La famille de Gondi, dont est sorti le fameux cardinal de Retz, le reconstruisit en 1520, Elle y reçut, le 6 juillet 1564, Charles IX, qu'accompagnait Catherine de Médicis et le prince de Navarre, depuis Henri IV.

Il existe à Oullins un autre château, que le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, fit construire, et que le successeur de ce prélat, Mgr. de Montazet, posséda longtemps.

C'est dans le château de Mgr. de Montazet, entre les bras de cet évêque et en présence de Ducis, que mourut Thomas, membre de l'Académie française et auteur d'*Eloges* estimés. Thomas fut enterré dans l'église d'Oullins, où on lit son épitaphe sur une magnifique table de marbre blanc, que l'archevêque fit venir exprès de Marseille.

Dans l'église d'Oullins, en face de l'épitaphe de Thomas, est celle du célèbre mé-

canicien Jacquard , décédé dans sa maison d'Oullins , le 7 août 1834. On a érigé un monument funéraire à ce bienfaisant inventeur, dans le cimetière de la commune.

Le château possédé par Mgr. de Montazet fut vendu, comme bien du clergé, à l'époque de la Révolution. On y établit plus tard une maison d'éducation dirigée par des ecclésiastiques; cette maison est actuellement la propriété de l'Ordre de Saint-Dominique , qui y dirige une institution importante.

Au bas d'Oullins coule la petite rivière d'*Yzeron* , dont le nom rappelle peut-être celui d'*Isis*.

Entre Francheville , Craponne et Tassin , et à 50 pas de la route de Bordeaux , s'élèvent , sur un plateau appelé *le Tourillon* , deux tours carrées et massives que l'on a dit être les ruines d'un camp romain connu sous le nom de *camp de César*. Ces ruines seraient les restes de la porte prétorienne ; mais tout cela est à discuter , quoique la position avantageuse qu'occupe le plateau , les profonds ravins par lesquels il est détendu , et les traces de la voie romaine de Lyon à Bordeaux et de l'aqueduc de la Brévenne que l'on a retrouvées auprès , concourent à fortifier l'opinion des auteurs et la tradition qui placent là le camp des nombreuses légions de l'Empire envoyées à Lugdunum , légions qui

exécutèrent les gigantesques travaux dont nous retrouvons encore tant de vestiges.

Charbonnières possède une source d'eau minérale, limpide, légèrement sulfureuse, et répandant une odeur d'hydrogène sulfuré, qui a d'excellentes propriétés pour la guérison des maladies de la peau, et qui sera d'autant plus fréquentée à mesure qu'elle sera plus connue.

Le village de Charbonnières offre des paysages magnifiques ; on y voit un bois dont les allées sont disposées de manière à figurer une étoile. Beaucoup de Lyonnais se rendent le dimanche à Charbonnières.

Près de Charbonnières est la commune d'Écully (*Exquilinus ager* ou *Exquiliæ*, d'après Menestrier), qui possède une source pétrifiante. On y a construit une église dans le style appelé *roman*.

En remontant du côté de la Saône, près de la route de Paris, est le château de la Duchère, aux tours crénelées, et qui est aujourd'hui la propriété de M. de Varax. A cause de sa position avantageuse, le château servit de poste avancé aux Lyonnais, du côté de Vaise, pendant le siège de Lyon. Ils s'y défendirent longtemps ; mais les troupes républicaines finirent par s'en rendre maîtresses le 19 septembre 1793.

Le poste important de la Duchère, où le

gouvernement a établi un fort détaché, fut témoin de la bravoure des Lyonnais, en 1814, lorsque les alliés entrèrent dans Lyon.

Le bois de Rochecardon est situé près de la Saône, dans une gorge riante, au milieu de laquelle coule un ruisseau. J.-J. Rousseau a laissé des souvenirs dans ce bois, où il a séjourné plusieurs fois dans la maison de campagne de M^{me} Bois de la Tour.

Le voyageur qui suit le cours de la Saône, après avoir passé les paysages enchanteurs de Neuville, de Fontaines et de Collonges, rencontre une île pittoresque, bornée au nord par des rochers et qui présente au sud une magnifique salle d'ombrage, c'est l'Île-Barbe (*insula barbara*), qui fut probablement une des îles sacrées de la religion druidique, et où fleurit pendant longtemps une abbaye fort ancienne, qui suivait la règle de Saint-Benoit. On attribue à Charlemagne le projet d'y venir finir ses jours. En 1562, les protestants incendièrent l'abbaye, dont ils pillèrent la précieuse bibliothèque.

Les ruines possédées par l'Île-Barbe, où elles sont dispersées dans diverses propriétés, mériteraient d'être étudiées et décrites par un archéologue compétent, c'est-à-dire qui aurait étudié les monuments méridionaux antérieurs au XI^e siècle. Nous signalerons des chapiteaux du IX^e siècle, de grossières

sculptures de la seconde moitié du X^e, etc. Les vieilles parties du château, situé en amont de la Saône, sur un rocher; le puits remarquable dont la tradition attribue la construction à Charlemagne et qui a un pont jeté au-dessus, sont des choses dont nous nous occuperons peut-être un jour de fixer la date.

Il y a chaque année deux fêtes à l'Île-Barbe, les lundis de Pâques et de Pentecôte. Ces fêtes, dont l'origine est ancienne, attirent la foule.

Du Mont-Cindre (*Mons Cinericius*), l'un des trois mamelons du Mont-d'Or, on jouit d'une vue magnifique. On élève sur ce mont des chèvres dont le lait sert à faire les excellents *fromages du Mont-d'Or*, fort estimés à Lyon.

Sur le sommet du Mont-Cindre est un ancien ermitage et un oratoire dédié à la Sainte-Vierge, qui est tapissé d'*ex-voto*, et qui attire un certain nombre de pèlerins de Lyon et des environs, surtout le 15 août, jour où se célèbre la fête de l'endroit.

Fontaines-sur-Saône est un village situé sur la rive droite de la Saône et dont la position est agréable. On y élève en ce moment une église de style ogival, qui promet d'être remarquable et dont l'architecte est M. Dupasquier.

Le nom de Fontaines vient des eaux qui coulent en abondance dans le village, eaux parmi lesquelles il faut signaler celles de Roye, qu'il a été question de conduire jusqu'à Lyon, comme préférables à celles du Rhône.

L'archevêque de Lyon, Camille de Neufville, a fait construire une maison de plaisance dans le hameau de Roye. Ce château, qui a appartenu depuis aux Jésuites, dit-on, est aujourd'hui la propriété de M. Jacquemont. M. Dugas de Bois-Saint-Just, dans une note des *Sires de Beaujeu*, raconte qu'on voyait sous ce château plusieurs souterrains, dont un allait, dit-on, de la Croix-Rousse au bord de la Saône.

M. Jacquemont possède un des plus précieux autels votifs romains qui aient été trouvés à Lyon, où on le voyait, dans le XVI^e siècle, au siège de l'officialité, mais qui est dans la maison de Roye depuis le XVII^e siècle. L'inscription de cet autel atteste l'exécution d'un vœu fait aux *matrones aufaniennes* et aux *maires des Pannoniens et des Dalmates*, pour le salut de l'empereur Septime-Sévère et de sa famille, par Tiberius Claudius Pompeianus (1). M. Jacquemont a l'intention de

(1) Voir notre dissertation sur cette inscription, dans la *France littéraire*, t. VII.

faire une loterie au bénéfice de l'église de Fontaines, dans laquelle il ferait entrer cette inscription, dont le musée de Lyon serait fier de s'enrichir.

Au nord de la Croix-Rousse et de Caluire se trouve le camp de Sathonay, où 5 ou 6,000 hommes sont constamment exercés à la vie des camps. Il ne faut point s'attendre à y trouver des tentes et des particularités pittoresques, car son aspect n'a rien de bien remarquable.

La chapelle du camp de Sathonay est surmontée et entourée de canons et de trophées militaires. Chaque dimanche, on y célèbre la messe devant la garnison rassemblée. Le bruit du canon annonce aux assistants divers moments du saint sacrifice et se mêle à la musique militaire.

Un service d'omnibus, partant de la place de la Croix-Rousse, conduit de quart-d'heure en quart-d'heure au camp.

Deux routes conduisent au camp : l'une commence en face de l'ancienne gare de Genève, l'autre en face de l'Île-Barbe. Cette dernière est remarquable à cause des sites pittoresques qui l'accompagnent et des paysages qu'elle permet de voir. Elle possède une chapelle dédiée à S. Boniface, dans laquelle est le tombeau du maréchal de Castellane, tombeau que le commandant de

l'armée de Lyon s'est fait faire de son vivant. La chapelle et le tombeau n'ont rien de distingué, sauf la grosseur de la pierre tombale, grosseur telle qu'il a fallu trois jours et la force de 36 chevaux pour la conduire des carrières d'Oullins, d'où elle a été extraite, à sa destination.

En 1863, on a inauguré le chemin de fer de Sathonay.

De Lyon au village de Neyron, on aperçoit les ruines d'une double voie souterraine. Les parties les mieux conservées se trouvent, en partant de Lyon, à l'intersection de la grande route de Strasbourg et du *chemin de Caluire*, à *Vassieux*, à *Crépieu*, à *Rillieu*, puis enfin à *Neyron*, où l'on cesse de la voir, quoique l'opinion commune soit qu'elle va jusqu'à *Miribel*. Sa largeur dans œuvre est de 1 mètre 90 centimètres, et sa hauteur de 2 mètres 85 centimètres; l'épaisseur de ses murs est de 80 centimètres, et dans quelques endroits de 1 mètre 80 centimètres. Les parements sont en moellons et en chaux, et un béton de gravier forme le parement.

On rencontre en plusieurs endroits des murs de 1 mètre 80 centimètres. Ces deux voies souterraines n'offrent pas les caractères bien connus des constructions romaines, et doivent être de l'époque du Bas-Empire ou même postérieures. On a beaucoup discuté

sur ce qu'elles étaient en réalité ; mais nous ne voyons pas qu'on ait décidé la question. Quand on s'en occupera de nouveau, on devra avant tout faire le plan des débris encore subsistants.

L'archéologue qui ira visiter ces ruines trouvera , après avoir passé le faubourg de Bresse, une plantation d'arbres située sur le bord du Rhône, et que les habitants de Lyon appellent *les Petits-Brotteaux*. S'il va jusqu'à Rillieu , il verra le *château de la Pape*, l'une des plus belles résidences des environs de Lyon. C'est dans ce château qu'en 1793 les représentants du peuple Dubois-Crancé, Gauthier , Laporte et Javogue , et le général Kellermann, établirent leur quartier-général et préparèrent le plan du siège de Lyon. Une grande partie de leurs proclamations sont datées de ce lieu.

Au nord du Grand-Camp, sur la rive gauche du Rhône , commence une série de paysages dont le caractère est parfois étrange. On voit des étangs et des marais entourés de roseaux , des bois de saules et de peupliers parsemés de clairières , etc. Cette nature n'est pas riche, mais elle a une beauté particulière, et le Rhône donne parfois de la grandeur à ces paysages.

Des Brotteaux on va à Villeurbanne, grand et riche village , que précède la cité Napo-

l'éon , où l'on voit une fort mauvaise statue pédestre en fer de Napoléon I^{er}.

Non loin de Villeurbanne est le vaste domaine de Mont-Chat , situé sur un petit coteau et où plusieurs familles lyonnaises vont passer la belle saison.



D'un futur développement de Lyon.

Avant de terminer ce *Guide*, nous reprenons la plume afin d'attirer l'attention, du public sur de vastes projets, dont la réalisation est incessante et qui ne tendent à rien moins qu'à créer à Lyon une nouvelle ville-annexe.

Par suite d'échanges de terrains faits entre la ville et le génie militaire , Lyon est devenu possesseur d'une immense étendue de terrain, dont le périmètre est de 167,000 mètres, et qui s'étendent à l'est du parc de la Tête-d'Or.

Sur le champ de manœuvre appelé le *Grand-Camp*, il sera établi un hippodrome entouré d'un boulevard de 25 mètres de largeur. Le nouveau champ de course remplacera celui de Perrache, qu'on achève de détruire en ce jour, mais qu'on a abandonné

depuis 1848. Il pourra donner à Lyon le goût des spectacles équestres, si goûtés par les Parisiens et les Marseillais.

On créera également trois boulevards, qui correspondront avec les quais d'Albret, les cours Vitton et Lafayette, etc.

Les terrains qui resteront seront vendus ensuite par portions, afin qu'on y établisse des villas, qui seront fort recherchées, on peut l'assurer, car elles auront vue sur une partie du Dauphiné, une portion du Bugey, les coteaux de la Croix-Rousse, de Saint-Clair et de la Pape, etc.

Dans cette sorte de ville-annexe, les Lyonnais trouveront de charmantes habitations et d'agréables buts de promenades. Le voisinage du Rhône, l'aspect riant des jardins, les fontaines monumentales, la proximité du parc, la pureté de l'air, le coup-d'œil que présentera une étendue de terrain de plus de 2,200,000 mètres, tout, en un mot, contribuera à attirer dans le nouveau quartier ceux qui aiment à réunir aux avantages de la ville les charmes de la campagne.

L'air est très-pur dans la localité où vont s'opérer les transformations dont nous venons de parler. Une des causes de la salubrité de l'air doit être l'action du vent du nord, qui est beaucoup plus directe dans la plaine dauphinoise qu'à Lyon, où elle est

modifiée par les collines qui ceignent la ville.

Nous saluons d'avance la création du nouveau quartier, une des meilleures transformations de Lyon contemporain.



APPENDIX.

La fabrique lyonnaise.

Nous ne prétendons pas donner ici une statistique de la fabrique lyonnaise, mais un aperçu qui permette de juger de l'importance des affaires et de la fortune de notre place.

Un homme spécial, et très-bien placé pour fournir des renseignements précis sur l'état commercial de la grande ville, nous a fourni les chiffres que nous consignons dans ce chapitre.

Le total des opérations de la fabrique lyonnaise s'élève à la somme approximative de 456,100,000 fr. Sur ce chiffre la main d'œuvre est estimée de 15 à 20 0/0, c'est-à-dire à peu près le cinquième.

Ce total de 456,100,000 fr. s'accroît moyennement de 12 p. 0/0 représentés par les frais de commission, ce qui porte le chif-

fre général à environ 510,832,000 fr., soit environ 1,390,000 fr. par jour.

Il y a des maisons de soierie de premier, de second, de troisième, de quatrième et de cinquième ordre. Parmi les marchands de soie qui occupent le premier rang, sont la maison Anrès, soies étrangères (Lyon et Saint-Etienne); Appold Schulthess, soies de France et d'Italie (Lyon, St-Etienne, Grenoble, Zurich, New-York); Arlès-Dufour, soies de toute provenance (Paris, Lyon, St-Etienne, Marseille, Grenoble, Zurich); Benoit et Miroglio, soies de France et d'Italie (Lyon et Marseille); Bié de Colligny, Boule et Kitz, Céresole et Pittaluga, soies françaises et étrangères (Lyon et Turin); Creton et Taperin, soies françaises et étrangères; Desgrand père et fils, soies de toute provenance (Paris, Lyon, Marseille, St-Etienne, Zurich, Londres); Ducarre, soies françaises; Dugas, soies françaises; Evesque, soies étrangères; H. G. Meystre, soies étrangères; Milsom et Poy, soies étrangères; Morin et C^{ie}, soies françaises; Moyne, soies françaises et étrangères; Palluat, soies françaises et italiennes (Paris, Lyon, St-Etienne, Londres) (1); Paradis, soies de diverses provenances; Quisard, soies françaises et italiennes.

(1) On assure que cette maison a fait pour 40,000,000 d'affaires par an.

nes ; Seux , soies françaises et italiennes.

Parmi les fabricants du premier ordre , nous citerons : Bayard frères , étoffes pour chapellerie (Lyon , St-Etienne , Londres , Paris), 9,000,000 d'affaires; Bellon et Conty, étoffes unies et nouveautés , 16,000,000 d'affaires; B. T. Macors, tout genre d'étoffes, 12,000,000 d'affaires; Blache et C^{ie}, velours unis, 7,000,000 d'affaires; Claude Bonnet, étoffes unies , 8,000,000 d'affaires ; Breban et Salomon , étoffes unies et façonnées , 8,000,000 d'affaires; Danat et C^{ie} , velours nouveautés, 4,000,000 fr. d'affaires; Durand frères , crêpes , foulards et nouveautés , 8,000,000 d'affaires ; Heckel aîné et Brossette, taffetas et satin, 8,000,000 d'affaires; Schulz frères et Béraud , châles , soieries et grandes nouveautés, 2,000,000 d'affaires.

Le lecteur , en descendant l'échelle de cette gradation commerciale , peut se rendre compte du vaste mouvement de transactions qui ont lieu sur notre grand marché. De l'article soierie, il peut passer aux autres branches d'industrie de la cité , et se représenter le nombre de bras et de machines qui se meuvent dans cette prodigieuse économie d'opérations.

Nous bornons ici ces aperçus , mais nous ne saurions nous empêcher de présenter quelques considérations relatives au mode

avec lequel le commerce lyonnais pourrait opérer avec la Chine, pour en tirer des soies, mode à la suite duquel il réaliserait une économie considérable, s'élevant à plusieurs millions.

Lyon ne reçoit directement des marchés chinois que la dix-huitième partie des soies qui lui arrivent du Céleste-Empire. Pour le reste, notre ville passe par les mains des Anglais, et par là elle subit une augmentation de 8 p. 0/0 et reçoit des seconds choix.

Les échanges et le cabotage ont été on ne peut mieux organisés en Chine par les Anglais et les Américains. Le bilan des affaires des commerçants européens, en 1862, sur le marché de Han-keou, s'est élevé à la somme de 152,348,044 fr. Chaque jour on voit de magnifiques steamers anglais ou américains sillonnant les eaux du Yang-tse-kiang, avec leur chargement presque toujours complet, tandis qu'on rencontre à peine quelques jonques chinoises portant le pavillon français et faisant le cabotage. Cette abstention presque complète du commerce français peut paraître extraordinaire, car la Chine est le pays du monde où il est le plus facile de faire rapidement fortune. Voici à ce propos un précieux témoignage du *Journal du Havre* qui publiait, il y a quelques mois, une correspondance chinoise :

« L'industrie lyonnaise, qui cherche à résoudre le problème des importations directes, peut être assurée que, si elle veut entrer hardiment dans la lutte, elle parviendra avec le temps à faire de Lyon la première place d'approvisionnement, comme elle est déjà la plus grande place de consommation. Le système anglais a eu jusqu'à présent pour lui l'avantage des relations depuis longtemps établies pour l'échange des produits européens contre ceux de l'extrême Orient, grâce à ces admirables institutions de crédit, d'entrepôt et de navigation, dont il sait faire un si intelligent usage. Aujourd'hui, le commerce français possède ces puissants instruments dont le gouvernement de l'Empereur a facilité et patronné la création. Il ne faudrait donc que l'initiative du commerçant lyonnais pour s'exonérer des 8 pour 100 de droits de frais de transport et de commission qu'il est obligé de payer pour faire venir la soie de Londres.

» Depuis deux ans, il est vrai, la concurrence, par suite des appréhensions générales du commerce, a été poussée aux dernières limites sur les marchés de Shang-haï, et souvent les prix des soies ont dépassé les cours des marchés européens. Mais il est possible de faire baisser ces prix en allant chercher la soie au lieu même de production,

comme l'ont déjà fait quelques négociants français dont les courageux efforts ont été couronnés de succès. En dehors des districts qui ont fourni à la France la plus grande partie des soies de Chine, il y a une province, le Setchuen, qui est également très-productive et qui n'a pas encore été exploitée. A peine connaît-on les soies du Setchuen, dont quelques-unes sont cependant très-appréciées par les connaisseurs. Or, il serait facile de nouer avec les habitants de cette province, et principalement avec les chrétiens, qui sont nombreux et industrieux, des relations qui, patronnées par les missionnaires, donneraient bientôt à l'importation directe une force suffisante pour triompher dans la lutte. Il faudrait probablement que des agents intelligents se rendissent sur les lieux pour y étudier la question. Les rebelles n'ont jamais attenté aux jours des marchands européens qui sont allés dans leurs villes ou même dans leurs camps. La sécurité serait encore plus grande dans les cités et dans les campagnes de Setchuen, dont la population est douce et hospitalière.

» Il y a donc là une source de prospérité incontestable pour l'industrie lyonnaise. Notre commerce peut expédier par Marseille les produits continentaux à destination de l'Asie, et recevoir par le même port les pro-

duits asiatiques à destination du continent européen , dans des conditions plus économiques que le commerce anglais, continuant à importer ces divers produits par l'Angleterre. Cet avantage compenserait la différence des prix de fabrication des produits européens , et nos fabriques du nord , de Paris , de Roubaix , et même de Lyon , pourraient envoyer en Chine des produits similaires, tels que ceux dont l'Angleterre inonde les marchés de cet empire. Par ces doubles opérations d'importation et d'exportation , notre commerce finirait par s'implanter sérieusement sur ces marchés. »

Nous ferons remarquer que les consulats récemment créés en Chine , par le gouvernement français, sont bien plutôt dans le but de favoriser le commerce avec ce vaste empire que pour les exigences politiques. Lyon ne saurait méconnaître ce point important qui l'intéresse , alors surtout que le gouvernement l'y pousse. Dans ce but, M. Stanislas Julien, professeur de chinois au Collège de France, prépare en ce moment un double dictionnaire usuel chinois-français et français-chinois , pouvant servir aux négociants.

Mais il est une condition à laquelle , pour réussir , Lyon doit donner ses soins : c'est l'établissement d'un comptoir à l'un des trois ports ouverts au commerce étranger sur le

Yang-tse-kiang, mais préférablement à Hankeou, ou à Tchinkiang-fou, qui sont les mieux situés pour l'exploitation des soies. Une deuxième condition nous paraît indispensable, c'est un sinologue résidant à Lyon. Pour la première condition, il dépend de nos négociants de la réaliser. Si on nous faisait l'honneur de nous consulter pour la seconde, nous aplanirions promptement les obstacles.

Et maintenant un dernier vœu, ô ville qui portes en toi de grandes destinées, c'est que le progrès intellectuel, mis de niveau avec ta prospérité industrielle et commerciale, tu établisses en toi cette vie de corps et cette vie de l'âme qui ne sauraient se séparer, sans de grands périls. Une ville uniquement puissante par son or, n'a, dit l'histoire, qu'une force extérieure, cachant des infirmités profondes ; mais quand la richesse est sanctifiée par le labeur de la pensée, par les œuvres purificatrices de l'idéal, elle réunit les conditions d'une gloire aussi grande que durable. C'est du reste ce que signifie cette antique devise de la cité de Plancus, devise dont le commerce lyonnais fut longtemps si fier : *Virtute duce, comite fortunâ.*



EMPLOI D'UNE JOURNÉE A LYON.

Un mien ami est l'homme le plus actif qui soit au monde. Il m'arrive un matin , me requiert pour l'accompagner dans ses courses , dont je place ici le narré ; on verra ce qu'un artiste , un homme d'étude , habitant la campagne , et venant assez peu à la ville , est capable de faire en un jour.

Théobald est fort instruit ; il cause de tout, sur tout et avec autant d'esprit que d'à-propos. Je dis adieu, ce matin-là, à mon piano, à mes crayons , à mes cahiers , à mes livres , et je me fis observateur pour une journée.

Si je quittais mes livres , je devais en retrouver : mon ami est un bibliophile distingué ; nos premières courses furent chez les libraires... je devrais dire les bouquinistes. Nous fîmes une première halte, rue du Plat, 13, chez M. Brun, libraire dont la spécialité est surtout les ouvrages sur la province , l'histoire , le blason. Théobald y acheta un Montfaucon et divers autres corps d'histoire de prix. Nous sortîmes. Il me conduisit rue Boissac , 9, chez M. Scheuring , où il ne trouva plus plusieurs

articles par lui marqués sur un catalogue de cette importante maison. Il s'y donna plusieurs des beaux volumes sortis des presses de Perrin, trouva, dans les rayons, à sa convenance, quelques in-folios édités à Venise, et donna ordre, comme chez les autres libraires, de porter sa cueillette à mon domicile.

Vous le prévoyez, nous nous dirigeons sur le quai de l'Hôpital, où nous aurons à nous arrêter chez plusieurs bouquinistes, parce que c'est le lieu où ils sont agglomérés. La première enseigne où nous entrons est celle de M. Cathabard; je laisse Théobald faire ses marchés, moi je fais le tour du magasin, je regarde. Cette librairie est la plus propre du quai; les ouvrages sont en partie neufs, en partie anciens, mais généralement en bon état. Voilà les classiques anciens ou modernes: la collection Lemaire, la collection Panckouke, la collection Nisard, puis des variorum, quelques Elzeviers. La philosophie et la théologie occupent ce côté, mais la théologie n'arrive comme nombre qu'en seconde ligne; çà et là de beaux volumes avec figures. Ici la science, l'histoire; sur divers rayons, des variétés. Cela me plaisait. Je me laissai tenter moi-même par quelques volumes, ce qui m'arrive encore assez souvent. Je n'eus qu'un seul désenchantement: un Voltaire, 70 volumes, était entassé dans un coin. Je n'aime pas ce nom, et chaque fois que je le rencontre

chez les libraires , c'est pour moi une déception.

De chez M. Cathabard , nous entrâmes chez M. Richarme , quelques portes plus haut. Ce libraire-ci est l'enthousiaste de sa profession ; il aime ses livres , il se passionne pour eux. Il déniche les raretés avec un flair qui lui est propre, et il connaît bien le livre rare. C'est l'homme des plaquettes peu communes , des heures et romans de chevalerie gothiques , des manuscrits enluminés , des fines reliures en maroquin. Il s'adonne plutôt à ces genres qu'aux ouvrages volumineux et plus généraux. Nous sortons.

Nous voilà chez un bon homme , la probité personnifiée , mais placide au plus haut point : C'est M. Ganivet. Laissant assez de désordre dans ses rayons , sachant assez peu souvent les richesses bibliographiques qu'il possède ; il vous abandonne le soin de trouver vous-même ce qui vous plait chez lui. Il a surtout de la théologie ; mais si vous êtes un peu pénible , si vous ne craignez pas de vous couvrir un peu d'une noble poussière , vous êtes assuré de récolter , parmi ces milliers de volumes plus ou moins en état , des ouvrages excellents. Avec M. Ganivet , on peut même , à tels jours , faire de bons marchés de librairie.

Je demandai à Théobald si nous n'avions pas fini de bouquiner ; je songeais à déjeuner. Il me conduisit encore chez M. Perdereau , où il acheta quelques volumes tirés d'un entassement de

livres incroyable. Deux portes au-dessous ; il prit, chez M. Boullieux, plusieurs in-4° avec figures, venus d'Allemagne.

Nous rentrâmes. Vous dire ce que, pendant le déjeuner, Théobald dépensa d'érudition, relativement à ce que renfermaient les auteurs, au nombre de trente environ, qu'il venait de joindre à sa bibliothèque, je ne l'entreprendrai pas. Tout était pour lui sujet de causerie. Voici ses réflexions à propos d'une liqueur qui nous fut servie au dessert : de *la chrème des Hespérides* (1) ? me dit-il, c'est une boisson exquise, trop peu connue encore, dont j'ai reçu plusieurs bouteilles d'un breton, qui connaît l'inventeur à Nantes, M. Cossé, et que j'offre de préférence à beaucoup d'autres à mes visiteurs. La *chrème des Hespérides*, dont je bois parfois le soir, l'été en prenant le frais, après mon souper, l'hiver au coin du feu, me reporte vers cet Orient d'où nous viennent les aromates, et la liqueur est composée des plus précieux, des plus délicats, des plus hygiéniques de ces aromates dont l'énumération est tout un éloge pour M. Cossé. Je laisse, en prenant mon petit verre, errer ma pensée à travers ces contrées, berceau de l'humanité, temple de cette science antique à laquelle notre âge a demandé le mot de tant de mystères histo-

(1) Se trouve à Lyon, chez M. Chabert, place de la Préfecture.

riques , et d'où lui viendront tant d'autres lumières dont notre science moderne a besoin. Je considère M. Cossé , l'auteur de la *chrème des Hespérides*, non comme un chimiste ordinaire , mais comme un sage dont les connaissances ont pris réellement le chemin des découvertes utiles et fécondes. Les plantes , les parfums de l'Orient ont une vertu que nous leur demanderions en vain dans nos climats. L'hygiène devrait se tourner vers le ciel heureux où vécut tant de générations robustes, et nous verrions reflourir nos races qui s'étiolent. La *chrème des Hespérides* embaume longtemps le palais , stimule les organes de la digestion , et procure , comme on l'a dit avec raison , un bien-être général que je ne connais à presqu'aucune autre liqueur de table. »

Nous montons en voiture : le temps est beau. Théobald est encore plein de commissions. C'est à en perdre la mémoire. Nous voilà chez M. Tailleur , l'artiste peintre , qui prend jour pour aller rendre une Sainte-Famille, destinée à la chapelle de la résidence de mon ami; ce tableau est bien dessiné , bien peint , et son auteur est un artiste de mérite. M. Tailleur consacre quelques heures de sa journée à donner des leçons de dessin et de peinture; il est excellent professeur.

A quelques pas de l'atelier du peintre , chez M. Gaget , rue Saint-Joseph , nous prenons di-

vers objets de piété ; chez M. Bertrand , place Bellecour', divers produits de cette pharmacie importante.

Nous nous rendons tour à tour chez M. Monteilbet, rue de l'Archevêché , place Saint-Jean, au magasin du même nom , pour retirer des ornements d'église. Quai Saint-Vincent , chez M. Desjugeur , nous admirons une chasuble , avec des dorures d'un goût parfait , qui sera prochainement terminée et dont Théobald veut faire un cadeau.

Nous visitons d'autres magasins , des ateliers de fabrique. Chemin faisant , mon ami me décrit les monuments , discute leur âge , apprécie les artistes, les architectes et se révèle comme une encyclopédie vivante. Il n'est pas moins versé dans les choses plus positives ; et il unit à cet entretien une entière modestie.

Chez M. Morel , fondeur de cloches, Théobald parle avec lui comme s'il était de la partie. M. Morel nous fait visiter son atelier , au bout du cours d'Herbouville. Nous y admirons une cloche qui a figuré à l'exposition universelle et qui est un chef-d'œuvre , puis un superbe bourdon destiné à la cathédrale de Dijon. « M. Morel, me dit mon ami, après que nous eûmes quitté cet artiste , est vraiment un homme de valeur , et qui a perfectionné son art. Les fondeurs n'obtenaient presque jamais l'accord entre une sonnerie qu'après plusieurs re-

fontes successives , et en mettant leurs cloches sur le tour , pour en diminuer d'épaisseur ; lui obtient un excellent résultat du premier jet. »

Nous visitâmes encore des négociants , des académiciens , des ecclésiastiques ; nous primes des volumes délicatement reliés , rue Lainerie , chez M. Prat , relieur plein de goût et qui s'est acquis une réputation méritée.

Nous rentrâmes à sept heures du soir. A la veillée , en nous reposant , je faisais part à Théobald de mes impressions de la journée , je lui signalais les hommes et les choses ; il approuvait mes considérations la plupart du temps ; d'autrefois il y ajoutait , les modifiait. Lyonnais lui-même, quoique n'habitant plus la ville depuis longtemps , il portait sur elle des jugements pleins d'indépendance et qui révélaient un penseur.

Il était onze heures ; je lui rappelai qu'il était temps d'aller demander au sommeil un repos dont lui et moi avions certes besoin ; il résuma ainsi nos entretiens , à propos du caractère lyonnais et de ce que ce grand centre de richesses et d'industrie serait capable de faire pour le bien social.

« Il y a à Lyon un grand amour du pays, une foi capable de produire des actes éclatants. L'esprit de famille y est encore vivace. La fortune semble prendre plaisir à avoir des favoris dans

cette ville à la fois laborieuse et économe. C'est ce qui explique le nombre d'œuvres charitables et d'institutions utiles qui y fleurissent. Le luxe a moins fait de progrès à Lyon qu'ailleurs. Il y a là de très-bonnes conditions pour marcher vers la régénération morale dont le siècle a besoin. L'étranger qui séjourne peu dans la cité, se figure que le lyonnais est absorbé en des calculs étroits et qu'il est insensible aux beautés de l'art; c'est une erreur. Tous les instincts généreux vivent au sein de cette population; il ne faudrait que les retirer de l'isolement; avec une excitation et une impulsion, on obtiendrait des prodiges.

» Si Lyon a le bonheur de voir surgir un ou plusieurs hommes considérables, qui agrègent ses forces vives, et les poussent dans une voie sage, dans une voie que je nommerai providentielle, il est appelé à un rôle immense dans l'avenir. Sa position topographique, ses ressources pécuniaires, son action commerciale, qu'elle peut améliorer encore, tout lui assure une grande gloire. Comprenez-vous ce que pourrait la propagation de la foi, pour seconder d'une main les transactions des soieries en Chine, et de l'autre pour chercher dans l'Orient ce que la science moderne demande à ces régions pour écraser l'impiété? Comprenez-vous ce que pourrait une puissante action littéraire et scientifique pour favoriser la décentralisation intellectuelle, qui se rattache intimement au triomphe des idées saines

et restauratrices ? Comprenez-vous ce qu'il y aurait à faire ici par une presse éclairée, généreuse, apostolique, pour la moralisation des masses, pour attirer les divers degrés de la bourgeoisie dans un mouvement collectif au profit de ce qui élève, de ce qui épure, de ce qui rend supérieur ? Lyon a une mission plus haute que Paris même, car Paris abusant de tout, a fatigué le ciel ; puissent donc de nobles esprits se mettre à la disposition des desseins d'en-haut, pour diriger la seconde ville de France vers cette destinée sublime que je lui constate. »

. Chemin faisant, Théobald avait fait divers portraits d'hommes que nous avions vus ou que nous connaissions. Il avait exposé ce qu'ils pourraient faire, ce qu'il reconnaissait leur manquer pour être les héros attendus. Il cessa de parler ; je l'écoutais encore.



ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

Page 3, ligne 2, *la*, lisez : *le*. — Partout où il y a *Fourvières*, lisez : Fourvière.

P. 4, partout où il y a *Broteaux*, lisez : Brotteaux.

P. 14, ajoutez après la l. 9 : Plusieurs auteurs font passer ces événements trois siècles et demi avant notre ère.

P. 17, voir la rectification de la p. 64.

P. 19, changez ainsi les l. 13 et 14 : Pilate et Hérode ayant été exilés, le premier à Vienne, le second à Lyon; leur présence.

P. 22, voir la rectification des p. 151 et 152.

P. 23, l. 23, *S. Radulphe*, lisez : S. Badulphe.

P. 25, l. 24, ajoutez : La cession du Lyonnais faite par Lothaire^e II est d'une vérité incontestable, mais M. Gingius de Lassarraz a montré que cette cession ne fut que nominale.

P. 41, l. 17, *a déterminé à le démolir cette année*, lisez : détermina à le démolir en 1863. — Ajoutez à la suite du 1^{er} alinéa : On en a exposé un spécimen sur le quai Saint-Antoine. Nous craignons fort que le nouveau pont ne soit que *joli*.

P. 42. Ajoutez cette note à la suite de ce qui est

relatif au Pont-de-Pierre : plusieurs auteurs font entendre qu'on jetait plusieurs bœufs dans la Saône.

P. 44. Dans quelques exemplaires, les quatre premières lignes de la citation de Rousseau ont été bouleversées, et doivent être rectifiées ainsi : « Je me souviens même, dit-il, d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle plus lequel des.

P. 51. Il est vraiment surprenant qu'on tienne généralement si peu de compte, dans les études archéologiques, de l'exhaussement du sol. Si l'on recherchait le niveau du sol romain dans beaucoup de villes, on reconnaîtrait qu'un très-grand nombre d'églises souterraines ont été bâties sur le sol. C'est ainsi que le pavé de Saint-Irénée serait reconnu, si on en faisait la recherche, comme étant au même niveau que le sol sur lequel reposaient les tombeaux romains trouvés aux alentours. — Dans les histoires ecclésiastiques de beaucoup de villes, il ne faut prendre le mot de *crypte* que dans le sens d'*église*.

P. 81 à 83. M. Meynis a publié, quelque temps après l'impression des premières feuilles de notre *Guide*, un *Mémorial de la confrérie des SS. Martyrs*. Cet ouvrage contient des renseignements fort exacts et fort utiles, qui sont le résultat de recherches faites sur les lieux, et qui rectifient de graves erreurs dans lesquelles tous les auteurs lyonnais sont tombés de bonne foi. C'est ainsi que M. Meynis apprend que le *puits des Martyrs* n'a pas plus d'un mètre vingt-cinq centimètres environ de profondeur, ce qui prouve évidemment qu'il n'a pu recevoir qu'une faible quantité de reliques. Le sol du puits est rougeâtre, et mêlé de gros et de petits cailloux.

P. 54, l. 3 et 4 : Aujourd'hui, le puits n'est pas recouvert.

P. 56, l. 8 et 7, *profanes. Ellés*, lisez : profanes, qui.

P. 17 et 64, ajoutez cette note : Plusieurs auteurs pensent que l'aqueduc du *Mont-Pilat* fut fait par l'ordre de l'empereur Claude.

P. 76, l. 5, devant *François-Xavier* ajoutez : S.

P. 85, l. 15, après *Olivier de Chavannes*, supprimez *alors*.

P. 86, l. 2, après le mot siècle, ajoutez la note suivante : C'est d'après l'ouvrage de M. l'abbé Peyronnet (*Notre-Dame de Fourvières et ses entours*) que nous racontons comment on joignit à plusieurs reprises des constructions nouvelles à l'oratoire du IX^e siècle. — L. 4, *la*, lisez : le.

P. 87, l. 19 et 20, *Mascarani*, lisez : Mascaranni.

P. 90, l. 2 et 3 de la note, à *la moitié*, lisez : au milieu.

P. 92, l. 3, *dispense*, lisez : dispensent.

P. 93, supprimez la note.

P. 94, ajoutez après la l. 3 : Près de Fourvière est une maison de noviciat des Pères Jésuites, qui possède une chapelle richement décorée.

P. 96, l. 18 et 19, *le premier peintre du XIX^e siècle*, lisez : le premier peintre de fleurs et de nature morte du XIX^e siècle.

P. 105, supprimez les 6^e, 7^e, 8^e et 9^e lignes.

P. 107. D'après M. l'abbé Cahour, l'*Angélique* était là où se trouve aujourd'hui la communauté des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

P. 108, à la 2^e ligne de l'inscription, ôtez le point entre *stus* et *flam*.

P. 108, ajoutez ce qui suit après la 20^e ligne : Trois antiques remarquables se voient vers l'entrée du sen-

tier qui mène à l'observatoire : 1^o une *urne* romaine, trouvée dans la cour des Archers; 2^o une tête antique, sculptée en mi-relief et trouvée à la Quarantaine ; 3^o une belle mosaïque découverte vers la place Sathonay.

P. 113. — L'observatoire Gay avait été nommé *pavillon Nicolas* par les bateliers de la Saône, qui lui avaient donné le nom du patron des bateliers, S. Nicolas.

P. 116, l. 23, *relevait*, lisez : honorait.

P. 117, l. 2, *ce*, lisez : le.

P. 119, après l'article sur l'église de Vaise, ajoutez : Les stalles du chœur et la chaire viennent de l'église abbatiale de l'île-Barbe. Dans le *deambulatorium* est placé un tableau de Jouvenet, représentant *le Christ chez Simon le pharisien*.

P. 121, supprimez la l. 15, à partir de *on*, et les 3 l. suivantes.

P. 137, après la 14^e ligne, ajoutez cette note : Il ne faut pas manquer d'observer que les modillons et les métopes ont été employés dans le mur latéral nord, mais que ce mur est du XVI^e siècle, comme le prouve la forme des contreforts et des flambeaux.

P. 141, après la l. 4, ajoutez : Après avoir dépassé, au nord, le portail de Saint-Paul, on trouve un enfoncement rectangulaire, qui était autrefois compris dans une construction faisant communiquer l'église Saint-Paul avec l'église Saint-Laurent. Dans l'enfoncement dont nous parlons est une colonne, dont le chapiteau, bien plus ancien que le fût et la base, est d'une beauté remarquable.

P. 145, ajoutez après la l. 12 : Dans la montée Saint-Barthélemy est l'entrée d'un vaste et important pensionnat dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes.

P. 22, 151 et 152, rectifiez ainsi : Divers auteurs anciens, tels que Colonia, ont cru que l'*Ara Caesarum* était un autel situé vers la place Saint-Jean et qui avait

été primitivement dédié à Antonin. Réflexion faite, nous pensons qu'il y avait bien un temple vers l'emplacement de la cathédrale, mais qu'on ignore à qui il était dédié, et que l'*Ara Caesarum* de nos inscriptions devait être l'autel de Rome et d'Auguste, comme on le croit généralement en ce jour.

P. 158, l. 10, supprimez *toute entière*.

P. 161, l. 8, *galbe*, lisez : gable. — A la fin de la 1^{re} note, ajoutez : Si l'on nous demande de citer une église méridionale ayant un toit aigu, nous indiquerons la Sainte-Chapelle-de-Riom, mais nous pourrions en signaler d'autres.

P. 164, l. 14, *qui ont été placées*, lisez : qui furent placés. — L. 16, *qu'on n'a cessé*, lisez : qu'on n'avait cessé. — Après la ligne 17 ajoutez cette note : Nous avons vu, après avoir écrit les lignes qui précèdent, que M. l'abbé Bourassé pense, comme nous, que les sculptures des voussures des trois portes de la cathédrale de Lyon ont été exécutées dans le XV^e siècle.

P. 168, l. 2 et 7. *les écussons cités plus haut*, lisez : les armoiries de Pie VII et de France. — L. 12, *construction*, lisez : exécution.

P. 169, ajoutez après la l. 10 : Le grand bénitier, qui est appuyé contre le premier pilier nord, repose sur une base fort ancienne et digne d'intérêt, qui a servi primitivement à supporter la table des oblations.

P. 170, l. 20 et 21, supprimez ces mots : *provenant de l'abbaye de Cluny*.

P. 173. — Remplacez les l. 21, 22 et 23 par les suivantes : Les verrières des lancettes de l'abside de Saint-Jean sont peut-être les plus belles que le XII^e siècle ait faites en France. Elles sont de l'époque où l'abside fut construite.

P. 175, après la l. 6, ajoutez cette note : C'est le père Cahier qui a expliqué le premier la lancette que

nous venons de décrire. — Ajoutez, après la l. 6 : Les verrières des fenêtres supérieures sont moins anciennes que celles des lancettes, car, jusque vers le milieu du XIII^e siècle, les vitraux peints offrirent généralement des médaillons, tandis qu'ils représentèrent principalement de grandes figures, dans le XIV^e siècle et le XV^e. Dans une baie de la fenêtre du transept placée au nord de l'abside est un saint portant l'armure complète, et qui ne peut par conséquent être plus ancien que le XIV^e siècle.

P. 177, l. 12 et 15, *ne espoir*, lisez : n'espoir. — L. 24, *se voient*, lisez : se voit. — L. 27, devant *laquelle*, ajoutez : à.

P. 180, l. 10, *Mausenguy*, lisez Mesenguy.

P. 181, l. 24, ajoutez *mur* devant *latéral*.

P. 185, l. 4, *bevants*, lisez : besants. — L. 9, *se trouce*, lisez : se trouvait. — Note 2, l. 2, I, lisez : II.

P. 187, l. 22, *sulle du conseil*, lisez : salle des Pas-perdus.

P. 194, l. 7, ajoutez : Dans l'absidiole nord est un tableau qu'on a attribué à Jouvenet.

P. 195, ajoutez au haut de la page : Deuxième partie.

P. 196, l. 2 de la n. 3, *Caure*, lisez : Caucase.

P. 207, l. 26, *Motte*, lisez : Mothe.

P. 223, l. 4, *Autel*, lisez : Autels.

P. 224, l. 10 et 11, *Romæ*, lisez : Romae.

P. 225, après la l. 3, ajoutez : Voici ce que dit Strabon des autels et du temple de Rome et d'Auguste : « Un temple dédié à César-Auguste par la résolution commune de tous les Gaulois, est situé vers cette ville (Lugdunum), au confluent. Il y a un autel mémorable, avec une inscription des nations au nombre de 60, et les images de chacune d'elles. Il y a aussi un autre

grand autel. » (*Geograph.*, l. IV). Avec un texte aussi précis, il n'y a aucune équivoque possible. Il y avait un temple, un autel portant 60 statues représentant les 60 nations des trois provinces de la Gaule, et un grand autel, qui ne peut être que l'autel flanqué de deux grandes colonnes et qui est figuré sur plusieurs médailles.

P. 226, lig. 10 et 11, *Romæ*, lisez : *Romæe*. — L. 11, *Aug.*, lisez : *Augg*.

P. 232, l. 21, *se*, lisez : *s'y*.

P. 234 à 237, ajoutez : On ne saurait croire combien il est essentiel, en archéologie, d'étudier l'exhaussement successif du sol, car les recherches de ce genre fournissent d'importants renseignements archéologiques. Dans sa *Notice sur la crypte de Sainte-Blandine*, dont nous venons de lire le manuscrit, M. de Saint-Andéol montre que cet oratoire a été bâti dans le IV^e siècle et au-dessus du sol romain, qui est à la profondeur de neuf pieds au-dessous du sol actuel. Cet exhaussement est fort considérable et nous avait fait croire que la crypte d'Ainay avait été bâtie en partie au-dessous du sol. Le sol romain de Nîmes est en moyenne à plus de six pieds au-dessous du sol actuel. L'église mérovingienne de Saint-Laurent, de Grenoble, est enfouie d'un côté à une profondeur de six mètres. Nous laissons au lecteur le soin de rectifier, d'après ce que nous venons de dire, notre article sur la *crypte d'Ainay*.

P. 241, l. 9 de la n., *du règne gothique pur*, lisez : *du règne du gothique pur*.

P. 242, l. 14 et 15, *l'ignorance où en étaient les inventeurs*, lisez : *l'ignorance où en étaient ceux qui les ont inventés*.

P. 243, l. 1, après *Ainay*, ajoutez cette note : *La base des pilastres d'Ainay est moderne, taillée au*

ciseau et bouchardée jusqu'à 1 m. 30 c. environ de hauteur.

P. 248, l. 16 et 17, *permet*, lisez : permet.

P. 250, l. 48, devant *gouttereaux*, ajoutez : murs.

P. 235, après la l. 28, ajoutez : L'abside majeure d'Ainay n'avait primitivement qu'une fenêtre. C'est sous Jaucerand qu'on y pratiqua trois fenêtres.

P. 254, l. 7, après *en 1106*, ajoutez : ou en 1107.

P. 258, après la l. 7, ajoutez cette n. : Nous ne voulons pas qualifier le badigeonnement qui a fait couvrir cette sculpture, ce qui s'est fait depuis que nous avons écrit ces lignes.

P. 360, l. 11, *au-dessus*, lisez : au-dessous.

P. 265, l. 8, après *Michel*, mettez : debout.

P. 266, après la l. 28, ajoutez : Dans le pavé, au-devant de l'autel, est placée une remarquable tête de Cérès : mosaïque romaine trouvée dans l'abbaye d'Ainay.

P. 269, l. 2 de la n. *minus*, lisez : *majus*. — L. 3 de la n., *hematis*, lisez : *bematis*.

P. 275, après la l. 10, ajoutez : près de l'autel des Pères Jésuites est l'entrée de la chapelle du couvent des religieuses de Sainte-Claire.

P. 277, après la ligne 4, ajoutez : Sur le quai Tilsit, on termine en ce moment le temple Israélite, édifice que nous nous abstiendrons de décrire, car c'est une œuvre fantaisiste.

P. 279, l. 21, *trilobées*, lisez : en plein-cintre.

P. 302, l. 10, *par l'ordre de S. Dominique*, lisez : par l'Ordre de Saint-Dominique.

P. 303, l. 11 et 12, *le célèbre auteur*, lisez : neveu du célèbre auteur.

P. 313, après la l. 6, ajoutez : Nos lecteurs sauront ce qu'il faut penser du toit aigu commencé à Saint-Bonaventure , si nous leur disons qu'il est pire que celui de Saint-Jean, comme effet.

P. 319, l. 8 de la n., *Platine*, lisez : Plotine.

Dans la p. 332 , il faut entendre par crypte un édicule voûté en berceau, et non un édifice souterrain. — L. 22 et 23 , *une église fut élevée au-dessus de la crypte primitive*, lisez : une église fut élevée sur l'emplacement de l'oratoire primitif.

P. 350, l. 2, *cette année même*, lisez : en 1863.

P. 359, l. 7, *ogival*, lisez : original.

P. 361, l. 5, *des*, lisez : de.

P. 367, l. 6, *Sorbier*, lisez : Sorlin.

P. 379, note de la l. 7 : Les églises-baptistères de Saint-Paul et de Sainte-Eulalie eussent-elles eu encore à cette époque leur destination primitive, ce qu'on ignore , qu'il aurait fallu néanmoins un baptistère entre les deux fleuves.

P. 371 , l. 9, après *rien* , et l. 10, lisez : sauf sous l'arcature centrale, où se voit une colombe, symbole de l'Esprit-Saint, vue de face et la tête en bas, et sous la 3^e arcature de droite, où est une tête d'animal.

P. 381, l. 8, *dos*, ajoutez : et.

P. 396, l. 24, *de*, lisez : des.

P. 397, l. 21, *bout* , lisez : haut.

P. 401, l. 10, *vierge*, lisez : Vierge.

P. 402, l. 5, après *prire*, ajoutez : (22).

P. 406, l. 3, *Lanranc*, lisez : Lanfranco.

P. 410, l. 18, *Elckhout*, lisez : Eckhout.

P. 411, l. 16, *Grenoenbrouk*, lisez : Grenenbroeck.

P. 432 , l. 12: 63,000, lisez 65,000. Ajoutez , l.

14 : La collection des estampes et dessins s'élève à 40,000 pièces.

P. 389, l. 4, après moyen-âge, lisez : situé.

P. 473', après la n. ajoutez : Le livre de M. Auguste Bernard a paru. Sauf pour quelques questions épigraphiques, c'est un ouvrage pitoyable, où le temple d'Auguste est donné comme ayant été élevé sur l'emplacement de l'église Saint-Pierre, sans preuves aucune, bien entendu, car M. Bernard s'imagine qu'on doit le croire sur parole. — Toutes les opinions contraires à la situation du temple d'Auguste à Ainay peuvent être complètement détruites par la simple définition du mot confluent : — Un confluent est un endroit où deux cours d'eau s'unissent et commencent à couler ensemble. Par conséquent, des canaux qui font communiquer deux fleuves ne peuvent nullement être considérés comme des confluent. Or, l'île d'Ainay existant certainement à l'époque romaine, puisqu'elle était habitée, le Rhône et la Saône ne pouvaient commencer à couler ensemble qu'en aval d'Ainay. Le confluent n'a donc pu être qu'à Ainay, et l'erreur qui prend des canaux pour des confluent est d'une absurdité évidente. C'est ainsi que la définition exacte d'un mot coupe court à des méprises qui font écrire des volumes. (Note écrite en décembre 1863.)

P. 494, l. 5, ajoutez : Autour de l'école générale de botanique est un arboretum, où se trouvent 1000 arbres, et une arbuserie, qui possède 600 arbustes.

TABLE.

Lettre de Joséphin Souлары à l'autent.	v
Abbaye de la Déserte.	473
Abattoirs.	209
Académie et sociétés savantes.	432
Amphithéâtre.	228
Ainay.	217
Aqueducs romains.	61
Archives de la ville.	353
Arsenal.	205
Autels de Rome et d'Auguste.	223
Banque de Lyon.	292
Baptistère de l'église-cathédrale des SS. Apôtres.	344
Basilique de Saint-Just.	70
Bibliothèque de la ville, 325. — Bibliothèque du palais Saint-Pierre.	432
Beaunan.	517
Bourgneuf.	132
Bourse.	315

Brotteaux.	496
Brotteaux (petits).	520
Caisse d'épargne.	321
Calvaire.	60
Caserne de gendarmerie.	273
Cathédrale.	157
Cercle musical.	307
Chambre de commerce.	320
Champ de manœuvres de la Sarra.	100
Charbonnières.	514
Château de la Mothe, 507. — C. de la Duchère, 428.	
— C. de la Pape.	520
Chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon.	202
Choulans (montée de).	48
Cimetière de Loyasse. 94. — C. de la Madeleine.	
— C. des Israélites.	508
Collège.	322
Commanderie de Saint-Georges.	191
Condition des soies.	435
Conduite d'eau.	488
Conserves d'eau.	76, 82, 109
Cours Napoléon ou du Midi, 212. — C. Morand.	496
Croix-Rousse.	451
Crypte de Saint-Irénée, 50. — C. de l'Antiquaille,	
81. — C. d'Ainay, 234. — C. de Saint-Nizier,	
344. — C. des Machabées.	70
Dépôt de mendicité.	
Douane.	208
D'un futur développement de Lyon.	521
Eaux de la ville de Lyon.	449

Ecole de la Martinière.	476
Ecole des Beaux-Arts.	483
Ecole vétérinaire.	122
Ecully.	514
Eglise de Saint-Irénée, 58. — E. de Saint-Just, 70.	
— E. de Notre-Dame-de-Fourvière, 85. — E. de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 115. — E. de Saint-Pierre-aux-liens, de Vaise, 116. — E. de l'Observance, 121. — E. Saint-Paul, 133. — E. Saint-Vincent, 142. — E. Saint-Jean-Baptiste, 147. — Eglise-baptistère de Saint-Jean-Baptiste, 181. — E. Saint-Georges, 190. — E. Saint-Blancine, 210. — E. de Saint-Martin d'Ainay, 238. — E. de Saint-François-de-Sales, 278. — E. de la Charité, 282. — E. de l'Hôtel-Dieu, 298. — E. de Saint-Bonaventure, dite des Cordeliers, 310. — E. Saint-Nizier, 332. — E. Saint-Pierre, 364. — E. Saint-Polycarpe, 435. — E. Saint-Bernard, 439. — E. Saint-Eucher, 446. — E. Saint-Bruno, dite des Chartreux, 460. — Eglise Saint-Denis, 446. — Eglise de Serin, 438. — E. du Bon-Pasteur, 466. — E. Notre-Dame-Saint-Vincent, 477. — E. de la Rédemption, 497. — B. Saint-Pothin, 497. — E. de l'Enfant-Jésus, 502. — E. de l'Immaculée-Conception, 504. — E. Saint-Louis, 508. — E. Saint-André.	510
Emploi d'une journée à Lyon.	532
Entrepôt de liquides.	208
Environs de Lyon.	511

Etablissement de la compagnie du gaz de Lyon,	204
Etroits (Chemin des).	44
Fabrique lyonnaise.	524
Faculté de théologie, F. des sciences, 324. F.	
des lettres.	434
Fortifications.	65
Forum.	83
Galerie des plâtres, 414. — G. des antiques, 419.	
— G. des peintres lyonnais, 423. — G. de mi-	
néralogie, 426. — G. de zoologie,	428
Gare de Perrache.	212
Guillotière.	507
Homme de la Roche (L').	130
Hôpital militaire.	281
Hospice de l'Antiquaille, 79. — H. de la Charité,	
282. — Hospice des vieillards.	508
Hôtel-Dieu (Grand).	294
Hôtel-de-Ville.	351
Hôtel des monnaies, 802. — H. du maréchal	
commandant l'armée de Lyon.	277
Ile-Barbe.	515
Insula Athanacum ou Athanacus.	217
Jardin-des-Plantes.	473
Loge du Change.	445
Lyon, 1. — Précis de l'histoire de Lyon.	12
Lycée impérial.	321
Maison des pères Jésuites.	274
Maisons remarquables.	133, 147
Manécanterie.	181
Manécanterie (nouvelle).	186

Manufacture des tabacs.	214
Marché couvert.	321
Monument expiatoire	500
Mont-de-piété.	308
Musées, 376. — M. lapidaire, 376. — M. de peinture, 400. — M. de sculpture.	442
Naumachie.	468
Oullins.	512
Observatoire Gay.	113
Palais-de-Justice.	149
Palais Saint-Pierre ou P. des Arts, 372. — P. archiépiscopal, 486. — P. du commerce.	318
Parc de la Tête-d'Or.	486
Passage Gay, 100. — P. de l'Hôtel-Dieu, 300. — P. de l'Argue, 301. — P. des Terreaux.	362
Plan de l'église d'Ainay à la fin du X ^e siècle.	238
Place Napoléon ou Louis XVIII, 214. — P. Su- chet, 417. — P. Bellecour ou Louis-le-Grand, 286. — P. Impériale, 292. — P. de l'Impéra- trice, 293. — P. des Célestins, 304. — P. des Terreaux, 362. — P. du Plâtre ou P. Saint- Pierre, 363. — P. Tholozan, 437. — P. Satho- nay. — P. Louis XVI.	496
Ponts de la Saône.	31
Ponts du Rhône.	480
Pont de la Mulatière.	202
Porte de saint-Just.	69
Poste aux lettres.	290
Prisons.	270
Quarantaine (La).	47

Quartier Saint-Paul, 143. — Q. Saint-Jean, 146.	
— Q. Saint-Georges, 188. — Q. Perrache, 200.	
— Q. d'Ainay, 275. — Q. de Bellecour, 277.	
— Q. Saint-Nizier, 348. — Q. Saint-Clair.	437
Refuge Saint-Michel (Maison du).	60
Rhône (Le).	198
Rochecardon (bois de).	515
Rocher de Pierre-Scise.	129
Rue Impériale, 291. — Rue de l'Impératrice.	293
Sacrarium-secretarium de l'église d'Ainay.	268
Sacristie de l'église d'Ainay.	268
Saône (La), 36. — Rives, quais et ponts de la Saône.	37
Sculptures du X ^e siècle.	119
Séminaire (Grand).	74
Souvenirs historiques.	301
Statue de l'Homme-de-la-Roche, 190. — S. de Napoléon I ^{er} , 215. — S. de Suchet. — S. de Jacquard.	474
Temple de Rome et d'Auguste.	223
Temple des protestants, 145. — T. israélite. — T. du culte évangélique.	
Théâtre des Célestins, 304. — Théâtre (Grand).	349
Tibur (Un).	442
Tombeau des Deux-Amants.	125
Tour de la Belle-Allemande, 456. — T. Pitrat.	465
Tourillon (Le).	512
Vaise.	126
Varia.	441, 447, 458, 466

**A FOURVIÈRES
OBSERVATOIRE & PASSAGE GAY.**

N D. de Fourvières.

OBSERVATOIRE GAY

HOTEL MONTMORILLON

SEUL ÉTABLISSEMENT
pour voir LYON dans son Pittoresque
On y admire Un Immense Panorama
Le plus riche et le plus varié du
MONDE ENTIER

Du Pont de la Feuillée qui est en face la Place des Terreaux,
pour arriver à l'Observatoire le parcours n'a que 620 mètres,
le Passage GAY abrégé de moitié sur tous les autres chemins

Les Photographies de LYON pittoresque,
prises de l'Établissement ne se vendent qu'à l'observ^{oir}
Grand choix pour Albums.

HOTEL MORET

A FOURVIÈRE

**A deux minutes de la chapelle,
à l'entrée du passage Gay
et jouissant d'une vue
merveilleuse.**



Appartements pour famille , Chambres , Table
à toute heure.

Prix modérés.

C'est l'établissement le plus convenable et le
mieux tenu pour les personnes qui viennent
faire leurs dévotions à Fourvière.

Maison de confiance.

Tous les voyageurs qui passent à Lyon veulent
visiter ce superbe panorama.

J. COSSÉ

DISTILLATEUR

A NANTES

Mention honorable à l'Exposition nationale

CRÈME

DES

HESPÉRIDES

Nous offrons avec confiance aux nombreux adeptes de la vie confortable, une nouvelle liqueur composée des plus délicieux et des plus salutaires aromates de l'Orient; celui qui domine est emprunté aux nombreuses

variétés de l'oranger; de là le nom de **CRÈME DES HESPÉRIDES**. Ce produit chimique ne ment nullement à son origine orientale. La Crème des Hespérides, d'une saveur agréable et pénétrante, ne révèle sa saveur qu'après quelques minutes, elle stimule les organes digestifs et produit un bien-être général. — Les personnes qui craignent les liqueurs fortes peuvent prendre celle-ci mélangée à l'eau sucrée, au thé, tout naturellement elle s'assimile à ces produits orientaux.

Prix du flacon contenant un litre.

Six francs.

Dépôt dans les principales villes de France.

A LYON, chez M. CHABERT, place de la Préfecture.

A NANCY, chez M. HOFFER, rue de la Poissonnerie.

A PARIS, chez M. POTIN, boulevard Sébastopol, 89.

A ANGERS, chez M. VÉRITÉ, boulevard du Haras.

A BREST, chez M. BARILLÉ, négociant, Grande-Rue.

25 ANS DE NOTORIÉTÉ & DE SUCCÈS.

L'ALCOOL DE MENTHE de Ricqlès perfectionné est composé d'après une formule de l'Exode , XXX, XXXI. Comme boisson d'agrément, elle est saine , rafraichissante , peu couteuse : quelques gouttes dans un verre d'eau fraîche , sucrée ou non , suffisent pour désaltérer. Elle provoque mieux l'appétit que l'absinthe dont elle n'a aucun des inconvénients. Dans le thé , elle neutralise l'effet irritant. Dans le café , elle est plus digestive que le cognac.

Des lotions et des compresses d'eau fraîche mélangées de quelques gouttes de cette liqueur, débarrassent de la migraine. Une cuillerée à café dans un verre d'eau suffit pour triompher des digestions les plus rebelles. Elle tient le sang sans cesse en circulation et en chaleur. Elle ôte à la bouche le goût pâteux , chasse les glaires , parfume l'haleine , laisse dans la bouche une agréable fraîcheur.

4 fr. le Flacon, et 2 fr. le demi-Flacon,
Por'ant le cachet de l'Inventeur.

H. Ricqlès , Cours d'Herbouville , 9,
à Lyon , et dans toutes les bonnes
pharmacies.

Le Chevalier

D'ARRIGHI

HOMME DE LETTRES

Professeur de Langue et de
Littérature italienne,



RUE DES REMPARTS-D'AINAY,

43 ,

LYON.

MARIUS GINIÈS

A SALON

(BOUCHES - DU - RHONE.)

Fabrique d'Huile d'Olives
surfine ,

Avec ou sans goût de fruit.

On expédie par estagnons ou tonneaux, à
partir de dix kilogrammes.

A juste prix,

Qualités supérieures.

A L'AVE MARIA

Maison spéciale d'Articles
de Piété.

G. GAGET

Rue Saint-Joseph, 7, à Lyon.

Commissions en librairie, ornements et bronzes d'église, gravures, photographies, statuettes, crucifix; bénitiers, médaillons, scapulaires, suaires, bijoux religieux en médailles, reliquaires, médaillons à photographie, croix, cœurs ex-voto, cassolettes, etc.

Chapelets, grains choisis montés sur acier et en perles fines, montés sur or et argent.

Les objets sont choisis confectionnés avec soin et conformes aux règles de l'orthodoxie.

J. PRAT

Rue Lainerie , 6,

A LYON.

—

RELIURE DE LUXE

EN TOUT GENRE

—

Ouvrages d'Amateurs.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE METON

Commissionnaire en Bijouterie religieuse,

Quai des Célestins , 7, à Lyon,

Description des Antiquités et Objets d'art, contenus dans les Salles du Palais des Arts de la ville de Lyon, par le docteur COMARMOND. 1 fort volume in-4° de 850 pages. 28 grandes gravures tirées à part.

Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon, Epigraphie antique du département du Rhône, par le même. 1 vol. in-4° et 19 grandes planches.

Prix : 30 fr.

Ces deux volumes ne sont pas dans le commerce.

Les Personnes atteintes de la Goutte

Et de **Douleurs rhumatismales goutteuses**, trouveront un grand soulagement et souvent guérison, par l'emploi de la teinture anti-goutteuse de **Colchique Cocheux**, préparée par CROLAS, Pharmacien à Lyon, rue de Trion, 10.

Un Prospectus accompagne le flacon (30 ans de succès).

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.



OPPRESSION, TOUX,

Catarrhes de Poitrine et de Vessie, maux de gorge et crachements de sang, guéris par l'emploi du Sirop et des Pastilles de Crolas, aux Bourgeons de Sapin du nord et au Baume de Tolu.

Se trouvent dans les bonnes Pharmacies.

LEÇONS

DE

Peinture et de Dessin

POUR HOMMES ET POUR DAMES

A des heures diverses

ATELIERS SÉPARÉS.



M. TAILLEUR

Artiste Peintre ,

RUE SAINT-JOSEPH , 1 , LYON.



M. **Tailleur** est recommandé par des personnes très-honorables et des mieux posées.

UN AN, 10 FR.

Parait le Samedi en 16 pages gr.in-8 sur deux colonnes et avec couverture.

Le Vrai, le Bien, le Beau.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

ORGANE DE LA DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE.

23, RUE SAINTE-HÉLÈNE, A LYON.

HUITIÈME ANNÉE

Commencant le 1^{er} octobre 1863.

Nombreux Collaborateurs de Paris et des départements.

Avoir soutenu, pendant sept années, une tribune qui ne transige pas avec le devoir ; avoir qualifié sans détour les aberrations qui emportent présentement les hommes ; loué les caractères antiques devenus si rares ; protesté contre la vulgarité qui menace de tout envahir ; avoir en un mot pris pour devise : le Vrai, le

NOTA. — Les journaux des départements obtiennent le droit de reproduction, moyennant le prix d'un simple abonnement de 40 fr. par an.

Bien , le Beau, et ne point s'être écarté des limites illuminées par ce triangle qui fut la splendeur des grands siècles , n'est-ce pas avoir acquis des titres à l'estime, au concours des gens comme il faut ?

C'est dans cette donnée générale, que nos sept forts volumes déjà publiés, offrent des travaux nombreux , variés , tour à tour agréables ou utiles et toujours écrits sous le regard de Dieu et de la France.

Une œuvre est mauvaise , dangereuse , nous le disons ; elle est médiocre, nous la reconnaissons telle ; elle est supérieure , nous la louons. Nous agissons de la sorte pour les institutions , les tendances, les prétentions ; pour tout ce qui se présente au tribunal où nous siégeons, non pas en vertu de notre sens privé, d'idées personnelles, d'opinions capricieuses ou tranchantes , mais sous l'autorité du goût , de la saine tradition, de la sagesse des âges , des croyances qui font base.

Telle est la *France littéraire*, soumettant au crible d'une doctrine arrêtée, mais qui commande le respect , tout ce que ses colonnes approuvent ou désavouent. Dur labeur , pénible direction, assiduité d'attention dont , seul, dédommage le témoignage d'une bonne conscience. Comme on le pense , une pareille attitude impose le désintéressement , fait des mécontents , des ennemis peut-être. Elle oblige à exhiber souvent une mesure que l'esprit élevé reconnaît et dont il comprend l'infinité , tandis que l'esprit peu convaincu , sans foi , médiocre ou futile , considère comme mesquine et même comme partielle et rétrograde.

Nous signalerons ici une double collaboration récemment acquise et de la plus haute valeur : c'est d'une part , le Chevalier de Paravey, con-

firmant, par les livres Assyriens conservés en Chine, la Bible entière, et ruinant du coup l'impudente école des Renan; puis M. Fernand de Saint-Andéol, révélant la vérité archéologique sur les monuments qui se rattachent à cette période inconnue allant du 4^e siècle au 11^e.

Tout écrivain qui tient habilement une plume dévouée au bien, a droit de cité dans notre Revue. La *France littéraire* accueille la jeunesse, à qui elle donne des conseils, quand les œuvres qu'elle présente laissent à désirer. Plusieurs talents naissants, qui ont débuté avec elle, ont aujourd'hui une réputation déjà faite. Elle s'élève contre le réalisme immolateur du goût. Toutes les matières d'art, de sciences, de littérature, d'archéologie, d'histoire, sont de son domaine. Elle insère des mémoires inédits, des relations de voyages, des variétés sur mille sujets divers. Elle tient au courant du mouvement littéraire, par ses critiques bibliographiques et son examen des principaux livres nouveaux. Elle publie régulièrement des nouvelles, des légendes, des feuilletons dûs à des plumes spirituelles, à des imaginations gracieuses, récits et peintures propres à délasser en moralisant.

Le Directeur de la Revue poursuit des études instructives et attrayantes sur le spiritisme, cette nouvelle forme de la magie, dont il importe au premier chef de démontrer le danger et la véritable source, qui est l'Abîme : chaque article de ces investigations historiques et doctrinales renferme des récits curieux puisés chez de nombreux et savants auteurs de toutes les époques.

Notre Revue ne coûte pas cher, car elle est une entreprise désintéressée et désire être accessible à tous.

Elle poursuit activement la décentralisation intellectuelle, ne voulant pas laisser à Paris le mo-

nopole du talent , pas plus que de la vertu ; le talent et la vertu sont deux aristocraties sublimes de tous les temps et de tous les lieux, et les premières de toutes.

Ces réflexions sont un appel à toutes les bonnes volontés. Se grouper, donner son obole à la glorification des cultes de l'esprit, à la défense de toutes les nobles causes , c'est refouler l'indifférence qui captive notre génération, le matérialisme qui nous courbe sous son joug mortel. Soutenir une publication choisie entre plusieurs, parce qu'elle est militante, qu'elle a une mission, c'est combattre les livres et les journaux qui démolissent, c'est servir son pays, c'est faire acte de foi, c'est travailler à la défense des autels et des foyers menacés par les barbares de l'intelligence et par les ennemis des principes éternels.

Ces considérations ne nous permettent-elles pas de compter sur le bon accueil des esprits d'élite que la contagion générale n'a pas atteints ? Nous croyons fermement que si.

Le Directeur,

Adrien PELADAN.

NOTA. Pour mieux atteindre le but social qu'elle s'est proposées, la *France littéraire* publie des Catalogues d'excellents livre d'occasion neufs ou anciens, qu'elle procure à ses abonnés à prix réduits. — Ouvrages rares.

Le **Guide à Lyon** est donné gratuitement à tous les nouveaux abonnés à la **FRANCE LITTÉRAIRE** pour 1864.

